



Université de Constantine 3  
Faculté d'Architecture et d'Urbanisme  
Département d'Urbanisme

L'IMPACT DES ZONES D'ACTIVITES ET DES ZONES INDUSTRIELLES SUR LE  
DEVELOPPEMENT DE LA VILLE D'EL KHROUB

THESE

Présentée pour l'Obtention du  
Diplôme de Doctorat en Urbanisme

Par

Khaoula AMIRA ép. BENMEHIDI

Année Universitaire

2022-2023



Université de Constantine 3  
Faculté d'Architecture et d'Urbanisme  
Département d'Urbanisme

N° de Série :

N° d'Ordre

L'IMPACT DES ZONES D'ACTIVITES ET DES ZONES INDUSTRIELLES SUR LE  
DEVELOPPEMENT DE LA VILLE D'EL KHROUB

THESE

Présentée pour l'Obtention du  
Diplôme de Doctorat en Urbanisme

Par

Khaoula AMIRA ép. BENMEHIDI

Devant le jury composé de

CHAOUCHE SALAH	président	Professeur	université Constantine 3
ALKAMA DJAMEL	Directeur	Professeur	Université Guelma 08 mai 1945
BENHASSINE NASSIRA	Examineur	Professeur	Université Constantine 3
ARIANE HOURIA	Examineur	Docteur	Université Constantine 3
BOUSMAHA AHMED	Examineur	Professeur	Université OEB
KACEMI MALIKA	Examineur	Professeur	Université Oran

Année Universitaire

2022-2023

## **Remerciements**

Je tiens d'abord à remercier mon Directeur de thèse Monsieur ALKAMA Djamel, pour sa disponibilité, qui m'a été d'un grand soutien et d'une aide inestimable pour faire et finaliser ce travail. Qu'il soit aussi remercié pour sa gentillesse, ses précieux conseils et ses encouragements.

Je tiens aussi à remercier Mme MESSACI Nadia qui m'a aidée à débiter ce travail.

Mes remerciements vont aussi aux membres du jury qui vont examiner cet humble travail.

Je tiens à adresser mes remerciements à mes collègues les doctorants, aux membres du laboratoire LAUTES et aux départements d'architecture et d'urbanisme.

Mes remerciements vont aussi à toute personne qui a répondu présente de près comme de loin, à toute personne qui a contribué à ce travail de thèse, qui m'ont soutenue et cru en moi pour faire ce travail.

J'adresse aussi mes remerciements à mes collègues et particulièrement à Farah.

## Dédicaces

A ma très chère maman, à la plus gentille et adorable des mamans, à ma source de motivation, de tendresse et de force.

A mon très cher papa, au meilleur père, qui m'a toujours soutenue, poussée à aller de l'avant, à mon héros.

Les mots ne peuvent pas exprimer toutes la gratitude, tout l'amour, toute l'estime que j'ai pour vous. Les mots ne peuvent non plus exprimer toute la reconnaissance pour tout ce que vous avez fait toujours pour moi.

Je dédie ce travail aussi à mes chères sœurs Yasmine et Nesrine, qui m'ont toujours soutenue, qui ne m'ont jamais laissée tomber, et pour les agréables moments passés ensemble.

A mon mari, qui est là à mes côtés, à cet homme si fort et si doux. Tu n'as jamais cessé de me soutenir, et de m'épauler et à être toujours présent. Ton amour, ton soutien m'a procuré confiance.

Ma source de joie, de bonheur de motivation, je dédie ce travail à ma fille Maya Samia qui a illuminé notre vie.

Je dédie ce travail à ma toute ma famille, ma grand-mère (une pensée à mes défunts grands parents et à ma défunte belle-maman), à mes tantes, cousins et cousines. A mes copines à mes amies, à ma collègue Farah que j'estime beaucoup, en la remerciant pour ce qu'elle a fait pour moi.

Il m'est difficile de vous citer tous, mais sachez que vous êtes dans mon cœur.

## **Résumé**

Les zones industrielles et les zones d'activités ont connu une certaine difficulté en matière de définition et de nomenclature, et ce, en raison des évolutions et des révolutions industrielles qu'a connues le monde. Après l'apparition de ces dernières, il y a eu la multiplication de la production de transit de marchandise, de matières premières et de rejets de déchets. Ces parcs industriels, accueillent presque la majorité des nouvelles implantations.

Notre approche suit le chemin « de la macro au micro » et s'essaie à suivre et à retracer la naissance et l'évolution des zones industrielles et d'activités dans le monde, en arrivant à la ville d'El Khroub, et ce, en évaluant l'impact de ces zones. Notre démarche s'appuie également sur la localisation des problèmes et tente de saisir la logique de cette dynamique urbaine. Nous nous sommes appuyés sur les données et les statistiques récoltées au niveau des administrations, les recherches et les thèses et sur notre propre analyse sur le terrain pour essayer de mettre en exergue un plan local de développement durable.

L'Algérie, non plus, n'a pas été épargnée par l'implantation de ces zones industrielles et d'activités. Après son indépendance, l'industrialisation était la solution, pour remédier à la situation de crise.

En outre, la ville d'El Khroub est marquée par l'insuffisance d'entretien de ses zones industrielles et d'activités. La ville a mis de côté son développement durable et son développement environnemental. Le manque de prise de conscience des déchets engendrés par les usines et les activités et leur rejet qui se fait au milieu naturel, étaient l'un des problèmes majeurs. Autrement dit, la situation n'est pas satisfaisante, il est temps de créer un plan de développement local d'urgence.

### **Mots clés :**

Zones industrielles, zone d'activités, El Khroub, développement local, agenda 21.

## **Summary**

The industrial and activity areas, knows some difficulties out of matters of definition and nomenclature, and this is about industrial evolutions and revolutions that the world knows.

Our approach pursues the process of "macro to micro " and traces the birth and the evolution of the industrial areas in the world getting to the city of El Khroub.

Also, it evaluates the impact of these zones on the world. Our perspective is to find the issues and tries to understand the mechanism of the urban dynamics.

We have based our study on the statistics and data collected in the administration in addition to the thesis, researches that we have made and our own analysis in order to make a local plan for a sustainable development

After the appearance of these ones, there were a multiplication of commodity transit production, raw material and waste disposal. These industrial parks contain the majority of this new establishments.

Algeria was also not avoided by these activities areas implantations. After his independence, the industrialization was the solution to cure this crisis situation.

Moreover, El Khroub city is characterized by deficiency of maintenance for this activity areas. The city ignored his sustainable development and environmental development. The lack of awareness about the waste generated by the factories and the activities and their rejection which is done in the natural space, were one of the major problems. However, this situation is alarming and it is time to create a plan of local development as soon as possible.

### **Keywords:**

Industrial zones, activity zone, El Khroub, local development, agenda 21.

## ملخص

عرفت المناطق الصناعية والمناطق النشطة بعض الصعوبات من حيث التسمية والتعريف للتطورات والثورات الصناعية التي عرفها العالم.

يتبع نهجنا المسار من الكل الى الجزء ومتابعة ولادة وتطور المناطق الصناعية والنشطة في العالم وصولا الى مدينة الخروب وذلك من خلال تقييم تأثير هاته المناطق.

كما يعتمد نهجنا ايضا على تحديد المشكلات ومحاولة فهم منطق هاته الديناميكية الحضرية، فقد اعتمدنا على البيانات والاحصائيات التي تم جمعها على مستوى الادارات والابحاث والاطروحات وعلى تحليلنا الخاص في محاولة ابراز خطة محلية للتنمية المستدامة.

وبعد ظهور هاته الاخيرة كان هنالك زيادة وتضاعف في حجم الانتاج، نقل السلع والمواد الاولية بالإضافة الى رمي النفايات، فالحضائر الصناعية تستقبل تقريبا جل الصناعات الحديثة.

يذكر كذلك ان الجزائر لم تسلم بعد استقلالها من هاته التحديثات فالمناطق النشطة والصناعية، فالصناعة كانت الحل والعلاج لتلك الازمة.

في جانب اخر سجلت مدينة لخروب نقص وقصور في صيانة وتهيئة وتطوير المناطق الصناعية والنشطة وذلك بسبب الاهمال وقلة الوعي بالنفايات الناتجة عن المصانع التي يتم رميها في الطبيعة دون الاكتراث للنتائج وهو لب المشكلة بعبارة اخرى الوضعية غير مطمئنة وتحتاج الى وضع خطة للتنمية المحلية في أسرع وقت ممكن.

### كلمات البحث:

المناطق الصناعية، منطقة النشاط، الخروب، التنمية المحلية، مذكرات 1 2

## **Table des matières**

### **CHAPITRE INTRODUCTIF**

INTRODUCTION GENERALE .....	1
1.    HYPOTHESES .....	3
2.    OBJECTIF DE LA THESE .....	4
3.    METHODOLOGIE .....	5
4.    CHOIX DU THEME DE LA RECHERCHE.....	6
5.    STRUCTURE DE LA THESE .....	6
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>I.    NAISSANCE DES CONCEPTS : ZONE INDUSTRIELLE ET ZONE D'ACTIVITES.....</b>	<b>1</b>
<b>II.   LA REVOLUTION INDUSTRIELLE ET L'INDUSTRIALISATION DANS LE MONDE .....</b>	<b>2</b>
<b>III.  L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE .....</b>	<b>3</b>
<b>IV.  L'EVOLUTION URBAINE ET INDUSTRIELLE DANS LE MONDE .....</b>	<b>4</b>
<b>V.    QU'EST-CE QU'UNE ZONE INDUSTRIELLE .....</b>	<b>7</b>
1.    DEFINITION D'UNE ZONE INDUSTRIELLE .....	7
2.    TROIS MODELES D'ENREGISTREMENT DE L'ESPACE D'ACTIVITES ECONOMIQUES URBAINES ...	9
3.    VILLE INDUSTRIELLE .....	11
<b>VI.  VERS UN URBANISME INDUSTRIEL : L'INVENTION DU ZONAGE.....</b>	<b>12</b>
<b>VII.  CONCENTRATION SPATIALE DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE : ZONING.....</b>	<b>16</b>
1.    PARC INDUSTRIEL (PI) .....	17
2.    BATIMENTS INDUSTRIELS .....	20
3.    ZONE INDUSTRIELLE (ZI) .....	21
<b>VIII.  HOMOGENEISATION DE L'URBANISME DE CRISE ET DES FORMES D'ACTIVITE ECONOMIQUE .....</b>	<b>25</b>
1.    DECOUVERTE DES COMBINAISONS FONCTIONNELLES ET URBAINES .....	25
2.    ZONE D'ACTIVITE (ZA) - ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE (ZAE) - PARC D'ACTIVITES .....	26



<b>IX. LES HYPOTHESES DE LA LOCALISATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES (FIRMES) .....</b>	<b>29</b>
<b>1. LE MODELE DE PONSARD .....</b>	<b>29</b>
<b>2. THEORIE DE LOCALISATION DES ZONES INDUSTRIELLES ET DES ZONES D'ACTIVITES.....</b>	<b>31</b>
<i>Les facteurs économiques .....</i>	<i>33</i>
<b>3. LES ELEMENTS DE LOCALISATION DES INDUSTRIES.....</b>	<b>34</b>
3.1. <i>La localisation.....</i>	<i>35</i>
3.2. <i>La taille du bâtiment.....</i>	<i>35</i>
3.3. <i>L'activité du bâtiment .....</i>	<i>35</i>
3.4. <i>La nature des actions de positionnement .....</i>	<i>35</i>
3.5. <i>La localisation géographique .....</i>	<i>36</i>
<b>4. LES ELEMENTS CARACTERISANT LES TERRITOIRES .....</b>	<b>36</b>
4.1. <i>Le cadre global .....</i>	<i>37</i>
4.2. <i>Les éléments de production .....</i>	<i>37</i>
<b>5. LES ETAPES DE LA REVOLUTION INDUSTRIELLE .....</b>	<b>46</b>
<i>Economie.....</i>	<i>50</i>
<b>SOCIETE .....</b>	<b>51</b>
<b>POLITIQUE .....</b>	<b>51</b>
<b>X. LA VILLE INDUSTRIELLE ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT DES VILLES.....</b>	<b>52</b>
1. LES CONSEQUENCES POUR LES VILLES.....	52
2. UNE TIMIDE RECONQUETE.....	53
3. ÉLARGIR LE CHAMP DES ACTIVITES.....	54
4. LES FACTEURS TRADITIONNELS DE LOCALISATION INDUSTRIELLE.....	56
4.1. LA PROXIMITE D'UNE MINE .....	56
4.2. LA MITOYENNETE DES PORTS INDUSTRIELS .....	56
5. LES FACTEURS MODERNES DE LOCALISATION INDUSTRIELLE .....	56
6. LES TROIS APPROCHES COMPLEMENTAIRES DE L'ATTRACTIVITE.....	60

6.1.	APPROCHE MACROECONOMIQUE STANDARD MONDIALE .....	60
6.2.	L'APPROCHE MESO-ECONOMIQUE .....	60
	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>61</b>
	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>69</b>
<b>I.</b>	<b>EVOLUTION ET GENESE DU SECTEUR INDUSTRIE EN ALGERIE.....</b>	<b>69</b>
1.	PLAN DE CONSTANTINE .....	72
2.	LES PERSPECTIVES DECENNALES .....	73
3.	PROJETS NOUVEAUX.....	76
<b>II.</b>	<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE .....</b>	<b>79</b>
1.	VUE D'ENSEMBLE .....	79
<b>III.</b>	<b>DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE EN ALGERIE .....</b>	<b>93</b>
<b>IV.</b>	<b>LES STRATEGIES DEVELOPPEMENTALISTES DU PAYS .....</b>	<b>94</b>
<b>V.</b>	<b>SCHEMA D'IMPLANTATION DES ZONES INDUSTRIELLES ET DES ZONES D'ACTIVITES EN ALGERIE .....</b>	<b>99</b>
<b>1.</b>	<b>REPARTITIONS SPATIALES DES ZONES INDUSTRIELLES ET DES ZONES D'ACTIVITE EN ALGERIE.....</b>	<b>99</b>
1.1.	<i>L'implantation en zone industrielle .....</i>	<i>100</i>
1.2.	<i>L'implantation dans le milieu agricole.....</i>	<i>101</i>
<b>VI.</b>	<b>POTENTIALITES INDUSTRIELLES.....</b>	<b>102</b>
<b>VII.</b>	<b>LA POLITIQUE ET LA STRATEGIE INDUSTRIELLE DE L'ALGERIE ..</b>	<b>103</b>
	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>110</b>
	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>113</b>
<b>I.</b>	<b>ATOUTS DE LA REGION POUR CREER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES .....</b>	<b>113</b>
1.	LA REGION NORD - EST .....	118
2.	UN RESEAU URBAIN MARQUE PAR LE BICEPHALISME DES DEUX METROPOLES DE L'EST : CONSTANTINE ET ANNABA .....	120
3.	UNE BASE INDUSTRIELLE APPRECIABLE.....	121
4.	L'INFRASTRUCTURE DE FORMATION .....	124
5.	LES PERIMETRES IRRIGUES ACTUELS ET PROJETES .....	124
<b>II.</b>	<b>DES POTENTIALITES TOURISTIQUES CONSIDERABLES A PRESERVER ET A VALORISER .....</b>	<b>125</b>

<b>LE GRAND CONSTANTINOIS CONNAIT DES POTENTIALITES TOURISTIQUES ENORMES ET VARIEES : TOURISME SCIENTIFIQUE, ARCHEOLOGIQUE ET CULTUREL, TEL QUE TIDDIS, LA VIEILLE VILLE, PALAIS DU BEY. ....</b>	<b>126</b>
<b>III. LES DISPARITES DE DEVELOPPEMENT ENTRE LES DEUX METROPOLES DE L'EST ET LE RESTE DE LA REGION.....</b>	<b>126</b>
<b>IV. EVALUATION DU NIVEAU D'ATTRACTIVITE DES WILAYAS DE LA REGION PROGRAMME NORD-EST A PARTIR DE LEUR DEGRE DE POTENTIALITE, DE LEUR VULNERABILITE ET DU DEGRE DE LEUR DYNAMISME OBSERVE LES DERNIERES ANNEES. ....</b>	<b>128</b>
1.    SCENARIO TENDANCIEL .....	131
2.    SCENARIO TENDANCIEL DENSITE DE LA PME HORIZON 2025 .....	132
3.    SCENARIO TENDANCIEL .....	132
<b>V. LA SPECIALISATION DES ZONES .....</b>	<b>134</b>
<b>VI. LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE IMMOBILIERE ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES .....</b>	<b>136</b>
<b>VII.LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE SERVICES (PLACE CENTRALE DE LA ZONE) .....</b>	<b>136</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>139</b>
<b>I. INFRASTRUCTURES ET RESEAUX.....</b>	<b>143</b>
<b>II. ÉTUDE PHYSIQUE DE LA COMMUNE .....</b>	<b>146</b>
<b>III. ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA VILLE .....</b>	<b>148</b>
<b>IV. LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DE LA POPULATION.....</b>	<b>150</b>
<b>V. FACTEURS D'ÉVOLUTION DE LA COMMUNE .....</b>	<b>151</b>
1.    APERÇU HISTORIQUE .....	153
2.    AGGLOMERATION CHEF-LIEU EL KHROUB .....	153
2.1.    ÉVOLUTION DU CADRE BATI .....	153
2.2.    ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE DE LA COMMUNE .....	155
<b>VI. ÉTAT DES LIEUX DES ZI ET ZA DE L'AGGLOMERATION D'EL KHROUB .....</b>	<b>155</b>
1.    ZONE EL TARF .....	155
2.    ZONE ALI MENDJLI .....	157
 LA ZONE INDUSTRIELLE DE ALI MENDJELI DEPEND DE LA COMUEN D'EL KHROUB GEREE PAR L'ORGANISME URBACO CREEE EN 1997 COMME LE MONTRE LE TABLEAU 37 ....	 157

3.	APERÇU HISTORIQUE .....	158
<b>VII. LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET HISTORIQUE DE LA COMMUNE ET SA RELATION AVEC LE RAPPROCHEMENT DES ZI ET LES ZA .....</b>		
1.	LA STRUCTURE SOCIO –ECONOMIQUE.....	160
2.	L’ESPACE ECONOMIQUE ET INDUSTRIEL .....	163
3.	L’ESPACE INDUSTRIEL .....	165
4.	ZONE D’ACTIVITES .....	165
5	LE SECTEUR DE L’INDUSTRIE .....	168
5.1	POTENTIALITES EXISTANTES.....	168
5.2	INCOHERENCES ET DYSFONCTIONNEMENTS.....	169
<b>LE TABLEAU 51 NOUS EXPLIQUE QUE A SITUATION PHYSIQUE DES INFRASTRUCTURES EST REALISE ET EN BON ETAT TELS QUE LES VOIRIES ET LES AEP .....</b>		
		170
<b>CONCLUSION .....</b>		
		170
<b>INTRODUCTION .....</b>		
		177
<b>I. LA REALITE ECONOMIQUE DU GRAND CONSTANTINE : DIAGNOSTIC DE CES ZONES INDUSTRIELLES A TRAVERS DES ELEMENTS DE SON DEVELOPPEMENT.....</b>		
		177
<b>II. EMPLOI, ACTIVITES ET CHOMAGE.....</b>		
		177
5.3	LES POTENTIALITES EXISTANTES .....	179
5.4	INCOHERENCES ET DYSFONCTIONNEMENT .....	179
5.5	LE SECTEUR DE L’INDUSTRIE .....	180
5.6	POTENTIALITES EXISTANTES.....	180
5.7	INCOHERENCES ET DYSFONCTIONNEMENTS .....	181
5.8	PROPOSITION DE CREATION ET D’EXTENSIONS DES ZONES INDUSTRIELLES ET DES ZONES D’ACTIVITES (SOURCE : DIRECTION DE L’INDUSTRIE) .....	181
5.9	ASSAINISSEMENT FONCIER .....	182
5.10	LE SECTEUR DES PME PMI .....	182
8.1	<i>Les potentialités existantes.....</i>	182
8.2	<i>Les dysfonctionnements et incohérences.....</i>	182
8.3	<i>Les déchets .....</i>	183

8.4	LES RISQUES MAJEURS .....	184
8.5	QUELLES SONT LES SOLUTIONS A APPORTER POUR RENDRE CES ZONES INDUSTRIELLES ET D'ACTIVITES AGREABLES A VIVRE .....	189
<b>III. CONTEXTE ET MISE EN ŒUVRE D'UNE CHARTE DU DEVELOPPEMENT POUR LES ZI ET ZA DE L'AGGLOMERATION D'EL KHROUB.....</b>		<b>194</b>
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>198</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>		<b>199</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>		<b>202</b>
<b>LE RAPPORT MASPETIOL DES 1955 .....</b>		<b>204</b>
<b>PROPOSITIONS DE CREATION ET D'EXTENSIONS DES ZONES INDUSTRIELLES ET DES ZONES D'ACTIVITES .....</b>		<b>208</b>
<b>PROPOSITION DU WALI DE LA WILAYA DE CONSTANTINE .....</b>		<b>208</b>
<b>ANNEXE B .....</b>		<b>216</b>
<b>ANNEXE B .....</b>		<b>236</b>

## Liste des figures

Figure 1 : La croissance de la population mondiale.....	4
Figure 2 : Schéma de diffusion, dispersion et concentration.....	10
Figure 3 : Le plan d'aménagement de Stalingrad, Nicolaï Milioutine, 1930 .....	12
Figure 4 : L'usine verte de Moutiers---Roseille .....	15
Figure 5 : La théorie de localisation des industries selon Weber .....	33
Figure 6 : Les étapes de la révolution industrielle.....	46
Figure 7 : La répartition de culture selon VON Thünen.....	59
Figure 8 : Complémentarité entre trois approches de l'attractivité .....	61
Figure 9 : Vue sur la gare et du port d'Alger .....	82
Figure 10 : Complexe sidérurgique d'El-Hadjar à Annaba .....	83
Figure 11 : Population active départementale (hommes) au recensement de 1966.....	90
Figure 12 : Répartition géographique industrielle de l'état : 1963- 1969, usines en fonction, en constructions, et projets connus fin 1969 .....	102
Figure 13 : Répartition des secteurs dans le PIB (en % du PIB).....	105
Figure 14 : Croissance du secteur industriel non pétrolier (en % annuel).....	106
Figure 15 : Valeur ajoutée de l'industrie publique en % de la valeur ajoutée totale de l'industrie (1999).....	107
Figure 16 : Valeur ajoutée des entreprises publiques en % de la valeur ajoutée totale.....	108
Figure 17 : Valeur ajoutée de l'industrie publique en % de la valeur ajoutée totale de l'industrie (1999).....	109
Figure 18 : Schéma directeur des ZI – ZA dynamique de redéploiement.....	115
Figure 19 : Schéma directeur des ZI – ZA Région nord – Est .....	116
Figure 20 : Aménagement de la voirie d'El Khroub 2020.....	145
Figure 21 : Etat des lieux de la commune d'El Khroub 2020 .....	147
Figure 22 : L'extension de la ville d'El Khroub.....	159
Figure 23 : La pyramide des âges.....	161
Figure 24 : Répartition des emplois par secteur d'activité.....	163
Figure 25 : Répartition régionale de 'industrie en Algérie.....	164
Figure 26 : Localisation du Parc industriel dans la direction régionale de Constantine ...	165
Figure 27 : Les industries existantes à la ZI d'El Tarf.....	166
Figure 28 : Les activités existantes de la ville d'El Khroub.....	166
Figure 29 : Répartition des emplois par secteur d'activité.....	167

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Les mégapoles du tiers monde (unité : millions).....	4
Tableau 2 : Éléments de localisation des entreprises des trois auteurs. ....	55
Tableau 3 : Situation de l'industrie en 1888 en Algérie.....	70
Tableau 4 : Objectifs de production du plan de Constantine (1959 et 1964) .....	71
Tableau 5 : Situation de l'industrie algérienne avant 1960 (Millions de Francs de 1957)..	72
Tableau 6 : Capacité de production des usines algériennes.....	77
Tableau 7 : Evolution de l'indice de l'industrie par secteur d'activité.....	80
Tableau 8 : L'industrie après l'indépendance.....	81
Tableau 9 : Investissements publics pour les années 1970 et 1971 .....	82
Tableau 10 : Répartition des zones industrielles, sur le territoire Algérien .....	86
Tableau 11 : l'évolution des investissements pendant la période de transition 1967 à 1977, (U = %) .....	89
Tableau 12 : pourcentage des emplois par secteur U = % .....	98
Tableau 13 : Les zones d'activités et industrielles du grand constantinois .....	117
Tableau 14 : Evolution de la population.....	118
Tableau 15 : Zones industrielles du grand-est .....	121
Tableau 16 : Zones d'activité du grand-est .....	122
Tableau 17 : Répartition en pourcentage par secteur d'activité du grand-est .....	123
Tableau 18 : Tableau des effectifs, répartition par secteur d'activité du grand-est.....	123
Tableau 19 : Les périmètres irrigués actuels et projetés.....	125
Tableau 20 : solde migratoire du grand-est .....	126
Tableau 21 : Evaluation du niveau d'attractivité des Wilaya de la région programme nord- est.....	128
Tableau 22 : Disponibilités au niveau des ZI .....	129
Tableau 23 : Disponibilités au niveau des ZA.....	129
Tableau 24 : Bilan CALPI.....	130
Tableau 25 : Déclaration ANDI.....	131
Tableau 26 : Evolution de la PME de la région Nord Est à l'horizon 2025 .....	131
Tableau 27 : Densité PME POUR 10 000 habitants.....	132
Tableau 28 : Densité de la PME industrielle Horizon 2025 .....	132
Tableau 29 : Demande foncière prévisible aux horizons 2010 et 2025 région nord est....	133
Tableau 30 : Répartition des activités des ZA- ZI en Algérie au Nord -est .....	135
Tableau 31 : l'évolution de la population à El Khroub .....	148
Tableau 32 : évolution de la population par quartiers de la commune d'El Khroub.....	149
Tableau 33 : Le solde migratoire de la population .....	151
Tableau 34 : Description et identification de la Zone El Tarf .....	155
Tableau 35 : Population en âge de travailler .....	161
Tableau 36 : Population active, occupée et au chômage .....	162
Tableau 37 : Répartition de la population occupée selon la branche d'activité économique .....	162
Tableau 38 : Activités principales de la ZI d'El Tarf.....	165
Tableau 39 : Répartition des industries à la ZI d'El Tarf .....	214
Tableau 40 : Entreprises publiques de la ZA d'El Khroub .....	216
Tableau 41 : entreprises privées de la ZA d'El Khroub .....	217

Tableau 42 : Entreprises existantes dans la ZA d'El Khroub.....	217
Tableau 43 : Récapitulatif des zones .....	219

## **CHAPITRE INTRODUCTIF**



## **Introduction générale**

Aujourd'hui, la relation entre la ville et l'industrie est de plus en plus complexe, car l'industrie est une activité anti-urbaine qui est en conflit direct avec la ville. Elle crée un nouveau type de construction. À l'instar des usines qui nécessitent un grand espace et des installations qui vont à l'encontre des structures urbaines traditionnelles. Ces relations qui régissent les interactions économiques et l'espace urbain se complexifient et rendent la coexistence entre les deux très difficile, notamment par rapport aux enjeux du développement urbain.

Après l'indépendance, l'Algérie a mis en place une nouvelle voie de développement basée sur l'industrie. Cette stratégie d'implantation des zones industrielles et d'activités répond à un objectif fondamental : créer un dynamisme et une certaine centralité pour le pays. Cette dynamique d'industrialisation a été rapide et massive depuis les années 1970, répondant aux objectifs de modernisation, de création d'emplois et, à terme, de développement économique du pays.

A la faveur de cette politique, une croissance urbaine a éclaté dans les villes algériennes, comme c'est le cas de la ville d'El Khroub. Cette dernière, s'est faite par une extension qui se développe essentiellement vers l'Est, (étant donné que le Nord de la ville est une région agricole, l'Ouest est, quant à lui, délimité par une voie ferroviaire et enfin le Sud une zone industrielle). Néanmoins, les différentes extensions n'ont pas suivi le schéma classique qui consiste en une croissance autour du centre historique.

L'agglomération d'El Khroub est considérée comme un noyau vital du groupement intercommunal de la wilaya de Constantine, après la commune de Constantine. La ville s'étale progressivement et continue d'absorber des populations venues essentiellement de Constantine. Sa population n'a pas cessé de croître, elle avoisine les 187.000 habitants en 2010, alors qu'en 1974, elle ne dépassait pas les 11 500 habitants selon l'ONS, bénéficiant de riches potentialités agricoles et industrielles, cette augmentation s'explique par les facteurs endogènes et exogènes qui se résument à L'exode rural et le développement d'une société tournée vers l'industrie et les services. Ceci est le résultat d'une urbanisation rapide. Cette dernière s'étant accompagnée d'une implantation d'équipements et de services. Une forte urbanisation s'est progressivement mise en place.

La commune d'El Khroub s'est vue radicalement transformée durant ces deux dernières décennies. Cette transformation est générée par l'apparition d'activités

commerciales et industrielles qui sont d'une grande importance économique et, qui ont mené à une réorientation d'une commune à vocation agricole vers une commune à vocation économique, selon Milton Santos il y a une urbanisation démographique ce qui a conduit à une urbanisation économique.

Cette concentration a permis de considérer l'agglomération comme un second pôle du groupement de Constantine. Elle est devenue une commune riche en services, commerces, et en industrie. Il est à noter que ces industries et ces activités ont un impact sur le développement d'El Khroub et ne restent pas sans conséquences sur l'économie de cette dernière, qui s'appuie sur l'emploi et l'environnement. Selon les archives de la commune d'El khroub l'espace industriel de la commune s'étale sur une superficie de 12 hectares. Cet espace a été créé le 10 juin 1982 et comptait 3 entreprises étatiques. Ces industries emploient 500 personnes. On recense aussi la zone industrielle d'Oued Hamimime qui s'étale sur une superficie de 95,55 hectares. Elle emploie environ 1990 personnes. La commune d'El Khroub compte également deux autres zones d'activités : El Chihani et Ali Mendjli. La zone d'activité d'Ali Mendjli a été créée en 1997 et s'étale sur une superficie de 75 hectares. Celle d'EL Chihani a vu le jour le 10 juin 1982 et occupe une superficie de 6 hectares tout en employant 372 personnes environ (source : ANIREF). Cette masse représente 21% de la population active de la commune. En l'absence de prise en compte du milieu naturel et écologique qui se traduit concrètement par la confrontation de ces zones aux divers problèmes de déchets industriels déversés directement en milieu naturel, ceci nous amène par conséquent à regarder différemment ces paysages liés à l'industrie.

En outre, ce qui caractérise encore la commune d'El Khroub, ce sont ses grands axes de circulation qui génèrent un fort mouvement des populations. En plus de la route nationale 3 la traversant, une autoroute et le train assurent la liaison entre la commune et d'autres communes. Ces grandes mutations économiques ont fait d'El Khroub une commune qui invite à réfléchir à sa transformation spectaculaire (travail, logement, transport et loisirs).

### **Problématique :**

Les zones industrielles et les zones d'activité ont été créées afin de répondre aux problèmes liés au congestionnement de la commune d'El khroub.

Une décision par les autorités locales a été mise en œuvre pour désengorger la commune de Constantine. L'agglomération d'El Khroub se caractérise par son axe principal et sa situation géographique stratégique qui favorise un fort mouvement de population et la rend plus attractive. Outre la route nationale n°03 qui traverse la commune, une autoroute la relie aux autres communes. Cette liaison assure un certain dynamisme à El khroub. Pour rappel, elle est délimitée par Ain Smara au Nord-Ouest, par la commune de Constantine au Nord, par la commune d'Ouled Rahmoun au Sud, et au Sud-Est par la commune d'Oued Seguen, elle est reliée à Guelma par la RN 20 et à Tébessa par la RN 10. Elle est également traversée par une voie ferrée reliant les régions de l'Est et du Sud-Est du pays. Cette situation géographique fait de la commune d'El Khroub un important carrefour d'échanges qui impact positivement sur son attractivité, ceci a permis un développement urbain qui a engendré la création des zones industrielles et des zones d'activités principalement dominée par l'activité tertiaire.

Le terme « zone industrielle » au sens large comprend un ensemble de configurations spatiales résultant de l'ouverture et de la fermeture des usines et autres entreprises. En tant que concept, la zone industrielle est la fois le processus, l'activité spontanée d'une institution à l'échelle internationale, interrégionale et locale mais aussi l'action volontaire des pouvoirs publics à vouloir corriger cette définition et ce facteur spontané. Cette définition englobe concrètement les implants actifs ou vacants : nouvelles entreprises ou usines créées et d'autres fermées ou qui ne sont plus en activités.

Dans l'optique de mieux maîtriser l'approche de la problématique et y apporter des éléments de réponses objectives, nous avons émis une série de questions guidant les principes d'analyse :

- Quel est l'impact réel du développement de ces zones industrielles et d'activités sur la ville d'El Khroub ?
- Quelles actions faudra-t-il entreprendre afin de restaurer un état satisfaisant des lieux ?

## 1. Hypothèses

La commune d'El khroub à l'instar des communes algériennes est une ville consommatrice, qui n'est pas considérée comme ville productive ; elle se caractérise par la tertiarisation de l'économie. Son développement n'est pas lié uniquement à la présence des zones d'activités et des zones industrielles, mais aussi à d'autres facteurs exogènes (exode rural, un excédent migratoire positif). Par sa situation de proximité géographique de Constantine et suite au desserrement de cette dernière, elle a accueilli le surplus de la population constantinoise à l'instar des communes satellites (Ain Smara, didouche Mourad)

cette étude nous permettra de connaître le but et les caractéristiques qui ont amené les autorités à créer ces zones industrielles qui répondent à des objectifs industriels et également économiques, nous essayerons d'aborder les hypothèses suivantes :

- 1- Le développement industriel et le développement des activités sont étroitement liés. Les zones industrielles de la ville d'El Khroub ont un impact positif et négatif sur le développement de la commune à savoir :
  - Impactent positivement le développement économique de la ville par la création d'emploi et en faire un pôle important suite aux infrastructures qui la relie avec les autres commune
  - Impactent négativement le développement environnemental car elles polluent intensément l'environnement naturel. Elles engendrent pour ainsi dire une grande pollution qui touche l'eau, ainsi que la qualité de l'air. Ceci est essentiellement dû aux divers types de déchets qui sont générés pendant les phases de construction, d'exploitation, de mobilisation et de construction.

2-La situation de ces zones industrielles et des zones d'activités n'est pas idéale ne faudrait-il pas élaborer un plan de développement local urgent. Une ville avec l'agriculture comme occupation principale, l'induction de développements externes l'avait repositionnée pour former un centre important de la Couronne de Constantine.

## **2. Objectif de la thèse**

Notre objectif de recherche est de produire une connaissance sur ce mouvement extraordinaire qui est « l'impact des zones d'activités et des zones industrielles sur le développement de la ville d'El Khroub », retracer précisément l'évolution de l'urbanisation de la ville, évaluer son impact, faire le bilan et situer les enjeux qui alimentent ce mouvement. Par ailleurs, nous tenterons également de saisir la logique de cette dynamique

urbaine, d'évaluer et d'anticiper les impacts de ce développement socio-économique d'El Khroub et confronter les problèmes environnementaux causés par ces industries.

Cette recherche est fondée sur deux parties :

- 1- Possède les différents concepts et le développement des ZI et ZA à travers le temps et leurs conséquences sur la croissance des villes,
- 2- S'investit sur l'impact des zones dans les villes en Algérie et particulièrement El khroub et sa mutation socio spatiale, qui a été lue à travers les données statistiques et les différents plans du développement urbain de la ville et les résultats de l'impact de ces zones, ont été tirés et discutés pour voir comment peut-on procéder à une ville qui était agricole et sa place qui prend à Constantine.

### **3. Méthodologie**

Notre démarche s'appuie sur ;

- Les recherches bibliographiques et livresques ainsi qu'une synthèse de l'état de l'art sur les zones industrielles et les zones d'activités et les différentes cartes relatives à la thématiques, une étude et analyse des données sur l'évolution d'El khroub et son étalement en abordant les activités et services,
- Une étude également des travaux précédents et les synthèses des travaux de l'état de l'art relatif à la question de la pollution de l'air et de l'eau,
- L'observation est le point de départ du présent travail et principalement du cas d'étude et l'actualisation des données.

La première partie vise à identifier les facteurs explicatifs de la localisation de l'activité économique. Nous présenterons les principaux travaux théoriques, en abordant les quatre modèles proposés par Ponsard en 1988. Nous traiterons ensuite les modèles économiques urbains issus des travaux de Von Thünen pour expliquer la relation entre les zones d'habitations et les entreprises dans les zones urbaines. Enfin, nous introduirons des modèles géoéconomiques : modèles avec externalités.

Dans la deuxième partie, nous présenterons les facteurs qui affectent la localisation de l'industrie d'une part, et la localisation des services et des entreprises d'autre part.

Les recherches théorique et empirique continuent de s'emparer de l'objet de recherche, qui est la localisation des zones industrielles. En effet, la première thématique

soulevée par Von Thunen est la théorie économique de la localisation qui a débuté en 1826. Cependant, « Le modèle de Von Thünen est lié aux activités agricoles et vise à expliquer les différences de loyer entre les terres agricoles supérieures aux lieux de l'événement, L'économie elle-même ». Les efforts de ces chercheurs et d'autres comme A. Weber « La localisation de l'activité industrielle » ont pour but de dresser et d'analyser la relation existante entre la localisation de l'activité industrielle et la notion de l'espace.

#### **4. Choix du thème de la recherche**

La question des « zones industrielles et des zones d'activités » n'est pas réellement une nouveauté de ce siècle. Les études, les analyses urbaines et les propositions se sont succédé, s'essayant à apporter les réponses nécessaires, en termes de compréhension et d'études fondamentales, dans le but d'atténuer les effets négatifs de ces espaces. La pertinence et la nouveauté recherchées dans notre étude, s'inscrivent dans la proposition d'une nouvelle stratégie et démarche urbaines, pour essayer de mieux comprendre ce phénomène et son impact sur le développement économique, urbain et écologique de la ville. Notre objectif est de constituer le recueil nécessaire pour la compréhension des modes de fonctionnement de l'espace de la ville d'El Khroub, des enjeux de son urbanisation d'une part, et, d'être en mesure de répondre à notre préoccupation première qui est « l'impact des zones industrielles et les zones d'activités sur le développement de la ville d'El Khroub », d'autre part.

#### **5. Structure de la thèse**

Notre démarche s'articule autour de constructions théoriques et d'interprétations de la réalité du terrain. Cette approche nous permet d'aborder la problématique de l'étalement urbain et du développement de ces zones industrielles et d'activités dans la ville d'El Khroub et leur impact. Le présent travail est constitué de :

Chapitre I : La place des ZI et ZA dans le schéma conceptuel : les zones industrielles font partie d'un état de malaise. Dans cette partie, nous allons aborder la politique et la genèse des zones industrielles et des zones d'activités dans le monde et en Algérie pour pouvoir cerner le problème de ces zones et tracer leur évolution à travers le temps.

Chapitre II : L'impact de la concentration des ZI et ZA sur le processus d'urbanisation : cette phase nous permet de retracer le chemin de l'industrialisation en Algérie à travers sa genèse,

le développement économique et de démontrer les potentialités industrielles qui ont permis son développement depuis l'indépendance

Chapitre III : La politique de la décision d'implantation des zones industrielles et des zones d'activités économiques de la ville d'El Khroub : Cette phase constitue une étape charnière dans notre recherche. L'objectif de cette étape est d'acquérir et pénétrer tous les aspects et modéliser les changements d'occupation et l'utilisation des sols.

Chapitre IV : Structure du parc industriel et économique de la ville d'El Khroub Présentation de la commune d'El Khroub : Cette phase nous permet de comprendre et diagnostiquer l'état de fait des zones industrielles et d'activité pour mieux connaître et évaluer l'environnement et les enjeux et, permettre d'identifier les milieux de pollution. Elle permet de présenter le dynamisme de la ville d'El Khroub et de regrouper toutes les données et informations relatives aux sujets de recherche. Cette partie traite pareillement les impacts générés par ce mouvement extraordinaire afin d'être plus objectif.

Chapitre V : Enjeux et contraintes des parcs d'activités dans le cadre du développement durable : Dans cette dernière partie, nous définirons les enjeux potentiellement exposés dans cet espace industrie, apporter des réponses aux préoccupations des parties prenantes et proposer des mesures de gestion adaptée.

**CHAPITRE I**  
**LA PLACE DES ZONES INDUSTRIELLES ET D'ACTIVITES DANS LE**  
**SCHEMA CONCEPTUEL**



## **Introduction**

L'importance de ces zones industrielles et des zones d'activités dans le schéma conceptuel ne peut être sous-estimée. Les zones industrielles sont des endroits où les industries sont localisées où des activités liées à la production se déroulent. Ces activités peuvent être divisées en plusieurs catégories, notamment la fabrication, la transformation, le stockage et la distribution. Dans le schéma conceptuel, les zones industrielles et les activités ont une place centrale. Elles sont responsables de la production et de la distribution des produits aux consommateurs et peuvent jouer un rôle clé dans le développement économique et social d'une région. L'objectif principal de ce chapitre est de démontrer et d'expliquer les concepts ainsi de montrer le schéma d'implantation et leur importance avec la ville.

### **I. Naissance des concepts : zone industrielle et zone d'activités**

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle et plus précisément en 1817, les notions d'industrie, d'activités et de commerce ont vu le jour en Grande Bretagne qui s'est hâtée de généraliser leur utilisation. Elles étaient utilisées pour désigner les revenus et les salaires industriels qui, auparavant, étaient un terme qui montrait en premier lieu l'échange de produits agricoles et manufacturés durant la période 1700 et, plus précisément, en 1707. Le vocable d'industrie, à titre d'illustration, qui, à partir de cette date, commençait à voir son étendue, prendre de l'ampleur. D'ailleurs, plusieurs économistes et chercheurs proposaient des significations différentes dans des secteurs très variés, tels que William Petty, dès la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, qui a suggéré trois activités principales : industrie, agriculture et commerce : « *Il y a beaucoup plus à gagner par l'industrie que par l'agriculture, et beaucoup plus par le commerce que par l'industrie...* » (1) (Petty, 1691). Dans la même optique, Clarke disait que la main-d'œuvre industrielle a pris le dessus sur l'agricole, et que l'évolution industrielle ne peut exister sans une évolution commerciale. Les chercheurs ayant vu que l'épistémologie du mot industrie est large et variée, et que sa multiplicité a continué jusqu'aux années (1751-1772), l'industrie a pris comme définition une approche du savoir-faire et non une approche économique. Un autre chercheur, Tolosan, durant la période 1788 a distingué l'industrie de l'agriculture qui était fondée principalement sur les matières premières. Jusqu'à l'année 1815 quand le chercheur Say (1815) l'a définie comme activité de production au sens large qui s'est stabilisée au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Mr Marion a même écrit dans ce thème que l'industrie est « pour désigner cette partie du vingtième (ou du dixième) qui frappait les revenus et salaires industriels et commerciaux ». Ce mot désignait aussi plusieurs champs :

les mines, les usines, les transports, les communications et même les productions cinématographiques et télévisuelles, l'enseignement, la musique et la peinture. « *L'on varie industrie en un autre mot qui s'appelle commerce* »<sup>1</sup>. Durant cette même période, il y a eu le découpage des 3 grands secteurs qui sont d'usage jusqu'à nos jours : le secteur primaire qui utilise les ressources naturelles, l'industrie était le secteur secondaire, le secteur tertiaire renvoie aux services. Fisher (1935,1945) affirme dans ses travaux : « *nous diviserons pour plus de commodité, les activités économiques en trois catégories, que nous désignerons sous les noms de production primaire, secondaire et tertiaire* ». Dans cette période, le mot industrie a pris un sens que nous utilisons jusqu'à nos jours. Selon Clark, « *un processus n'utilisant pas directement les ressources naturelles et produisant, sur une grande échelle et d'une façon continue, des biens transportables* ». Cette définition était établie et décidée de caractère économique et était un compromis entre les besoins des décideurs politiques, économistes et entrepreneurs et entre les théories des anciens chercheurs.

La ville dans le monde est surtout perçue dans son espace résidentiel, sociologique et culturel, et non dans son espace de productions, en d'autres termes l'industrie. Dans le passé, les unités industrielles étaient plutôt comme des données fixes « *même si elle repose sur certaines transformations historiques dans l'organisation de l'espace et dans le rapport travail productif et activités sociale* » (Castells, 1975) sociologie de l'espace industriel. Cette production industrielle est une donnée clé et a des effets pour comprendre la structure urbaine, car c'est une source d'emplois et sa localisation est une position centrale pour tous les réseaux urbains. Le milieu urbain est conditionné par la production industrielle. Pour rappel l'espace urbain, pendant la révolution urbaine, était soumis à cette industrialisation qui a été une force majeure et a touché principalement tout espace y compris les anciens préindustriels ou même les nouvelles villes industrielles. Comme le témoigne l'exemple phare des villes industrielles anglaises touchées pas la première industrialisation (révolution industrielle).

## **II. La révolution industrielle et l'industrialisation dans le monde**

Cette problématique de nomenclature était approfondie et modifiée et avait un intérêt particulier et a été poursuivie jusqu'à l'apparition de la première révolution industrielle qui était un atout majeur pour déterminer le vrai sens de l'industrie, des activités industrielles et

---

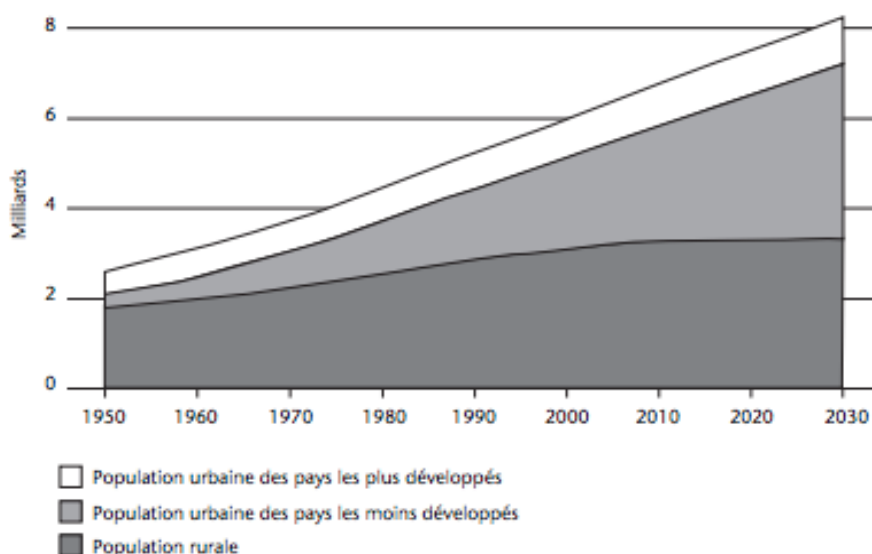
1 Castells Manuel. 1975 « Luites urbaines » Petite collection Maspéro. pp. 130

des zones d'activités. La révolution industrielle a vu son premier départ en Angleterre vers le milieu des années 1800, parce que ce pays vendait des produits déjà manufacturés. Cette révolution s'est étalée vers le reste de l'Europe durant la période 1900 et n'était pas sans conséquence et, a entraîné un éclatement urbain par une révolution des transports qui a généré l'apparition du chemin de fer ainsi qu'une révolution démographique sans précédent. Cette métamorphose urbaine a eu pour conséquences un exode rural important où les populations se déplaçaient vers les villes parce que les machines et les usines ont remplacé l'humain. Cette révolution concernait principalement le charbon, la métallurgie et aussi l'industrie textile. Ce processus était le résultat d'un changement rapide industriellement qui avait un impact non seulement sur l'agriculture, mais aussi sur l'urbain et la société et, ce qui a constitué un basculement d'une société agraire vers une société industrielle et commerciale. Ceci était accompagné d'un éclatement urbain et démographique inédit. L'agriculture a pris également du recul et n'évoluait que d'une façon lente. Cette révolution a complètement changé l'organisation industrielle et surtout la dynamique urbaine et économique. L'un des objectifs principaux de l'industrialisation est de créer une économie nouvelle et productive et une modernisation des activités économiques loin d'une économie archaïque désordonnée. Le monde a connu deux grandes révolutions industrielles qui ont changé le monde. La première, comme nous l'avons dit, a commencé pendant les années 1750 et la deuxième était plus précisément entre (1873-1896). C'était un processus long qui a entraîné une période de dépression et de crise qui a mené vers une deuxième révolution industrielle qui était concentrée sur l'industrie lourde en 1880. La production industrielle a dépassé largement la production agraire. Les industries étaient concentrées dans des zones où se trouvent les matières premières disponibles et aussi de l'infrastructure pour faciliter la navigation et le transport de marchandises ce qui a provoqué une croissance démographique, un mouvement qui a changé la société. On appelle aussi industrialisation, le passage du mode de travail artisanal où tout est fait à la main, vers un mode de travail industriel qui utilise les machines et les nouvelles énergies telle que le pétrole et l'électricité ce qui a donné naissance à des villes modernes et aussi à une forte croissance économique, et à une transformation urbaine importante et à une société qui s'urbanise.

### **III. L'évolution démographique**

L'évolution démographique a connu une forte croissance de la population dans les grands pays industriels malgré la baisse de la natalité. Entre 1850 et 1940, la population urbaine a connu un exode rural important où le seuil était de 50% car, l'emploi urbain attirent

les ruraux, et subséquemment, une nette amélioration des transports urbains et l'apparition du gaz puis de l'électricité. Ceci a eu pour effet, la construction des HLM pour répondre à ce taux énorme d'exode rural, une baisse de l'agriculture et l'augmentation du secteur tertiaire ainsi qu'une apparition importante de bidonvilles. Ceci s'explique par la multiplication des industries et usines ce qui traduit une augmentation de la main-d'œuvre qui est confronté aux déplacements et ainsi à une croissance et à l'apparition des grandes villes ou mégapoles.



**Figure 1:** La croissance de la population mondiale.  
Source : (ONU-Habitat, 2002)

Comme le montre le graphe, la population urbaine a connu une certaine croissance, dans les pays développés et sous-développés. Elle a connu une multiplication inédite comme le montre le tableau ci-dessous.

#### **IV. L'évolution urbaine et industrielle dans le monde**

**Tableau 1 :** Les mégapoles du tiers monde (unité : millions).

	1950	2022
Mexico	2,9	22,2
Séoul-injon	1,0	27,6
New york	12,3	22,5
Sao paulo	2,4	22,4
Bombay	2,9	20,0
Delhi	1,4	27,0
Jakarta	1,5	30,3

Dacca	0,4	22,4
Calcutta	4,4	20,2
Le caire	2,4	21,3
Manille	1,5	19,8
Karachi	1,0	16,8
Lagos	0,3	15,3
Shanghai	5,3	27,0
Buenos aires	4,6	15,0
Rio de janeiro	3,0	12,6
Téhéran	1,0	15,9
Istanbul	1,1	15,0
Pékin	3,9	21,8
Bangkok	1,4	18,9
Guaten	1,2	14,6
Kinshasa	0,2	12,6
Lima	0,6	12,0
Bogota	0,7	10,9

Source : (ONU-Habitat, 2002 ; Brinxhoff, 2004)

« *Les plus prospectifs des espaces urbains ont bien saisi un certain retournement des perspectives dans les rapports historiques entre la ville et l'industrie* » (Castells, 1975) sociologie de l'espace industriel. L'urbain ne peut exister sans l'industrie et dépend exclusivement des espaces de production. Nous ne pouvons nommer «ville» sans «industrie» : c'est en effet une relation plutôt fusionnelle, où une grande partie de ces unités industrielles dépendent des réseaux d'infrastructures, de l'espace et du foncier urbain «*En ce sens, la concurrence historique entre la ville et l'industrie dont on parle pouvait se terminer par un match nul où le véritable arbitre est l'état en tant qu'aménageur d'un espace structuré suivant les règles, les systèmes et aussi les contradictions*» (Castells, 1975); sociologie de l'espace industriel.

Le développement de l'espace urbain est devenu lié à l'espace industriel et ceci concerne 80% de l'espace rural transformé en espace industriel. Les implantations étaient fortement liées à une stratégie de proximité des matières premières, des réseaux de communications, d'infrastructures et se devaient d'être à proximité d'une grande ville. Cette stratégie a engendré un exode rural remarquable qui a attiré la main-d'œuvre à la recherche d'un emploi. La thématique de la localisation de ces implantations était le sujet d'étude évoquée par plusieurs chercheurs. L'allemand Weber (1826) affirme que « *plus on s'éloigne du centre plus les frais des transports sont élevés moins la localisation est plus avantageuse pour les*

*exploitations intensives* », alors qu'en 1909, le penseur de la localisation industrielle et de la théorie «la loi de Weber » dit que cette localisation est surtout liée à l'entreprise elle-même. Pour trouver un terrain parfait, on doit penser à s'assurer de trouver, la place, de se procurer les matières premières et d'organiser son processus de livraison. Weber a concentré sa théorie « la loi Weber » sur trois points fondamentaux qui sont les frais de transports, la main-d'œuvre et la force agglomérative. Plusieurs chercheurs de nationalités différentes (Pedhol, 1925 ; Wergan, 1935 ; Hoover, 1940 ; Ddennison, 1940 ; Lösch, 1940) se sont tous basés sur la théorie Webérienne qui porte essentiellement sur la localisation des industries et des entreprises, l'espace industriel dans lequel est fait l'implantation. Il y a eu une loi qui dit que « *ce n'est pas l'industrie qui crée la ville mais plutôt la ville qui crée l'industrie* ».

Ces théories d'implantation ont été confrontées à plusieurs difficultés et n'étaient pas une tâche facile, c'était plutôt compliqué car ces théories n'étudiaient que le côté spatial et économique en négligeant le côté social et urbain. Selon Forgarly (quelques leçons de la politique britannique et la localisation de l'industrie ; in Revue d'économie Politique, Paris, N. spécial 1964) le choix d'une localisation est déterminé surtout par la nature des relations qui unissent une succursale à la firme mère, la crainte de ne plus pouvoir reconstruire un milieu industriel.

Comment et par quel moyen cette nomenclature est-elle apparue et sur quelle base ? Est-elle liée à toutes ces mutations et à ces théories ?

Cette nomenclature a rencontré certaines difficultés en matière de définition à cause des évolutions et de révolution industrielle qu'a connues le monde. Pour le dictionnaire de Trévoux (1743), l'industrie apparaît comme « dextérité, invention, adresse ». C'est de là que les zones industrielles ont commencé à apparaître et regroupent les activités industrielles. Dans le prolongement de ces théories, G. D. de Bernis définit les " industries industrialisantes" de la façon suivante: «*Ce sont celles dont la fonction économique est d'entraîner, dans leur environnement localisé et daté, un noircissement systématique de la matrice interindustrielle et des fonctions de production, grâce à la mise à la disposition de l'entière économie d'ensembles nouveaux de machines qui accroissent la productivité du travail et entraînent la restructuration économique et sociale de l'ensemble considéré, en*

*même temps qu'une transformation des fonctions de comportement au sein de cet ensemble*  
»<sup>2</sup>.

## **V. Qu'est-ce qu'une zone industrielle**

*«Pour la ville, ces regroupements d'activités se sont accompagnés d'une sélection spatiale des activités et par voie de conséquences d'une spécialisation accrue des différents espaces, ainsi on assiste pour la plupart des pays européens à une concentration des activités à forte valeur ajoutée dans le centre des agglomérations, un rejet des activités industrielles fortement consommatrices d'espace hors la ville et le développement d'espace réservé quasi-exclusivement à l'habitat en périphérie»<sup>3</sup>*

### **1. Définition d'une zone industrielle**

Les zones industrielles sont des espaces aménagés en premier lieu pour éradiquer les usines des lieux d'habitation des populations en les regroupant généralement loin des villes et des centres urbains *« à partir de 1964, la zone industrielle devient en fait un outil économique. Il ne plus seulement pour les villes de résoudre les problèmes d'urbanisme, mais de se doter de structures d'accueil capable d'attirer des entreprises afin de créer des emplois et de dégager des recettes fiscales »<sup>4</sup>*

Ceci s'est réalisé grâce au regroupement des industries et des activités sous la dénomination de : zones industrielles. Cette réorganisation / réimplantation se déclinait sous plusieurs formes : des zones spécialement planifiées dites zones industrielles, des zones implantées aux périphéries des villes et des grands pôles près des grandes villes. Ces zones industrielles avaient pour stratégies la sauvegarde de la valeur des propriétés, l'assurance d'une croissance harmonieuse et ordonnée et la protection de l'intérêt et du bien-être général, ce qui a aussi mis une stratégie de regroupement des industries dans un même zoning (nommée zones industrielles et zones d'activités). Le choix des meilleurs sites d'implantation permet une bonne gestion qui était essentiellement basé sur le coût du foncier et les axes de bénéfice. Ce rassemblement était un autre point favorable développement du pays et aussi au regroupement des industries et des activités dans une même zone. La création de ces nouvelles zones industrielles et d'activités rend possible le développement local et donne

---

2 Perroux François. 1964.

3 Andan, Odile. Jean-Louis, Routhier *et al.* 1995.

4 op.cit.

beaucoup d'avantages aux industries qui participent au développement du pays par la création de l'emploi et la richesse.

L'espace urbain est étroitement lié à l'espace industriel et un mauvais contrôle de l'un de l'autre peut affecter négativement le développement.

La notion de zone industrielle est passée par plusieurs nominations à la zone d'activités, puis au parc d'entreprises. Ces trois nominations ont le même objectif et le même principe de créer des espaces monofonctionnels d'un territoire donné. Les aménageurs d'aujourd'hui essayent de répondre à de nouveaux objectifs en se basant sur les enjeux qui suivent :

- La recherche d'une qualité d'opération flexibilité, lisibilité, entretien facile plutôt que des prestations luxueuses.
- Promouvoir l'économie verte (conception et traitement d'espaces verts de qualité).
- Inclure le tertiaire de façon conséquente.
- La consommation d'espaces : réutilisation d'espaces, requalification d'emprises à prévoir pour le futur.
- L'inscription dans le futur : sortie du monofonctionnel vers une orientation multifonctionnelle des opérations.

Le développement durable est un aspect non négligeable, et la mise en place de systèmes écologiquement performants, sont également des atouts considérables.

On prend toujours les unités industrielles comme une donnée fixe. Ces espaces industriels sont, à la base, la localisation des emplois, des productions industrielles et imposent les systèmes de circulation autour desquels se disposent les grandes métropoles et les réseaux urbains en dépendant. *« C'est le symptôme de toute une transformation des rapports entre l'industrie et le milieu urbain, expression elle-même d'une transformation des forces productives et de l'organisation sociale »*<sup>5</sup>

On ne peut aborder le terme de zone industrielle sans parler des théories : Weber, Thunon, pour ne citer que ceux-là.

---

5 Castells Manuel. 1975 « Lutttes urbaines » Petite collection Maspéro. pp. 130.



L'urbanisation industrielle est le résultat du « zonage ». C'est l'origine de la conceptualisation de la « théorie » en tant qu'exploitation mettant en œuvre différentes formes de villes engagées.

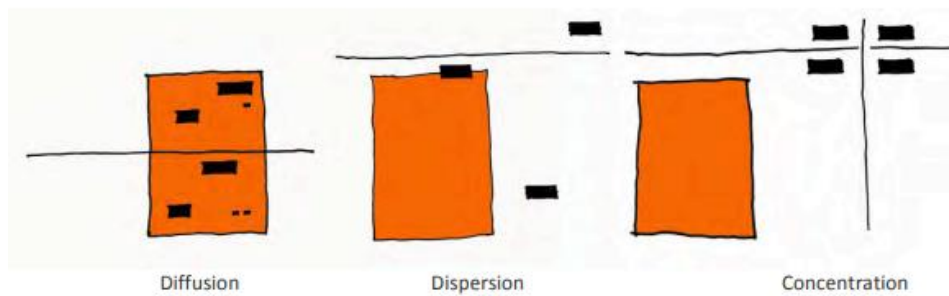
*« L'urbanisme industriel s'attache à définir l'organisation dans laquelle l'industrie et la ville se combinent harmonieusement selon leur échelle et leur nature. L'industrie ne se conçoit plus alors comme une entité isolée, mais bien comme un domaine dans lequel certaines fonctions relèvent de l'activité courante d'une population et dont certaines structures peuvent être intégrées aux équipements de la ville » (GCR, 1970)*

Dans la nomenclature, « industrie » regroupe diverses activités. Chacune correspond à une étape d'un processus de production industrielle : siège, Société, Recherche Industrielle, Unités de production, Services commerciaux, stockage des pièces de rechange et des produits finis, des activités très diversifiées avec des fonctions "tertiaires" dans des bureaux et des laboratoires, activités de fabrication, stockage et service après-vente en usine et atelier, entrepôt, ou sur place vendant des produits "artisanaux".

## **2. Trois modèles d'enregistrement de l'espace d'activités économiques urbaines**

Pour notre analyse morphologique des différentes activités, nous avons retenu trois catégories principales :

- Diffusion et distribution (les activités sont réparties dans l'espace urbain),
- Dispersion et éparpillement des peuplements
- Concentration de diverses régions développées qui sont vouées à accueillir des activités économiques.



**Figure 2 :** Schéma de diffusion, dispersion et concentration  
 Source : (Seigneuret, 2014)

Une certaine activité industrielle est née au sein de la ville et s'est développée en fonction des opportunités foncières. Ces ZI et ZA ont été réparties plus ou moins sans étude préalable dans les villes. Elles représentent une grande partie de la source de pollutions et de dangers potentiels, sans compter qu'elles consomment beaucoup d'espace. En effet, l'industrie a besoin de grands bâtiments et encore plus pour le stockage de matériaux, réservoirs, plates-formes chargement et déchargement. De plus, l'industrie réserve des terrains à proximité d'installations industrielles, en vue d'une expansion future parce que la sécurité nécessite l'emplacement des bâtiments productifs loin des zones résidentielles.

Depuis le début de l'industrialisation, les usines ont également été établies de manière isolée, indépendante des autres institutions, c'est-à-dire décentralisées. Leur localisation est pertinente sur le plan opérationnel et ne sont pas toujours basées sur la présence d'un réseau de voies de communication ou de ressources en main-d'œuvre brute. En outre, l'éloignement et l'isolement sont recherchés pour les installations de pollution, les installations de classement, les installations de sécurité : usines sidérurgiques et métallurgiques, complexes militaro-industriels, etc. En revanche, pour toute exploitation de ressources naturelles : gisements minéraux, carrières, gravières, énergie hydraulique, la localisation est guidée par la proximité des matières premières ou sources d'énergie recherchées.

Ces usines occupent de l'espace et entrent souvent en conflit avec leur lieu d'origine.

C'est avec le développement de la cité Industrielle de Tony Garnier, puis du manifeste de l'architecture et de l'urbanisme modernes, que le portefeuille d'espaces de la firme se développe et est encouragé par un programme d'interventions publiques plus soutenu.

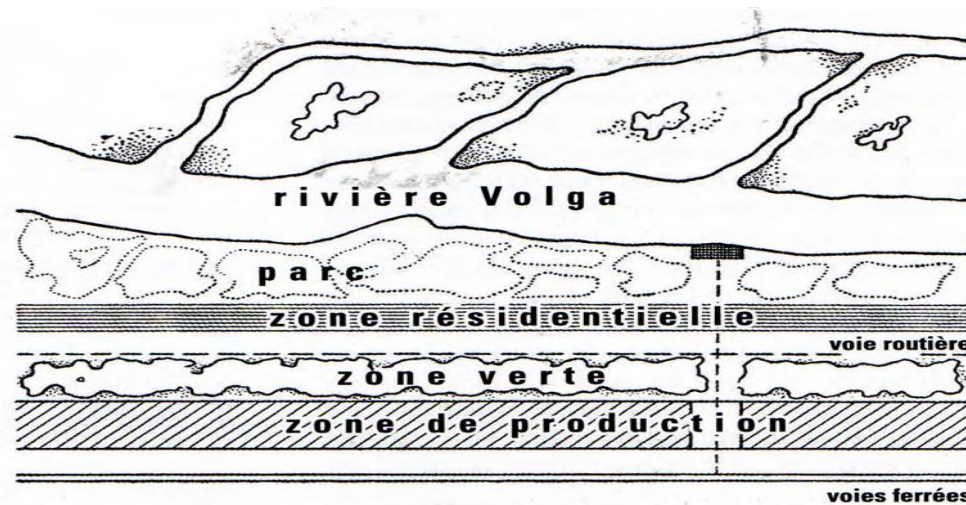
### 3. Ville industrielle

Avant la Charte d'Athènes, la cité industrielle de Tony Garnier fut le premier manifeste de l'urbanisme moderne (Choay, 1965). Une étude publiée en 1917, « La ville industrielle pour la construction de la ville », aura une influence considérable, tant d'un point de vue architectural que d'un point de vue urbanistique. Elle prône le béton comme matériau de construction par excellence et comme élément fondateur de la ville industrielle, recherchant des localisations précises, une séparation fonctionnelle « logement et activité » et un zonage des activités qui caractériseront l'urbanisme moderne. Apparaissant à ce moment « *Une cité Industrielle qui a pour principes directeurs, l'analyse et la séparation des fonctions urbaines, l'exaltation des espaces verts qui jouent le rôle d'éléments isolants, l'utilisation systématique de matériaux nouveaux, en particulier le béton armé* » (Choay, 1965)

En Allemagne, Reinhardt Baumeister a développé des outils adaptés et a élaboré un ensemble de plans et de réglementations. Cet ensemble comprend un plan réglementaire pour organiser les futurs espaces urbains et assurer la stabilité juridique foncière pour les investisseurs et les promoteurs. Le programme se limite à dispenser les enseignements généraux nécessaires à la cohésion urbaine. Il s'accompagne de codes de construction et de plans de zonage qui spatialisent les règles. La ville est divisée en quatre entités : la zone centrale, la zone commerciale, la zone industrielle environnante et la zone résidentielle ; pour chaque zone identifiée, différentes lois et réglementations sont proposées. Le grand succès de ce programme est dû à sa simplicité. Par la suite, les urbanistes allemands développeront des typologies de territoire plus larges pour faire face à tous les changements d'occupation du sol.

Au début du XXe siècle, presque toutes les villes allemandes avaient de tels plans, et le zonage est entré aux Pays-Bas en 1901, en Angleterre en 1909, à New York en 1916 et dans d'autres lois d'urbanisme américaines en 1920. En France, il a fallu attendre la loi du 15 juin 1943 considérant « *la nécessité de définir les différentes fonctions d'aménagement du territoire urbain et d'affecter une partie du territoire aux activités productives* » (Massaceni, 1966), voir L'émergence d'une logique urbanistique pour le zonage industriel. Ainsi, réunir

des activités industrielles, des machines et des hommes sur un site dédié, appartient au travail théorique développé de la fin du XIXe siècle à la seconde guerre mondiale. D'autres recherches plus modernes ont intégré les apports du monde industriel, cette phase sera la phase fondatrice, réflexive et théorique de l'urbanisme moderne. La métaphore de la « city machine » fait référence à Taylor et Ford, dont les théories ont captivé l'Europe.



**Figure 3 :** Le plan d'aménagement de Stalingrad, Nicolai Milioutine, 1930  
Source : (Virgilo, 1994)

La comparaison est basée sur le fonctionnement d'une centrale thermique, où chaque élément est positionné de telle sorte que le cheminement de l'énergie soit le plus rapide et le plus efficace. Ainsi, les grands principes adoptés par Nicolai Milioutine sont : d'une part, la rationalité de trouver les unités de production qui doivent être reliées aux grands axes de transport ; d'autre part, la séparation des fonctions, séparant l'habitat de la production site et l'ouvrir à la nature. Enfin, les terres agricoles doivent être situées en dehors des zones résidentielles, mais directement proches, car le lien entre la ville et l'agriculture doit être fort. Milioutine n'est pas le seul à proposer un nouveau modèle de ville industrielle, mais ses propositions radicales, résumées et publiées dans "Sotsgorod" en 1930, auront un impact sur la pensée des architectes européens modernes qui conduiront les architectes et autres allemands Ernst May et Ernst Schweizer. L'architecte français Le Corbusier, a imaginé des villes industrielles se développant linéairement le long des axes de transport, assurant la croissance et reliant flux et forme urbaine.

## **VI. Vers un urbanisme industriel : l'invention du zonage**

En 1922, l'exposition de Le Corbusier sur la ville contemporaine au Salon d'Automne de Paris pour trois millions d'habitants a eu une influence forte et durable sur la pensée et la démarche des urbanistes. Il expérimente et incarne sa pensée sur la ville et affirme le rôle principal du plan.

*« Le plan est le générateur. Sans plan, il y a désordre, arbitraire. Le plan porte en lui l'essence de la sensation. Les grands problèmes de demain, dictés par des nécessités collectives, posent à nouveau la question du plan. La vie moderne demande, attend un plan nouveau, pour la maison et pour la ville »* (Le Corbusier, 1923)

Il réfléchit sur son respect de l'ordre de l'architecture urbaine, à travers sa reconnaissance du travail de Tony Garnier pour la ville industrielle, et son rôle initial de donner des règles et du zonage comme principes d'organisation urbaine moderne :

*« C'est une tentative de mise en ordre et une conjugaison des solutions utilitaires et des solutions plastiques. Une règle unitaire distribue dans tous les quartiers de la ville le même choix de volumes essentiels et fixes des espaces suivant des nécessités d'ordre pratique et les injonctions d'un sens poétique propre à l'architecte. Réservant tout jugement sur la coordination des zones de cette cité industrielle, l'on subit les conséquences bienfaisantes de l'ordre. Où l'ordre règne, naît le bien être »* (Le Corbusier, 1923)

*« Le plan et la coupe montrent un classement logique de tous les éléments : par l'ordre, voici la liberté »* (Le Corbusier, 1925)

Le Corbusier est l'un des principaux organisateurs du Congrès international d'architecture moderne, et une grande partie de ces travaux est consacrée à la réflexion sur l'habitat, l'architecture, les loisirs, les transports, l'aménagement urbain ou montagnard. Si l'organisation industrielle constitue une référence dans la formulation de ses doctrines sur l'architecture et la ville, l'organisation de l'activité économique elle-même ne fait pas l'objet de réflexion. Dans des textes ou des manifestes consacrés à l'analyse d'enjeux plus globaux, on peut trouver quelques indices sur l'activité économique, notamment industrielle. Dans la Charte d'Athènes (issue d'une publication du CIAM tenue dans la capitale grecque en 1933), Le Corbusier affirme que l'urbanisme doit trouver des réponses à quatre fonctions humaines : se loger, travailler, se divertir pendant le temps libre et se déplacer. L'accent mis sur ces quatre fonctions est utilisé comme un moyen d'élargir le champ d'action de l'urbanisme qui, pour Le Corbusier, n'est pris au sérieux qu'au début des années 1930, uniquement pour résoudre un problème, celui des transports.

Pour chaque fonction, une « agence appropriée » devrait être définie, et ces agences devraient être complémentaires.

Si, dans la Charte d'Athènes, Le Corbusier utilise à plusieurs reprises le mot "quartier", il ne préconise pas une distinction stricte entre "secteurs" (en utilisant le mot à la place de zones), il insiste sur la nécessité de réduire la distance entre les lieux de travail et lieu de résidence. C'est dans cette réflexion sur la « ville radieuse » qu'émerge un schéma qui documente la séparation des espaces commerciaux, d'habitations, manufacturières et industrielles. Principalement ces derniers, qui doivent être séparés des zones résidentielles en raison de la pollution. A cette occasion, il accepte la proposition d'une "ville linéaire" proposée par les urbanistes russes. A noter que, pour Le Corbusier, cette volonté de séparation ne vaut que pour l'industrie, l'artisanat a besoin des centres urbains pour se développer.

Quant à l'administration privée ou publique, elle doit être regroupée dans une "ville commerciale", accessible par des voies de communication rapides entre la zone résidentielle et le secteur commercial. Si l'on ajoute que Le Corbusier considérait le commerce comme une commodité locale de la résidence, il est clair que son enthousiasme pour le zonage fonctionnel était plus modeste que certains voudraient le faire croire.

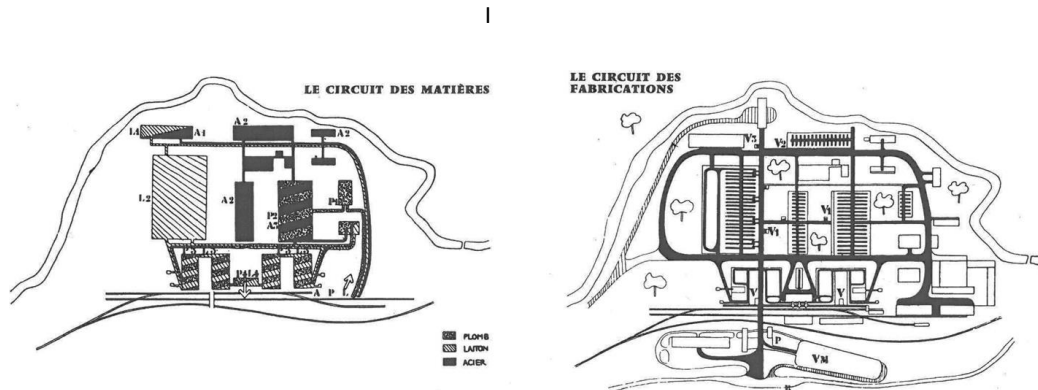
Cependant, à partir des années 1960, pour les études de l'Usine Verte de Moutiers-Roseille, Le Corbusier apporte des précisions qui illustrent bien comment le zonage est devenu un outil de son aménagement de l'espace.

*« L'usine des cent années du premier cycle machiniste, l'usine noire doit être remplacée par l'usine verte » (Le Corbusier, 1959)*

*« Les zones industrielles doivent être installées dans des zones vertes choisies pour leur orientation, leur vue et, avant tout, en contact immédiat avec les voies d'aménés des matières premières. (Routes d'eau, de terre de fer) ; (...) les secteurs industriels doivent être indépendants des secteurs d'habitation et séparés les uns des autres par une zone de verdure mais situés de telle manière l'un par rapport à l'autre, qu'il sera, d'une manière générale, superflu d'envisager des moyens mécaniques de transport des personnes) » (Le Corbusier, 1959)*

A cet effet, il élabore un projet d'aménagement précis, comprenant un schéma directeur des accès ferroviaires, des installations industrielles, des autoroutes, des habitations et leurs

extensions ; et pour l'usine verte, un plan d'implantation, un circuit des matières premières, un circuit des personnes, une boucle de fabrication.



**Figure 4 :** L'usine verte de Moutiers---Roseille  
Source : (Le Corbusier, 1959)

« À partir de 1964, la zone industrielle devient en fait un outil économique. Il ne s'agit plus seulement pour les villes de résoudre les problèmes d'urbanisme, mais de se doter de structures d'accueil capables d'attirer des entreprises afin de créer des emplois et de dégager des recettes fiscales » (Pietri, 1975).

De l'après-guerre au milieu des années 1970, l'urbanisme et l'aménagement du territoire se caractérisent par une nette prédominance de la logique de concentration spatiale de l'activité économique. Ceci est considéré comme un facteur positif pour la croissance économique.

La concentration s'effectue à différentes échelles et selon le principe général de séparation des fonctions urbaines et/ou économiques dans l'espace, que l'on peut qualifier de zonage. La diversité des zones développées depuis les années 1950 pour accueillir exclusivement des activités économiques nous conduit à utiliser une classification faite par les Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne pour distinguer : les très grandes zones industrielles et les quartiers industriels portuaires (c'est le résultat de la politique nationale de décentralisation industrielle, qui ne concerne que quelques grands sites : Lacq, Dunkerque, Fos-sur-Mer, etc.) ; les zones industrielles classiques et les parcs d'activités ; les structures industrielles verticales.

Les zones industrielles traditionnelles peuvent couvrir des centaines d'hectares, avec une moyenne d'environ 50 hectares. Ils sont conçus pour accueillir des usines et des entrepôts, des bureaux et des laboratoires. Ils sont situés en périphérie des espaces urbains, et leurs localisations sont majoritairement reliées aux voies de transport routier ou autoroutier.

Le parc d'activités est la dernière déclinaison de la zone industrielle classique. Originaires des États-Unis, ils ont une densité d'occupation plus faible et, surtout, ils aménagent des espaces non bâtis qui peuvent être aménagés comme des parcs habités. Enfin, la Zone d'Innovation et de Recherche Scientifique et Technologique (ZIRST) est un parc d'activités dédié. Leur emplacement est lié à l'existence du Centre de recherche scientifique et technologique de l'Université. Il se situe dans le cadre de ces parcs scientifiques (parfois appelés parcs technologiques)

A partir des années 1970, du fait du déclin du secteur industriel, la croissance de l'emploi est associée au secteur tertiaire, grâce à un boom des activités liées à la recherche, à l'enseignement supérieur et aux services aux entreprises, mais aussi à une forte croissance du commerce et des services aux particuliers. Au-delà de la croissance. Par ailleurs, la logique d'implantation du tertiaire a également connu de profondes mutations : émergence de nouveaux pôles hors ou en périphérie des centres urbains historiques, liée au développement et à l'implantation de grandes opérations publiques de grands équipements ; de commerce et services à la personne intérêt à utiliser certains secteurs d'activité; recherche d'endroits facilement accessibles en voiture près des boulevards ou des entrées de ville pour mieux attirer une clientèle motorisée en grand nombre. Les façades routières et les points de raccordement s'urbanisent et concentrent une grande partie des lieux de consommation et de loisirs. Ainsi, on constate que les zones industrielles traditionnelles n'ont pas conservé leur vocation originelle, sans aménagement précis, ont évolué pour accueillir des activités commerciales et de services au point d'émerger des objets urbains qui s'écartent de leur principal objet d'accueil.

Enfin, les structures industrielles verticales sont des bâtiments pouvant accueillir des activités légères nécessitant de petits volumes sans nuisances majeures, comme des ateliers, des bureaux ou des laboratoires. Ils sont implantés dans des espaces urbains et contribuent au maintien de l'activité en milieu urbain. Pour l'artisanat et le tertiaire, la densité d'emploi augmente fortement avec la densité de construction, mais à densité de construction égale, l'immeuble de bureaux à la densité d'emploi la plus élevée.

## **VII. Concentration spatiale de la croissance économique et de l'activité économique : Zoning**

Le zonage, en tant que discipline de l'urbanisme, vise à « *répondre (...) à la nécessité de gérer des implantations différentes sur un territoire donné afin d'éviter toute incompatibilité*



*réci-proque et toute concurrence néfaste dans le domaine de l'occupation des sols »* (Massaceni, 1966). C'est un outil de politique économique et d'aménagement du territoire au niveau national et un outil de politique urbaine au niveau de la ville. Au cours de la forte croissance économique des glorieuses années 1930, elle a connu un développement particulièrement notable dans les enjeux industriels et indirectement dans les fonctions tertiaires et de conception. Ses mutations politiques et opérationnelles se caractérisent par leurs fortes composantes techniques, fuyant souvent plus ou moins fortement leurs aspects formels et esthétiques. Ainsi, il est possible d'identifier plusieurs objets et concepts dédiés à l'accueil « centralisé » de l'activité économique sur le territoire, que l'on peut classer en deux catégories :

La première est destinée à l'accueil quasi exclusif d'événements industriels : complexes industriels, bâtiments industriels et zones industrielles. Cette dernière s'impose dans le groupe comme l'élément phare et emblématique de l'urbanisme industriel français. Sa mise en œuvre est largement dominée par les acteurs publics, qu'ils soient issus de la sphère nationale ou du niveau local.

D'autres objets et concepts de cette période apparaissent comme une deuxième variante de la zone industrielle, c'est-à-dire comme une forme de ville dédiée à l'hébergement de services, de conception, de recherche et développement (R&D) et/ou de gestion, plutôt que d'entreprises spécifiques. Cependant, la différence entre les deux et le modèle ZI est la combinaison de certaines fonctions en leur sein et la place plus importante que les acteurs privés (notamment les promoteurs immobiliers) occupent dans leur mise en œuvre.

Les deux objets ont aussi un point commun : ils sont des cadres d'émergence de nouvelles préoccupations à l'échelle des bâtiments, et pas seulement à l'échelle des parcelles, qui annoncent le développement de nouveaux produits immobiliers dédiés à l'activité économique.) qui leur sont associés sur le marché de l'immobilier commercial.

## **1. Parc industriel (PI)**

C'était un nouvel objet (et donc un nouveau concept) dans les années 1950 et il était difficile de le distinguer des concepts voisins de « zone industrielle » et de « centre industriel » (Chardonnet, 1958).

*« Le centre industriel n'est que le complément industriel d'un foyer urbain ; ses industries n'ont nécessairement ni la puissance ni la diversité, ni le caractère d'industrie de base de celles du CI □ ex. : St Louis, Clermont-Ferrand, Canton, Nuremberg, Florence □. Quant à la région industrielle (...) elle ne possède ni la concentration dans l'espace, ni la diversité industrielle, ni la dépendance des industries les unes par rapport aux autres, qui caractérisent le complexe proprement dit □ ex. : Lorraine □ » (Chardonnet, 1958)*

Deux types d'PI ont été identifiés : les PI de ville et les PI de région. Il existe des différences significatives dans les conditions de développement (raisons et acteurs de l'émergence, caractéristiques dominantes de l'industrie, espace et échelle économique) entre les PI.

L'PI est apparu pendant la révolution industrielle au début du XIXe siècle, même si elle existait sous des formes plus anciennes dans les zones industrielles et les centres industriels urbains du XVIIIe siècle (par exemple, Lyon et Milan). Historiquement, les PI ont en effet été avant tout le résultat de dynamiques de développement plus ou moins lentes et spontanées, sur le dépôt de ressources naturelles minérales et/ou énergétiques, à proximité des voies de communication (fleuves, océans, routes, fer) et/ou des sources existantes cheminée de ville.

Dès le début du XXe siècle, le PI urbain moderne fait son apparition dans les grandes villes, et s'appuie souvent sur une base industrielle ou artisanale existante et porté par des entreprises locales au fur et à mesure de leur développement.

Au cours du XXe siècle (vers 1930-1970), de nouveaux types d'PI (autres que ceux ancrés dans les ressources naturelles, les modes de communication et les noyaux urbains) ont émergé. Ce sont des créations entièrement nouvelles (ex nihilo), c'est-à-dire que leur développement a été précédé par de petites industries ou de l'artisanat. Ils relèvent d'une politique publique coordonnée et volontariste : pour des raisons politiques, économiques, stratégiques et/ou militaires, l'État joue un rôle important dans sa création et son développement. L'intervention de l'État se fait par la planification, même si le développement et la gestion de PI peuvent ensuite être rendus au secteur privé, y compris les conditions (logements, équipements d'infrastructures et superstructures) notamment aux USA et au Brésil.

Une caractéristique principale commune aux différents PI est la concentration relative des industries dans des espaces restreints ou assez restreints.

La principale caractéristique commune des circuits intégrés urbains est « *l'organisation dense et complexe des véhicules, des établissements commerciaux et des banques (...): commissions, maisons de courtage, comptoirs d'achat et de vente, bourses de certaines matières premières de base, agences de crédit, banques, régies publicitaires, etc. C'est le rôle joué par les villes de Chicago, Cleveland, Manchester, Zurich, Lille, Lyon, Milan, Cologne, Shanghai, Nagoya dans leurs IC respectives* » (Chardonnet, 1958). Ainsi, le PI urbain se caractérise par une concentration spatiale des activités industrielles, mais aussi des activités économiques associées (services, gestion, logistique, etc.), nécessaires au fonctionnement économique des activités industrielles.

L'émergence et le développement du PI ont deux impacts significatifs sur l'urbanisation et l'aménagement du territoire :

- Plans économiques : Des modes de transport très concentrés autour des PI pour assurer l'approvisionnement en matières premières et les processus de production : route, rail, voie navigable, lignes aériennes, etc.
- Aménagement humaniste : réorganisation de la population et apparition de paysages urbains et industriels.

À partir des années 1960, dans la littérature scientifique ou grise, dans la littérature à usage professionnel et dans la pratique réelle de terrain, le PI a été progressivement remplacé par des termes plus opérationnels tels que zone industrielle et pôle industriel. Ce changement de nom s'accompagne de la dynamique de périurbanisation de l'activité industrielle et de la systématisation des principes de séparation fonctionnelle, dont le principe de séparation économique, qui dominent les trente années glorieuses.

Le concept de Pôle Industriel, entre le CI et la Zone Industrielle a la dimension physique du premier, mais se caractérise par le fait d'être organisé et maîtrisé par les acteurs du second notamment par le groupe de conception et d'exécution depuis le début des années 1970. Le Développement Industriel de la GCR (GCR Industrie), dans le cadre d'une réflexion sur la définition d'une stratégie de développement régional, exploite le potentiel des pôles économiques, la concentration des grandes industries et des villes, et la relation entre les infrastructures technologiques. Il s'agit d'accompagner le développement des conglomérats industriels qui s'était fait spontanément dans le passé, à l'aide de l'action publique volontariste, et de pallier la faible rentabilité des zones industrielles en termes

d'investissement public. En organisant le développement économique à l'échelle d'une région plutôt que d'une ville.

Un pôle industriel est défini comme un ensemble d'activités industrielles qui forment un ensemble à grande échelle (Jenkins, Karr, 1971). Son agencement tient compte des différentes fonctions couvertes par l'entreprise : tertiaire, production, énergie, stockage et logistique. Les fonctions font l'objet de regroupements spatiaux au sein du cluster, sous forme de domaines spécialisés : les fonctions tertiaires des différentes entreprises sont concentrées au même endroit, et les différents types de production sont également concentrés par dominance (chimie, métallurgie, agro-alimentaire, approvisionnement en énergie et traitement des eaux usées dans les réseaux dans les corridors), les activités de stockage sont concentrées à proximité des voies ferrées et/ou des grands axes routiers desservant les pôles industriels. Le développement des zones au sein des clusters doit tenir compte du fait que certaines fonctions tendent à être externalisées par les entreprises.

## **2. Bâtiments industriels**

L'architecture industrielle, forme d'architecture dédiée à l'accueil d'événements industriels, est apparue dans les années 1940 dans des villes à fortes densités urbaines (Hong Kong, Rotterdam) associées à de fortes contraintes foncières, puis s'est étendue à d'autres pays. Europe du Nord dans les années 1950 (Royaume-Uni, Suède). Dans un contexte économique de renchérissement de l'énergie et d'intérêt pour le maintien d'activités industrielles et artisanales, les bâtiments industriels se sont développés en France et ailleurs qu'en France au tournant des années 1960 et 1970 avec des appels à accompagner leur développement.

Cette formule immobilière s'adresse principalement aux PME (généralement moins de 20 salariés). La densité d'emplois y est élevée : 600 à 1 000 à l'hectare dans les bâtiments industriels, 100 à 150 dans les quartiers d'activités artisanales intégrés au tissu urbain, et 50 à 100 dans les zones industrielles périphériques.

Dans l'agglomération parisienne, les bâtiments industriels sont implantés au plus près du centre historique. Ils sont majoritairement réalisés dans le cadre de la reconstruction et/ou de la rénovation d'après-guerre de pôles vétustes ou de périphéries de pôles (ex Paris Métropole : Cité et Villes Nouvelles), la route est le principal mode de transport utilisé par les entreprises établies.

Cet objet, qu'il s'agisse d'un bâtiment ou d'une ville, porte plusieurs noms : "Structure industrielle verticale", "Hôtel industriel vertical", "Bâtiment industriel à plusieurs étages ordinaire". Tous les bâtiments désignés comportent plusieurs étages (4 ou 5 étages en plus du rez-de-chaussée, sauf à Hong Kong où ils peuvent avoir jusqu'à 20 ou 25 étages) et sont destinés aux PME en lots séparés. Les bâtiments industriels sont généralement construits sur de petites parcelles (environ entre 3 000 et 10 000 mètres carrés) avec un COS variable (de 0,8 à 4,5).

Dans les structures urbaines centrales, ils prennent la forme d'immeubles sur rue dont les rez-de-chaussée sont souvent occupés par des commerces et des services. Parfois, les cours de service intérieures ou les routes améliorent l'éclairage et les opérations de chargement et de déchargement. Dans les zones périurbaines ou commerciales, où le COS est plus faible, le parking est attenant à l'immeuble et le rez-de-chaussée est occupé par une activité industrielle. Les immeubles donnant sur la rue et desservis par des monte-charges sont plus populaires que les immeubles desservis par des ascenseurs.

Les rampes lourdes (ces dernières concurrencent en effet directement les bâtiments horizontaux situés dans les parcs industriels, donc en périphérie).

Les fonctions économiques adaptées concernent principalement les industries légères (fabrication, maintenance) qui ne nécessitent pas de grandes surfaces et ne causent pas de dommages significatifs à l'environnement : textile, habillement, maroquinerie, fourrures, journalisme, édition, photogravure, machines de précision, électriques et électroniques, équipements, ordinateurs, laboratoires dentaires ou d'optique, bijoutiers, etc. Dans la plupart des cas, le point commun de ces activités industrielles est étroitement lié à l'environnement urbain, soit pour des raisons historiques (luxe et édition), soit pour la force et l'ancrage de l'environnement de l'innovation (électronique, informatique), soit en raison de la proximité avec les clients. (Laboratoires dentaires et d'optique et autres services techniques). De plus, ils ont tous une forte valeur ajoutée.

### **3. Zone Industrielle (ZI)**

Au cours des glorieuses années 1930, la France a fait un effort important pour rationaliser la structure des activités industrielles dans les espaces urbains. Elle repose sur l'usage de la planification et l'application des principes modernes de zonage fonctionnel, selon une

approche qualifiée par ses théoriciens d'« urbanisme industriel » (Laferrère, 1963; Jenkins, Karr, 1971). Un nouvel outil - concept à la fois urbanisme, procédure opératoire et objet formel - cristallise cette ordonnance active : la zone industrielle.

La logique d'action qui domine la création de la ZI s'inscrit dans un contexte de forte urbanisation, avec une forte volonté des pouvoirs publics de contrôler et d'encadrer l'accueil des activités industrielles sur le territoire. Il traduira le passage « *d'un stade libéral à un stade autoritaire* », ou du moins du *"développement spontané, car il suffit de combler les lacunes de l'ancien cadre" au "développement mieux coordonné dans le nouvel espace" qui est ce qu'il est nécessaire* » (Laferrère, 1963).

A l'échelle de chaque ville, il s'agit d'évaluer les besoins en emplois industriels, de quantifier la réserve foncière et de préparer la mise en œuvre opérationnelle des ZI.

- Des équipements collectifs centralisés pour minimiser les coûts
- Favoriser l'accueil de nouvelles entreprises
- Les entreprises implantées dans le tissu urbain sont autorisées à se détendre.

L'urbanisme identifie les terrains industriels et doit donc respecter l'implantation des terrains industriels, même si les industriels ont acquis depuis longtemps les terrains nécessaires à l'expansion, ou certains peuvent s'y installer. Terrains définis par l'urbanisme qui ne sont pas nécessairement situés dans des ZI prévues par les pouvoirs publics.

Les avantages des ZI sont en effet triples et dépassent les seuls intérêts de l'entreprise :

- Les entrepreneurs bénéficient de recherches techniques pré-menées par la communauté
- Elle permet le regroupement de fournisseurs, sous-traitants et clients
- Les employés ont plus de possibilités de trouver du travail.

Le rôle de l'État est déterminant dans la conception de cette volonté d'organisation spatiale de l'activité économique : sa structure technique planifie, finance et met en œuvre le développement de la ZI à l'échelle nationale à travers la modernisation et l'équipement qui accompagne le plan d'expansion économique de l'État.

Les collectivités locales (communes et ministères) se sont aussi activement impliquées dans la création des ZI (avec l'appui de la CCI), notamment en raison de leur proximité avec les

propriétaires de grands terrains, mais aussi en fonction de leur attitude face au « oui ». Industrialisation.

Cette logique de tutelle publique de l'urbanisme industriel et de « maîtrise de la croissance urbaine » a également été poursuivie dans le cadre du développement des villes nouvelles dans les années 1970 pour contrer « *les maux de l'urbanisation libérale* ». *Selon les ventes, les parcelles dépourvues d'équipements collectifs, de réseau d'assainissement entraînaient un gaspillage irréversible des sols et une dégradation des sites* » (Bonnet, 1975).

Ainsi, « *les zones industrielles et d'activités traditionnelles restent un domaine d'intervention privilégié des pouvoirs publics* » (Charrié, 1989), alors que la promotion privée des ZI apparaît marginale en France (Masson, 1984). Cependant, le fort développement de la ZI dans les années 1960 et 1970 a conduit à la formation d'un véritable marché commercial de terrain. La vocation première de la ZI était « *La mobilisation du foncier dans le marché fixe et le renchérissement du coût des équipements par la concentration* » (Gozzi, 1971), et l'émergence d'un nouveau métier d'urbaniste, spécialisé dans la production d'équipements et l'économie des fonctions de forme urbaine dédiées à l'accueil.

Au niveau de l'urbanisme, il s'agit d'appliquer les principes de séparation spatiale des fonctions urbaines et de « *zonage résultant de la redistribution des usagers du sol urbain* » (Bonneville, 1975), ce qui inclut de réserver certains secteurs d'agglomération d'accueil de l'activité industrielle (Durand, 1972), alors que d'autres secteurs sont réservés à l'habitat (principalement à travers les zones d'urbanisation prioritaires). Cette approche fonctionnaliste s'oppose à la construction simultanée de logements et d'usines dans les villes nouvelles anglaises (Laferrère, 1961 ; 1963). En fait, dans les nouvelles villes britanniques, on s'est éloigné du zonage pour tenir compte de la diversité des activités et du besoin de flexibilité dans les critères de détermination de leur emplacement.

Les périphéries des agglomérations sont les localisations privilégiées des ZI, selon la tendance dominante des années 1960 et 1970 qui a conduit à la périurbanisation de l'activité industrielle en dehors des grandes villes françaises. En effet, au fil du temps, la ZI est devenue un moyen d'éloigner les activités sources de nuisances du reste de l'environnement urbain, avec une image agressive incompatible avec la volonté de renforcer l'attractivité de la ville (Gozzi, 1971). Les nouvelles ZI périphériques offrent également des opportunités d'expansion à moindres coûts et contraintes pour les entreprises qui y opèrent massivement leurs nouvelles installations, leurs délocalisations et leurs activités d'expansion (Durand,

1972). Elles peuvent également libérer des terrains pour d'autres fonctions, notamment résidentielles et tertiaires dans les Midlands et les communes environnantes des Midlands (Bonneville, 1975).

Recherchant principalement la proximité des infrastructures de communication (routes, voies ferrées, autoroutes et voies de contournement, ports fluviaux, pipelines, etc.), l'accessibilité de la main-d'œuvre (proximité de l'existant ou des projets, doit pouvoir établir des connexions en moins d'une demi-heure), Fournisseurs et/ou clients constituent alors l'enjeu principal du positionnement des ZI dans l'espace urbain (Parfait, 1962 ; Laferrère, 1963 ; Gay, 1971

Cependant, si toutes les ZI doivent être desservies par la route, les critères de localisation des ZI peuvent entrer en conflit selon la classe d'entreprises à accueillir, justifiant la création de plusieurs zones à des endroits différents au sein d'un même cluster :

- En dehors des zones résidentielles, la ZI a une industrie légère et discrète, emploie une main-d'œuvre féminine et nécessite peu ou pas de connexion aux infrastructures de transport (eau industrielle, rail, etc.).
- à proximité des voies ferrées, celles accueillant des industries "moyennes"
- Proximité d'infrastructures de transport ou de sources d'eau importantes, adaptées à la grande industrie.

De même, des types de ZI émergent, selon le type d'activités secondaires et/ou tertiaires liées à l'industrie qu'elles contiennent (Gozzi, 1971 ; Gay, 1971) :

- Les zones d'industries légères et/ou de services peuvent fonctionner n'importe où sans gêner les habitants et sont intégrées dans le tissu urbain.
- La ZI (ou zone d'industrie semi-lourde) environnante regroupe des activités de production, et sa localisation dépend des contraintes de site, de commercialisation des produits et d'intérêt pour le regroupement d'industries similaires, adjacentes à des zones résidentielles.
- Des centres ou complexes industriels implantés à l'écart des villes sur de grandes surfaces spécialement aménagées pour accueillir des industries lourdes et polluantes.

Formellement, la ZI est essentiellement un outil technique d'urbanisme (Massaceni, 1966 ; Faucheux, Saillard, Roman, 1965), qui consiste en un « vaste territoire » (Lafferrère, 1963) couvrant plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'hectares, les communautés construisent



des routes, des parkings, des approvisionnements en eau et en énergie, des installations sanitaires, etc., avec un accent plus large sur la modernisation des structures de production. Le SCET a fait des recommandations liées à l'aménagement des ZI (typologie, localisation, normes de localisation, services, aménagement intérieur), mais il reste avant tout pragmatique, peu normatif, respecte la différenciation métier, et doit apporter des réponses adaptées à chaque métier. C'est une question qui prend en compte l'avis des chefs d'entreprise sur leur accueil dans ou à proximité de la ville mais prend également en compte les éventuels besoins contradictoires entre collectivités cherchant à maximiser la disponibilité des équipements d'un côté. D'autre part, les industriels veulent disposer d'une réserve foncière suffisante pour une utilisation future. La même solution ne fonctionne pas pour toutes les industries.

Ainsi, les ZI sont conçues et équipées pour répondre aux besoins des entreprises sans les restreindre outre mesure, « *désireuses de canaliser et de structurer selon des méthodes très empiriques* » (Bonnet, 1971). Il s'agit de leur offrir « *un ensemble d'avantages : le terrain qu'il définit est immédiatement disponible, son prix est connu à l'avance, et dans certains cas il peut même faire l'objet d'une prime, des équipements couramment requis (voirie, électricité, eau approvisionnement, gaz, etc.) existent, (...) quelle que soit leur nature, ces activités peuvent s'y exercer librement, et à quelques exceptions près, éventuellement la promotion de l'urbanisation ne remet pas en cause l'implantation d'entreprises* » (Durand, 1972).

Ainsi, les choix de design de ZI donnent l'impression d'être relativement flexibles pour accompagner l'entreprise plutôt que de restreindre leurs stratégies de choix d'emplacements et d'implantation dans l'espace. L'accent est mis sur la différenciation des filières et la nécessité d'apporter des réponses adaptées à chaque filière. Aucune proposition architecturale ou formelle n'a été faite conformément au principe de non-ingérence communautaire dans le domaine intrinsèquement privé de l'architecture

## **VIII. Homogénéisation de l'urbanisme de crise et des formes d'activité économique**

### **1. Découverte des combinaisons fonctionnelles et urbaines**

Le double processus de désindustrialisation et de tertiarisation économique des années 1970 conduit à remettre en cause les principes d'aménagement du zonage industriel. Les villes et les administrations municipales sont également de plus en plus soumises à la concurrence nationale et internationale à mesure que les économies se mondialisent et que les États délèguent leur autorité en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de développement aux communautés locales. L'approche managériale de l'entreprise connaît également des évolutions majeures (augmentation des fonctions administratives, commerciales et de gestion ; renforcement des fonctions R&D et logistique ; recul relatif des fonctions de production, externalisation des coûts non directement liés aux activités principales, notamment fonciers et immobiliers, etc.), et leurs critères de choix d'un site. Les aspects qualitatifs liés à l'environnement urbain (image du territoire et patrimoine possédé, en termes de formation, d'environnement scientifique et culturel, d'équipements, de cadre de vie, etc.) deviennent en effet un socle de communication standard aussi important que l'accessibilité et les liens vers les grands métiers.

Pour répondre aux nouvelles attentes de l'entreprise, les collectivités locales ainsi que de nouveaux acteurs privés de l'aménagement et de l'urbanisme sont amenés à développer de nouvelles formes urbaines et de nouveaux produits. Cette volonté de « tenir » aux besoins de l'entreprise et de suivre le développement économique se manifeste notamment par la répétition de l'échelle de conception d'objets urbains dédiés à l'accueil d'une activité économique, d'une part la production d'équipements et de terrains d'ameublement, et d'autre part d'autre part la construction de bâtiments. La logique de zonage se poursuit à travers la production de zones d'activités et, dans une moindre mesure, dans le cadre d'opérations de reprise de friches industrielles qui se multiplient dans le centre et les périphéries de l'agglomération. Parallèlement, une large gamme de produits immobiliers dédiés se développe, souvent proposés à la location aux entreprises.

## **2. Zone d'Activité (ZA) - Zone d'Activité Economique (ZAE) - Parc d'Activités**

Au tournant des années 1970 et 1980, l'industrialisation tertiaire de l'économie, la réduction des coûts de transport, le développement des télécommunications, la montée de la logique de concurrence et le développement économique rapide incitent les responsables de la création d'entreprises « à privilégier une structure de garde dans laquelle la flexibilité et la "modularité" dominent. L'évolution des mentalités et la destination commerciale ou quasi-

*commerciale d'une institution conduisent à la plus grande considération des facteurs environnementaux et d'apparence » (Masson, 1984).*

Ainsi, la ZI "traditionnelle", et ses déclinaisons urbaines spécifiques comme les Centres d'Orientation (ou Quartiers d'Affaires) et les Parcs Technologiques (ou Zirst), s'imposent progressivement dans l'esprit des aménageurs et les besoins des entreprises comme un nouveau type de Concept remplacé, plus souple en termes d'adaptation aux fonctions économiques post-1975 et plus adaptable aux mutations économiques : parcs d'activités

*« Les termes utilisés pour les qualifier soulignent le but recherché : « parc » pour définir un cadre de vie agréable, « activité » pour rappeler l'interpénétration des secteurs secondaire et tertiaire, principalement dans le domaine des hautes technologies » (Charrié, 1989)*

A la lecture de la plupart des documents, la distinction conceptuelle entre ZA et parcs d'activités apparaît inefficace, qu'ils soient professionnels et programmatiques ou, au contraire, scientifiques et analytiques.

Les hypothèses retenues selon le cas lyonnais renvoient en fait à la double différence de portance et de conception de ces objets urbains. Ainsi, la ZI se veut une initiative publique, inscrite par ses initiateurs et concepteurs, en continuité directe avec la ZI envisagée dans la période précédente en termes de contenu formel et fonctionnel, avec une référence explicite à l'objet du principe de zonage dans le nom. Les parcs d'activités, en revanche, sont davantage d'initiative privée, ils ont une forme plus moderne et sont généralement plus petits que les ZA (Bonneville, 1982).

Dans tous les cas, ces objets urbains introduisent une dimension architecturale et des considérations esthétiques dans leurs critères de conception formels et prennent en compte l'échelle du bâtiment, et pas seulement la surface dans la conception de surface du bâtiment. Pour les activités économiques, un élément indique cette évolution : les surfaces dédiées aux activités ne se présentent plus seulement en hectares de foncier bâti, mais de plus en plus en mètres carrés d'espaces et/ou de bureaux plus ou moins multifonctionnels.

Les ZA et autres parcs d'activités ont permis l'émergence d'une nouvelle procédure d'urbanisme : la Zone d'Aménagement Collaboratif (ZAC) qui a remplacé la procédure de ZI réalisée comme un simple lotissement (comme nous l'avons vu, cela équivaut à la ZUP utilisée pour réaliser le secteur des entreprises pendant le boom de l'après-guerre). La ZAC

a servi de cadre opérationnel à de nombreux projets de ZA dans les années 1970, notamment en envisageant la question des équipements collectifs d'accompagnement, la possibilité de déroger au POS autour du périmètre d'exploitation du Plan Régional d'Aménagement (PAZ) ainsi, par exemple :

- Activité économique industrielle sur les friches, voire remplacer ou soutenir l'activité économique par des logements ou des commerces
- Et ouverture au principe de mixité des fonctions urbaines, plus que l'ancien programme ZI
- Lotissement.

L'émergence des espaces ZA, ZAE et parcs d'activités coïncident également avec l'émergence du marché de l'immobilier commercial, qui se caractérise par un développement particulier de l'immobilier, et la généralisation des immeubles à louer.

Face à la crise, le volontarisme économique des communes se conjugue au dynamisme des sociétés privées de promotion et de conseil en immobilier et à l'émergence d'un nouveau métier de l'urbanisme : les aménageurs, pour assurer la production d'activités. Le premier fournit le foncier, les règles d'aménagement-services fonciers ; le second est chargé de la production et de la commercialisation des projets immobiliers.

Le rôle des pouvoirs publics locaux est particulièrement important dans l'élaboration des droits fonciers pour aligner l'offre foncière potentielle sur les attentes des aménageurs et des entreprises en matière d'espaces d'accueil. En conséquence, les collectivités locales ont été amenées à modifier les POS et autres documents réglementaires d'urbanisme et ont voté en faveur de la création de plusieurs ZAC pour permettre la construction de ZA et autres ensembles de parcs d'activités destinés à tous les investisseurs économiques (promoteurs immobiliers et entreprises candidates).

Enfin, le concept de ZA et de parcs d'activités, tant dans la conception formelle que dans le choix de ces contenus urbains et économiques, rejoint très clairement le concept de technopôles et de centres d'affaires, et il est aussi souvent associé à l'acquisition d'actifs industriels en exploitation. Les badlands se croisent. On assiste ainsi à une homogénéisation des formes urbaines vouées à l'accueil d'activités économiques, toutes convergeant vers les mêmes critères de localisation et les mêmes principes d'aménagement. En réunissant « *ces nouvelles formes de développement en un même lieu* » (Jalabert, 1989), tous ces objets

urbains semblent pouvoir constituer un cadre de choix pour la réalisation d'activités économiques innovantes et post-industrielles.

En fait, si ces espaces ont des noms différents, ils ont plusieurs choses en commun :

- Relative diversité fonctionnelle en termes de contenu
- Intérêts paysagers émergents et préoccupations esthétiques
- Multiples possibilités de localisation dans les espaces urbains (du centre à la périphérie), tendant à être proches des principales infrastructures de transport
- Apparition et validation de l'outil programme ZAC
- Emergence et affirmation du secteur privé dans les projets de développement
- Développer en son sein des produits immobiliers dédiés et plus ou moins standardisés.

## **IX. Les hypothèses de la localisation des entreprises industrielles (firmes)**

### **1. Le modèle de Ponsard**

Son but est d'expliquer le meilleur emplacement pour les activités agricoles et est de maximiser le loyer du terrain en tout point de l'espace. Plusieurs hypothèses ont été évoquées dans le modèle de localisation des zones industrielles de Von Thünen :

- La qualité du sol qui est uniforme et constante qui donne une production qui revient à l'échelle et donnent des rendements factoriels restent inchangés, ce qui signifie que le rendement est fixe et à l'unité. Le coût de la zone (c) est également fixe, quel que soit le lieu ;
- Le montant du produit (p) n'est pas fixé par la localité de production mais plutôt par le marché du lieu central ;
- Le tarif de transport est relatif à la distance (c'est le seul prix qui est compté, le coût de transfert du produit utilisé pour la fabrication n'est pas calculé) parcourue et au nombre de produits transportés. De ce fait, uniquement le coût de transport du produit est considéré ;
- Le terrain est alloué aux utilisateurs qui peuvent payer le plus de loyer. Pour un produit donné, la fonction de loyer fournie est une fonction linéairement décroissante.

Les économistes urbains et les économistes agricoles utilisent également le modèle de Von Thünen, qui permet de mieux expliquer et clarifier la localisation dans la ville, et de mieux analyser l'usage de la ville sans ignorer l'agriculture.

Toujours dans les travaux de Ponsard, l'indication s'est négligée : le modèle a été étendu à plusieurs produits, et à un endroit donné, le terrain est attribué à l'utilisateur qui peut payer le loyer le plus élevé. La localisation de trois produits dans le cadre de la rente Von Thünen Ponsard, analyse de l'espace économique, 1988. De plus, dans le modèle de Weber, trois facteurs influent sur la localisation industrielle : deux facteurs régionaux (coûts de transport et coûts de main-d'œuvre) et un facteur local (puissance d'agglomération). Le coût du transport est le facteur le plus important. Dans le triangle de Weber, deux sommets représentent les points d'approvisionnement de deux matières premières, et un point représente la demande de produits finis, et le travail peut être vu partout. Le point de coût de transport minimum est déterminé à l'intérieur ou à l'un des sommets du triangle, et la distance est pondérée par le poids des marchandises transportées (Ponsard, 1988). Il peut être résumé comme suit : en considérant diverses fonctions de production ; en examinant la relation entre le point de montant minimum et le point de bénéfice maximum, il faut considérer des polygones avec plus de trois sommets et ajoutez des contraintes (en particulier le meilleur emplacement pour gérer les services publics) etc. Lösch pense que même si le monde est en désordre, les emplacements de l'activité économique ne seront pas répartis uniformément. Les avantages économiques de la spécialisation et de la production à grande échelle conduisent à une concentration locale, mais sont limités par la recherche d'économies sur les coûts de transport, amenant à un certain degré de dispersion. Grâce à des procédures complexes, Lösch a d'abord établi un réseau de zones de marché « hexagonales » pour chaque propriété. Ils ont été combinés dans un système de réseau, ce qui l'a amené à développer la théorie des régions économiques. Enfin, ces systèmes régionaux eux-mêmes sont des réseaux de systèmes (ou réseaux régionaux). De cette façon, il construit une hiérarchie de localisations centrales, c'est-à-dire des agglomérations dont les tailles, les espacements et les zones d'influences sont Co déterminés (Ponsard, 1988) Expansion. Cette architecture soulève des problèmes mathématiques subtils et soulève de nombreux problèmes économiques. Discuter de la forme optimale de la surface du marché, de l'impact de "l'entrée" de nouveaux concurrents, de la distorsion du modèle initial due à l'hétérogénéité environnementale, des conditions de la concurrence spatiale, de la forme de la courbe de demande dans l'espace et de la politique des prix. Outre ces quatre paradigmes, Ponsard a

également distingué quatre domaines de recherche : le modèle d'interaction spatiale, la théorie de l'équilibre général de l'espace économique, la théorie économique de l'espace public et l'analyse de l'espace économique flou. Des modèles d'interaction spatiale ont été développés depuis les années 1950. Ce sont des modèles anciens développés par les travaux de démographes et d'économistes à la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et le début du XX<sup>ème</sup> siècle. Plus on s'éloigne du centre-ville, plus le coût du transport est élevé et plus le prix du terrain est bas.

Récemment, la géoéconomie a essayé d'assouplir certaines hypothèses du modèle standard d'économie urbaine, estimant que ces hypothèses sont trop fortes et restrictives (stratégie de localisation), puis de transformer les facteurs qui caractérisent le territoire en indicateurs d'estimation.

## **2. Théorie de localisation des zones industrielles et des zones d'activités**

Après l'apparition de la révolution industrielle, il y a eu une multiplication de la production, de transit de marchandise, de matières premières et le rejet des déchets industriels. Les entrepreneurs et les responsables publics ont découvert l'importance du choix d'implantation des industries. Une localisation qui répond à un maximum de critères auprès d'une efficacité optimale et pour un développement local, régional optimal également.

Cette évolution récente a fait que ces industries étaient regroupées sur des sites aménagés qu'on appelle zoning, zones ou parcs d'activités.

Ces zones avaient une diversification par rapport à la taille, à la superficie (1Ha à 100 Ha), aux activités que regroupaient les parcs, à leur localisation, aux promoteurs (publics, privés, intercommunaux). Une grande partie de ces zones est située sur la périphérie, il en existe en tissu urbain, dans les ports fluviaux et maritimes.

Ces parcs d'activités et ces zones industrielles accueilleraient presque la majorité des nouvelles implantations et le transfert et des extensions situées, au préalable, dans les agglomérations urbaines et aux grandes villes, ce qui leur donne un succès, par leur importance et les avantages offerts. Parfois cet éloignement peut avoir des conséquences sur le recrutement de la main-d'œuvre et sur l'obtention des services urbains.

Au fil des années, ces parcs essayent de répondre aux nouveautés, aux besoins des industries nouvelles et aux anciennes, aux extensions à leur développement et tout ce qui peut en découler.

Avec l'apparition des nouvelles technologies il y a eu 3 grandes catégories principales des zones créées : parcs scientifiques et de recherches, parcs d'affaires, et des parcs technologiques.

Chacune se distingue de l'autre par la dominance de l'activité. Ces parcs ont choisi leur localisation ou extensions, stratégiquement, en fonction des autoroutes, cadres verts, aéroports, ports, et voies rapides.

Le changement des localisations industrielles était essentiellement porté sur les techniques, l'économie et le social. Il y a différentes localisations industrielles dans le monde. Ces dernières étaient, à la base, initiée par les géographes, avant 1950, la plupart d'entre eux expliquaient la localisation par le milieu urbain et son contexte historique.

Le premier géographe qui a étudié cette localisation est Richard Horsthone (1926-1927) qui pense que cette théorie dépasse les facteurs physiques et historiques. Puis il y a eu Walter Christaller qui a développé « théories des lieux centraux ». Cette théorie a pour idée principale « *d'un comportement rationnel des individus, qui cherchent à se procurer les biens et les services au meilleur coût et s'approvisionnent donc au centre le plus proche* »<sup>6</sup>

Après Christaller, il y a eu la théorie du géographe George Remer (1947) qui a classifié les types d'industries en se basant sur 5 éléments : les matières premières, la main-d'œuvre, l'énergie, le capital et le transport. L'industrie se localise par rapport à la disponibilité de ces 5 éléments. Alors qu'Ulman et Pacey (1960) ont établi une théorie ou le profil industriel selon la taille d'une ville.

La théorie Weberienne se focalise sur trois points qui, selon Weber, sont essentiels pour déterminer la localisation industrielle :

- Le coût des transports de la matière première et produit fini, facteur essentiel et déterminant ;
- Le coût de la main-d'œuvre où le salaire le plus bas attire plus d'usine ;

---

6 Polèse et Shearmur. 2005



- Les facteurs d'agglomérations et désagglomération, une agglomération petite attire difficilement alors qu'une agglomération plus grande donne accès à plus de services et de différentes compétences nécessaires (plus d'acheteurs et plus de vendeurs)

Weber → Meilleure localisation pour un produit donné (1er auteur économique d'une théorie de localisation industrielle) ;

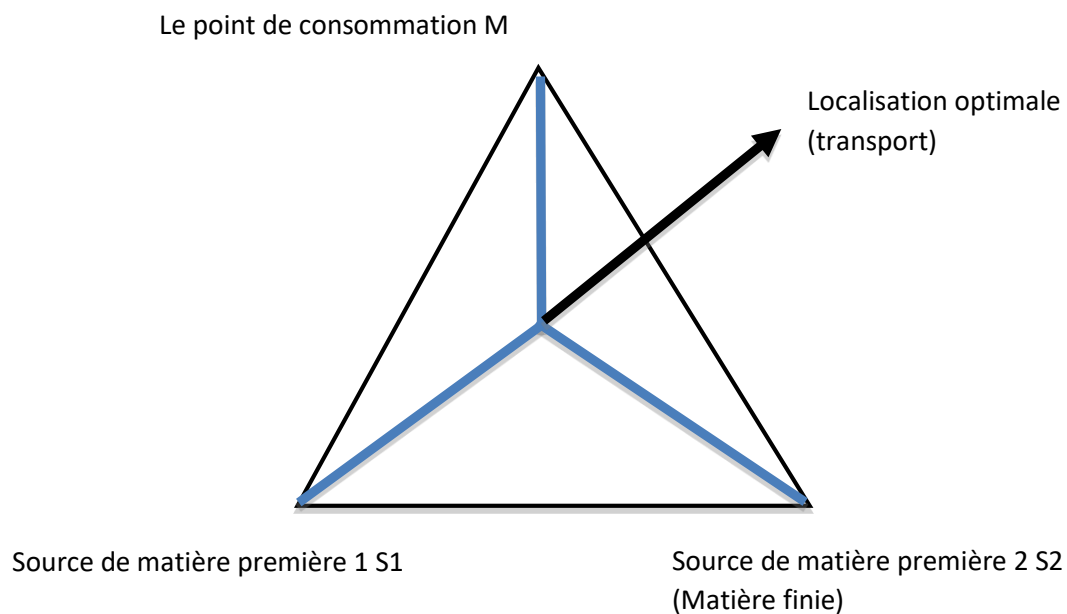
Thünen → Meilleure production pour une localisation optimale.

Le choix de localisation industrielle implique un complexe de facteur : urbains et géographiques, environnementaux et économiques.

### Les facteurs économiques

Weber était le premier auteur qui a développé le secteur économique et sa considération pour la localisation industrielle. Son ouvrage s'intitule « theory of the location of industries » publié en 1909.

Le point optimal : ce point est calculé en fonction du coût, poids de la marchandise et la distance de la matière première et du produit fini. Alfred Weber définit cette théorie dans un triangle.



**Figure 5** : La théorie de localisation des industries selon Weber

Source : (Weber, 1909)

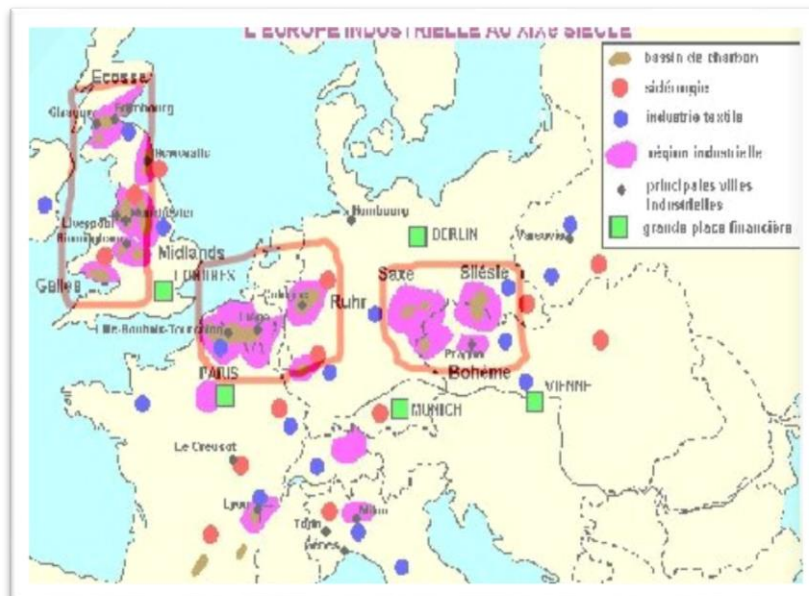
$$\begin{array}{l} \text{Le niveau} \\ \text{minimum} \\ \text{des} \\ \text{dépenses} \end{array} = \frac{\text{Nbre d'unités de poids des matières premières localisées}}{\text{Nbre d'unités de poids de produits finis}}$$

« Si une unité de production nécessite X tonnes de S1 et Y tonnes de S2 et que le produit fini de poids doit être transporté au point M, le point O est celui qui minimise  $XA+YB+ZC$ . A, B, C étant distance S1O, S2O et MO » (Polèse et Sheamur, 2005).

Plus le point optimal est attractif, moins le coût des transports est important → meilleure localisation.

La première révolution industrielle a eu lieu principalement en Angleterre dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les bénéfices agricoles et commerciaux ont rendu le développement possible, et il était basé sur le charbon et la machine à vapeur développée par James Watt en 1769 et développer de nouvelles machines pour les industries du textile et de l'acier.

Vers 1880, commence la deuxième révolution industrielle, s'appuyant sur de nouvelles sources d'énergie : le pétrole et l'électricité. C'est aussi l'ère du développement de l'automobile, des produits chimiques et des machines-outils. Les États-Unis prennent désormais la tête de l'industrialisation.



**Figure06 :** Localisation des zones industrielles en 1880  
Source : (ONU-Habitat, 2002 ; Brinxhoff, 2004)

### 3. Les éléments de localisation des industries

L'emplacement et la localisation changent selon des caractéristiques spécifiques de l'entreprise et de l'organisation. Mais chaque situation est différente des autres, et il est impossible de considérer toutes les situations. Merenne-Schoumaker (1991) a identifié cinq caractéristiques ;

-l'influence de l'industrie et de l'organisation en influant d'autres caractéristiques et du produit (sa durée de vie), -l'échelle, - l'activité -l'emplacement qui l'a produit – Le niveau de répartition géographique de l'entreprise (sociétés multinationales, sociétés étrangères avec les pays voisins, sociétés nationales et locales).

### **3.1. La localisation**

Les emplacements des différents types d'activités répondent à des critères précis. À l'exception de quelques industries spécifiques telles que la sidérurgie, il est difficile de généraliser la localisation de l'industrie (globale). L'industrie des biens de consommation se comporte davantage comme des entreprises des secteurs des services et du commerce.

### **3.2. La taille du bâtiment**

La taille de l'installation impacte sur les besoins en main-d'œuvre aussi sur la superficie. Effectivement, plus la taille augmente, plus le nombre de sites d'implantation adaptés possibles diminue. Car, il existe absolument peu de sites de grande envergure avec des emplacements supérieurs ; d'autre part, le nombre de travailleurs disponibles et de moyens de communication sous l'emprise du site doit être suffisant. Si le site est bien desservi et que le moyen de transport est rapide et bon marché, l'impact augmentera.

### **3.3. L'activité du bâtiment**

Les localisations différentes qui existent sont liées au type d'activités de l'industrie tertiaire et de production.

- Les activités tertiaires cherchent à être proches des grands centres urbains et s'opposent souvent à l'urbanisation. La fonction tertiaire ne nécessite plus un environnement urbain de qualité ;
- En revanche, les activités de production, surtout celles qui nécessitent peu de personnel qualifié, sont plus faciles et plus fréquentes à choisir des petites villes ou des zones rurales. Disponibilité, réputation et faible coût de la main-d'œuvre. Le travail est plus attrayant.

### **3.4. La nature des actions de positionnement**

C'est le type de situation qui a mené à la détermination du nouvel emplacement. Trois scénarios peuvent être envisagés : création d'une organisation, expansion d'une usine existante et transfert d'une unité déjà en activité. Il existe des situations intermédiaires, par exemple, le transfert peut concerner l'ensemble de l'entreprise, uniquement la production ou des activités spécifiques.

### **3.5. La localisation géographique**

Merenne-Schoumaker (1991) classe quatre niveaux d'existence géographique correspondant à des comportements différents. Pour les entreprises multinationales, la création de nouveaux départements s'effectue en utilisant une technologie qui se dit sûre et disposant d'une certaine pratique. Le nouveau site fait partie d'un réseau complexe au sein de l'entreprise. L'entreprise traite principalement avec les autorités nationales et n'est pas sensible aux traditions régionales

Les entreprises nationales disposent de plusieurs agences sur le territoire. Le nombre, l'emplacement et la nature de leurs activités influenceront la décision. Habituellement, la nouvelle unité fait partie du plan global, dans lequel les facteurs de marché jouent un rôle clé. Cependant, la motivation principale de certains transferts ou reports peut être la résolution de problèmes spécifiques, notamment le recrutement de main-d'œuvre. Enfin, les entreprises régionales ou locales sont généralement des entreprises familiales à organisation unique. Par conséquent, créer une nouvelle unité (ou transférer la seule unité existante) est une véritable aventure. Ces entreprises connaissent bien leur environnement et sont très sensibles aux conditions locales.

## **4. Les éléments caractérisant les territoires**

La localisation industrielle était distinguée par deux types par Merenne-Schoumaker :

- Grand espace économique et niveau national ;
- Le niveau de la région, du lieu et du territoire.

Pour cette analyse, nous nous intéressons au niveau de la région, du lieu et du territoire.

En fait, notre analyse est basée sur la meilleure division du territoire.

Au niveau régional, local et territorial, trois grands types de facteurs étaient identifiées : le cadre global, les éléments de production et économiques, et l'environnement culturel et politique.

#### **4.1. Le cadre global**

Emplacement géographique. Le positionnement géographique représente une position par rapport à d'autres lieux ou à d'autres phénomènes localisés (marchés, modes de communication, etc.).

Cet élément impacte sérieusement le régional ou local et au niveau national ou international. Les facteurs polarisants des différences de qualité dans les activités, les transports, la population et la répartition sont plus importants car le rôle des ports maritimes ou des villes est loin d'être le même.

Ce qui fait que les situations n'en sont pas identiques, notamment en termes d'infrastructures et de superstructures disponibles (bien que les agents publics leur procurent un avantage économique, certains chefs d'entreprise peuvent refuser de s'installer dans certains lieux) (Schoumaker, 1991).

#### **4.2. Les éléments de production**

##### Les transports et l'accessibilité

*« L'un des facteurs les plus importants pour les entreprises de cette industrie est le transport : proximité des axes structurels, avantages logistiques et accessibilité »* (les facteurs les plus importants dans l'enquête menée par Belanger *et al.* 1999).

*« Les frais de transport varient selon le type d'activité. Pour l'industrie, si le coût direct du transport représente plus de 5 % du prix de revient du produit, la localisation de l'usine dépend du coût du transport »* (Schoumaker, 1991). C'est pourquoi un grand nombre d'entreprises industrielles s'attachent à minimiser les coûts liés au transport.

Le nouveau quartier d'affaires est proche des autoroutes, des ports et des aéroports. Mais cette proximité ne signifie pas forcément son usage (ces zones présentent des avantages en termes de foncier, comme de grandes surfaces avec des prix attractifs, l'éloignement de la population, et peu de problèmes de voisinage).

##### Les matières essentielles des usines

*« Ces dernières années, du fait des évolutions technologiques, la localisation des matières essentielles et l'approvisionnement énergétique ont été restreints »* (Schoumaker, 1991) :

- Les changements dans l'industrie manufacturière, tels que la réduction de la quantité de l'utilisation et la transformation des matières essentielles et l'utilisation du recyclage ;
- Le nombre de matériaux entrant dans le processus de fabrication a augmenté (chaque matériau n'implique parfois qu'un nombre et des découvertes limités. Habituellement dans des endroits différents), il y a donc une concurrence entre différentes influences, et souvent même elles s'annulent. Les changements dans les transferts ont entraîné une diminution des coûts et une augmentation des potentialités. Ceci peut changer à mesure que le prix du pétrole augmente. À mesure que la demande augmente et que l'offre s'assèche, le rôle de l'eau devient plus important. La raison pour laquelle, les grands utilisateurs d'eau sont situés en périphérie (utilisée pour le refroidissement, les centrales électriques, la sidérurgie et l'assemblage automobile), pour le secteur alimentaire, l'eau doit être d'une qualité importante, surtout dans l'alimentation.

#### Les disponibilités foncières et en usine

Les besoins en espace de l'entreprise sont de plus en plus élevés et sont étroitement liés à la quantité et à la qualité. Vous recherchez un terrain bien équipé à petit prix et situé dans un environnement de grande qualité.

*« Les bâtiments disponibles sont un facteur de localisation, et si le bâtiment est récent ou en bon état, il est facile à réutiliser. La multiplication des parcs industriels et le développement de l'immobilier industriel modifient le processus de sélection des sites »* (Schoumaker, 1991).

La zone active a une influence sur l'organisation du territoire. La zone d'activité est définie comme *« un ensemble de terrains acquis et assemblés par le maître d'ouvrage, généralement publics, parfois privés, et préalablement aménagés pour favoriser l'installation, le fonctionnement et le développement d'institutions économiques »* (Moatti, 1968 ; Million, 2004).

#### Les aspects quantitatif et qualitatif de la main-d'œuvre

La localisation des industries et usines est fortement liée par la main d'œuvre car ceci tient à deux faits : d'une part, les restrictions de production traditionnelles d'un grand nombre d'entreprises ont diminué et la main-d'œuvre a augmenté, et d'autre part, l'intervention des autorités est devenue de plus en plus évidente. Les quatre principaux facteurs sont : la

réputation, le montant et coût de travail et surtout la disponibilité sans oublier la qualification.

L'utilisabilité joue un rôle au niveau de la grande entreprise et ceux par les difficultés des recrutements qui sont limités. La disponibilité de la main-d'œuvre est aussi qualitative car ça dépend de l'âge et du sexe. Par exemple, certaines entreprises recrutent de jeunes salariés plutôt que des personnes âgées.

Du point de vue des qualifications, les entreprises ont des exigences pour la formation requise, et certaines entreprises refusent les zones rurales, ou au contraire, elles recherchent des zones de moindre qualité de population. La réputation de la main-d'œuvre comprend des facteurs qualitatifs tels que la régularité (absence), la rapidité (formation en cours d'emploi), l'efficacité, la stabilité, etc. Mais il est difficile de bien appréhender ces rôles : l'appréciation de ces points par les salariés est parfois basée sur des stéréotypes ou des affirmations anciennes, et les résultats peuvent être complètement erronés. Le coût de la main-d'œuvre est un critère important pour le choix du site, mais il doit être mesuré par la productivité.

#### L'environnement économique, humain et politique

L'environnement économique : Le choix de l'emplacement peut être influencé par le degré de proximité avec d'autres entreprises recherchées. La recherche de proximité s'explique par la relation directe qui existe entre la nouvelle agence et les agences implantées aux alentours. Tenir compte du climat économique de la zone et rechercher des communautés spécifiques (par exemple : recherche d'entreprises de même nationalité et activités, ou à l'inverse, de petites entreprises qui souhaitent se positionner à côté de grandes entreprises). Ce sont des intérêts collectifs que les entreprises perçoivent en raison de leur position relative, indépendamment de toute opération de marché. Comme nous l'avons vu précédemment, l'économie d'agglomération est composée d'externalités de localisation et d'externalités d'urbanisation. L'économie localisée naît de l'agrégation d'activités similaires ou voisines, et l'économie urbanisée est liée à la diversité des secteurs au sein du territoire. Les deux types d'entreprises peuvent rechercher des économies d'agglomération. Les entreprises sont liées à la population et les entreprises sont liées à la production. Pour les entreprises liées à la production, l'exploration par l'entreprise des économies d'agglomération a conduit au développement de « généralistes » ou de villes technologiques.

En tant que ville aux activités industrielles diversifiées et certains secteurs avec parfois des compétences spécifiques, une cité technologique et développée sur la base d'une filière industrielle spécialisée dans les technologies innovantes.

Par conséquent, la recherche d'économies d'agglomération est très intéressante pour les entreprises, et ces économies d'agglomération peuvent également attirer de nouvelles entreprises. Mais à partir d'un certain seuil d'agglomération, ces économies peuvent devenir non rentables.

Les enjeux environnementaux : La prise de conscience des enjeux protection de l'environnement, l'aménagement du territoire et les politiques de protection de la nature limitent les choix de plusieurs industries.

La protection de l'environnement devient un obstacle pour les entreprises qui utilisent des matières essentielles et premières polluantes. Cependant, leurs réglementations varient d'un pays à l'autre, d'une ville et d'une région à l'autre. Les entreprises les plus polluantes se déplacent des régions les plus réglementées vers des régions plus tolérantes.

*« Les centrales nucléaires sont également liées à la protection de l'environnement, car elles ne peuvent être construites sans le consentement des personnes qui ont organisé des manifestations antinucléaires. Les mesures imposées aux compagnies d'électricité rendent le choix des sites de plus en plus difficile » (Schoumaker, 1991).*

Le cadre de vie : *« Il regroupe les éléments suivants : les coordonnées de l'environnement physique (la beauté du paysage, la durée d'ensoleillement), les conditions de logement (disponibilité, prix et surtout qualité), le tourisme, la présence d'équipements en matière d'éducation (sont notamment les universités et écoles internationales), de commerce, de soins médicaux, de culture, de divertissement, etc. facteurs environnementaux (avec un nombre suffisant de personnes sociales avec catégorie professionnelle, habitudes régionales, ouverture) environnement pour les nouveaux arrivants, etc. » (Schumacher, 1991).*

Les facteurs déjà cités ne sont pas définitifs, mais tant que les conditions économiques sont les mêmes, ils peuvent prendre une décision.

### L'intervention des pouvoirs publics

On déplore deux séries d'intervention : l'intervention régionale et l'intervention des dirigeants régionaux ou locaux. Parmi les caractéristiques institutionnelles, nous retiendrons



deux de nos intérêts particuliers : l'échelle et le type d'activités. L'augmentation de la taille de l'organisation dépend de la demande d'espace et de la main-d'œuvre. Plus l'organisation est grande, moins il y a de sites d'implantation. La localisation de l'industrie varie selon le type d'activité. Dans l'enquête menée par LET, l'entreprise a cité la proximité des infrastructures de transport (axe principal) et l'accessibilité comme les principales raisons de localisation citées par l'entreprise. Une autre raison importante est le coût du choix du site et l'économie d'agglomération. L'économie d'agglomération joue un rôle important et les entreprises tirent profit des lieux proches les uns des autres.

L'un des facteurs importants est le travail. L'évolution du rôle des facteurs de localisation reflète l'augmentation des facteurs impliqués dans la sélection des emplacements, l'affaiblissement des contraintes de production conventionnelles, la croissance des facteurs humains, et l'importance de l'environnement économique ou de l'intervention des pouvoirs publics.

Changements sociaux et économiques : "L'expansion démographique et l'expansion industrielle s'influencent mutuellement de manière complexe."

Le premier changement de la révolution industrielle s'est produit au Royaume-Uni au milieu du XVIIIe siècle, ce qui n'était pas le cas dans les autres pays européens, ce qui a entraîné une augmentation de la population, de la production industrielle, des mécanismes et des institutions.

Théories de la localisation industrielle → beaucoup d'enjeux :

- Économique ;
- Social et environnemental ;
- Développement durable et l'approche spatiale.

Les freins engendrés par les séquelles d'ancienne industrialisation :

- L'évolution industrielle qui était faite sur plusieurs décennies, voir des siècles (mouvement de croissance long) ;
- Évolution fondée principalement sur l'industrie lourde, qui a un effet néfaste sur l'environnement et les conditions pénibles dans lesquelles l'homme travaille ;

- Les connaissances et la prise en compte des pollutions est très limitée et insuffisante et très subalterne aux libertés économiques.

Les séquelles :

- Problèmes d'ordre social : santé, pathologie spécifique, amoindrissement du bien-être ;
- Environnemental : pollution, atteinte de la biodiversité...

Tout cela a un effet négatif sur l'économie. L'industrie et le progrès technologique sont étroitement liés. Parler de l'un évoque nécessairement l'autre. A l'origine c'était un homo faber, qui se faisait à la main, grâce à un savoir-faire acquis par la pratique et l'expérience, qui s'est peu à peu codifié. C'est l'âge de l'artisanat et l'origine de toutes les industries. L'art de fabriquer des objets en bois, en pierre, en cuir, en fibres végétales ou animales pour répondre à la survie, aux besoins ou au plaisir de l'homme a accompagné le développement des civilisations et réalisé ce qu'il a acquis du monde gréco-romain.

Cette tradition se perpétue : elle est au cœur d'un savoir-faire artisanal qui constitue une partie cachée de l'industrie de luxe, même si elle est aujourd'hui associée aux nouveaux matériaux et à la conception assistée par ordinateur. Elle nous rappelle que cette industrie, c'est avant tout créer.

Au Moyen Âge, une innovation majeure, le moulin, nous a montré l'importance de l'utilisation de l'énergie pour le développement industriel. Cela a décuplé la capacité de nourrir la population et a contribué à l'émergence de l'industrie du rideau de la Flandre à la Toscane. Tondeurs, filateurs, tisserands, moulins, teinturiers, marchands et foires..., la première forme d'organisation industrielle s'est mise en place... c'est ce qu'on appelle aujourd'hui les chaînes de valeur.

Mais la naissance de l'industrie moderne est généralement associée aux moteurs à charbon et à vapeur : ce fut la première révolution industrielle. De 1780 à 1890, l'industrie lourde se développe, de l'Angleterre à la France, en passant par l'Allemagne aux États-Unis : métallurgie, machines-outils, chemins de fer, navires. En 1769, un brevet pour la première machine à filer le coton mécanique a été déposé dans la romantique vallée de Derwent en Angleterre. L'âge de l'usine a commencé.

Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la "Fée Electrique" prend son essor, partant des Etats-Unis en 1878, quand Edison commercialise la première lampe à incandescence. Avant la fin du siècle, on a vu le premier fer à repasser, le premier poêle, le premier aspirateur électrique et le premier compteur électrique domestique installés par un inventeur suisse. Dès lors, le déploiement du réseau modifie tout le cadre de vie. C'est la deuxième révolution industrielle, En 1913, l'industrie occupe près d'un tiers de la main d'œuvre, en France comme aux Etats Unis.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'industrie de la transformation se développe rapidement. La plus distinctive, en termes d'organisation du travail, la plus visible est l'industrie automobile. La "Ford T" - "n'importe quelle couleur, pourvu qu'elle soit noire" - introduite en 1908, produite à 15 millions en 1927, devient le symbole de l'Organisation Scientifique du Travail (OST) conçue par l'ingénieur Taylor : travail en chaîne, chronométré soigneusement.

L'objectif est de réduire drastiquement le coût d'entrée sur le marché de masse. En 1913, en France et aux États-Unis, l'industrie mobilise près du tiers de la main-d'œuvre. Le mécanisme et l'aliénation étaient les thèmes de *Metropolis* de 1927 du réalisateur allemand Fritz Lang. Les deux guerres mondiales, en particulier la Seconde Guerre mondiale, ont mobilisé des capacités industrielles considérables au service de la puissance nationale. Le développement et le maintien de l'industrie de défense sont devenus un levier stratégique pour tous les grands pays.

La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a vu se multiplier les innovations dans les domaines de l'électronique, de l'informatique et des télécommunications, se traduisant par une multitude de nouveaux services et produits qui ont puissamment stimulé la consommation et la croissance, tout en modifiant profondément le paysage industriel. C'est la troisième révolution industrielle.

L'ordinateur a d'abord pris en charge les tâches de comptabilité et de gestion à partir des années 1960, puis s'est étendu aux bureaux d'études, contribuant à la conception et au dessin des produits, et enfin à l'atelier pour automatiser les tâches répétitives de fabrication et de contrôle.

Des générations de travailleurs ont été remplacées par un nombre beaucoup plus restreint d'opérateurs qui supervisent le processus de production et entretiennent cet environnement technologique complexe. La fin de la « classe ouvrière », telle qu'on l'entend depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, a déclenché de douloureuses restructurations politiques et sociales

Plus largement, selon la géographie mondiale, la valeur ajoutée des entreprises industrielles s'est en partie déplacée des ateliers de fabrication vers les laboratoires de R&D, les fonctions commerciales et un réseau diversifié de sous-traitants, d'équipements et de prestataires de services. Il y a des marques très connues qui ne font absolument rien elles-mêmes ; elles gardent le concept ou le design, le marketing, la communication, la gestion des points de vente.

Avec le développement technologique du milieu du XVIIIe siècle, de multiples changements ont affecté la plupart des aspects de la vie économique et sociale. Si nous disons « révolution industrielle », ce n'est pas pour souligner la rapidité de l'industrialisation, mais pour souligner qu'elle est au cœur de changements fondamentaux dans les méthodes économiques et sociales, représentant à la fois des changements quantitatifs et qualitatifs.

L'expansion démographique est à la fois une cause et une conséquence des progrès de la production agricole, de la quantité et de la qualité de sa production, qui ont remis en question la structure de l'agriculture et conduit à la révolution agricole.

L'opposition entre "pays industrialisés" et "tiers-monde" est une caractéristique majeure du monde contemporain et est le résultat de la révolution industrielle, dont la première phase s'est produite en Angleterre dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Jean-Charles Asselin (professeur d'économie) commence son article « Révolution industrielle » dans l'Encyclopédie du monde : Le débat historique traverse les deux disciplines que sont l'histoire et l'économie. La citation fait référence à la question du développement et de la prospérité d'après-guerre, qui a suscité l'intérêt pour l'industrialisation ancienne. Dans le contexte de l'histoire mondiale, la question est aujourd'hui de savoir s'il faut revenir à la cause de l'exception européenne, ou insister sur le rôle joué par le reste du monde. Un intérêt marqué pour la Chine et l'esclavage marque l'importance des enjeux économiques et politiques contemporains ; Si un usage isolé peut être trouvé auparavant, l'auteur du terme "révolution industrielle" est généralement attribué à Friedrich Engels (1845), puis à l'historien et réformateur social anglais Arnold Toynbee, 1845 (Toynbee, 1884). Tous deux décrivent des changements qualitatifs majeurs affectant aussi bien les rapports sociaux et les règles politiques que les volumes de production ou les techniques de production. Les références suivantes, notamment celles de Mantoux (1906) et Ashton (1948) retiennent cette vue d'ensemble, tout en s'attachant aux "clusters" d'innovation technologique décisive (en ce

qui concerne la machine à vapeur, la sidérurgie, et surtout l'industrie cotonnière), mais aussi le rôle des nouvelles formes de mobilisation des capitaux, des trafics et des transports.

Dans le même temps, cependant, l'économétrie rétrospective est née, fournissant une définition radicalement différente du phénomène lui-même. En 1960, l'économiste américain W. W. Rostow proposait dans "The Stages of Economic Growth" de décrire cinq étapes de l'histoire des économies avancées. Rostow supposait qu'il se caractérisait par une nette augmentation du taux d'investissement net ; ce moment a été identifié dans une série statistique rétrospective qui a commencé à être publiée au début des années 1960, du moins pour l'Angleterre et la France (Asselain, 2007), devient problématique.

Quelques années après la naissance de la comptabilité nationale, son concept a ainsi été utilisé pour mesurer la révolution industrielle. Depuis, le programme de « mesure du climat », développé à l'échelle mondiale, a fréquemment utilisé de nouvelles données ; les traitements se sont également améliorés. Mais qu'il s'agisse d'une poussée de la recherche de croissance, de la production industrielle ou de l'investissement, les résultats sont plutôt décevants, y compris au Royaume-Uni (Crafts, 1985).

Ainsi, alors que les chiffres peuvent contribuer à l'histoire sociale de la révolution industrielle, une approche plus qualitative a conduit à une relativisation de la position de l'industrie, en particulier de l'industrie moderne, dans les économies d'avant le XXe siècle. L'image de la division du travail, des usines et du salariat héritée de Smith et Marx est remise en question depuis les années 1980. En relation avec son travail dans la "zone industrielle" d'aujourd'hui, ses idées de voies alternatives à l'industrialisation, en particulier la "spécialisation flexible" basée sur de petits producteurs, ont été largement explorées (Sabel et Zeitlin, 1997) : Cela pose clairement la question de trouver la voie du post-fordisme dans des exemples historiques. L'expert en gestion Philippe Lefebvre le souligne dans *L'Invention du Big Business*.

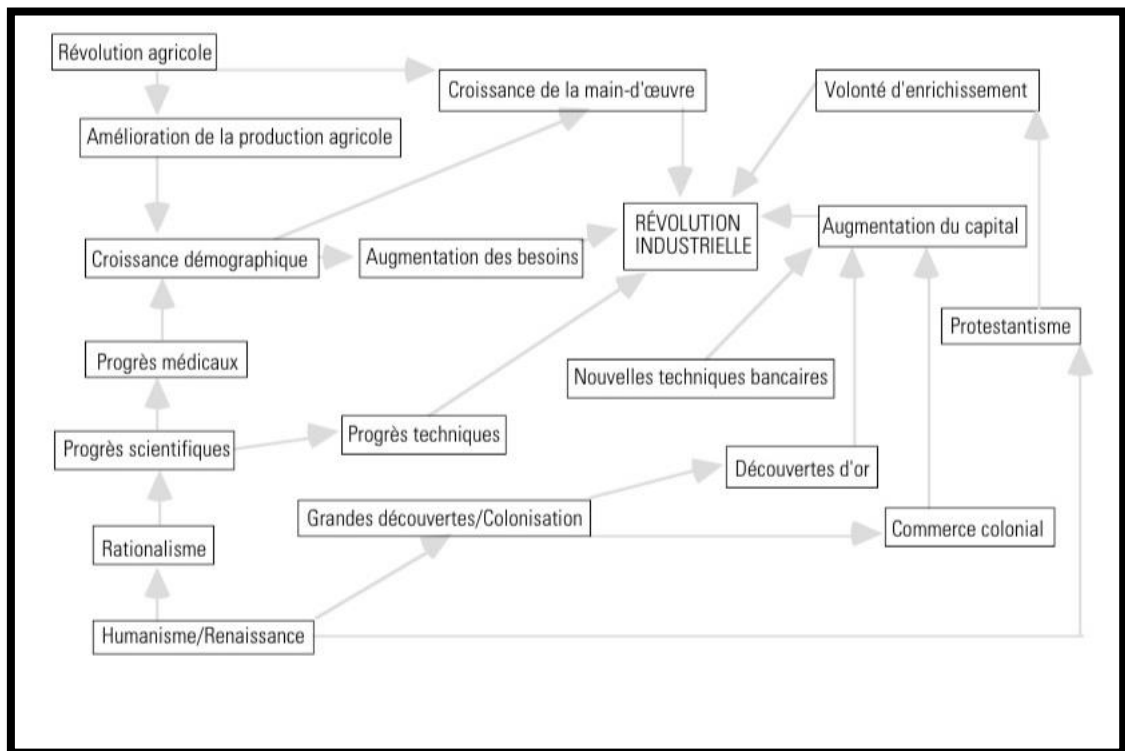
Ainsi, si l'histoire des sciences et des techniques continue d'explorer les relations entre les révolutions scientifique et industrielle, on sait que cette dernière est recherchée préférentiellement en termes de technologie, et plus généralement encore en termes d'offre remise en question ces dernières décennies. Il peut sembler fastidieux de débattre l'offre versus la demande ainsi présentée, mais dans tous les cas, l'histoire de la consommation a établi des résultats importants basés sur de nouvelles sources telles que les inventaires post-mortem qui peuvent révolutionner la discussion entre consommateurs (McKendrick *et al.*,

1985). Plus qu'une simple réaction à la baisse des prix, l'évolution de la demande, des goûts et leurs enjeux sociaux figurent peut-être déjà en tête de liste.

Le commerce international, offrant des opportunités pour le coton, les esclaves, les marchés de consommation, notamment en Amérique du Nord, et le développement financier, a La révolution industrielle : une étude internationale (Commerce et développement économique, 2002) ou Guillaume Daudin (Commerce et prospérité. La France au dix-huitième siècle, 2005).

Alors que dans les années 1960 et 1970 la recherche d'une "révolution agricole" était à l'ordre du jour - d'autant plus que Paul Bairoch y voit la cause ultime de la révolution industrielle - l'accent était donc mis sur le rôle supérieur des marchands. Dès lors, l'étude de leur rationalité, leur rapport au concept de profit ou de productivité, et l'histoire de la comptabilité sont également à l'ordre du jour, notamment en France sous l'impulsion de Pierre Gervais. Ce dernier, dans une importante étude du cas américain (Gervais, 2004), actualise la distinction entre marché et industrie établie par Fernand Braudel. Le capitalisme, qui propose d'expliquer la révolution industrielle en termes de lutte des classes (producteurs contre marchands) et de crise interne du système préindustriel, plutôt que de rechercher la productivité pour elle-même

**Figure 6 : Les étapes de la révolution industrielle**



**5. Les étapes de la révolution industrielle**

1760 – 1770 : Rythme de croissance de production industrielle, une transformation radicale en démographie, culturelle, géopolitique et l'organisation du travail. Les villes portuaires ne sont pas concernées par l'urbanisation lors de la révolution industrielle. Le mode de vie et de consommation était accompagné par le développement des villes.

La première révolution industrielle concerne en premier lieu le Royaume-Uni à la deuxième moitié du 18ème siècle, qui a donné naissance au pays noir « Pays de Galles » qui s'est étendue vers d'autres villes.

Vers les années 1880 il y a eu naissance de la 2ème révolution industrielle en France et en Allemagne. Cette révolution exigeait une main-d'œuvre et des travailleurs ruraux qui émigrent vers les villes

Entre 1945-1973, les industries s'installaient là où elles le pouvaient, en fonction des commodités, et des cours d'eau. Jusqu'au Vème siècle, l'économie était domaniale sans débouché, entre le XIème et XIIème siècle, la croissance démographique a commencé à prendre un essor alors, c'est de là que les villes ont commencé à être créées qui permettent le rassemblement, ce qui a donné naissance à l'industrie du textile, ce qui a permis aussi un échange périodique entre les grandes villes. Les grandes découvertes et les phénomènes qui sont apparus ont permis à l'économie de se développer lors du XVIème siècle, après le monde a connu un développement important à cause des améliorations techniques.

Au cours du XVIIème siècle, la population a commencé à croître.

1780 était le lancement de la révolution industrielle en Angleterre, qui a permis en premier lieu aux entrepreneurs industriels de créer de nouvelles formes de production. Cette révolution s'est caractérisée par un grand développement, des activités qui sont nées du textile, fer, charbon. Cette révolution industrielle était le moteur pour le changement radical de l'économie de son mode de fonctionnement et du développement rapide de l'industrialisation.

Du XIIIème siècle à la fin de l'Ancien Régime :

Même si le profit est souhaité, il s'agit toujours avant tout d'une économie de subsistance. En conséquence, la production n'est jamais supérieure aux besoins ; en dehors des produits de première nécessité, on travaille sur commande et au fur et à mesure de celle-ci.

Du XVIème au XVIIIème siècle :

Les grandes découvertes ayant provoqué un afflux massif de métaux précieux, le capitalisme connaît un nouvel essor. Ce mouvement va donner naissance à un nouveau mode de production, à plus grande échelle et en dehors du cadre traditionnel des corporations : ce sont les fabriques ou manufactures, qui produisent en grand, utilisant une main-d'œuvre plus nombreuse et moins protégée, l'entrepreneur ayant obtenu du Prince un privilège qui vise à l'exempter des règlements corporatifs. Ceci va provoquer l'industrialisation des campagnes, où le patron trouvera une main-d'œuvre meilleur marché. Ex. : brasserie, savonnerie, imprimerie, industrie de luxe (tapisserie, mobilier).

L'essor commercial résultant des grandes découvertes et de la création des premiers empires coloniaux (Portugal et Espagne) va faire du commerce le nouveau moteur de l'économie, au détriment de l'agriculture. D'où l'apparition d'une nouvelle doctrine économique, le mercantilisme, qui prône une balance commerciale favorable.

La nouvelle politique économique sera protectionniste afin de contrer la concurrence étrangère ; elle sera aussi dirigiste, les Etats se faisant un devoir d'intervenir dans l'économie compte-tenu de l'énormité des investissements et des enjeux. L'enrichissement recherché par l'Etat sera servi par le pacte colonial, ensemble de règles destinées à assurer à la métropole le monopole de l'industrialisation et du commerce. Ainsi, la métropole se comporte un peu à l'instar de la ville médiévale vis-à-vis du plat pays.

Le décollage ou démarrage de la grande industrialisation a eu lieu à différents moments selon les pays : Grande-Bretagne 1780, Belgique 1800, France 1825, Etats-Unis 1835, Allemagne 1865, Japon à partir de 1868, Russie fin XIXème siècle...etc.

Il a été rendu possible par l'action simultanée de six facteurs essentiels :

- Une nouvelle doctrine économique : le libéralisme.

Comme dans le domaine politique, prône un maximum de liberté individuelle et un minimum d'intervention étatique. L'économie est censée obéir à des lois naturelles qu'il est dangereux de contrecarrer. D'où le mot d'ordre : « Laisser faire, laisser passer ».

- Des inventions décisives.

Les découvertes permettant de faciliter et d'accélérer la production seront d'origines variées : non pas de grands laboratoires de recherche (ceux-ci n'existent pas encore comme tels), mais bien des individus isolés



- petits entrepreneurs, artisans, membres de professions libérales ou même ecclésiastiques.

- Des capitaux considérables.

Les nouvelles inventions ne peuvent trouver d'application à l'échelle industrielle sans l'appoint d'énormes sommes d'argent. Celles-ci serviront d'abord à la construction d'installations appropriées et à l'acquisition de machines, mais aussi à se procurer la matière première en très grandes quantités, pour que l'entreprise soit rentable. Les capitaux seront d'origines diverses :

Profits du grand commerce international, en particulier colonial (y compris celui du bois d'ébène, c'est-à-dire la traite des Noirs) ;

Réinvestissement (ou auto-investissement) : les bénéfices sont investis dans l'entreprise elle-même afin de favoriser sa croissance (pratique réalisée à raison de 15 à 30 % en Angleterre à la fin du XVIIIe siècle) - mais cela ne peut suffire ;

Bénéfices réalisés par de gros négociants en blé ou de véritables hommes d'affaires, les marchands bankers (activités doubles) ;

Les apports précédents restant inférieurs aux besoins, il faudra développer un marché de l'argent (à partir de 1810) : ce seront les banques d'affaires.

- L'esprit d'entreprise.

L'appoint d'énormes capitaux ne peut suffire. Encore faut-il que le capitaliste fasse preuve d'un véritable esprit d'entreprise.

C'est l'aptitude à gérer une entreprise de grande envergure, impliquant la capacité de développer des projets à court, moyen et long terme, de prendre des risques calculés, de gérer avec soin d'importants capitaux, un parc industriel et d'énormes quantités de marchandises, d'adapter sa politique aux fluctuations du marché et de diriger un personnel nombreux.

- L'afflux de main-d'œuvre.

En attendant une mécanisation plus poussée, l'industrie a dans un premier temps besoin d'une main-d'œuvre nombreuse. L'afflux de main-d'œuvre résultera d'une part, de l'augmentation de la population, et d'autre part de l'exode rural déjà signalé (attirés par les usines nouvelles, de très nombreux paysans vont s'installer à la ville. C'est ainsi que le secteur secondaire, en plein essor, va bénéficier de la main-d'œuvre devenue excédentaire

dans le secteur primaire par suite des remembrements et de la mécanisation. C'est en Angleterre que ce mouvement sera le plus précoce, et aussi le plus important.

- D'importants réseaux commerciaux (marchés).

Le commerce devient le complément indispensable de l'industrie.

Le marché intérieur, qui profite de la liberté de circulation, est servi par de nouveaux canaux ainsi que grâce à l'essor des chemins de fer (en Belgique à partir de 1835).

Les marchés extérieurs : La maîtrise définitive des mers appartient à la Grande-Bretagne dès le milieu du XVIIIème siècle, ce qui lui ouvre un marché quasi illimité, lui permettant d'écouler tous les produits qu'elle est capable de manufacturer.

- La révolution : une production considérablement augmentée, accélérée et moins coûteuse.

## **Economie**

### **Avantages**

- Progrès en chaîne. Ex. les nouvelles machines à filer obligent à apporter des améliorations aux métiers à tisser.
- Tendance à la production de masse et à la standardisation, d'où une baisse des coûts et des prix.
- Urbanisation de milieux ruraux : des villages se développent autour des industries pour devenir des villes.
- Modernisation des villes : La ville est la première et la grande bénéficiaire de l'industrialisation et de l'essor commercial, qui génèrent une richesse jamais vue. Au contraire du milieu rural, elle bénéficie d'un réseau de communications et de transports performant, assurant un approvisionnement plus que suffisant, mais en outre la richesse accumulée va permettre une modernisation décisive : voirie, égouts, moyens de transport, éclairage public, soins de santé, gestion des immondices, etc. Il en résultera un niveau de vie et un confort sans commune mesure avec la vie des campagnes.

- Colonisation accrue, d'où l'enrichissement des métropoles. Ex. Pour la Belgique, la colonisation du Congo sous l'impulsion du roi Léopold II (1865-1909), qui en est d'abord souverain absolu avant de le céder (1908) à la Belgique.

### Inconvénients

- Petites entreprises en difficulté ; ruine de l'artisanat.
- Problèmes urbains suite à l'afflux de populations résultant de l'exode rural. (transport, logement, hygiène, sécurité).
- Marginalisation des campagnes.

### Société

#### Avantages

- Diversification sociale.
- Essor de la bourgeoisie capitaliste.

#### Inconvénients

- Exode rural (ou émigration).
- Situation déplorable du prolétariat (conditions de travail et d'existence).

### Politique

Avantage : Puissance accrue des Etats industrialisés et des métropoles.

#### Inconvénients :

- Compétition pour la colonisation et conflits entre métropoles.
- Tendance à une intervention accrue de l'Etat (à l'opposé du libéralisme) : Pour la coordination économique dans l'intérêt national, y compris au niveau colonial, compte-tenu de l'énormité des investissements et des enjeux ; ou par souci de justice sociale (législation destinée à corriger les abus).

## **X. La ville industrielle et son impact sur le développement des villes**

Des usines automobiles aux artisans et menuisiers, en passant par de nombreuses autres activités de production, de tiers ou commerciales, l'entreprise a échappé à la structure urbaine de notre ville depuis plus de cinquante ans. Cet exode les a amenés vers des espaces qui leur sont dédiés, formant un modèle de développement qui montre désormais ses limites : zone d'activités.

Dans notre histoire sédentaire, l'activité économique a contribué à façonner nos villes. Le commerce d'abord, puis l'artisanat et la production, et même devenir le moteur du développement urbain en favorisant le commerce. Cependant, l'accélération de l'industrialisation au XXème siècle fera perdre aux entreprises leur légitimité, leur statut, voire leur intérêt pour la ville. Cependant, ce changement drastique dans l'organisation spatiale et régionale des activités économiques a eu un impact sur notre mode de vie, nos déplacements, nos liens sociaux et la dynamique des centres urbains. Il est donc urgent de réinterroger les lieux d'activités économiques dans les villes, et pas seulement les lieux d'activités tertiaires ou commerciales, afin de mieux comprendre les causes de ce grave malaise, et les pistes de réflexion qui peuvent s'ouvrir pour se débarrasser de cette précipitation.

Après un certain succès, le domaine d'activité va s'étendre et doubler, et il y en a maintenant plus de 32 000 zones.

Ensuite, ces nouvelles institutions et villes sont réalisées dans la continuité urbaine. L'éloignement de la zone résidentielle est encore limité, car la voiture n'a pas encore conquis le monde de la classe ouvrière, et la classe ouvrière se déplace principalement en mobylette ou en vélo. Ce n'est que dans les années 1980 que le parc automobile français a dépassé les 20 millions.

Ce développement aura un impact majeur sur notre ville, laissant des cathédrales industrielles longues et coûteuses à rénover, vidant les ouvriers du centre-ville, et laissant ces belles zones commerciales et artisanales aux générations futures. Ce phénomène se traduit statistiquement par la forte croissance du nombre d'emplois productifs et d'entreprises dans les villes à zones industrielles dans les années 1970.

### **1. Les conséquences pour les villes**

Certains voient dans ce genre d'entreprise d'externalisation urbaine un évangile pour améliorer la qualité de l'environnement, réduire les nuisances dans certaines communautés et apporter une nouvelle valeur à l'immobilier. Bien que raisonnable, cette position masque certains aspects négatifs de ces externalisations.

Ensuite, il favorise l'expansion urbaine dans les zones environnantes, généralement à court terme, en voyant de nombreuses entreprises frapper à leurs portes, ces zones peuvent y trouver de l'intérêt. Mais parfois avec le temps, l'impact n'est pas si positif, et la fragilité des institutions et des emplois ne répond pas forcément aux besoins de la population locale.

Ces nouvelles zones d'activités construites plus loin montrent que le développement économique d'un territoire ne peut s'appuyer que sur des terrains bons marchés.

Une conséquence directe est que les routes principales sont encombrées de camionnettes et autres camions, ce qui complique la circulation dans les métropoles et les clusters. Cela posait même la question de l'acquisition de certaines compétences en centre-ville, et certains artisans ne voulaient pas s'y installer.

Enfin, ces nouvelles zones d'activités construites de plus en plus loin montrent que le développement économique d'un territoire ne peut s'appuyer que sur des terrains bon marché. Elle a également transmis à certains acteurs l'idée qu'il est normal, voire nécessaire de ne pas imposer de restrictions à l'implantation d'entreprises au niveau du territoire. Par conséquent, cela complique l'émergence de nouvelles solutions.

## **2. Une timide reconquête**

La question de l'organisation (et du maintien) des activités économiques utiles au fonctionnement et à l'équilibre de la ville est sans doute l'un des enjeux majeurs à venir. Mais cette tâche est compliquée car il n'est pas facile de reconstituer tout ce qui a été détruit ou déconstruit au cours des 50 dernières années.

De plus en plus de chercheurs commencent à réaliser les limites de cette méthode.

Faciles à aménager et à produire, les zones commerciales sont devenues les principaux lieux d'activités économiques, quelles qu'elles soient. L'idée qu'elle a propagée est que le développement économique ne doit pas être limité. Pour s'en convaincre, il suffit de se pencher sur le retard pris dans l'utilisation du foncier économique pour l'habitat : de nombreuses personnes sont d'accord avec ce constat, mais la mise en œuvre de la solution

se heurte à cette notion simpliste de développement économique. De nombreux acteurs sont presque devenus schizophrènes, ont fait des remarques choquantes sur l'utilisation de la terre, et sont très complaisants envers la terre économique sans aucune raison.

Heureusement, de plus en plus d'acteurs commencent à se rendre compte des limites de cette approche, que ce soit l'efficacité de l'intervention publique, la mobilité, la qualité de vie des salariés, l'augmentation des jachères, l'appauvrissement de certains lieux économiques, Réduire la vitalité du centre-ville, la localisation des logements et même la consommation de terres agricoles ou naturelles. Cependant, développer des solutions alternatives n'est pas chose aisée car cela nécessite de repenser le lien entre espace économique et construction urbaine. Elle nécessite le développement de solutions complexes impliquant de nombreuses transactions, et peut inciter certains à revenir à des solutions plus simples.

Les principales évolutions sont liées aux offres dédiées à l'enseignement supérieur, aux activités high-tech ou créatives. Fait intéressant, ces nouveaux projets de développement sont généralement réalisés sur d'anciens sites industriels où l'entreprise a dû quitter.

### **3. Élargir le champ des activités**

Conserver les fonctions économiques des différents sites existants de la ville, qu'il s'agisse d'anciens bâtiments industriels ou de quartiers d'affaires vieillissants.

Les activités économiques peuvent revenir dans l'espace urbain de la ville. Il est important de maintenir les unités de production qui provoquent des nuisances ou des déplacements importants en dehors de la ville. Il est donc indispensable de réserver une véritable zone industrielle à ces derniers. Il n'existe pas de solutions magiques pour favoriser le retour de l'activité économique en ville. Les solutions ne peuvent émerger qu'en croisant de nombreux points de vue complémentaires. Les zones industrielles, également appelées parcs industriels, sont des zones délimitées et planifiées pour le développement industriel. Les zones industrielles sont généralement situées à la périphérie des zones résidentielles des villes centrales et se caractérisent par des transports pratiques, en particulier les routes et les voies ferrées. Par conséquent, la zone industrielle est à proximité, où il existe de multiples modes de transport harmonisés avec les ports, les autoroutes, les aéroports et les chemins de fer. Les zones industrielles ont une importante localisation et situation dans le monde, d'où le rôle important qu'elles jouent dans la croissance et le développement des infrastructures,

principalement dans le secteur des transports. Les parcs industriels se concentrent uniquement sur le développement d'installations industrielles dans des zones spécifiques, ce qui contribue à promouvoir les activités commerciales et la modernisation de l'ensemble de l'industrie.

Si le nombre d'employés est significatif pour mesurer l'impact social de la présence industrielle dans un lieu particulier, il n'est pas très important lorsqu'on compare les poids relatifs de certains espaces à l'échelle mondiale : il y a 500 employés dans une raffinerie de pétrole et 500 usines de confection.

Si l'on veut esquisser la distribution hiérarchique de l'importance des différents espaces industrialisés à travers le monde, afin de faciliter la mémoire, il faut essayer de regrouper les pays voisins avec des poids non négligeables (c'est-à-dire qu'il existe un espace industrialisé, Au moins 1 milliard de dollars américains en valeur ajoutée).

Il existe deux types d'intégration :

- Les « zones ». C'est un lien de certains pays importants, mais il y a très peu d'échanges entre eux. Leurs industries sont accrocheuses, mais elles ne sont pas étroitement liées les unes aux autres sur le plan fonctionnel.
- Les « pôles ». Un pays, traite avec ses voisins, et il y a beaucoup d'échanges commerciaux entre ces pays, et leurs équipements industriels et leurs marchés sont étroitement liés. La continuité de leur espace industriel n'est pas seulement un accident historique ou géographique.

**Tableau 2 : Éléments de localisation des entreprises des trois auteurs.**

R.Hayter (1998)	P.Aydalot (1985)	B.Merrenne-Schoumaker (2008)
Les matières premières, les marchés et les transports	Les couts de transport et la proximité des inputs	La situation géographique
La main-d'œuvre	Le travail	Le marché
Les économies d'échelles externes	La proximité des marchés	Les avantages coopératifs
L'énergie	L'existence d'un milieu industriel	La politique des pouvoirs publics
Les équipements publics et les aménités locales	L'organisation des contacts internes à l'entreprise	Les matières premières, l'eau et l'énergie
Les capitaux	Les terrains et les bâtiments	Les transports
Le pays	L'infrastructure	Les disponibilités en terrain et en bâtiments
L'environnement	Le marché financier	

Le gouvernement	Les facteurs personnels(histoire individuelles de chaque entreprise et de chaque branche, aménités locales) La fiscalité locale L'attitude des population vis-à-vis de l'entreprise Les aides publics	Les aspects quantitatifs et qualitatifs de la main d'œuvre L'environnement économique Les préoccupations et les contraintes de l'environnement Le cadre de vie L'intervention des pouvoirs publics
-----------------	--	--

Source : (Weber, 1909)

Il existe une variété de facteurs d'implantation d'entreprises et d'implantations industrielles : traditionnel et moderne.

#### **4. Les facteurs traditionnels de localisation industrielle**

##### **4.1. La proximité d'une mine**

La France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne sont premiers pays industrialisés, sont le berceau de l'industrie, couverts de suie et de rouille. Au XIXème siècle, des usines ont été localisées à proximité des mines pour réduire le temps et les coûts de transport du fer et du charbon et les ouvriers habitaient à côté des mines et des usines pour réduire le coût du déplacement et économiser le temps. Aujourd'hui, ces régions abandonnent désormais progressivement leurs activités industrielles. Le charbon et le fer deviennent de plus en plus difficiles à extraire. L'ancienne usine est très polluée.

##### **4.2. La mitoyenneté des ports industriels**

Les usines ont commencé à être installées près des ports industriels, et cette installation rend l'importation du charbon, du fer ou même du pétrole plus facile par voie maritime en provenance des pays qui ont des ressources abondantes et surtout à moindre coût.

#### **5. Les facteurs modernes de localisation industrielle**

La nouvelle industrie doit avoir un œil sur la mondialisation et surtout un œil avec le monde extérieur. Les nouvelles industries qui sont avancées telle que l'informatique, l'électronique des télécommunications, les laboratoires de chimie pharmaceutique et l'aviation sont actuellement localisées dans les banlieues des grandes villes. A proximité il y a une université qui fournit des scientifiques et des transports rapides (TGV, aéroport, autoroute).



Deux grands types de critères de sélection des sites peuvent être identifiés : Facteurs liés au profil de l'entreprise : La stratégie de sélection des sites d'industrie lourde ou de première transformation est très différente de la stratégie de sélection des industries de haute technologie. Le premier a besoin d'espace, et il intégrera les contraintes de coûts de transport dans sa stratégie.... Ces derniers tenteront de se rapprocher de la main-d'œuvre qualifiée, et les travaux du centre de recherche Stafford (1974) montrent l'utilité de l'échelle en milieu universitaire. Il présente les résultats d'une enquête dans laquelle les entrepreneurs sont invités à classer l'importance des facteurs de localisation à différentes échelles. Il semble qu'au niveau national, le marché, la productivité du travail et les niveaux de salaire soient des déterminants des choix nationaux. En revanche, au niveau local, le contact direct avec les équipements locaux et les connaissances personnelles sont plus importants.

L'échelle macro joue un rôle clé dans le positionnement des industries transnationales dans les pays du Sud. Les clés majeures qui font profiter aux institutions d'un pays mais nuisent aux institutions d'un autre se répartissent en quatre catégories :

- marché potentiel,
- réduire les coûts de fabrication,
- Situation politique, économique, social et culturel,
- Emplacement géographique du pays

De même, la création de certaines usines de biens de consommation dans certains pays du Tiers-Monde, notamment dans les pays semi-industrialisés, traduit la volonté des entreprises multinationales à ouvrir de nouveaux marchés. C'est un facteur qui peut évoluer dans le temps, en fonction des progrès technologiques, des infrastructures ou de la conclusion de conventions et d'accords internationaux. La position relative d'un pays influence la stratégie d'implantation de l'entreprise, notamment sa position par rapport aux principaux marchés et axes de transport. Malgré le gel du temps, une même situation peut s'avérer avantageuse à certains moments de l'histoire alors qu'à d'autres elle est marginale.

Le principal moyen d'attraction pour les entreprises étrangères : les zones franches d'exportation. De nombreux pays en développement ont compris que leur développement économique ne peut pas reposer uniquement sur le marché intérieur, et le marché intérieur est souvent trop petit. Par conséquent, il a été mis en œuvre ces dernières années en une expansion spatiale limitée. L'avantage le plus faible attendu est la création d'emplois et la

diversification sectorielle. Les pays en développement considèrent généralement les zones franches d'exportation comme un outil de développement économique qui peut promouvoir le développement d'autres régions du pays en développant la coopération entre les entreprises étrangères et les entreprises nationales. Pour François Bost (2007), « *la notion de zone franche renvoie à un principe juridique général, c'est-à-dire qu'une entreprise établie dans un périmètre déterminé peut se retirer de manière plus ou moins définitive du régime commun actuel du pays d'accueil, principalement en matière douanière. Et Fiscalité, même en droit du travail (bien qu'on soit loin des règles contraires aux idées reçues)* ».

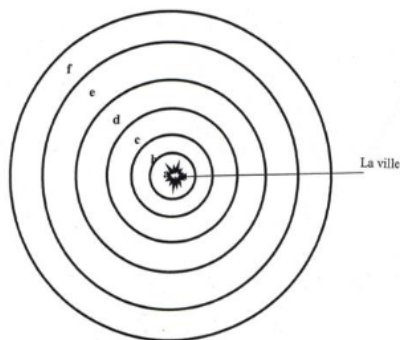
En outre, ces exigences se reflètent également dans le niveau de formation requis, conduisant certains gouvernants à expulser les zones rurales, notamment les gestionnaires, ou, à l'inverse, à choisir volontairement des zones à haute qualité de population. Le choix de l'emplacement peut être affecté par la proximité avec d'autres entreprises populaires. Cette décision s'explique d'abord par la relation directe entre la nouvelle agence et les agences environnantes. Il prend également en compte le climat économique de la région, c'est-à-dire les attitudes des pouvoirs publics et des collectivités face aux nouvelles activités. Elle peut aussi s'expliquer par la recherche d'une communauté spécifique, par exemple, des entreprises de même nationalité, de mêmes activités, et de même taille, ou à l'inverse, de petites entreprises qui souhaitent se situer à proximité de la communauté. Habituellement, ce choix découle d'une volonté de minimiser les risques.

Le choix du site de l'entreprise s'effectue dans des conditions et selon des modalités différentes selon la taille de l'entreprise et la nature de ses activités. Elle est soumise à leurs choix stratégiques et organisationnels. Au préalable, elle suppose une comparaison systématique des avantages des différentes localisations possibles, sachant que ces entreprises sont confrontées à une mondialisation et à des économies basées sur des espaces locaux spécifiques à des degrés divers. Cela signifie que l'emplacement est un élément important de la gestion des investissements des entreprises. Pour cela, l'entrepreneur doit considérer l'ensemble du territoire, c'est-à-dire l'analyser pour déterminer la meilleure option de localisation.

Von Thünen (1826) cité par Ponsard (1988) est connu sous le nom « *le père des théories de la localisation* »

**Figure 7** : La répartition de culture selon VON Thünen

Hypothèses du modèle Weber : Le modèle Alfred Weber repose sur un certain nombre



**Source** : Hamour.S, Essai d'analyse des déterminants de choix de localisation des entreprises : Cas de la zone d'activité TAHARACHT Akbou, Mémoire de Master en Science de Gestion, Université Abderrahmane Mira Bejaia, 2012/2013, p.08.

**a** : situé au voisinage immédiat de la ville, consacré à la production des maraichères et du lait, dont la consommation doit être à l'état frais.

**b** : est consacré à la sylviculture (bois).

**c** : est consacré aux cultures internes (culture céréalière alternée).

**d** : est destiné aux cultures pastorales.

**e** : est consacré aux cultures des triennales.

**f** : est le plus éloigné de la ville, est destiné à l'élevage de bétail.

d'hypothèses : ✓ Plaine homogène sans accidents géographiques ; ✓ La localisation de l'apport matière est connue ; ✓ La localisation du marché est connue ; ✓ La demande est complètement élastique ✓ Le coût de transport est une fonction linéaire de la distance ; ✓ Les coûts de main-d'œuvre ont été donnés ; ils ne varieront pas d'un endroit à l'autre, et la technologie (donc la fonction de production) est connue et fixe. Sur la base de ces hypothèses, et en étudiant divers facteurs pouvant affecter le choix du site de l'entreprise, il distingue trois facteurs principaux sur lesquels se fonde sa théorie, à savoir : ✓ Le point le plus bas du coût de transport, c'est-à-dire le coût des ressources d'approvisionnement nécessaires pour transporter les matières premières jusqu'au site de production et l'intrant de transport nécessaire pour acheminer les produits finis jusqu'au marché. ✓ Les différences de coûts de main-d'œuvre entraînent des distorsions de la main-d'œuvre ✓ L'interaction

d'agglomération et de désagrégation provoquée par la réorganisation des entreprises dans un espace limité.

L'économiste Alfred Weber a tenté d'étudier la théorie de la localisation industrielle, qui repose sur le principe que les industriels cherchent à minimiser les coûts de transport, les coûts des matières premières et les coûts de l'énergie et des produits finis.

## **6. Les trois approches complémentaires de l'attractivité**

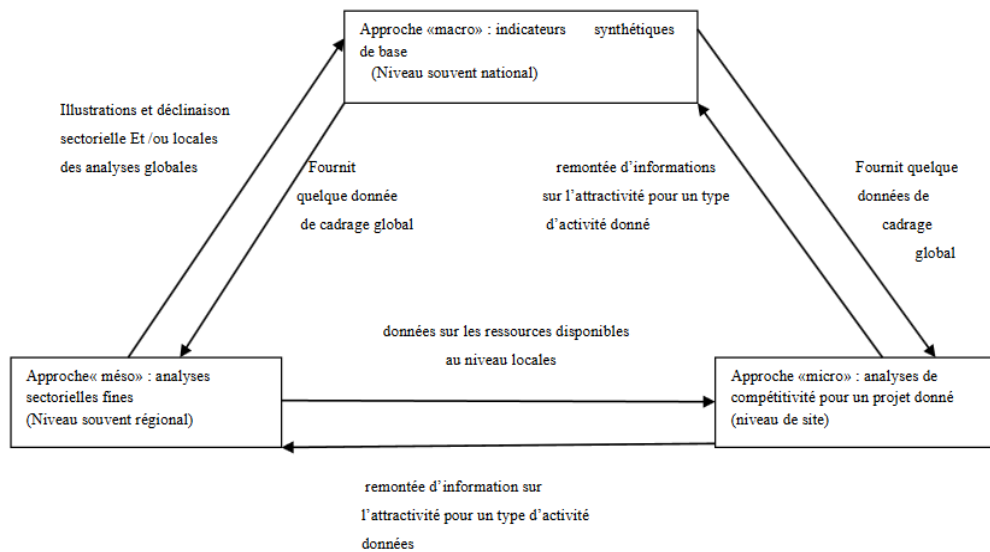
### **6.1. Approche macroéconomique standard mondiale**

Il s'agit notamment de comparer les surfaces en fonction des principaux facteurs de localisation réservés par l'entreprise. Il s'agit donc de collecter systématiquement des éléments comparatifs détaillés d'« éléments de base » attractifs: disponibilité, qualité et coût des éléments, caractéristiques générales de l'environnement des affaires, des marchés, des infrastructures, etc. Plus susceptibles d'impliquer les niveaux infranationaux (régions, villes, etc.), ils sont mis en œuvre au niveau national dans la plupart des cas.

### **6.2. L'approche méso-économique**

Par effet d'agglomération vise à mettre en évidence les atouts territoriaux d'activités spécifiques à un niveau très fin et hautement évolutif, de manière à réaliser le positionnement précis des investisseurs susceptibles de venir sur le territoire et de s'y installer. La méthode consiste à déterminer tous les facteurs qui existent sur le territoire et qui peuvent le rendre particulièrement attractif pour des activités connexes (entreprises professionnelles, centres de recherche et de formation, infrastructures dédiées, cotations immobilières, ressources humaines, réseaux de coopération, etc.). Ces analyses portent généralement sur le niveau local (régions, agglomérations urbaines, etc.), mais n'excluent pas en principe une mise en œuvre au niveau national. En particulier, ils peuvent : ✓ Déterminer la priorité d'exploration en fonction des atouts de la zone, ✓ Rédiger des arguments sectoriels ciblés ; ✓ Ajuster les politiques de développement local pour pallier certaines des faiblesses mises en évidence dans l'analyse.

**Figure 8 : Complémentarité entre trois approches de l'attractivité**



Source : (Hatem, 2004)

## Conclusion

Les zones industrielles et les zones d'activités fournissent des espaces pour les entreprises et les usines et permettent à la communauté économique de se développer et de se diversifier. Ces zones fournissent également des emplois pour les habitants des régions et sont souvent à la base d'une croissance et d'une prospérité économiques. Les zones industrielles et d'activités sont souvent accompagnées de politiques et de programmes qui peuvent favoriser un environnement de travail sûr et productif. Ces politiques incluent des mesures pour promouvoir la santé et la sécurité des travailleurs, l'accès à la formation et des mesures pour encourager l'innovation et l'entrepreneuriat. Les zones industrielles et les zones d'activités peuvent se situer à l'agglomération dans la conception de la ville et à proximité des moyens de transport.

**CHAPITRE II**

**L'IMPACT DE LA CONCENTRATION DES ZI ET ZA SUR LE PROCESSUS  
D'URBANISATION**

## **Introduction**

L'urbanisation en Algérie est devenue un phénomène très important pour le développement du pays. La concentration des zones industrielles et agricoles (ZI et ZA) a eu un impact significatif sur le processus d'urbanisation de l'Algérie. La concentration des ZI et ZA a contribué à la croissance économique et à l'amélioration des services publics dans les villes et les villages. La concentration des ZI et ZA a également créé de nouvelles opportunités d'emploi pour les habitants des villes et des villages. La concentration des ZI et ZA a également contribué à l'amélioration des infrastructures et à la modernisation des villes et des villages. Par exemple, les nouvelles routes, les nouvelles usines et les nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité ont amélioré la qualité.

### **I. Evolution et Genèse du secteur industrie en Algérie**

L'étude des origines du processus d'industrialisation en Algérie nous a d'abord conduit à la période ottomane lorsque nous essayons de comprendre sa structure politique et économique, notamment la recherche et l'acquisition de rentes de transfert et de monopole par le développement des chantiers navals et des ressources terrestres nous conduit à un manque de données pour étayer ces hypothèses. L'hypothèse retenue est que dans La période coloniale, en particulier la période des années 1950, a influencé l'Algérie indépendante. La première étape consiste à trouver le point de départ de l'industrialisation de l'Algérie. Idée Saint Simon (1760-1825) succède à la deuxième génération de penseurs Olinde Rodrigues, Prosper Enfantin et les Saint-Simoniens autour de Saint-Armand Bazard. Prosper Enfantin (1796-1854) a influencé et même dirigé le mouvement San Simeon en lui Donne des traits religieux occultes. Le courant de San Simone a donné de l'importance au libéralisme économique et politique, proche de la politique menée par Napoléon III sous le Second Empire. Les Saint-Simoniens sont des champions de l'entrepreneuriat, Soutenir les politiques industrielles et bancaires dominées par le Second Reich. Cependant, les politiques économiques libérales doivent être conçues dans un esprit de justice sociale. L'entreprise est considérée comme le moteur de l'économie française, surtout pendant la période coloniale de l'Algérie, mais n'a pas soutenu le libéralisme économique. Pendant la colonisation française de l'Algérie par Louis Philippe, Auguste Warnier, membre d'un comité scientifique a étudié l'éthique et coutumes algériennes. Childish a dirigé le projet de colonisation, qui supposait transférer la population européenne pour qu'elle participe à l'agriculture, à l'industrie et au commerce algérien. Selon Childish, pour réussir à coloniser et Pour le développement de l'Algérie, il est nécessaire de mettre en place une structure institutionnelle

appropriée, garantir aux colons et aux musulmans les droits de propriété, l'ordre social et le maintien du libéralisme économique. Childish a également encouragé le principe d'expropriation des terres indigènes pour s'assurer que la terre soit transférée à des colons européens et garantir la colonisation. En 1888, le gouvernement dans son ensemble était en bonne situation en Algérie. En 1886, de nombreuses lignes de chemin de fer voient le jour. En 1887, la ligne Philippeville à Constantine, la ligne Maison-Carrée à Constantine et la gare El-tarf sont ouvertes, ont rendu possible une meilleure commercialisation des biens et des produits. Entre 1887 et 1888, les recettes se sont étendues à d'autres gammes de produits. Entre Alger et Maison-Carrée, et Ménerville et Tizi-Ouzou de nouvelles voies ferroviaires ont été créées. Dans les années 1880, l'industrie algérienne était très jeune : le secteur agro-alimentaire, différentes industries de transformation sont nées. Par ailleurs, l'industrie minière a vu le jour, tels que : les briqueteries, aussi, le liège, l'alfa, le tabac et l'industrie du bois.

**Tableau 3 : Situation de l'industrie en 1888 en Algérie**

Industries	Nombre d'établissements	Ouvriers occupés
Alfa	71	1870
Boulangerie	156	1428
Fabricants de tabac	96	1251
Charpentiers, menuiserie	343	1802
Liège, bouchons	55	2825
Mines	175	2741
Minoterie et menuiserie	1110	1649
Moulins à huile	1025	1119

Source : Exposé de la situation générale de l'Algérie, 1888.

Les produits manufacturés en Algérie peuvent être exportés vers l'Europe.

Une économie tirée par le secteur agricole exportateur : Avant 1851, les capitaux étrangers affluaient en Algérie pour exporter l'agriculture, et l'expansion des exportations agricoles vers la France étaient entravées par l'instabilité et les tarifs élevés. Les investissements dans l'agriculture algérienne ont été retardés en raison de l'absence de toute filière extérieure, Celle-ci sera partiellement réglementée par la loi du 11 janvier 1851, instituant une union douanière entre l'Algérie et la France et a accordé des concessions de produits agricoles algériens



**Tableau 4 : Objectifs de production du plan de Constantine (1959 et 1964)**

OBJECTIFS DE PRODUCTION PAR SECTEURS (mds Francs 1959)				
Années		1959	1964	Indices 100=1959
Agriculture		269	317	118
Industrie		184	345	188
Construction, travaux		100	290	290
Transports		69	87	126
Logements		31	49	158
Services		150	219	146
Commerce		285	411	144
Pétrole		22	239	1090
Total P.I.B.		1110	1956	176
OBJECTIFS D'EMPLOIS NON AGRICOLES (milliers d'emplois permanents)				
	1957		1964	Indice 100=1957
Industries	167		318	190
Construction, travaux	112		275	245
Services, commerce et administration	428		613	143
Total	707		1206	170

Source : Tableau remanié extrait d'Amin (1966) : page 209.

Le plan prévoit la plus forte augmentation de l'indice de production dans le secteur pétrolier (sa croissance attendue est vertigineuse), l'industrie et la construction. Les perspectives de la masse salariale non agricole en fin d'année sont les plus solides de l'industrie et bâtiments.

Stratégies d'industrialisation et solutions politiques : Le plan de Constantine s'inscrivait dans un contexte de stagnation du capitalisme agraire. Qui prend en compte la pauvreté, le colonialisme, et la montée des besoins politiques et sociaux. Dans le processus de l'appropriation des terres, les peuples autochtones pouvaient aspirer à devenir propriétaires terriens, selon la réforme des droits civiques, économique et politique des indigènes. Des réformes administratives, sociales et économiques ont été menées également en 1956,

Pour prendre des mesures afin "d'apaiser" le conflit armé sur le territoire algérien contre les forces politiques algériennes et l'armée française. En outre, le plan de Constantine avait pour objectif d'établir des institutions formelles pour corriger les conditions et les niveaux économiques de la vie autochtone.

**Tableau 5** : Situation de l'industrie algérienne avant 1960 (Millions de Francs de 1957)

Branche industrielle	Nombre d'entreprises	Production totale de la branche	Valeur ajoutée	Masse des salaires
Ind. Metal., meca. Eléct	109	496	239	84
Ind. Mat. construction	163	164	90	35
Ind. alimentaires	477	1410	430	83
Ind. textiles	119	164	78	17
Ind. Cuir, chaussures	67	74	43	8
Ind. chimiques	109	169	66	24
Ind. Papier, carton	37	119	56	31
Ind. Bois, liège	194	119	44	19
Ind. diverses	195	58	25	14
Total	1586	2773	1071	315

Source : Sous-direction des statistiques, 1957, Roulette (1965, page 110)

Pour le secteur industriel, les avantages financiers sont attribués aux entreprises établies et investies en Algérie. Ces incitations remontent à 1947, le processus d'approbation des plans d'industrialisation a été formulé avec des avantages fiscaux et financiers (exonération de la taxe sur les biens d'équipement, production agréée en exonération totale ou partielle de l'impôt sur les bénéfices industriels, bonification d'intérêt de prêt.

### **1. Plan de Constantine**

Un 3 septembre 1958, lors de la guerre en Algérie, le général Charles de Gaulle a annoncé le lancement du plan algérien de développement économique et social dans la province de Constantine. Le plan n'est pas dans un cadre économique strictement géré comme le plan soviétique. Il s'agit d'un plan algérien mais qui est à la française, compatible avec l'économie de marché, similaire au plan envisagé par Jean Monet et Pierre Marcé lors de la reconstruction de la métropole française après 1945. Ce type de plan est basé sur de nombreuses études. Elle repose sur des négociations poussées entre tous les acteurs de l'économie et sur la perspective de relations interdépartementales, et elle s'efforce d'éliminer les goulets d'étranglement. Il précise les objectifs et inclut des incitations.

L'objectif du « Projet Constantin » est clair. Le plan vise à élever le niveau économique, social et culturel de l'Algérie au niveau européen malgré le développement rapide de la structure de la population en seulement cinq ans. Dans le contexte de la guerre civile de 1958, elle prend également la forme d'une réponse politique au FLN.

Mais ce plan n'est pas arrivé par hasard depuis le rocher de Constantine. Il n'est pas né de l'imagination du nouveau président de la République. C'est le résultat de recherches

antérieures à long terme. Dès lors, la nouveauté annoncée par le chef de l'Etat n'est pas tant par son contenu que par le fait qu'il considère pour la première fois les objectifs de développement de l'Algérie au plus haut niveau.

La première tentative en ce sens a eu lieu à la fin de la Seconde Guerre mondiale, alors qu'Alger avait déjà, Depuis deux ans, la localisation du gouvernement intérimaire de la République, l'opposition du ministère des Finances et le manque d'intérêt du chef de l'Etat n'ont guère laissé de chance à ce premier essai. En métropole, dans un pays dévasté par la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction est devenue une priorité absolue. L'Algérie s'intéresse moins à Paris que jamais. Observons brièvement, écrit Guy Peverlay, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Toulouse : « *Si les obstacles à la réforme politique semblent être dus en grande partie à la pression du « lobby algérien »*, alors le plan de progrès économique est insuffisant. Et la société semble devoir d'abord au gouvernement de la métropole"

Ce Plan algérien a été lancé lors d'une conférence dans la province de Constantine le 3 octobre 1958. Il fournit des investissements publics et privés, chacun représentant 50 %. Les principaux objectifs fixés par le plan sont :

- La construction de 200.000 logements, permettant d'héberger 1 million de personnes ;
- La redistribution de 250.000 hectares de terres agricoles ;
- Le développement de l'irrigation ;
- La création de 400.000 emplois industriels ;
- La scolarisation de tous les enfants en âge d'être scolarisés à l'horizon de 1966 ;
- L'emploi d'une proportion accrue de Français musulmans d'Algérie dans la fonction publique (10%) ;
- L'alignement des salaires et revenus sur la métropole.

## **2. Les Perspectives décennales**

La publication du "Rapport Maspion" a inspiré la confiance d'Alger dans l'avenir. Sous la houlette du secrétaire financier, son successeur, M. Yves Lepartz, était épaulé par le célèbre Institut kabyle de technologie Salah Bouakour. Une équipe de jeunes hauts fonctionnaires et chefs d'entreprise enthousiastes a participé avec enthousiasme à la

préparation du document intitulé : Les perspectives de développement économique de l'Algérie à 10 ans. Afin d'accroître la portée du rapport Maspétiol, ce travail est plus analytique. En particulier, il fournit une matrice de communication entre deux services.

C'est ce document, daté de mars 1958 et remis aux autorités au début de 1957, qui a fourni l'essentiel du discours du Président du 3 septembre 1958.

Cette importance se reflète dans les prévisions économiques formulées ; il s'agit d'augmenter le niveau de production de la population locale (c'est-à-dire une croissance annuelle de 7,2%) et le niveau de consommation (compte tenu de la croissance démographique, le niveau de consommation par habitant passera de 30 % à 60 % d'ici dix ans). Pour atteindre cet objectif, les autorités françaises ont dû financer une grande partie de l'investissement prévu.

Quant au secteur agricole, une réforme agraire a été lancée pour réduire la propriété foncière pour permettre l'existence d'une classe paysanne locale. A cet effet, les autorités envisagent de récupérer les terres arables par divers moyens (prises de contrôle à l'amiable, expropriations, restrictions foncières de grandes entreprises, etc.) et de les redistribuer aux agriculteurs algériens qui ne disposent pas de terres. Dans cette optique, le Fonds de développement foncier et rural a été créé en 1956. En 1961, La Capér possédait 210 000 hectares de terres.

Le plan de l'industrialisation, se fondait sur une stratégie à trois axes principaux pour la période 1959-1964 :

- Utiliser les fonds publics pour lancer des projets industriels de base à grande échelle. En ce qui concerne le secteur pétrolier, ces industries sont la transformation locale de la sidérurgie, de l'industrie chimique, des phosphates et des raffineries.
- Accélérer les efforts du pays dans les infrastructures, particulièrement dans les transports, la construction d'écoles et le logement : peut Interprétation dans les perspectives à dix ans.
- Enfin, soutenir les volontés privées (locales ou françaises) des petites industries productrices de biens de consommation.

Les efforts d'industrialisation de l'Algérie commencés en 1946 se sont poursuivis normalement en 1949.

Le comité chargé de statuer sur la demande a sélectionné 20 nouveaux projets.

Le plan d'industrialisation de l'Algérie a été approuvé par décret du gouverneur. L'investissement de cette année est d'environ 4,4 milliards de francs, qui se répartissent grosso modo comme suit :

1.100	millions	pour	les	industries	métallurgiques,	mécaniques	et	électriques	;									
600	—	—	—	—	de	transformation	des	produits	de	l'agriculture,	de	l'élevage	et	de	la	pêche	;	
400	—	—	—	—	des	corps	gras	;										
1.000	—	—	—	—	des	matériaux	de	construction	;									
1.300	—	—	—	—	chimiques	et	diverses.											

Démarrage d'usines : Les usines ci-après ont démarré leur production en 1949 :

- Industries métallurgiques, mécaniques et électriques.
- Fabrication (le matériel hydraulique et connexe (extension) à Alger.
- De segments de pistons à Oued-Smar (Alger).
- De faisceaux et montage de radiateurs à Alger.
- De câbles électriques sous plomb à Gué-de-Constantine (Alger).
- De postes téléphoniques avec ateliers de moulage de matières plastiques, de galvanoplastie et de décolletage à Alger.
- D'électrodes de soudure à Oued-Smar à Alger.
- Les transformateurs électriques à Alger.
- Industries' de transformation des produits de l'agriculture de l'élevage et de la pêche.
- Fabrication d'alcool à partir de sorgho à Malakoff à Oran.
- Fabrication d'alcool à partir de betteraves à Mercier-Lacombe à Oran.
- Extraction d'huile de poisson à Nemours à Oran.
- Industries des corps gras.
- Atelier d'extraction d'huile de graines à Alger.
- Atelier (la trituration et de raffinage d'huile à La Sénia à Oran.

- Industries des matériaux de construction.
- Usine de ciment à Saint-Lucien (Oran).
- Fabrication de chaux hydraulique, viticole et d'amendement à Bougie.
- Fabrication de plaques en amiante-ciment à Oran.
- Fabrication de tuyaux en amiante-ciment à Gué-de-Constantine à Alger.
- Industries chimiques et diverses.
- Fabrication de soufre mouillable à Gué-de-Constantine (Alger).
- De chlore et produits dérivés à Baba-Ali à Alger.
- De liants routiers à Oran et à Mostaganem.
- De peintures et vernis à Oran.
- Ateliers de tissage de coton à Maison-Carrée à Alger.
- De tissage de laine et coton à Oran.
- Papeterie d'Alfa à Baba-Ali à Alger.
- De paille à Aïn-El-Hadjar à Oran.
- Atelier de surmoulage de pneus à Alger.
- Fabrication de bâtons de craie à Pélissier à Oran.

### **3. Projets nouveaux**

Les projets nouveaux ci-après se sont manifestés depuis un an et sont en cours de réalisation ou d'étude :

- Extension d'une usine d'emballages en fer blanc à Gué. De-Constantine (Alger).
- Réalisation de parcs d'aciers courants et spéciaux avec atelier de traitement thermique à Alger.
- Réalisation d'essais semi-industriels de réduction directe du minerai de fer.
- Fabrication de câbles armés isolés à Gué-de-Constantine (Alger).

- De fils et câbles aluminium-acier, almélec et aluminium à Gué-de-Constantine (Alger).
- De gabions métalliques et ronce artificielle à Oran.
- Création de diverses conserveries de poisson.
- De divers ateliers de conditionnement et de réfrigération de fruits et légumes.
- D'une usine de concentrés de jus de fruits à Boufarik (Alger).
- D'une sucrerie de betteraves à Mercier-Lacombe (Oran).
- Fabrication de gomme de caroubes.
- Modernisations et créations de tuileries-briqueteries.
- Raffinage de pétrole à Aumale (Alger).
- Fabrication d'accessoires de mines aux environs d'Alger.
- Création d'une dynamiterie aux environs d'Oran.

Voici, enfin, un tableau qui permettra aux lecteurs des Documents Algériens de mesurer l'accroissement du potentiel industriel de l'Algérie dans les différents domaines.

**Tableau 6 : Capacité de production des usines algériennes**

	Capacité Production 1938	Capacité Production fin 1948	Capacité Production fin 1949	Capacité Prod.attendue fin 1950
<b>Métaux ferreux.</b>				
Fonte .....	13.000 T.	15.000 T.	16.000 T.	17.000 T.
Acier moulé .....	700	1.200	1.200	1.200
Forge .....	300	500	500	500
Aciers laminés .....	12.000	6.000	12.000	24.000
Charpentes et pylones .....	27.000	37.000	37.000	37.000
Chaudronnerie .....	7.000	10.000	10.000	11.000

	Capacité Production 1938	Capacité Production fin 1948	Capacité Production fin 1949	Capacité Prod. attendue fin 1950
Serrurerie, fermetures métalliques .....	3.500 T.	5.000 T.	5.000 T.	5.000 T.
Mécanique générale et de précision .....	3.200	7.000	7.200	7.500
Wagons .....	0	120 Un.	400 Un.	700 U.
Machines agricoles .....	3.000 T.	5.000 T.	5.500 T.	5.800 T.
Matériel pour l'agriculture .....	3.000	5.000	5.300	5.500
<b>Métaux non ferreux.</b>				
Fonderie de métaux non ferreux .....	1.500	2.200	2.400	2.500
Tréfilerie cuivre .....	0	3.500	4.000	4.000
Tréfilerie d'aluminium et d'almelec .....	0	0	0	1.000
Laminage d'aluminium .....	0	0	0	1.200
Presses et laminoirs à plomb .....	3.200	4.000	4.000	4.000
<b>Articles métalliques divers.</b>				
Boulonnerie .....	400	1.200	1.500	2.500
Fils et pointes .....	0	1.200	1.500	2.500
Ressorts à lames et à boudins .....	0	300	300	1.000
Emballage en fer blanc .....	2.000	8.000	8.000	10.000
Fûts métalliques .....	0	0	0	3.000
Articles en aluminium .....	0	1.000	1.000	1.000
Radiateurs .....	0	500	1.500	1.500
Segments de piston .....	0	0	120	120
Electrodes de soudure .....	500	500	1.500	1.500
Moteurs électriques .....	0	4.000	4.000	4.000
Transformateurs .....	0	0	200	200
Fils et câbles nus .....	0	3.500	4.000	5.000
Fils et câbles isolés .....	2.000	9.000	10.000	11.000
Postes radio .....	0	6.000	6.000	6.000
Postes téléphone .....	0	0	10.000	10.000
<b>Produits chimiques divers.</b>				
Acide chlorhydrique .....	600	600	1.200	1.200
Acide sulfurique .....	50.000	65.000	65.000	79.000
Superphosphates .....	90.000	110.000	110.000	130.000
Soufre raffiné .....	13.000	15.000	15.000	17.000
Soufre mouillable .....	0	300	2.300	2.300
Sulfate de cuivre .....	2.000	4.500	4.500	4.500
Sulfate de fer .....	3.000	3.000	3.000	3.000
Soude .....	0	0	3.500	3.500
Chlore .....	0	0	3.000	3.000
Eau de Javel .....	8.000	10.000	12.000	12.000
Peintures .....	2.000	12.000	15.000	16.000
Oxyde zinc .....	0	300	0	500
Minium et litharge .....	0	0	0	300
Alcool de betteraves, sorgho .....	0	15.000 Hl	25.000 Hl	35.000 Hl
Ether sulfurique .....	0	500 T.	500 T.	500 T.
Allumettes .....	120.000.000 B.	240.000.000 B.	240.000.000 B.	240.000.000 B.
Explosifs .....	1.000 T.	2.500 T.	2.500 T.	2.500 T.
Colophane .....	400	600	600	600
Essence de térébenthine .....	140	200	200	200
Colle forte .....	0	120	120	120



	Capacité Production 1938	Capacité Production fin 1948	Capacité Production fin 1949	Capacité Prod.attendue fin 1950
Bentonite .....	0 T.	10.000 T.	10.000 T.	10.000 T.
Terres activées .....	0	0	0	5.000
Papier .....	5.000	6.000	19.000	25.000
Trituration de graines .....	0	35.000	48.000	60.000
Huile raffinée .....	0	43.000	53.000	53.000
Savon .....	3.000	24.000	24.000	33.000
Huile de poisson .....	0	20	100	300
<b>Matériaux de construction.</b>				
Ciment .....	90.000	130.000	240.000	320.000
Chaux hydraulique .....	65.000	70.000	80.000	85.000
Plâtre .....	60.000	60.000	60.000	60.000
Briques .....	250.000	250.000	270.000	280.000
Tuiles .....	40.000	42.000	45.000	50.000
Amiante-ciment .....	0	3.500	21.000	29.000
Faïence .....	0	300	1.500	1.500
Briques réfractaires .....	0	2.500	2.500	2.500
Verre creux .....	0	9.000	9.000	9.000
<b>Cuirs et textiles.</b>				
Tannerie et mégisserie .....	1.500	2.200	2.400	2.600
Fabrique de chaussures .....	700.000 Pair.	1.400.000 P.	1.500.000 P.	1.600.000 P.
Filature et tissage de laine .....	0	1.300.000 M.	1.400.000 M.	1.400.000 M.
Filature et tissage de coton .....	0	0	500.000	2.000.000
<b>Industries alimentaires.</b>				
Conserves de fruits et légumes .....	4.000 T.	35.000 T.	35.000 T.	35.000 T.
Jus de fruits .....	0	700	900	1.500
Conserves de poisson .....	8.000	11.000	13.000	14.000

Source : (Bouakour, 1954)

## **II. Production industrielle**

### **1. Vue d'ensemble**

Durant les années 1920-1930, l'industrie en Algérie était primitive pour ne pas dire totalement absente. Elle concernait l'activité de transformation plus spécialement : les branches alimentaires, textiles, céramiques, cuirs et peaux, et des mines. Colonisée depuis pratiquement un siècle par une puissance industrielle avérée ; elle s'est vite alignée à la métropole en tentant avec plus ou moins de réussite de se familiariser avec cette notion qui, rapidement, a pris une réelle importance. Dans ce sens plusieurs stratégies d'industrialisation ont été mises en place pour le développement effectif de l'Algérie à l'instar de l'ensemble de « L'empire ». Cette forme d'implantation regroupait principalement les plateformes d'industries chimiques, la sidérurgie et les matériaux de constructions et se concentrait en particulier dans le littoral tout autour de grandes villes telles que : Arzew, Annaba, Alger, Skikda et même dans quelques villes de l'intérieur qui disposaient de moyens et d'infrastructure adéquats : Constantine et Sidi-Bel-Abbès. Les premiers objectifs fixés par l'Algérie étaient basés sur une culture « D'industrie-industrialisante », ce choix répondait à deux conditions fondamentales :

- Satisfaire les besoins de la population en matière d'éducation et de santé ;
- Résoudre le problème de l'emploi et mettre en place une économie stable.

La production industrielle algérienne en 1954 ne fait que poursuivre les progrès déjà observés en 1953. L'indice total excluant les bâtiments était de 133,2 comparativement à 122,1 en 1953, soit une augmentation de 9 %, légèrement supérieure à l'indice métropolitain de la même période. Les années précédentes, l'indice n'avait pas beaucoup changé (2,5% entre 1952 et 1953, et 1,6% entre 1951 et 1952), mais il a fortement augmenté, reflétant l'expansion réelle de la production industrielle en Algérie. Le tournant correspondant s'est produit au troisième trimestre de 1953, et peu de temps après, la métropole s'est rétablie ; bien que la production de congés annuels ait généralement diminué au cours de cette période, elle devrait augmenter en 1953 et continuer à augmenter de manière significative au quatrième trimestre. Depuis, l'industrie algérienne n'a fait qu'augmenter sa production en moyenne. Cependant, cet essor n'a pas atteint le secteur de la construction (bâtiment et travaux publics). Cette activité semble également en expansion, mais elle est inférieure au niveau observé dans les industries ordinaires. Ce département sera étudié en détail ci-dessous. De manière générale, il semble opportun de revoir l'évolution de l'Indice de la production industrielle depuis sa création : il conserve donc la segmentation très intéressante pour les utilisateurs.

Tableau 7 : Evolution de l'indice de l'industrie par secteur d'activité

SECTEURS D'ACTIVITE	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954
Electricité.....	77,8	87,8	100,0	113,6	120,3	131,6	141,1
Gaz.....	95,0	96,2	100,0	104,5	107,0	111,2	117,7
Houille.....	87,5	102,9	100,0	95,4	104,6	112,3	115,6
Industries extractives.....	78,7	93,8	100,0	112,7	123,3	137,1	135,0
Production des métaux.....	132,2	112,8	100,0	109,1	80,4	72,5	76,9
Transformation des métaux.....	116,7	101,8	100,0	121,5	119,0	104,2	106,7
Industries Chimiques et Parachimiques .	102,2	103,6	100,0	130,7	112,3	121,7	141,2
Tabacs et allumettes.....	117,8	95,0	100,0	110,3	111,8	113,2	120,7
Corps gras, savons.....	128,4	133,9	100,0	98,9	92,7	100,2	126,1
Industries textiles, tapis.....	165,3	111,2	100,0	93,9	115,9	116,5	103,3
Papiers et cartons.....	38,2	57,7	100,0	185,7	131,0	166,1	196,2
Presse, Edition.....	—	—	100,0	104,6	103,9	98,4	96,7
Matériaux de construction.....	66,3	65,9	100,0	126,0	131,6	134,3	162,3
Indice sans bâtiment.....	89,1	88,9	100,0	116,8	119,7	122,3	133,2
Bâtiments et travaux publics.....	77,2	86,1	100,0	109,0	108,2	109,5	114,8
Indice général.....	84,1	87,6	100,0	113,6	114,9	116,9	125,7

Source : (Bouakour, 1954)

En repensant au quatrième trimestre 1954 par rapport au quatrième trimestre 1951 (période du précédent maximum de l'indice total), cette rétrospective sera complétée. On obtient le classement suivant :

Forte croissance : électricité (+23%), gaz naturel (+12%), mines (+8%), industrie chimique (+13%), corps gras et savons (+41%), papiers et cartons (+66%), fabrication de matériaux de construction (+ 45 %).

Situation fixe : charbon (-2%), tabac et allumettes (-6%).

Baisse : production de métaux (- 15 %), transformation des métaux (- 14 %), industrie textile (- 8 %), presse, édition (- 8 %)

Le plan d'industrialisation envisagé repose sur une aide directe et indirecte aux entreprises privées investissant en Algérie (exonération de certains impôts, jusqu'à 10 % des subventions d'investissement), le développement de zones industrielles (notamment la zone industrielle Ruiba-Rehia, qui représente ( 1 100 hectares de terres, à l'est d'Alger) et la mise en valeur des ressources en hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) découvertes il n'y a pas si longtemps au Sahara pourraient fournir des ressources d'exportation et une énergie bon marché.

La guerre et l'indépendance ont permis au plan initial d'atteindre que des réalisations limitées et hâtives, surtout dans les modèles de complexes urbains à grande échelle d'Alger et d'autres grandes villes, des zones résidentielles ont été construites pour la population « autochtone ».

**Tableau 8 : L'industrie après l'indépendance**

	1963	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73
Investis. Total (M. DA)	645	1001	830	1452	1693	3174	4257	6218	7375	9253	12000
Investis. industriel (M. DA)	151	131	156	370	798	1755	2200	3430	3965	4692	5565
Industrie (%)	13.4	13.0	18.7	25.4	47.1	55.3	51.7	55.2	53.8	50.7	46.4

Source : P. Judet, « Le processus d'industrialisation en Algérie », 1973, in Ecrement (1986)

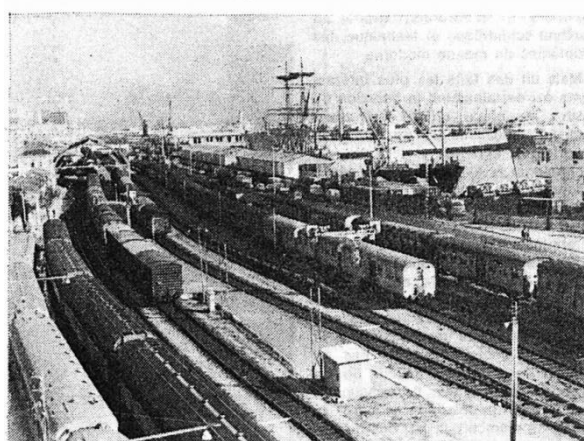
Entre 1962-1972 : Le pays a été durement frappé par un manque de cadres dans tous les secteurs de l'économie. Son équipement industriel naissant et faible se limite à assurer des processus de transformation triviaux qui impliquent plus d'assemblage ou de conditionnement que de fabrication. La production agricole destinée à la consommation non locale ne peut répondre aux besoins d'une population en croissance rapide sans des changements profonds. L'ensemble du capital productif, largement détérioré par le manque d'entretien et de renouvellement pendant les années de guerre et les premières années de l'indépendance, commençait seulement à se reconstruire. Dans le cadre du système de

socialisation qu'elle entend promouvoir, il reste à créer ou organiser et consolider de nouveaux agents dont dépendent les activités et le développement de l'économie algérienne.

A tous ces égards, le plan triennal est la première esquisse indicative et informelle du plan algérien, qui vise à fournir un début de solution, avec une attention particulière à la réalisation de l'activation des investissements, de la restructuration du capital productif existant tant dans l'agriculture que dans l'industrie, et le maillon principal dans la mise en place d'une nouvelle organisation économique, c'est avec le Plan quadriennal (1970-1973) - première expression systématique et formelle d'une politique économique algérienne indépendante - que le plan de développement se précise dans son approche et dans son contenu actuel et futur. Elle reflète les aspirations et les espoirs d'un peuple qui entend poursuivre ce combat économique et politique.

Il s'agit de mobiliser tous les moyens disponibles pour le développement. En particulier, au niveau du pays et des agents économiques, des producteurs et des consommateurs, des resserrements plus importants sont inévitables pour répondre aux demandes générées par de telles politiques d'investissement. C'est dans cette perspective qu'il faut identifier les hausses de taxes qui affectent certains produits ou revenus, ou les mesures sélectives prises au niveau de notre commerce extérieur pour éliminer ou restreindre les importations de divers biens de consommation. Notre système financier et ses modes d'intervention eux-mêmes doivent répondre à des besoins de financement importants dans des conditions strictes.

**Figure 9 :** Vue sur la gare et du port d'Alger



*(Photo Manuelle Roche, Alger.)*

Vue de la gare et du port d'Alger.

**Tableau 9 :**  
publics pour les

Investissements  
années 1970 et 1971

Source : (MPAT, 1980)

## Investissements publics pour les années 1970 et 1971

(en millions de dinars)

Secteurs	1970	1971 (*)
Industrie .....	3 480	4 100
Développement rural .....	618	900
Education - Formation .....	734	780
Infrastructure :		
— économique .....	517	1 060
— sociale .....	569	600
— administrative .....	143	200
Tourisme .....	157	160
<b>TOTAL</b> .....	<b>6 218</b>	<b>7 800</b>

(\*) Chiffres provisoires.

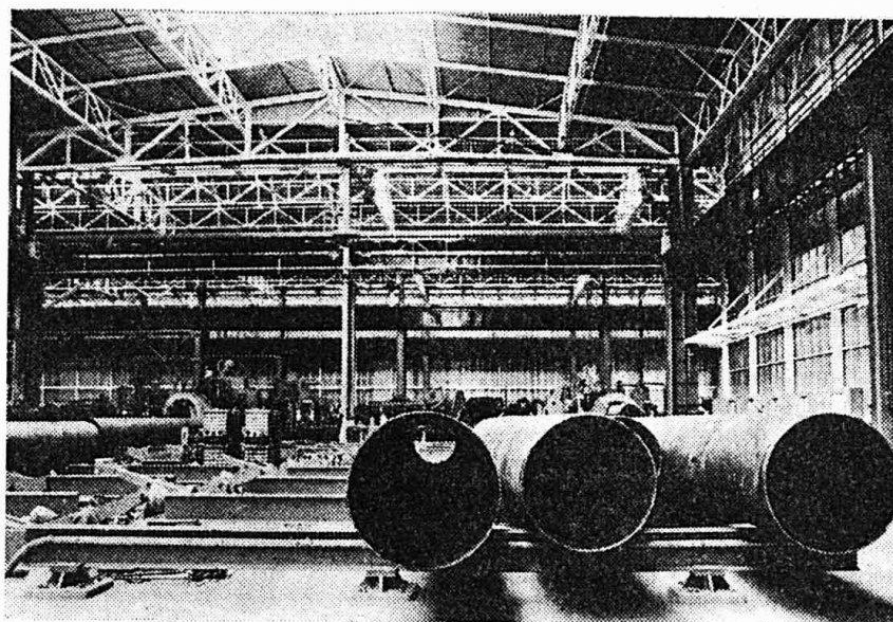
« À partir de 1964, la zone industrielle devient en fait un outil économique. Il ne s'agit plus seulement de résoudre les problèmes d'urbanisme, mais de se doter de structures d'accueil capables d'attirer des entreprises afin de créer des emplois et de dégager des recettes fiscales »<sup>7</sup>.

En effet, il faut savoir que l'Algérie a connu des périodes de mutation et de développement liés à son économie d'une grande ampleur. Son étalement spatial et urbain qui est le résultat logique d'une colonisation n'était pas pour faciliter le processus développemental engagé. Afin de pallier, un tant soit peu, cette forme de carence et en pleine guerre, la France a mis en œuvre une stratégie visant à « L'extension et la modernisation de l'Algérie et la promotion de l'emploi dans les secteurs d'activités économiques et dans les administrations ».

**Figure 10** : Complexe sidérurgique d'El-Hadjar à Annaba

---

7 Pietri, 1975



*(Ph. du min. algér. de l'inf. et de la cult.)*  
**Complexe sidérurgique d'El-Hadjar à Annaba.**

Source : (MPAT, 1980)

Cette stratégie est : « Le plan quinquennal de Constantine 1958. Suite à cette décision, l'Algérie coloniale a réussi la réalisation de 142 entreprises au niveau national en créant 10.000 postes d'emploi durant la période 1947-1958. Ce plan avait dès l'entame pour visée la sortie de l'Algérie du sous-développement en se basant sur la formation, l'industrialisation et sur de nouvelles formes d'urbanisation. Ce plan n'était qu'un demi succès pour le pays car basé essentiellement sur une économie administrée.

Aussi pour sauver cette situation, l'Etat a opté, après le recouvrement de son indépendance pour, tous azimuts, une industrie industrialisante. Pour ce faire, l'industrie lourde qui se résume à l'industrie sidérurgique, mécanique, métallique, outillages et moteurs était le levier de cette politique considérée comme la colonne vertébrale du développement économique qui était basé sur l'installation des industries productives.

En parallèle et afin de combattre le chômage qui se massifiait dangereusement, le pays a mis en action un plan de développement économique administré afin de reconstruire une économie nationale, dont tous les indices étaient au rouge, en mettant l'accent sur le secteur public en le nationalisant et en l'algerianisant. Cette étape était charnière durant la période allant de 1962 à 1966.

Ce processus a débuté par l'étatisation des mines, des compagnies d'assurance, des banques, des sociétés pétrolières, des entreprises de distribution et des entreprises à caractère industriel. Ainsi à partir de ces actions politico-économiques d'envergure, on saisit aisément l'orientation industrielle choisie par l'Algérie postcoloniale. Cela a été au cœur même de son programme de développement. Ce choix n'a pas été sans conséquences négatives résultats d'une mutation rapide et sans réelles études au préalable sur le plan social au premier abord.

Allant au bout de la logique adoptée, le pays s'est résolument appuyé sur une stratégie de regroupement des industries dans un même zoning. Ces zonings dénommés pour la circonstance « Zones industrielles et zones d'activités » étaient, comme il fallait s'y attendre, sur des « Les meilleurs sites » et peu importait leur vocation première. Ce qui était déterminant pour les décideurs d'alors se résume dans les critères suivants :

- Le critère de rapprochement pour une gestion efficace,
- Le coût financier,
- Les axes de bénéfice,
- Le développement local par la création de postes d'emploi et de richesse.

En Algérie les zones industrielles étaient créées à partir des années 1970 pour inciter un développement local. Ces zones avaient deux objectifs principaux : le premier était d'accueillir des unités industrielles dans un seul et même terrain pour promouvoir un développement local et économique du pays et aussi pour lutter contre le chômage et la création de poste d'emploi.

Après l'indépendance et un étalement urbain massif, l'Algérie a essayé de regrouper les usines et les entreprises dans des zones planifiées surtout dans les zones côtières et ceux par la présence des ports pour permettre de faciliter les échanges des marchandises, spécialement pendant la période 1967-1972.

Le premier grand groupe mis en Algérie était la sidérurgie, le second repose sur l'utilisation des hydrocarbures. L'unité d'Arzew, entrée en fonctionnement en 1970. Ces implantations permettent un échange interindustriel. Ces zones étaient installées dans les périmètres urbains, dans les périphéries et aussi dans les zones rurales, la superficie de ces zones varie selon l'importance des industries.

Ces zones industrielles n'étaient pas sans conséquences sur le développement de l'Algérie, et surtout sur les terres agricoles. Leurs consommations étaient abusées par les industries et

la politique de développement industriel mit par l'Algérie. Cette politique avait transformé 12.000 Ha<sup>8</sup> des terres agricoles en zones industrielles. Tel que la zone de Skikda, elle a consommé 1200 ha de terres agricole pour sa zone industrielle.

L'industrialisation en Algérie était comme solution pour les problèmes légués par les colons, c'était une solution pour lutter contre le chômage, faciliter l'accès aux logements.

En 1969 la production industrielle passait de 23% à 51% de l'investissement total. Le plan quadriennal (1970-1973) avait prévu 45% du coût d'investissement total, pendant que cette période y avait la nationalisation et l'étatisation des entreprises.

Depuis son indépendance, le pays a essayé de remédier à cette crise économique en se basant sur la stratégie d'industrie industrialisante car son économie est liée à celle de la France à qui elle était plutôt dépendante durant la colonisation. Cette stratégie avait aussi comme objectif l'intégration du marché économique mondial en modernisant les activités économiques. Cette étape était faite d'une part où l'état était comme producteurs et exportateurs de matières premières et importateurs de produits manufacturés en développant « L'industrialisation par substitution d'importations » et avait comme supports productifs la matière agraire.

**Tableau 10 : Répartition des zones industrielles, sur le territoire Algérien**

Année	1962	1967	1969	1973	1977	1983
Ville						

8 مذكورة تخرج - تأثير المنطقة الصناعية على البيئة العمرانية حالة مدينة سكيكدة: نصرالدين مراد سلطان لخدري ص.14 - 2006 - OEB المركز الجامعي بن مهيدي، - مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية



Adrar	-	-	-	1,00	5,00	105,00
Chlef	20,00	707,00	79,20	93,23	369,93	616,23
Aghout	-	0,55	0,55	2,25	187,23	366,25
Oum bouaghie	-	1,04	1,04	2,04	541,49	943,49
Batna	-	21,31	103,96	110,19	311,19	564,89
Bejaia	-	-	-	52,77	218,25	389,68
Biskra	-	-	32,00	33,02	92,30	226,00
Bechar	-	0,62	0,62	2,12	77,62	200,56
Blida	-	-	-	71,67	433,53	526,20
Bouira	-	0,49	9,59	18,25	212,25	438,25
Tamanrast	-	-	-	9,00	9,00	9,00
Tebessa	-	0,47	0,47	1,97	61,67	229,00
Tlemcen	-	0,47	15,47	30,49	479,49	423,64
Tieret	-	0,15	125,71	142,45	793,15	910,15
Tizi ousou	-	35,31	39,26	112,55	291,35	299,05
Alger	74,00	203,51	204,46	382,01	646,90	1114,99
Djelfa	-	-	58,56	65,06	134,06	331,56
Jijel	-	5,79	5,79	17,79	486,59	533,56
Sétif	-	1,61	3,49	27,14	802,74	1200,44
Saida	-	1,72	1,78	45,47	142,43	288,35
Skikda	-	-	117,12	246,12	682,12	2584,12
Sidi Belabess	-	4,53	4,53	300,82	300,82	943,82
Annaba	-	807,46	854,46	1590,34	1590,34	1756,44
Guelma	6,00	2,34	14,34	159,34	159,34	157,84
Constantine	-	13,16	45,16	422,66	422,66	991,40
Média	-	0,45	0,46	83,14	83,14	453,14
Mostaganem	-	0,50	133,00	318,22	318,22	506,00
M'sila	-	-	-	54,07	54,07	199,06
Mascara	-	0,43	21,55	157,22	157,22	458,82
Ouargla	-	1,42	3,64	143,22	143,22	350,43
Oran	-	95,77	133,30	2636,87	2636,87	3582,33
Total	100,00	1266,86	1997,03	4826,00	12862,99	21819,99

Le tableau nous montre que les zones industrielles se concentrent principalement dans les grandes villes telles qu'Alger, Oran, Annaba, Sétif, Constantine, pour des raisons de localisation par rapport aux ports, aux grandes infrastructures qui facilitent les déplacements et permet une relation inter pays (relie le nord et le sud) et extra pays (permet l'envoi de la marchandise et la connexion entre plusieurs pays et facilitent le transit.

L'utilisation du territoire Algérien par les industries a commencé avant l'indépendance, et a pris de l'ampleur après celle-ci et ce par la politique mise par l'état Algérien. Ces implantations ont formé un tissu industriel massif et dense ce qui a permis la création des postes d'emplois.

L'état Algérien craignait une dépendance à l'économie française après son indépendance et devrait mettre un plan économique rapide, efficace et performant en faisant des modifications de ses relations avec l'extérieur « *Une structure industrielle cohérente et intravertie, l'utilisation systématique du dynamisme interne de la liaison agriculture-industrie, une politique indépendante de financement* »<sup>9</sup>. Après son indépendance, le pays était connu pour son extraversion industrielle et agricole, à essayer de mettre en place une industrie cohérente qualifiée « D'industrialisante », « *Le modèle de développement de l'Algérie repose sur un plan « industrie industrielle », qui repose sur l'expansion des hydrocarbures et de l'industrie lourde, et le choix de technologies de pointe, voire de technologies très complexes, donc le développement des activités est très « capitalistique ». Ce modèle d'industrialisation est extraverti car il est bénéfique pour l'industrie exportatrice et nocif pour l'industrie de consommation (marché intérieur). Il refuse de développer les filières agriculture et industrie légère, et privilégie l'agriculture intensive et l'industrie lourde. Il accorde plus de prérogatives au plan à court terme au détriment du long terme parce qu'il fonde sa croissance trop exclusivement sur l'exploitation d'une seule ressource non pérenne, les hydrocarbures...* »<sup>10</sup>

Avant l'application de cette réforme, l'Algérie est passée par une période d'hésitation de 1962 jusqu'à l'année 1966 et de transition d'une économie française vers une économie algérienne indépendante plus précisément en 1967 en appliquant l'industrie industrialisante. Durant la première phase la priorité a été donnée principalement à l'industrie lourde telle que: la sidérurgie d'El-Hadjjar à Annaba, l'industrie mécanique de Constantine et Alger, la pétrochimie d'Arzew et Skikda, l'électronique de Sidi-Bel-Abbès, les matériaux de construction, l'extraction minière et l'énergie qui a été mise en application après la charte nationale 1976 «*L'industrialisation est certainement l'un des phénomènes qui marqueront*

---

9 Gérard Destanne de Bernis. 1971, « Les industries industrialisantes et les options Algériennes » in Tiers monde en l'an 2000, pp. 545-53.

10 Ourabah Mahmoud. 1988, Le discours « à la mode » et les stratégies réelles d'industrialisation, in revue du Tiers monde Tome XXIX – N° 115, Juillet septembre 1988, PUF, Paris, pp.855-864.

*le plus le visage économique de l'Algérie indépendante»<sup>11</sup>*. Cette stratégie était inspirée du modèle soviétique qui a été mis en application pendant les années 1920 élaboré dans le premier plan quadriennal soviétique (1925-28) et élaborée aussi dans la préparation du 2ème plan quadriennal (1955-1960).

**Tableau 11** : l'évolution des investissements pendant la période de transition 1967 à 1977, (U = %)

	1967-1969		1970-1973		1974-1977	
	P (*)	A (*)	P (*)	A (*)	P (*)	A (*)
Industrie	60	80	65	70	64	70
Agriculture	20	10	20	14	12	08
Services	20	10	15	16	24	22
Total	100	100	100	100	100	100

P= Planifié ; A= Actualisé

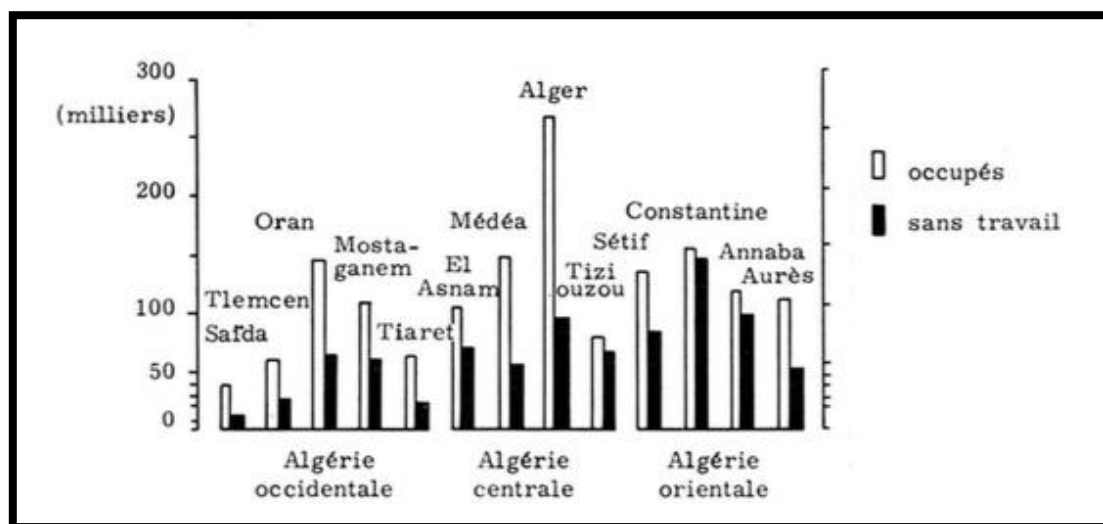
Source : (MPAT 1980)

Ce tableau nous montre que la part des investissements versés aux industries est la plus grande environ 70% de l'investissement total, et la part versée à l'agriculture a diminué durant le dernier plan quadriennal (1974, 1977) ce qui explique la concentration sur l'industrie et son développement, en d'autres termes : le montant de l'investissement planifié global alloué à l'industrie s'élève à 65,8 milliards de dinars. Mais le montant total des investissements publics réalisés s'élève à 99,86 milliards de dinars dont 36 milliards de dinars pour le secteur des hydrocarbures, 28460 millions de dinars pour l'industrie de base, 5070 millions pour Les industries de transformation et 4620 millions pour les mines et l'énergie électrique.

En Algérie, le secteur industriel était divisé en deux, comme suit: Secteur I industrie de base comme la sidérurgie d'El-Hadjar à Annaba, l'industrie mécanique de Constantine et Alger, la pétrochimie d'Arzew et Skikda, l'électronique de Sidi-Bel-Abbès, les matériaux de construction, l'extraction minière et l'énergie, était considéré comme secteur principal car ces industries promouvaient de l'emploi car le recensement de 1966 a révélé un taux de chômage élevé , dans une population très jeune (45 % de moins de 15 ans) la part des actifs est faible: 19 % avec un taux de croissance de 3% annuel ou un travailleur fait vivre cinq personnes, le secteur industriel (mines et bâtiment) n'occupait que 6,8% de la population

<sup>11</sup> FLN, RADP. 1976, Charte Nationale 1976, éditions populaires de l'armée, Alger, p.166.

active durant la période 1966 qui fait un total de 304.000 personnes alors que le secteur global englobait 12,9% de la population active totale, le secteur primaire (agricole) comptait 55,8% population active et le secteur tertiaire avait aussi sa part 31,3 % de la population globale . Le secteur II de l'industrie était l'industrie légère.



**Figure 11 :** Population active départementale (hommes) au recensement de 1966  
Source : (MPAT, 1980)

Durant la période 1963-1964 l'état a créé un programme d'urgence dans le but de combattre le chômage urbain dans les villes algériennes par la création d'industries qui a besoin de main d'œuvre tels que : les textiles, cuir, alimentation. Ce plan a été mis en route et a pris rapidement fin en 1967, la raison pour laquelle il y a eu le pré-plan triennal (1967-1969) où l'industrie se concentrait dans les grandes réalisations (sidérurgie à Annaba, chimie à Arzew). Suite à ce graphe, nous remarquons une forte concentration dans la ville d'Alger, Oran, Annaba et ceux pour l'exode rural qu'a connu le pays après la colonisation des zones agricoles vers les grandes villes qui connaissent le plus grand nombre de chômeurs, 48% à Constantine, 45% à Annaba et 37% à Sétif. Le taux d'urbanisation a connu aussi une certaine évolution rapide entre 1954 et 1966. L'industrie en Algérie n'était pas répartie de façon équitable dans tout le pays pendant la colonisation et était plutôt concentrée dans les grandes villes. Alger et ses satellites comptaient 35% des travailleurs industriels, Oran 19000 contre 8,6% à Sétif, 8, 17% à Constantine, 5% Annaba des travailleurs industriels. Les villes du littoral rassemblent l'essentiel, surtout Alger, Oran et Annaba, quelques centres de l'intérieur, le reste : Tlemcen, Sidi Bel Abbés, Sétif, Constantine se contentaient d'activités de montage, de réparation ou de production de biens élémentaires dans les ports à partir de composants importés pour une population urbaine à haut niveau de vie, industries alimentaires ou para-

agricoles à l'intérieur. Entre 1963 et 1969, le pays a créé plusieurs usines qui ont permis la création de plusieurs nouveaux postes d'emplois. Le département de Constantine était le plus bénéficiaire de ces nouvelles usines ainsi qu'Annaba qui ont eu une part de 40% des emplois offerts, le reste était partagé entre les autres départements : 14% à Oran, 10% Tizi Ouzou, et Alger moins de 5%. Il y a eu urgence d'apporter des solutions rapidement à l'éclatement urbain. Les zones agricoles connaissaient moins de chômeurs que les grandes villes. En 1969, l'état a mis un plan d'urgence pour la ville de Batna le pied des Aurés pour la sauver, qui était dévastée par les aléas naturels et climatiques. « *La localisation des emplois nouveaux s'est faite en fonction des besoins de l'Est et de l'Ouest. La région d'Alger au sens strict est laissée aux initiatives passées. Mais la zone tellienne, littorale ou sud littorale, reste le lieu d'élection de ces entreprises nouvelles, un effort particulier, et sans doute coûteux, touchant les trois centres de Batna, Médéa et Tiaret, aux limites septentrionales des régions qu'ils contrôlent* »<sup>12</sup>.

1967-1969, qui a été suivie par l'industrie de l'alimentation alors que la mécanique, la transformation des matières plastiques ou la chimie, n'étaient pas très répandues. Les grandes villes étaient mises à l'écart en matière de création d'usine et d'emplois au profit des petites villes qui sont désertées par l'industrie. Les usines textiles étaient implantées dans les grandes villes et ce pour des raisons stratégiques dans les zones industrielles de Constantine, Oran (Essenia) et Oued Tlelat. Ces zones étaient choisies car elles répondaient à la taille qui doit être grande, et les usines employaient à peu près entre 500 et 22000 personnes, et nécessitaient des infrastructures que les grandes villes possèdent mais la lutte contre le chômage urbain est de taille. Ce programme de l'industrie de textile (SONITEXE) a été maintenu jusqu'à l'année 1970 en créant une autre usine à Constantine et deux bonneteries au Khroub, et à Azzaba et une à Tiaret, un projet d'extension à Batna, un projet important de tissage de fils synthétiques à Tlemcen.

La création de ces usines dans des zones isolées pour des raisons stratégiques, car cette implantation provoque l'installation de gaz d'électricité, de différentes infrastructures et installations qui signifie une arrivée d'une population qui s'installe. L'état a opté pour une stratégie qui influe l'économie et surtout une grande main d'œuvre. Parmi ces usines, nous avons : Montage électrique en Kabylie, emballages des dattes à Biskra, et les oasis environnantes, vannes et pompes de fonte et acier à Médéa et tannerie à Batna. L'état a opté

---

12 Flash (45). C.C.!. Alger. 15/4/ 69.

aussi par la création de usines de base en aval qui permettent de fonder des ateliers et des usines de transformation en amont.

*« La contrainte du recours aux débouchés d'outre-Méditerranée est assez forte pour que les Algériens étoffent davantage ce réseau qui des gisements intérieurs converge vers les ports: voie ferrée électrifiée entre le Djebel Onk (phosphates), Ouzenza (fer) et Annaba où s'édifient l'usine d'entraînés de la SONATRACH, le complexe sidérurgique intégré de la S.N.S.; oléoduc entre les gisements sahariens et Bougie d'abord, et par bretelle vers la raffinerie d'Alger; second oléoduc vers Arzew, où une autre raffinerie est en construction; vers Skikda enfin où la SONA- TRACH projette une troisième raffinerie: deux oléoducs vers Arzew et son usine de liquéfaction (CAMEL), vers Skikda où une installation beaucoup plus puissante est en construction (SOMALGAZ) »<sup>13</sup>*

Ces grandes industries créées étaient d'ordre urbain et aussi portuaire par ces grands ports spécialisés renforcés et créés tels que Skikda et Arzew.

*« La politique de priorité aux industries « industrialisante » n'exclut pas le soutien de l'Etat aux investissements des sociétés nationales travaillant pour les besoins immédiats de la population algérienne ou les courants d'exportation : après celle d'El Khémis, deux grandes sucreries à Mostaganem et Guelma, les papeteries de Mostaganem encore, de Souk Ahras. Dans le premier cas les mélasses sont importées, dans le second, alfa et pailles sont de production locale. 250 000 tonnes de sucre sont consommées chaque année en Algérie, le papier fin sera presque exclusivement exporté. Un port ou la proximité d'un port sont choisis cette fois encore, mais la balance est tenue égale entre le Tell oriental et le Tell occidental, pour tendre à la formation aux deux extrémités du pays d'un réseau d'usines dont le poids annule la primauté présente de l'agglomération capitale d'Alger »<sup>14</sup>. Cette stratégie était introvertie. La période 1967 à 1978 était une période de mise en place d'application des nouvelles politiques économiques enregistrées dans des textes doctrinaux.*

La première décennie de l'indépendance *« est celle de la prise en main, par l'Etat, des principaux leviers de commande de l'économie (nationalisation des intérêts étrangers,*

---

13 Michel Adam. Localisation des industries nouvelles et population urbaine en Algérie (1963-1969), Aix-en-Provence

14 op.cit.

*multiplication des sociétés nationales dans l'industrie et les services, étatisation de l'autogestion dans l'agriculture) »<sup>15</sup>*

Pendant les années 1980, le FMI a élaboré une politique d'ajustement structurel, en mettant une stratégie de restructuration organique des entreprises publiques et une promotion du secteur privé en 1982, et opté pour une économie du marché, pour une économie algérienne plus rentable et plus performante. Les améliorations économiques étaient progressives où l'indépendance économique était liée à l'indépendance politique.

*« L'industrialisation est certainement l'un des phénomènes qui marqueront le plus le visage économique de l'Algérie indépendante »<sup>16</sup>*

L'industrie lourde était comme la clé de voute du développement économique du pays, dans laquelle figure les hydrocarbures, la métallurgie, la sidérurgie et l'électricité, qui comptait pour 70% de 1967 à 1969 et avait atteint 80% du total investi par l'Etat en 1977, les industries légères (textiles, cuir, agro-alimentaire) ont reçu 25% en 1967 et 15% des investissements industriels de 1967 à 1977.<sup>17</sup>

Durant le deuxième septennat de la période de transition (1974-1980) avait pour but :

- De lancer une révolution agraire ;
- Lutter contre le chômage ;
- Mettre en avant l'industrie de transformation ;
- Rendre le marché extraverti et ouvrir le marché et l'importation sur le monde.

### **III. Développement de l'économie en Algérie**

Le lendemain de l'indépendance, l'Algérie s'est trouvée dans une situation critique de son développement. Elle se traduit par une croissance accélérée de sa population qui a mené à une forte pression démographique, une concentration dans les plaines agricoles. Le pays a connu aussi un exode rural massif après le départ des colons et l'abandon des habitations qui étaient occupées par les français. Ces logements représentaient comme un moyen de sécurité qui a engendré un déplacement rapide de la population d'un quartier à un autre pour occuper ces logements vides, qui ont été la conséquence d'un étalement humain pesant. Dans les

---

15 Hamid Temmar. 1974, Structure de l'économie algérienne, SNED, Alger, p.76.

16 FLN, RADP. 1976, Charte Nationale 1976, éditions populaires de l'armée, Alger, p.166

17 MPAT. 1980, Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire : Bilan Décennal 1967- 1980, Alger, p.15

secteurs des commerces et des transports, l'état s'est retrouvé avec des postes vacants qui ont été vite occupés par la population algérienne, en outre l'administration était occupée par la population la plus instruite. En ce qui concerne l'industrie, c'était un point noir pour le développement du pays. Le chômage était de taille, où un travailleur fait vivre cinq personnes, avec un taux de croissance général de 3% par an.

#### **IV. Les stratégies développementalistes du pays**

La première période 1959-1962 : C'est une période d'accélération de l'immigration algérienne. Le nombre d'Algériens employés en France est passé de 93 068 à 194 271 en dix ans. L'un des buts du plan de Constantine « *Extension de la modernisation de l'Algérie moderne par le biais de la formation de l'industrialisation dans toutes les branches et enfin la rénovation urbaine autour des villes nouvelles de dimension moyennes* ». <sup>18</sup> Le plan quadriennal de Constantine en octobre 1958 il y a eu 142 entreprises réalisées en Algérie en créant 10.000 postes d'emplois. <sup>19</sup> Le plan était un demi-succès économique, c'était comme un lancement d'un plan de développement économique social de l'Algérie dans le cadre d'une économie administrée.

1962-1986 : Cette phase était charnière pour le pays, elle est inscrite dans une économie administrée. Cette économie était contrôlée par l'état, une économie dirigée. Cette même phase se divise en 3 périodes :

1962-1966 : cette période était caractérisée par la mise en place d'une économie planifiée qui permet une bonne compréhension de la place destinée à l'industrie. Cette période était précisée par la nationalisation et l'étatisation des richesses cédées par les colons. Cette période est passée par une importante industrialisation : le secteur du PIB passant de 18,13% à 25,67% du 1963 à 1966. Cette période était aussi marquée par une augmentation de 44% de la production d'hydrocarbures qui sont prédominants dans la production puisqu'ils représentent 60% de la valeur ajoutée industrielles contre 25,1%. Ce modèle de développement a encouragé trois types de secteurs dans l'industrie : le secteur autogéré, secteur privé et public. Ces transformations avaient pour but d'améliorer la qualité de vie de la population Algérienne, diminuer le chômage par la création des postes d'emplois, et aussi

---

18 Les fondements explicatifs du mode d'organisation de l'économie nationale Algérienne. La veille de l'indépendance, Ouliknen Selim, université Mouloud Mammerd Tizi Ouzou, département des sciences économiques.

19 Tribune socialiste spéciale Algérie, numéro 10, 11 juin 1960 pages 6-7. Le plan de Constantine.



la nationalisation des richesses cédées. Elles étaient considérées des transformations qualitatives pour le pays et assurer la transition vers une économie mondiale.

1967 – 1978 : l'application de la nouvelle politique économique, cette période a accordé une importance à l'industrie et surtout de mettre en avant les ressources naturelles du pays et de développer l'industrie mécanique, métallique et électrique. En premier lieu, les industries de substitution en créant un développement autocentré sont mise en place ainsi que l'industrie du textile. A la fin de la décennie, le pays compte plus de 75 zones industrielles et plus de 200 communes abritent au moins une implantation industrielle.<sup>20</sup>

1967-1984 : l'Algérie a mis en place 4 plans (évolution de l'industrialisation) :

Le premier plan était 1967- 1969 : plan triennal : la mise en place des conditions de base sur lesquelles les autres plans devaient suivre ;

Le deuxième et troisième plan : 1974 – 1977/ 1977 – 1979 : choix de l'industrie lourde pour intensifier la mise en œuvre de la stratégie par la multiplication des investissements publics.

On constate la résorption du chômage en contrepartie l'augmentation de la population active dans les grandes villes du nord. L'urbanisation était considérée comme un paramètre de développement industriel.

L'Algérie a été marquée par trois principales expériences de stratégies d'industrialisation, la croissance économique était principalement liée à l'évolution industrielle.

- L'industrialisation par substitution d'importation « ISI » ;
- Modèle autocentré ;
- Organisation de la stratégie du développement autour de l'exportation des biens manufacturés ;

L'industrialisation par substitution d'importation « ISI » : Le pays a appliqué une méthode d'économie autocentrée, le modèle était « l'industrie industrialisante » pour assurer un développement socio-économique. Cette stratégie était la base de la révolution industrielle au 18ème et 19ème siècle en Europe. Elle était appliquée pour une croissance économique

---

20 Georges Mutin. 1997, Le contexte économique et social de la crise algérienne. La crise algérienne : enjeux et évolution, Mario Melle éditions, p, 17.

rapide et une création d'emploi plus importante vu le taux de chômage. Cette stratégie était en détriment de l'agriculture qui a consommé une quantité énorme des terres agricoles.

Modèle autocentré : 1960-1970, ce modèle a permis l'installation d'un secteur public important et basé sur l'étatisation et la nationalisation des biens cédés par les colons, était mis en place pour promouvoir le marché intérieur et la nationalisation des entreprises. Ce modèle était basé sur l'exportation de la matière première de la périphérie vers la métropole. Le pays a commencé à l'appliquer à partir de 1965. « *Dans cette stratégie on met l'accent sur l'industrie de base qui incorpore, par nature, des technologies avancées et elle est jugée comme le véhicule de l'articulation de l'économie, fondements d'une maximation des effets multiplicateurs domestiques de programmes d'investissements. La régulation de l'économie est assurée par un système de planification souvent centralisée et bureaucratique ; cette centralisation et cette bureaucratisation sont posées comme des conditions nécessaires à la mobilisation maximale de surplus et à son emploi selon les orientations définies par le planificateur* »<sup>21</sup>

Histoire de la mise en œuvre du modèle autocentré : une stratégie soviétique des années vingt, ce modèle était inventé par le chercheur Karl Marx, il avait deux schémas :

- Une indépendance interne des filières de l'économie ;
- Le respect d'une économie harmonieuse entre les biens d'équipements et de consommation.

Il est caractérisé par un taux d'investissement élevé, qui permet un certain privilège à l'industrie, pour un but de production très élevée en donnant une priorité aux industries de bases. Ce modèle est surtout une gestion économique administrative.

L'Algérie était face à des contraintes :

L'appel à des aides étrangères (cette option est contradictoire avec le modèle en lui-même) parce qu'il y avait une pénurie des fonds nécessaires) et aussi le manque de la devise pour l'exportation des biens de l'étranger ce qui donne un modèle autocentré étranglé.

Il y a eu aussi un manque de matière première et l'absence des infrastructures qui gênent l'exportation des matières de base et de l'ignorance de l'agriculture. Le pays a aussi souffert d'une pression démographique énorme, et aussi d'une marginalisation du secteur privé.

---

21 Hocine Benissad. 1983, Op. cit., p.10.

Ce modèle était le cœur du développement algérien (1967-1978) et d'une introversion de l'économie algérienne, sociale et institutionnelle ainsi que les activités de production situées en amont et en aval de sa propre production. Ces effets sont sur les activités lourdes telles que : la sidérurgie d'El Hadjar à Annaba, l'industrie mécanique de Constantine et Alger, la pétrochimie d'Arzew et Skikda et l'électronique de Sidi bel Abbes en recherchant un taux d'emploi important et accéléré de la production.

Selon la charte nationale 1976 « *l'industrialisation est certainement l'un des phénomènes qui marqueront le plus le visage de l'économie algérienne* »

L'Algérie a aussi connu des points de fort de ce modèle et des améliorations :

1962-1966 : réalisation d'un tout état ; cette période était perçue comme correction spatiale.

1967 – 1978 : l'application de la nouvelle méthode économique.

Ce système était fondé spécialement sur l'expérience soviétique qui a entraîné « une modification des fonctions de production »<sup>22</sup>

Organisation de la stratégie du développement autour de l'exportation des biens manufacturés 1980 : l'Algérie était marquée par une restructuration des entreprises publiques économiques « ISE », pour promouvoir le marché extérieur du pays.

1985 : l'Algérie était touchée par une crise économique.

Le développement algérien était caractérisé principalement par deux périodes :

1967- 1973 : la construction de l'économie algérienne nationale en se basant sur 3 objectifs :

- L'élargissement de la capacité de l'implantation de l'industrie de base (sidérurgique, mécanique et électrique) ;
- Ne pas négliger l'agriculture ;
- Attribuer les moyens aux paysans pour amorcer la production agricole.

1974 – 1980 : mettre en avant le développement national :

- Utilisation des moyens agricoles pour amorcer l'industrie et son développement ;
- Appliquer la révolution agricole ;

---

22 Hamel Benouada. 1983, système productif algérien et indépendance nationale OPU, Alger, P10.

- Mettre l'accent sur le marché agricole ;
- La construction de l'agro-alimentaire ;
- Rendre accessible les produits alimentaires pour les populations.

Nous allons aussi nous baser sur l'évolution et la croissance de l'emploi dans cette partie.

Cette politique de l'industrie industrialisante avait pour but principal la création massive de l'emploi. Durant la période 1965- 1985 la population active (en âge de travail) est passée de 13 millions en 65 à 21,7 millions en 1985, certains de ces emplois étaient concentrés surtout dans le bâtiment, l'industrie, les transports au détriment de l'agriculture.

**Tableau 12** : pourcentage des emplois par secteur U = %

	Agriculture	Industrie	BTP	Administration	Services
1963	62	6	4	17	12
1985	25	13	17	23	16

Source : (Sid Ahmed, 1991)

Le tableau nous montre des baisses dans des secteurs tels que l'agriculture, en revanche les autres secteurs ont connu une hausse. Il y a eu une création annuelle de 137450 emplois entre 1980-1985 et une baisse entre 1986- 1990 selon les sources de CNP. 150 grandes sociétés nationales ont vu le jour lors de cette période, des dimensions plus petites et une mise en place progressive.

La plupart des zones industrielles et des zones d'activités étaient créées en 1970 pour un développement local et régional et aussi pour créer un équilibre régional surtout entre le nord et le sud pour remédier à cet exode rural massif. Cette création était marquée par une évolution socio-économique. Les zones industrielles étaient une stratégie nationale qui vise à réunir les industries et les entreprises.

L'emploi était la principale stratégie de l'Algérie. Les villes qui ont connu un taux d'emploi et industrialisation marqués sont : Alger, Oran, Constantine, Skikda et Annaba. Les emplois ont passé de l'agriculture vers l'industrie ce qui a entraîné une population rurale vers la ville et un exode rural immense.

Cette stratégie de développement d'emploi n'était pas sans conséquence sur l'habitat, nous allons aborder son évolution.

En 1966 y eu 1,8 millions logements alors qu'en 1977 le nombre de logement est arrivé à 2,2 millions de logements. La faiblesse de la production de logement était alarmante, la population a créé des bidonvilles autour des centres d'urbanisation et centres industriels. Cette situation était engendrée par la négligence de ce secteur primordial et la concentration sur la création des complexes industriels. Le pays a vu son statut changer et évoluer d'une économie agricole vers une économie industrielle. Le modèle autocentré encourage le développement interne du pays basé sur deux principales logiques :

1 – Priorité aux biens de consommation à en arriver à l'industrie lourde, passant par plusieurs filières et les branches. Cette logique ne demande pas une main d'œuvre qualifiée.

2- Diminuer l'exportation. La priorité est pour l'industrie lourde puis pour la consommation des biens.

Depuis les années 1980, l'économie algérienne a connu une crise qui a remis en question toutes les précédentes politiques mises en application par l'état (1965-1978). Car cette politique d'économie s'est retrouvée dans une économie incohérente et extravertie en demandant de l'aide et des importations des autres pays. « *L'image donnée par le pays au cours de ces années 70 est celle d'un immense chantier. L'usine fait partie du paysage des villes algériennes. A la fin de la décennie le pays compte plus de 75 zones industrielles et plus de 200 communes abritent au moins une implantation industrielle.* »<sup>23</sup>

La production agricole a rencontré plusieurs difficultés car il y a eu une stagnation de la production et parfois des régressions et ne répond pas aux besoins du pays. C'est pour cette raison que l'Algérie a commencé à faire des importations des biens alimentaires. « *Le secteur des hydrocarbures tient une place de choix dans, à la fois des fonds de financement, mais aussi comme secteur bénéficiaire de ces mêmes capacités de financement* »<sup>24</sup>

## **V. Schéma d'implantation des zones industrielles et des zones d'activités en Algérie**

### **1. Répartitions spatiales des zones industrielles et des zones d'activité en Algérie**

L'implantation des activités économiques et industrielles à l'intérieur des espaces urbains est caractérisée par une mixité sociale et fonctionnelle d'ensemble. Les types d'implantation

---

23 Georges Mutin. 1997, Le contexte économique et social de la crise algérienne. La crise algérienne : enjeux et évolution, Mario Melle éditions. p. 17

24 Hocine Benissad. 1979, op.cit.

des industries étaient spécifiques et ceux selon : leur secteur juridique, leur ancienneté et leur type d'activités. Nous distinguons :

- L'implantation en zone industrielle ;
- L'implantation isolée en zone agricole ;
- L'implantation dans un tissu urbain ;
- L'implantation dans les tissus urbains :

Ces implantations étaient installées durant la période coloniale, qui sont localisées surtout dans les villes littorales et portuaires telles que : Alger, Blida, Annaba. C'est la ville d'Alger qui regroupe le plus grand nombre de ces implantations et qui compte 70,000 emplois dont la concentration était surtout pour les constructions mécaniques, chimiques, électriques ainsi que la ville d'Oran abritait surtout de l'industrie alimentaires, verreries et aciérie, et la ville d'Annaba abritait 21 unités dont le nombre d'emplois était de 3200 travailleurs.

Ce type d'implantation a pris de l'ampleur entre les années 1967 et 1972, caractérisée par l'implantation d'unités industrielles privées en créant 30,000 emplois éparpillés dans le tissu urbain spécialisés surtout dans les activités plus commerciales qu'industrielles orientées vers la consommation tels que : les textiles, produits alimentaires, cuir...etc.

### **1.1. L'implantation en zone industrielle**

L'implantation en zone industrielle était appliquée durant les années 1947-1958. La première zone créée en 1957 était celle de Rouïba Reghaia, 1000 ha à 25 km. Durant la même époque il y a eu l'aménagement de la zone industrielle Tletal à 25 KM d'Oran, El Hadjar à l'Est du pays installée sur une superficie de 116ha, des zones aussi ont été prévues à Constantine.

Cette circulaire a posé des critères spécifiques d'implantations industrielles. Ces dernières doivent être dans une zone industrielle et effectuer dans les zones industrielles réparties comme suit au niveau du territoire Algérien<sup>25</sup>: 10 villes dans le littoral, 1e dans la plaine et les bassins, 7 dans l'atlas tellien, 8 dans la frange nord des hautes plaines, 7 dans la partie steppique, 5 dans la zone désertique.

---

25 Boumaza. 1978. Aspects territoriaux de la localisation des zones industrielles. Approche sommaire des effets spatiaux de l'industrialisation. Cahiers de l'Aménagement de l'espace. Alger n°01. pp. 96-116.

La superficie de ces complexes varie<sup>26</sup>: Skikda a la plus grande superficie de 2000 Hectares, Arzew sur 1000 hectares pour le reste des zones la superficie s'étend sur une superficie comprise entre 100 et 500 HA parmi les zones industrielles nous citons :

- Dans l'Est du pays : Batna a 780 hectares, Chelghoum 25 ha, Bouira 120 hectares, Ain Beida 130 hectares, Khenchela 70 hectares, Msila 150 hectares, Annaba 230 hectares, Azzaba 173 hectares, Bordj Bou Arreridj 350 hectares, Jijel 120 hectares, El Eulma 250 hectares.
- En Kabylie : Bejaia 390 hectares, Bouira 260 hectares
- Dans l'ouest du pays : Srig 120 hectares, Oran Es Senia 525 hectares, Mostaganem 208 hectares, Ain Timouchent 140 hectares, Tiaret 388 Hectares, Mascara 165 hectares, Tlemcen 196 hectares.
- Dans le Sahara : Laghouat 200 hectares, Touggourt 207 hectares.

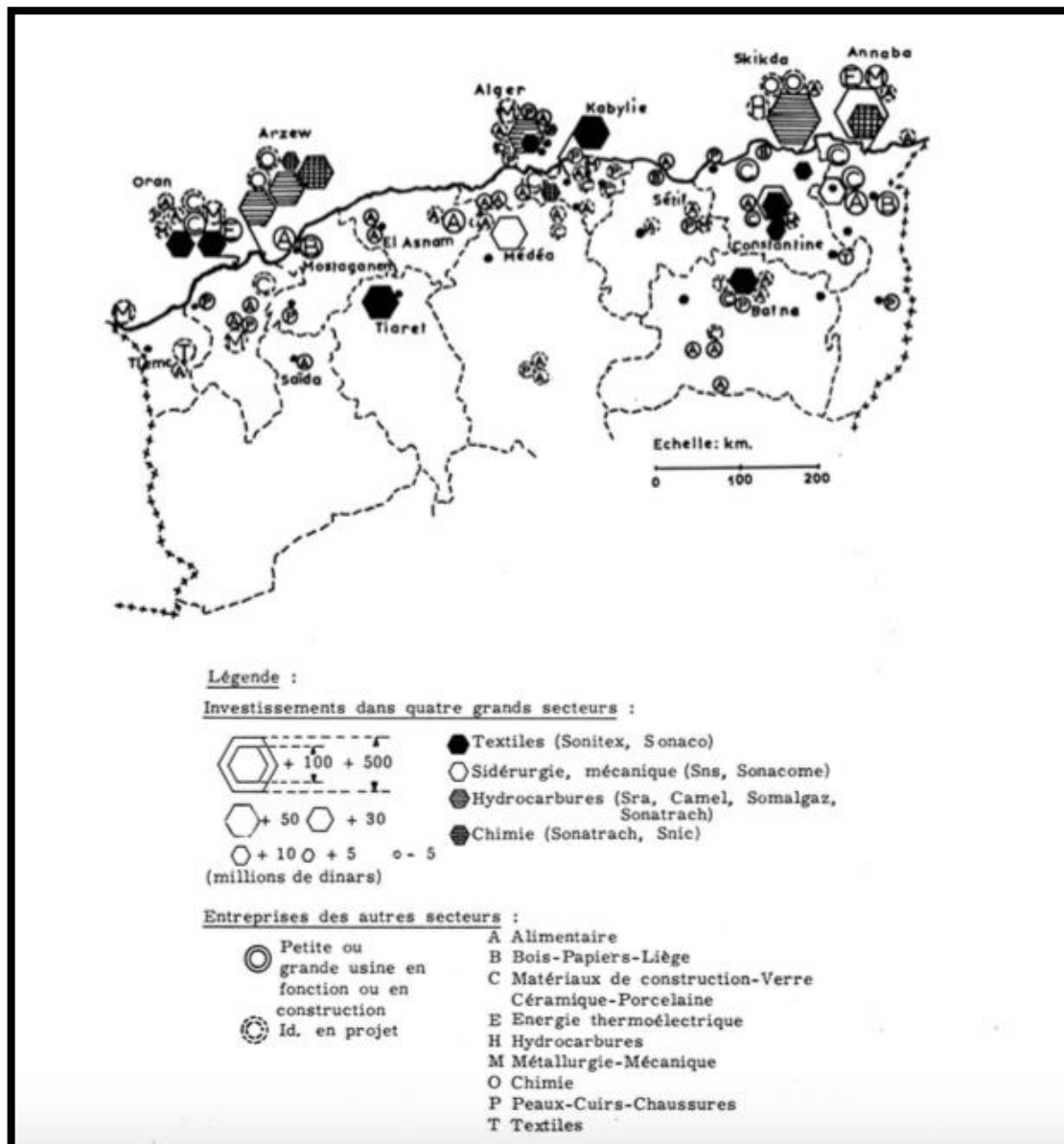
### **1.2.L'implantation dans le milieu agricole**

Les terres agricoles n'ont pas été à l'abri contre l'installation des industries. Ce type d'implantation n'occupe pas une place considérable. C'est le cas d'un certain nombre d'unités industrielles : En Mitidja orientale, une cimenterie géante de 1 million de tonnes, une usine de Siporex. Dans la commune de Meftah, une usine de 90 hectares, au milieu des oranges et des cultures légumières. D'autres unités étaient implantées dans les Douares où Terrain public proposé par la municipalité.

Ces stratégies d'implantation mises en œuvre par l'état étaient une solution rapide pour essayer d'améliorer l'économie algérienne et la nationaliser et d'arriver aussi au niveau des pays développés et de s'inscrire dans l'économie mondiale.

---

26 Document d'implantation et aménagement du territoire Algérien



**Figure 12 :** Répartition géographique industrielle de l'état : 1963- 1969, usines en fonction, en constructions, et projets connus fin 1969 <sup>27</sup>

## **VI. Potentialités industrielles**

Juste après les premières années de l'indépendance, l'Algérie a privilégié la constitution d'une base industrielle publique diversifiée dont la production est pleinement orientée vers le marché interne.

L'émancipation économique nationale engagée au début des années 1990 a exposé les entreprises publiques à une concurrence à laquelle elles n'étaient pas préparées.

<sup>27</sup> Michel Adam. Localisation des industries nouvelles et population urbaine en Algérie (1963-1969), Aix-en-Provence



Parallèlement, grâce à la mise en place d'un nouveau dispositif législatif et réglementaire, notamment la loi n° 88-25 du 12 juillet 1988 portant orientation des investissements dans l'économie privée nationale, le secteur privé industrielle commence à se développer.

Aujourd'hui, le secteur privé contribue à environ 35 % de la production industrielle nationale.

Même si elle perd une part importante du marché intérieur, l'industrie nationale dispose toujours d'une infrastructure solide, mais elle a besoin d'être redéployée pour parvenir à la mondialisation.

Lors de la Conférence nationale de l'industrie, le document a fait l'objet d'un large débat entre divers acteurs économiques et sociaux. Il constitue la prévision sectorielle de la stratégie de croissance économique de l'Algérie.

## **VII. La politique et la stratégie industrielle de l'Algérie**

La stratégie industrielle nouvellement mise en place de l'Algérie repose sur les quatre axes principaux suivants :

- Choisir l'industrie à promouvoir
- Déploiement du secteur de l'industrie
- Aménagement de l'espace industriel
- Politique de développement industriel

La politique de développement industriel couvre quatre domaines principaux : modernisation des entreprises, innovation, développement des ressources humaines et promotion des investissements directs étrangers :

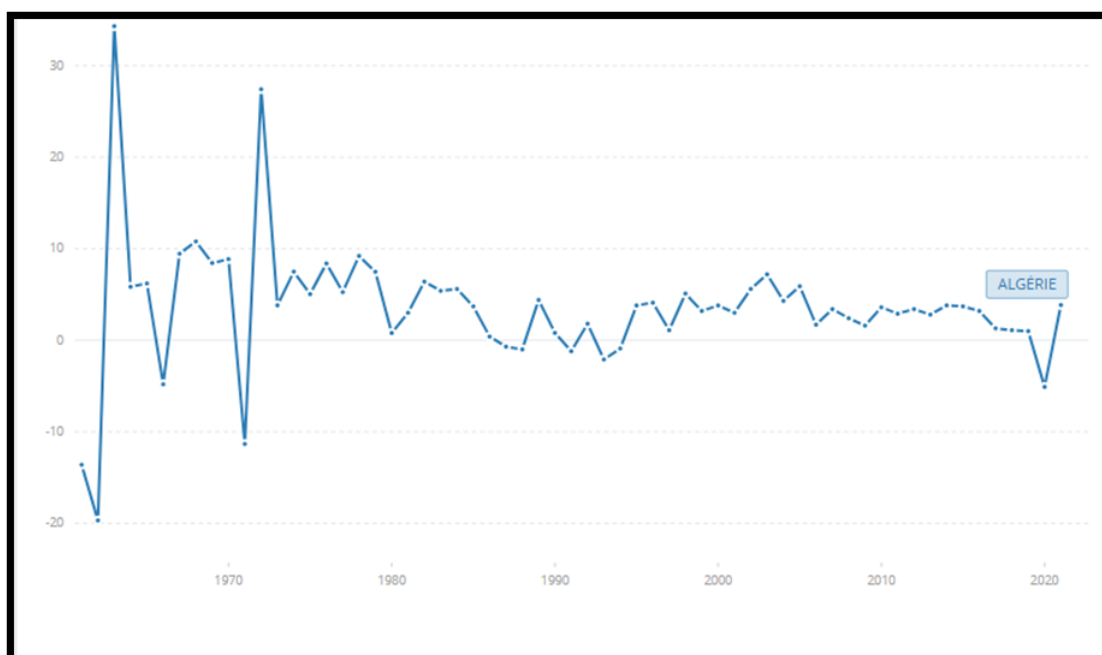
- La mise à niveau de l'entreprise fait l'objet du plan de modernisation de l'entreprise, et ses objectifs et sa gestion font partie de la stratégie d'industrialisation.
- La production d'innovation et de créativité est le moteur du développement d'aujourd'hui. Le système d'innovation endogène doit favoriser le développement du secteur industriel algérien. Cependant, ce processus ne peut être assuré par la seule dynamique du marché et nécessite l'intervention des pouvoirs publics. Le Système National d'Innovation (SNI) sera conçu et mis en œuvre pour soutenir les politiques qui favorisent et développent l'amélioration technologique.

- Le développement des ressources humaines et des compétences est l'un des axes forts de la stratégie industrielle. Il pense que le capital humain n'est pas seulement le même facteur de production que le capital physique, mais aussi un puissant facteur de promotion de l'absorption de la technologie et de la modernisation industrielle.
- La promotion des investissements directs étrangers (IDE) s'inscrit dans une politique visant à mobiliser des apports extérieurs qui les orientent tous vers le financement d'activités à forte intensité capitaliste et la diffusion de nouvelles technologies. Du fait des différentes économies externes qu'ils génèrent (technologie, organisation, pratiques de gestion, expansion des circuits commerciaux internationaux), l'investissement direct étranger joue un rôle complémentaire et déterminant dans l'investissement domestique.
- Il est nécessaire de formuler des politiques nationales actives pour favoriser l'ancrage de l'investissement direct étranger dans la structure industrielle et étendre son influence extérieure au profit des entreprises nationales.
- Certains pensent que la croissance de la production agricole a freiné les conditions matérielles et que la production agricole ne peut plus être pleinement développée pour nourrir et fournir des emplois à une population en croissance exponentielle. À l'avenir, seul le développement industriel pourra faire face au double défi de la consommation et de l'emploi.
- Nous ne reviendrons évidemment pas sur l'histoire, mais ce bref rappel permet de comprendre pourquoi l'économie algérienne s'est réduite à un système de revenu unique instauré au début des années 1970 avant le premier choc pétrolier de 1973 à 1974.

De plus, cela augmente également la particularité du modèle de régulation, ce qui aggrave encore l'instabilité du système rentier pétrolier. C'est ce qui explique la crise du système rentier pétrolier : la première est la crise du mode d'encadrement qui, grâce au contre-choc pétrolier survenu en 1985-1986, a gagné le système d'accumulation et, bien sûr, a emporté tout le modèle de développement. Dans une crise majeure. Cependant, la crise de ce modèle de développement est aussi à l'origine d'une sorte d'élan de changement que l'on peut appeler transformation institutionnelle, car elle affecte les formes institutionnelles clés propices à l'émergence d'institutions différentes. : Intégration externe, fonction statut, notamment relation salariale.

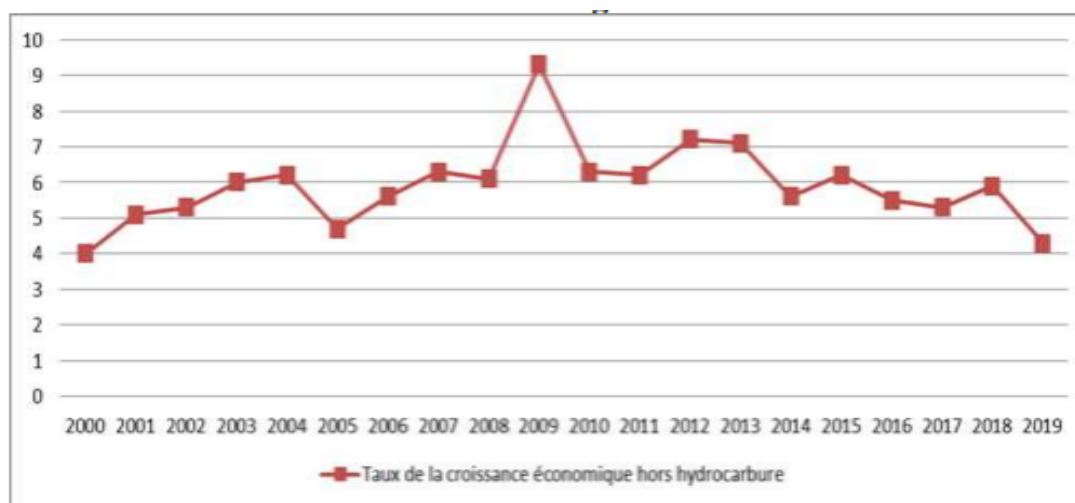
**Figure 13** : Répartition des secteurs dans le PIB (en % du PIB)  
Source : (FMI)

Lorsque l'on regarde l'évolution de la structure du PIB dans les années 1990, le contraste entre la relative stabilité de la part correspondante de l'agriculture (11%), du tertiaire (36%)



et, de la construction industrie. (10 % à 12 %) En revanche, la part du secteur non pétrolier est en baisse (de 12 % à 9 %). De plus, une autre comparaison est qu'au cours de la même période, la contribution de l'industrie des hydrocarbures au produit global a augmenté de manière significative (de 21 % à 28 %), ce qui confirme une fois de plus le renforcement des caractéristiques rentières de l'économie. Les dommages de la fonction cumulée propre au loyer. Le tableau suivant illustre clairement ces tendances :

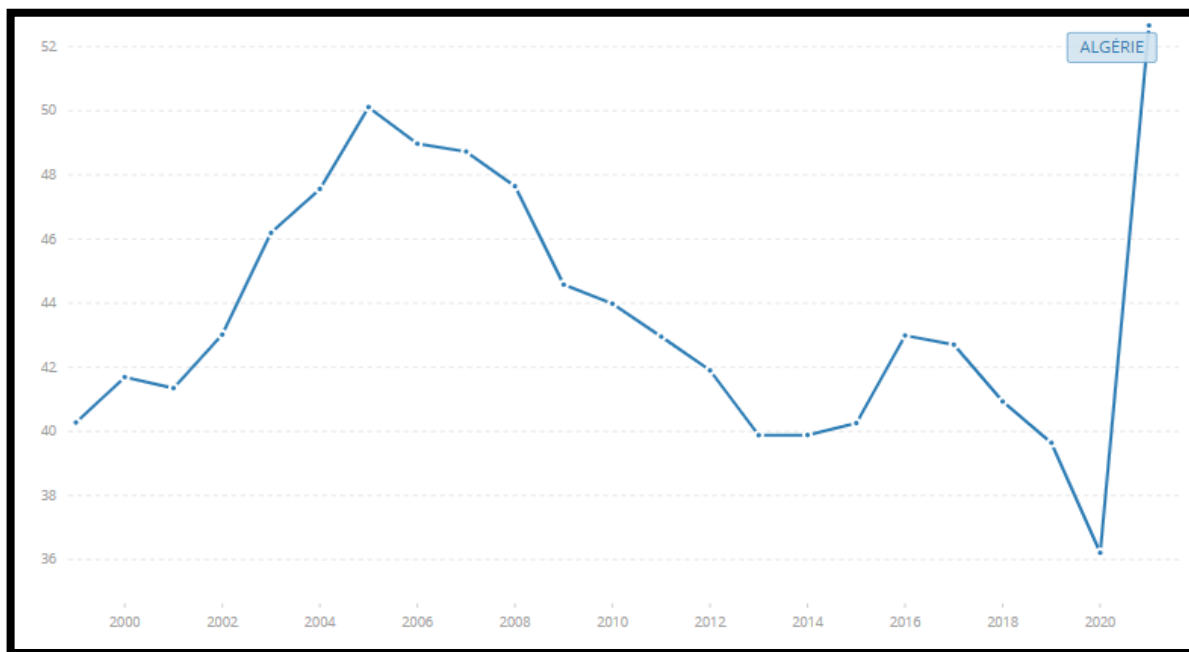
La baisse des importations de produits intermédiaires et d'équipements observée en 1995 est le fait que seul le secteur de l'industrie non pétrolière perd de son influence sur le secteur pétrolier. Cependant, il s'agit du secteur public. Principale victime de l'austérité budgétaire et de la récession, car son taux de croissance effectif annuel a été négatif sur toute la période d'observation, sauf en 1998. Le secteur de l'industrie privée a survécu, comme le montrent les calculs ci-dessous. Il est vrai que sa contribution au produit global est encore très faible (moins de 3% du PIB), et sa croissance provient de la croissance du secteur étatique.



**Figure 14 :** Croissance du secteur industriel non pétrolier (en % annuel)  
Source : (Banque d'Algérie et FMI)

La part des entreprises publiques dans l'économie a fortement diminué, mais leur contribution à la production industrielle à valeur ajoutée domine toujours.

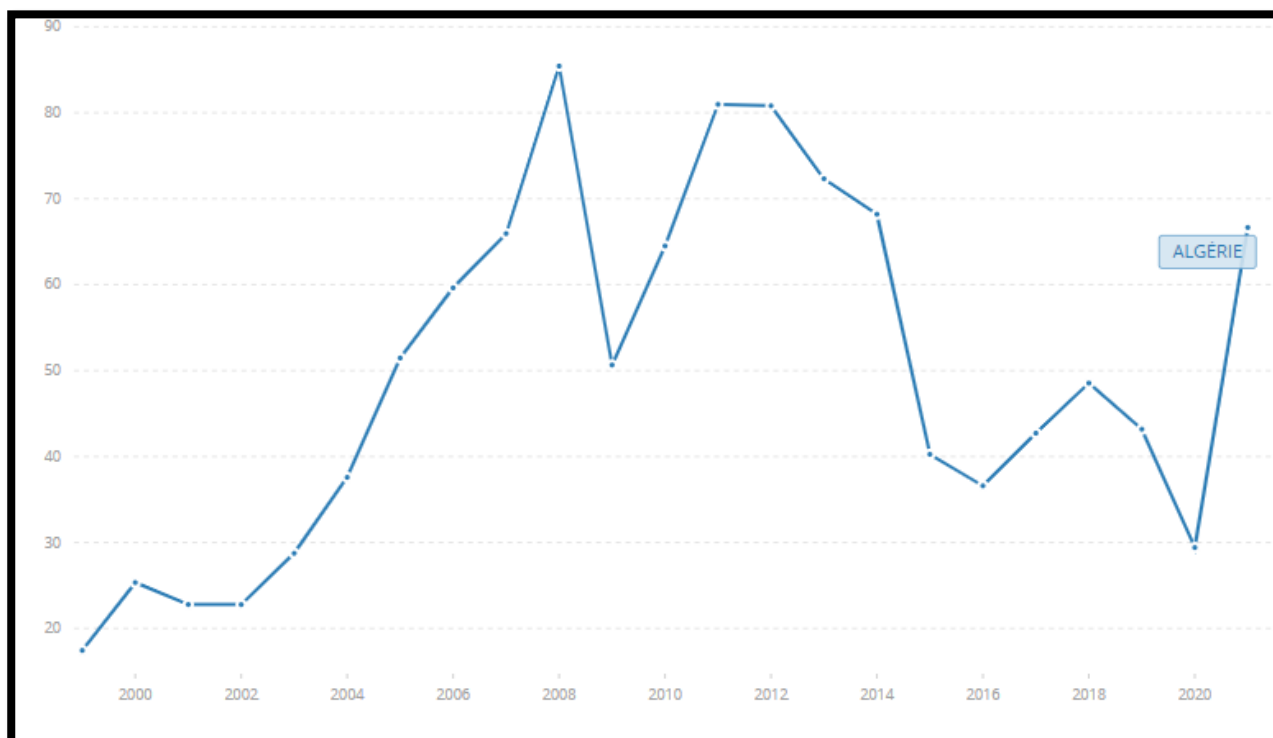
Cependant, cette baisse incontestable de la valeur ajoutée des entreprises publiques est évidente si on la compare à la croissance importante du secteur privé qui domine les activités du secteur tertiaire. Ainsi, si l'on exclut du calcul l'industrie tertiaire, après déduction des hydrocarbures et de l'agriculture, on verra la contribution de l'industrie publique à la production de valeur ajoutée totale (HH) du secteur industriel au sens strict.



**Figure 15 :** Valeur ajoutée de l'industrie publique en % de la valeur ajoutée totale de l'industrie (1999)  
 Source : (Banque d'Algérie et FMI)

Nous ne concluons que si le champ de production industrielle était dominé par le secteur public, ce n'est pas seulement en raison des obstacles essentiels au pays rentier, mais aussi en raison de l'insatisfaction croissante du capital privé des pays liés à la production. Le processus de privatisation, qui constitue le cœur de la réforme, est extrêmement lent voire stagnant, ce qui est très important à cet égard : selon les Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale, 1999), les revenus générés par la privatisation de 1990 à 1997 ont atteint 93,10 millions de dollars US. La part des entreprises publiques dans l'économie a fortement diminué, mais leur contribution à la production industrielle à valeur ajoutée domine toujours.

Le tableau ci-dessous nous montre que les entreprises publiques de tous les secteurs économiques qui contribuent à la valeur ajoutée a considérablement diminué tout au long de la période d'étude, passant de 67% en 1985 à 46% en 1998. Des hydrocarbures. Cependant, la tendance à la baisse dans la seconde moitié des années 1980 (-15 points) a été bien supérieure à la période de 4 ans d'ajustement structurel (-7 points).

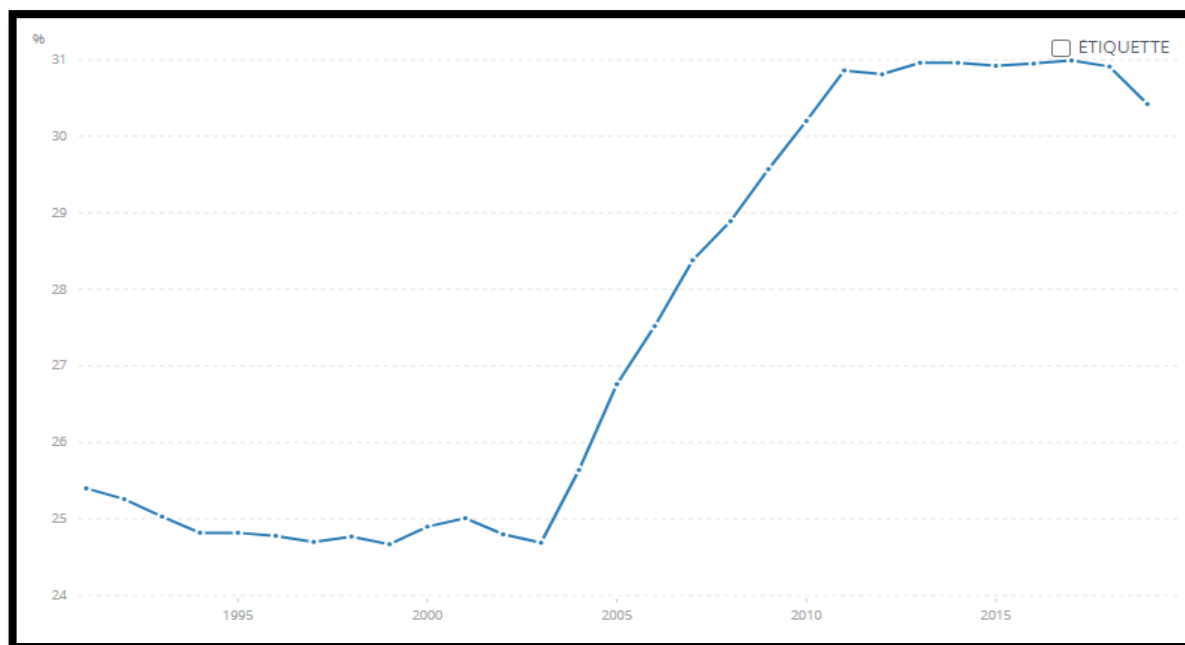


**Figure 16 :** Valeur ajoutée des entreprises publiques en % de la valeur ajoutée totale  
Sources : (Baba-Ahmed, 1999)

Cependant, cette baisse incontestable de la valeur ajoutée des entreprises publiques est évidente si on la compare à la croissance importante du secteur privé qui domine les activités du secteur tertiaire. Ainsi, si l'on exclut l'industrie tertiaire du calcul, après déduction des hydrocarbures et de l'agriculture, on verra la contribution de l'industrie publique à la production de valeur ajoutée totale (HH) du secteur industriel au sens strict. Au contraire, il était encore dominant au début des années 90 et montrait même une nette tendance à la hausse. À cet égard, les calculs suivants sont pertinents :

Nous concluons que si le secteur public continue de dominer la production industrielle, cela est dû à la fois aux obstacles inhérents à un pays rentier et à l'insatisfaction croissante du capital privé du pays vis-à-vis de la production.

Le secteur de l'industrie publique non pétrolière est l'épine dorsale du système d'accumulation de rentes et son importance ne cesse de décroître, ce qui n'est pas propice à la viabilité attendue du secteur privé.



**Figure 17 :** Valeur ajoutée de l'industrie publique en % de la valeur ajoutée totale de l'industrie (1999)

Source : (Banque d'Algérie et FMI)

Le maintien de l'importance écrasante de l'industrie publique, comme cela vient d'être souligné, contraste fortement avec la baisse continue de la part du secteur dans le PIB au cours des 15 dernières années. Les calculs ci-dessus illustrent bien cette tendance, et les calculs montrent que la part a été divisée par deux :

Alors que la production industrielle a diminué, nous avons observé que l'importance relative de l'emploi fourni par ce secteur dans l'emploi total du secteur de la production (agriculture, industrie et construction) a également diminué : en 1997, le secteur de l'emploi industriel est désormais solitaire. Il représentait un cinquième de l'emploi total (HH et HS).

Au cours de cette période, le secteur industriel perdra plus de 45 000 emplois, et la population active totale de ce secteur est passée de 532 000 à 487 000, soit une baisse de -8,5%. Ce phénomène est d'autant plus grave que, contrairement aux attentes libérales, le capital privé dans le secteur industriel n'a pas de vitalité particulière, et même l'investissement productif

privé n'a pas augmenté de manière significative. Il faut voir que l'activité privée se redresse, car après plusieurs années de stagnation complète, elle enregistre une croissance réelle depuis 1997, qui est faible mais positive : Il était de 5 % en 1997, de 5 % en 1998, et de 8 % en 1999. Mais compte tenu de la place du secteur privé dans la production industrielle du pays (16% en 1994),

Cependant, l'effet de récession de l'ajustement structurel a fortement détérioré les conditions de rentabilité du secteur industriel, affaiblissant ainsi la motivation à investir dans la production, renforçant ainsi cette manne. Puis le capital privé se tourne vers le commerce (et parfois même le capital public), dans lequel la rentabilité est plus élevée et le risque plus faible que l'industrie. Dans ce cas, le noyau de la main-d'œuvre industrielle salariée est vouée à s'effondrer. Complexité de la relation entre pop/industrie – habitat /industrie

## **Conclusion**

Après la deuxième guerre mondiale plusieurs pays ont été confrontés à des problèmes économiques, pour y remédier à cette situation de crise ils ont essayé de développer les industries secteur de développement économique. A l'instar de ces pays, l'Algérie a aussi adopté cette solution d'industrie industrialisante.



### **CHAPITRE III**

## **LA POLITIQUE DE LA DECISION D'IMPLANTATION DES ZONES INDUSTRIELLES ET DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA VILLE DU GRAND CONSTANTINOIS**

## **Introduction**

Les zones industrielles et les zones d'activité économique de la ville du grand Constantinois sont définies afin d'équilibrer de manière décente le développement, la construction et la structure urbaine et de développer les activités industrielles dans ces zones. Le grand constantinois a connu un développement économique effréné qui s'est traduit également par une urbanisation rapide et peu contrôlée, du moins à son début.

Deuxième ville du groupement du grand Constantine. El Khroub bénéficie de riches potentialités agricoles et d'une position géographique favorable à un développement urbain.

Le croisement des différentes données recueillies nous ont permis d'inventorier l'ensemble des activités économiques et de les classer par catégories.

Nous avons commencé par élaborer une étude sur le grand-est en passant du macro vers le micro.

### **I. Atouts de la région pour créer et renforcer l'attractivité des territoires**

Elle est composée de huit (08) wilayas dont :

- Quatre wilayas littorales : Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf,
  - Quatre wilayas sub-littorales : Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras,
- La région Nord-Est est délimitée :
- Au Nord, par la mer méditerranée,
  - Au Sud, par la région Hauts Plateaux Est (wilayas de : Batna, Oum El Bouaghi et Tébessa),
  - A l'Est, par la frontière algéro-tunisienne,
  - A l'Ouest, par les régions Nord Centre (wilaya de Béjaia) et Hauts Plateaux Est (wilaya de Sétif).

Sur le plan physique, la région se caractérise par la diversité de ses entités morphologiques, avec toutefois la prédominance les reliefs montagneux :

- Zones de montagne : 68,3%
- Plaines littorales et sub-littorales : 11,9%
- Vallées : 2,7%

- Hautes plaines : 17,1%

Elle est caractérisée par un contraste très marqué entre les conditions climatiques de la partie nord et celles de la partie sud :

- Au niveau des espaces littoraux et montagneux du nord, le climat est de type humide, caractérisé par des précipitations très appréciables, généralement supérieures à 900 mm/an.
- Au niveau des hautes plaines occupant la partie sud de la région, le climat de type semi- aride, caractérisé par la faiblesse et l'irrégularité des précipitations. La moyenne annuelle se situe autour des 400 mm.

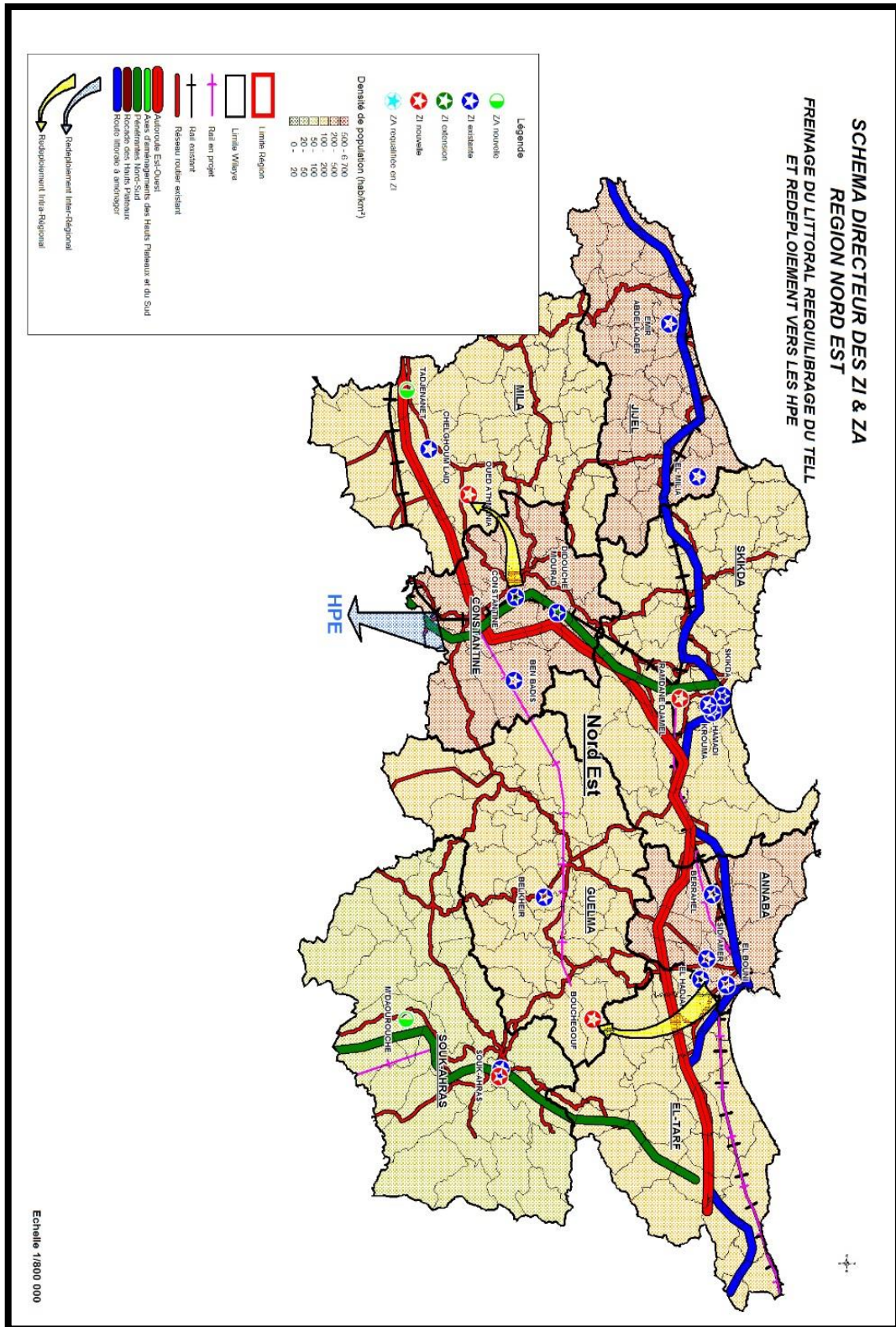
La position géographique de la wilaya de Constantine constitue l'un des points forts de son attractivité, notamment grâce à :

- Aux infracteurs et le carrefour routier qui le partage avec la ville avoisinante
- Son emplacement entre deux régions du pays très dynamiques : la région Nord Centre au nord-ouest, et la région Hauts Plateaux Est au sud et à l'ouest. Cette dernière constitue, d'une part sur le plan physique son prolongement naturel vers le sud, et d'autre part sur le plan économique et social un espace privilégié pour le partenariat et la solidarité inter régionale.

Les cartes ci-dessous (18 – 19) nous expliquent l'attractivité du nord-est et du grand constantinois ainsi que le redéploiement.



Figure 19 : Schéma directeur des ZI – ZA Région nord – Est



Source : (SRAT, 2015)

**Tableau 13 :** Les zones d'activités et industrielles du grand constantinois

Attrac-tivité	Dénomination	Superficie cessible	Superfici e non attribuée	Tau x	Niveau de viabilisation	Prog d'action
Très forte	Zone industrielle le Palma	63,89	-	0%	Viabilisée	Réaffec-tation actifs résiduels et excé-dentaires
Très forte	Zone industrielle Ben HMida Aissa	95,55	5,84	6%	Viabilisée	Réaffec-tation actifs résiduels et excé-dentaires
Très forte	Zone industrielle Tarf Ben Badis	323,51	15,16	5%	Viabilisée	Réaffec-tation actifs résiduels et excé-dentaires
Très forte	Zone d'activités le Rhummel	54,47	0	0%	Viabilisée	
Forte	ZA Zighoud Youcef	18,51	0	0%	Viabilisée	
Forte	ZA El Khroub	6,16	0	0%	Viabilisée	
Moy-enne	ZA Messaoud Boudjriou	7,89	0	0%	Part viabilisée	
Moy-enne	ZA Ibn Ziad I	1,08	0	0%	Viabilisée	
Moy-enne	ZA de Ain Abid	1,93	0	0%	Viabilisée	
Forte	ZA de Ben Badis	8,57	0	0%	Part viabilisée	
Forte	ZA de Bekira	8,08	0	0%	Viabilisée	
Forte	ZA Ali Mendjelli	61,51	0	0%	Viabilisée	
Très forte	ZA Boumerzoug	37,39	0	0%	Viabilisée	
Très forte	ZA Ain Smara	10,95	0	0%	Viabilisée	
Moy-enne	ZA Ibn Ziad II	4,16	0	0%	Part viabilisée	

Source : (STAT, 2015)

Le tableau ci-dessous nous montre que la zone industrielle est la plus attractif à la wilaya de Constantine qui occupe une superficie de 63,89HA

## 1. La région NORD – EST

D'une superficie de 31.585Km<sup>2</sup>, pour une population estimée en 2005 à 5.007.863 habitants, soit une densité de peuplement de 158 habitants par Km<sup>2</sup>, la région Nord-Est a connu pendant la période censitaire 1987/1998 un taux moyen annuel de croissance démographique de 1,98% contre 2,09% pour la moyenne nationale.

A l'horizon 2025, la population de la région Nord-Est évoluera comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 14** : Evolution de la population

Wilayas	2005	2010	2015	2025
<b>Constantine</b>	<b>889 211</b>	<b>950 601</b>	<b>1 014 194</b>	<b>1 131 859</b>
<b>Annaba</b>	606 775	644 544	681 612	743 843
<b>Skikda</b>	866 104	926 883	992 396	1 123 517
<b>Guelma</b>	468 820	498 105	529 429	589 807
<b>Souk Ahras</b>	402 086	428 230	456 294	510 494
<b>Jijel</b>	632 973	679 462	733 545	853 641
<b>Mila</b>	747 704	801 598	861 884	992 386
<b>El Tarf</b>	394 190	427 281	460 807	518 672
<b>Total NE</b>	<b>5 007 863</b>	<b>5356704</b>	<b>5730161</b>	<b>6464219</b>
<b>Total national</b>	<b>32 311 905</b>	<b>34 768 843</b>	<b>37 385 176</b>	<b>42 595 080</b>

Source : (STAT,2015)

Constantine est un carrefour de par sa position géographique avantageuse comme le montre le tableau ci-dessous, la région Constantinoise présente, malgré les contraintes du relief accidenté, de ses terres agricoles, un grand attrait pour l'implantation humaine et le développement des activités économiques, qui fait que la ville de Constantine connaît un surplus de population.

La position géographique avantageuse et valorisée par des infrastructures de liaison denses et diversifiées.

Cet atout géographique est conforté par un réseau d'infrastructures de communication à caractère national et international qui lui permet de s'ouvrir sur le monde, principalement sur les pays du Maghreb :

- La wilaya de Constantine est reliée aussi grâce au carrefour aux trois ports importants : Annaba, Skikda, et Jijel ;
- Un aéroport d'un à caractère international
- Un réseau routier dense et bien maillé :
- La RN 5, qui relie d'Ouest en Est la frontière algéro-marocaine à la frontière Algéro-Tunisienne via Constantine et Annaba ;
- La RN 3 qui relie Skikda à Djanet (grand sud) en traversant les Hauts Plateaux Est, via Constantine, Ain Mlila, Batna, Biskra ;
- La RN 10, Constantine, Ain Beida, Tebessa, vers la Tunisie ;
- La RN 20, Constantine, Guelma, Souk Ahras, vers la Tunisie.

Un réseau ferroviaire, en harmonie avec les principaux pôles économiques de la région et ceux des autres régions de l'est du pays, constitué par :

- La ligne principale reliant l'Algérie du nord, d'ouest en est de la frontière algéro-marocaine à la frontière algéro-tunisienne, traverse Constantine et Annaba ; Les bretelles reliant cette ligne principale aux trois ports, ainsi qu'aux zones industrielles de la région ;
- Les lignes reliant la région Nord Centre aux régions Hauts Plateaux Est et Sud : Annaba-Tebessa, Constantine-Ain Mlila-Sétif, Constantine-Batna vers Biskra.

Par ailleurs, la région est concernée par les grands projets d'infrastructures de communication programmés à court, moyen et long terme :

- Projet d'autoroute est-ouest (en cours de réalisation)
- Projet de voie ferrée Constantine-Tebessa et Constantine-Guelma



## **2. Un réseau urbain marqué par le bicéphalisme des deux métropoles de l'Est : Constantine et Annaba**

La wilaya de Constantine a une population supérieure à 1 millions d'habitants, ce qui lui donne l'échelle d'une métropole et fait d'elle l'une de wilaya des plus peuplées

A l'exception d'El Taref et de Mila, tous les chefs-lieux de wilaya de la région ont une population supérieure à 100.000 habitants. Leur rayonnement dépasse le cadre de la région pour s'étendre à l'ensemble de l'est algérien et plus particulièrement à la région Hauts Plateaux Est. En plus des chefs-lieux cités, certaines villes de taille moyenne avoisinant ou dépassant les 50.000 habitants sont en train d'émerger au niveau de leur espace régional :

- El Khroub, dont la conurbation avec Constantine fait d'elle une zone d'extension du périmètre urbain de cette dernière ;
- Hamma Bouziane (Constantine) ;
- -El Milia et Taher (Jijel) ;
- -Azzaba (Skikda);
- Sedrata (Souk Ahras);
- Chelghoum Laid (Mila);
- El Bouni et Chetaibi (Annaba).

La région dispose aussi d'un réseau de petites villes de taille intéressante pour l'encadrement du développement local et rural :

- Didouche Mourad, Zighoud Youcef, Ain Abid, Ain Smara, pour Constantine ;
- Emir Abdelkader, Kaous, Chekfa et Ziama, pour Jijel ;
- Collo, Tamalous, El Harrouche, pour Skikda ;
- Oued Zenati, Bouchegouf et Heliopolis, pour Guelma ;
- Ferdjioua, Oued Athmania, Tadjnent et Tleghma, pour Mila ;
- -El Hadjar, pour Annaba.

Le renforcement de l'attractivité de ces petites villes par des équipements structurants, pourrait s'avérer comme alternative à la maîtrise de la croissance urbaine et au désengorgement des grands centres urbains de la région.

Par ailleurs, pour faire face à la maîtrise de la croissance urbaine de la ville de Constantine, il est prévu la création d'une ville nouvelle à Ain El Bey, et se décongestionner vers la ville d'EL Khroub, qui d'elle le second pôle après Constantine.

De ce fait les espaces ruraux sont à prendre en charge d'une manière efficiente afin de maintenir en place leur population et de prévenir les effets négatifs de l'exode rural.

### **3. Une base industrielle appréciable**

Elle est composée de 13 zones industrielles (ZI) et 97 zones d'activités (ZA) réparties à travers les chefs-lieux de wilaya et les principales agglomérations urbaines de la région pour les ZI, et principalement à travers les chefs- lieux de communes pour les ZA. Les superficies totales des ZI et des ZA sont données dans les tableaux qui suivent :

**Tableau 15 : Zones industrielles du grand-est**

<b>WILAYA</b>	<b>Nombre zones</b>	<b>SUPERFICIE TOTALE</b>
ANNABA	4	351,12
CONSTANTINE	3	641,89
EL TARF		
GUELMA	1	45,00
JIJEL	1	84,40
MILA	1	210,40
SIKIDA	2	240,00
SOUK AHRAS	1	48,21
<b>Total Nord Est</b>	<b>13</b>	<b>1621,02</b>
<b>Total national</b>	<b>65</b>	<b>10722,51</b>

Source : (SRAT, 2015)

**Tableau 16 : Zones d'activité du grand-est**

<b>WILAYA</b>	<b>Nombre zones</b>	<b>SUPERFICIE TOTALE</b>
ANNABA	9	79,46
CONSTANTINE	12	307,07
EL TARF	18	157,58
GUELMA	8	67,43
JIJEL	7	141,68
MILA	13	144,89
SIKIKDA	20	160,87
SOUK AHRAS	10	85,15
<b>Total Nord Est</b>	<b>97</b>	<b>1144,14</b>
<b>Total national</b>	<b>566</b>	<b>9984,45</b>

Source : (SRAT, 2015)

Les branches industrielles comme expliquées dans les tableaux 17 et 18 les plus dominantes dans la région sont :

- Les ISSMEE (23%), dont les plus importantes sont concentrés essentiellement à Annaba (12%), Constantine (5%), et Skikda (4%)
- L'agroalimentaire et l'industrie du cuir, respectivement 14%et 15%
- L'activité chimie-caoutchouc-plastique (12%), dont l'essentiel est concentré à Annaba.

**Tableau 17 : Répartition en pourcentage par secteur d'activité du grand-est**

	ISM ME %	MAT ERI CON ST %	CHIMIE , CAOUT ET PLASTI QUE %	IA A %	TEXTI LE%	CUI R%	BOIS ET PAPI ER %	INDUST DIVERS ES%	SERVICE S POUR ENTREP RISES %
JIJEL	0%	1%	0%	1 %	1%	5%	1%	0%	0%
SKIKDA	4%	1%	1%	2 %	1%	0%	1%	1%	1%
ANNABA	12%	1%	6%	4 %	0%	0%	2%	1%	3%
GUELMA	1%	1%	0%	2 %	3%	0%	0%	0%	0%
CONSTA NTINE	5%	3%	2%	3 %	2%	6%	2%	3%	2%
EL TAREF	0%	0%	0%	2 %	0%	1%	1%	0%	0%
SOUK AHRES	0%	0%	1%	0 %	2%	0%	1%	1%	0%
MILA	1%	2%	2%	1 %	0%	3%	1%	0%	1%
<b>NORD EST</b>	<b>23%</b>	<b>9%</b>	<b>12%</b>	<b>14 %</b>	<b>8%</b>	<b>15%</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>7%</b>

**Tableau 18 : Tableau des effectifs, répartition par secteur d'activité du grand-est**

WILAYA	TOTAL INDUST	%	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	%	SERVICES POUR ENTREPRISES	%
JIJEL	3171	0,8%	4893	1,2%	366	0,3%
SKIKDA	7705	1,9%	14636	3,6%	910	0,7%
ANNABA	19857	4,9%	10804	2,6%	3669	3%
GUELMA	3877	0,9%	4913	1,2%	383	0,3%
CONSTANTINE	13315	3,3%	14229	3,5%	2366	1,9%

EL TAREF	2214	0,5%	4006	1%	115	0%
SOUK AHRES	2191	0,5%	4058	1%	316	0,3%
MILA	4069	1%	7592	1,8%	627	0,5%
	56399	13,9%	65131	15,9%	8752	7%
	<b>406132</b>		<b>408368</b>		<b>121604</b>	

Source : (STAT, 2015)

#### **4. L'infrastructure de formation**

La région constantinoise est dotée d'un réseau d'infrastructure de formation supérieure professionnelle dense et réparties d'une manière équilibrée à travers le territoire de la région.

- Université de Constantine 1 – 2 – 3 : plus de 50.000 étudiants ;

Par ailleurs, la wilaya de Constantine est dotée de centres de formation professionnelle de statut public et privé. Les filières les plus dispensées sont : l'informatique, les techniques d'administration et de gestion, l'électricité et l'électronique, l'habillement et la confection, l'artisanat de service, l'artisanat traditionnel, le bâtiment et les travaux publics. Les autres filières comme l'agriculture et la pêche, l'industrie agroalimentaire et l'industrie d'une manière générale, bien que représentées, sont peu fréquentées.

Ces centres de formation professionnelles sont aussi fréquentés par les étudiants étrangers du Niger du Mali du Tchad, ce qui fait aussi son attractivité. Des ressources en eaux appréciables, dont l'utilisation des mobilisations actuelles et futures dépassent le cadre de la région

De par l'importance de ses précipitations, l'étendue de ces bassins versants, le Nord-Est constitue une sorte d'immense « château d'eau » qui alimente non seulement sa région, mais aussi les wilayas des Hauts Plateaux Est, et ce pour leurs besoins en AEP et en irrigation.

#### **5. Les périmètres irrigués actuels et projetés**

Au vu des ressources en eau appréciable et du potentiel en terres irrigables, la région Nord-Est est concernée par un programme ambitieux de mobilisation des eaux superficielles et de mise en valeur des terres par l'irrigation. Les prévisions du Ministère des Ressources en Eau en la matière sont présentées dans le tableau qui suit :

**Tableau 19 : Les périmètres irrigués actuels et projetés**

Wilaya	Périmètre	Horizon (ha)				Origine de la ressource
		2006	2010	2020	2025	
Skikda	Saf Saf	3.700	5.656	5.656	5.656	Zardezas-Guenitra
El Tarf/Annaba	Bouna Moussa	10.00 0	16.50 0	16.50 0	16.50 0	Cheffia
Annaba/Skikda	Enkouch	0	3.500	7.500	7.500	Enkouch
Skida	Zit Emba	700	6.000	6.000	6.000	Zit Emba
Annaba	Annaba ouest	0	6.000	19.00 0	19.00 0	
Guelma	Guelma/Bouchegeouf	9.800	12.90 0	12.90 0	12.90 0	Hammam Debbagh
Jijel	Jijel	1.500	4.885	4.885	4.885	El Agrem+ Irdjana
El Tarf	El Tarf	0	5.000	14.00 0	14.00 0	Boulatane+Bouhalloufa
Souk Ahras	K'sar Sebahi/Sedrata	0	3.000	9.000	9.000	
Skikda	Collo	1.200	1.200	1.200	1.200	Beni Zid
Total		26.90 0	64.64 1	96.64 1	96.64 1	

Les superficies irriguées passeront de 26.900 ha en 2006 à 96.641 ha en 2025, soit un accroissement de 69.741 ha.

Constantine était touchée par un programme d'irrigation spécifique car était par affectée par la sécheresse, le programme était lancé en mars 2017, à cause de la faiblesse pluviométrie ressentie et enregistrée dans l'ensemble de commune de la wilaya. Les communes dont le programme était appliqué sont doté de collines principalement et d'une production agricole : Ibn Badis, El Khroub, Ain Abid, Ain Smara et Ouled Rahmoun.

## **II. Des potentialités touristiques considérables à préserver et à valoriser**

Le grand constantinois connaît des potentialités touristiques énormes et variées : Tourisme scientifique, archéologique et culturel, tel que Tiddis, la vieille ville, palais du bey.

Constantine doit surmonter les contraintes et trouver des solutions à la création et au renforcement de l'attractivité de la région.

### **III. Les disparités de développement entre les deux métropoles de l'est et le reste de la région**

La région de Constantine est marquée par un déséquilibre de développement entre ses communes, la densité de sa population, des activités

Constantine, el Khroub, nouvelle ville Ali Mendjeli sont des espaces développés très urbanisés et très polarisant où se concentrent les populations et les activités,

Ailleurs, hormis ces villes quelques agglomérations importantes, le territoire de la région se caractérise par :

- La faible urbanisation,
- L'importance des espaces ruraux encore précaires et majoritairement à caractère montagneux,
- La faiblesse du tissu industriel.

Ce développement à deux vitesses se traduit au niveau territorial par l'attractivité ou la répulsion. Cet état de fait est bien illustré dans le tableau qui suit relatif aux mouvements par wilaya pour la période censitaire 1987-1998.

**Tableau 20 : solde migratoire du grand-est**

<b>Wilaya</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>Solde</b>
Jijel	9532	28656	<b>- 19124</b>
Souk Ahras	8266	10200	<b>- 1934</b>
Skikda	11916	12819	<b>- 903</b>
Guelma	10255	10515	<b>- 260</b>
Constantine	24148	22016	<b>+2132</b>
Mila	17898	14701	<b>+3197</b>
Annaba	24493	18915	<b>+5578</b>
El Tarf	19097	6119	<b>+12978</b>
<b>Total région</b>	<b>125605</b>	<b>123941</b>	<b>+1664</b>

Source : (SRAT Nord Est)

Il est à noter que le solde migratoire de la wilaya Constantine est dû principalement à des entrées enregistrées à partir des communes et des wilaya limitrophes telles que Skikda, Oum bouaghie.

Afin de réduire le gap de développement économique et social entre les espaces métropolitains et les autres territoires de la région, le redéploiement des activités industrielles génératrices d'emplois au profit des wilayas à fort exode s'impose comme impératif la vulnérabilité, fragilité, dégradation des ressources naturelles et risques majeurs tels que :

- L'aléa sismique : est présent sur toute la région, et principalement sur la frange littorale
- Les inondations et glissements de terrains : Ces deux risques naturels sont plus marqués dans les wilayas les plus montagneuses comme Jijel, Mila et Skikda. Ils sont la conséquence de la combinaison de facteurs principaux : la forte déclivité des terrains montagneux, l'intensité des pluies et la nature tendre des substratums (roches marneuses). Il est à signaler le cas particulier de Constantine où une menace importante de glissement de terrain pèse sur une partie de la ville.
- Les installations à risques industriels : La zone industrielle de Skikda (zone d'hydrocarbures) abrite avec celle d'Arzew à l'ouest les concentrations les plus élevées du pays en matière d'installations à risque industriel. De même, il existe au niveau de la région des activités polluantes et dangereuses implantées au sein du tissu urbain :
  - Le centre de stockage de produits pétroliers (NAFTAL) de Barahal (Annaba) ;
  - La briqueterie implantée en zone urbaine (Skikda) ;
  - La tannerie-mégisserie implantée en amont du Rhummel, et, les unités de transformation de plastiques (Constantine) ;
  - L'unité de fabrication de papier goudronné pour étanchéité (Ain Abid) ;
  - De manière générale, il y a une cohabitation dangereuse et conflictuelle entre occupation humaine et occupation industrielle.



- La concentration des populations et des activités a entraîné une surexploitation des ressources en eau, et une régression très importante des superficies agricoles.
- Ainsi sont apparus des problèmes sérieux de pollution au niveau des grands centres urbains et des espaces réservés à l'industrie accentuant en plus la dégradation de l'environnement.
- Par ailleurs la pression sur le foncier agricole (Annaba et Constantine notamment) devient également de plus en plus forte. Si rien n'est fait, de grandes superficies seront sacrifiées pour les besoins de la population (habitat) et des activités (services industries).

Ainsi donc, pour faire face à cette situation, le rééquilibrage du développement infrarégional (aires métropolitaines avec les espaces moins développés mais disposant d'atouts) et inter régional (région Nord Est avec notamment la région des Hauts Plateaux Est) est une alternative à privilégier.

#### **IV. Evaluation du niveau d'attractivité des wilayas de la région programme nord-est à partir de leur degré de potentialité, de leur vulnérabilité et du degré de leur dynamisme observe les dernières années.**

Pour traiter le volet de l'attractivité de la wilaya de Constantine nous devons traiter l'attractivité dans la région nord-est, le tableau ci-dessous illustre l'attractivité des zones industrielles à la région nord-est, Annaba est une zone attractive car elle est installée du côté du port suivi par la zone industrielle d'El tarf.

**Tableau 21** : Evaluation du niveau d'attractivité des Wilaya de la région programme nord-est

<b>Wilaya</b>	<b>Attractivité</b>	<b>Classement</b>
<b>ANNABA</b>	Très Forte	1
<b>EL TARF</b>	Forte	2
<b>CONSTANTINE</b>	Moyenne	3
<b>SKIKDA</b>	Moyenne	3
<b>MILA</b>	Faible	4
<b>JIJEL</b>	Faible	4

<b>SOUK AHRAS</b>	Faible	4
<b>GUELMA</b>	Faible	4

Source : (SRAT Nord Est)

Le tableau ci-dessous montre que la wilaya de Constantine connaît une attractivité d'une classe moyenne par rapport à Annaba et El Tarf est ceux pour les ports de deux wilayas et leurs ressources touristiques et les potentialités du tourisme balnéaires et de montagne.

Confrontations de l'offre foncière disponible au niveau des zones industrielles et des zones d'activités à la demande induite par l'attractivité ou la récursivité des wilayas de la région programme nord-est détaillée dans les tableaux 22 et 23.

**Tableau 22 : Disponibilités au niveau des ZI**

<b>Wilaya</b>	<b>Nombre zones</b>	<b>Superficie totale</b>	<b>Superficie cessible</b>	<b>Superficie non attribuee</b>	<b>Taux d'attribut</b>
<b>ANNABA</b>	4	351,12	310,40	0,00	100%
<b>CONSTANTINE</b>	3	641,89	482,96	21,50	96%
<b>EL TARF</b>					
<b>GUELMA</b>	1	45,00	41,16	1,02	100%
<b>JIJEL</b>	1	84,40	72,46	1,49	100%
<b>MILA</b>	1	210,40	146,85	0,00	100%
<b>SKIKDA</b>	2	240,00	200,00	20,00	90%
<b>SOUK AHRAS</b>	1	48,21	42,13	0,00	100%
<b>Total nord est</b>	<b>13</b>	<b>1621,02</b>	<b>1295,96</b>	<b>44,00</b>	<b>97%</b>
<b>Total national</b>	<b>65</b>	<b>10722,51</b>	<b>8712,85</b>	<b>1337,06</b>	<b>85%</b>

Source : (SRAT Nord Est)

**Tableau 23 : Disponibilités au niveau des ZA**

<b>WILAYA</b>	<b>Nombre zones</b>	<b>Superficie totale</b>	<b>Superficie cessible</b>	<b>Superficie non attribuee</b>	<b>Taux d'attribut</b>
<b>ANNABA</b>	9	79,46	68,52	23,69	66%
<b>CONSTANTINE</b>	12	307,07	220,76	0,00	100%
<b>EL TARF</b>	18	157,58	136,26	40,78	71%
<b>GUELMA</b>	8	67,43	51,51	7,67	86%
<b>JIJEL</b>	7	141,68	122,55	97,13	21%
<b>MILA</b>	13	144,89	103,87	17,32	84%
<b>SKIKDA</b>	20	160,87	136,39	73,57	47%

<b>SOUK AHRAS</b>	10	85,15	43,33	8,22	81%
<b>Total nord est</b>	<b>97</b>	<b>1144,14</b>	<b>883,20</b>	<b>268,37</b>	<b>70%</b>
<b>Total national</b>	<b>566</b>	<b>9984,45</b>	<b>7184,55</b>	<b>3027,00</b>	<b>58%</b>

Source : (SRAT Nord Est)

**Tableau 24 : Bilan CALPI**

<b>WILAYA</b>	<b>Nbr de demandes</b>	<b>%</b>	<b>Nbre de demandes satisfaites</b>	<b>D.EXP/D SAT%</b>
<b>JIJEL</b>	123	0%	87	71%
<b>SKIKDA</b>	63	0%	14	22%
<b>ANNABA</b>	579	2%	556	96%
<b>GUELMA</b>	0	0%	0	0%
<b>CONSTANTINE</b>	1514	6%	1364	90%
<b>EL TARF</b>	542	2%	343	63%
<b>SOUK AHRAS</b>	438	2%	155	35%
<b>MILA</b>	1837	7%	965	53%
<b>Total nord est</b>	<b>5096</b>	<b>21%</b>	<b>3484</b>	<b>68%</b>
<b>Total national</b>	<b>24726</b>	<b>100%</b>	<b>13797</b>	<b>56%</b>

Source : (SRAT Nord Est)

Le taux de satisfaction de la demande de terrains exprimée à travers le dispositif CALPI expliqué dans le tableau 24 au niveau de la région Nord Est est de 68%, taux supérieur à la moyenne national qui est de 56%.

Le nombre de demandes exprimées au niveau de la région représente 21% de la demande nationale ; les Wilayas de Annaba et Constantine enregistre des taux en adéquation avec leur attractivité.

La Wilaya de Constantine principalement connaît une saturation de son foncier industriel, qui constitue un pôle émergent, enregistre une forte demande de terrains, moyennement satisfaite, en raison de la faiblesse des disponibilités aussi bien au niveau de la zone industrielle qui est saturée, qu'au niveau des zones d'activités.

**Tableau 25 : Déclaration ANDI**

Wilayas	Nbre	%
<b>18 JIJEL</b>	44	2%
<b>21 SKIKDA</b>	40	2%
<b>23 ANNABA</b>	57	2%
<b>24 GUELMA</b>	31	1%
<b>25 CONSTANTINE</b>	63	3%
<b>36 EL-TARF</b>	16	1%
<b>41 SOUK-AHRAS</b>	16	1%
<b>43 MILA</b>	41	2%
<b>S/T N EST</b>	<b>308</b>	<b>12%</b>
<b>TOTAL ALGERIE</b>	<b>2518</b>	<b>100%</b>

Les projets industriels déclarés dans le cadre du dispositif ANDI entre 2002 et 2005, représente 12% des déclarations au niveau national ; les Wilayas de Constantine, Annaba et Skikda enregistrent les plus fortes demandes, ce qui corrobore leur caractère attractif.

### 1. Scénario tendanciel

**Tableau 26 : Evolution de la PME de la région Nord Est à l'horizon 2025**

	<b>2005</b>	<b>2010</b>	<b>2015</b>	<b>2025</b>
JIJEL	4 694	6 201	7 724	10 775
SKIKDA	5 217	6 786	8 383	11 594
ANNABA	6 660	8 846	11 031	15 398
EL TARF	2 433	3 266	4 109	5 796
MILA	3 994	5 699	7 428	10 892
CONSTANTINE	7 499	10 348	13 218	18 961
GUELMA	2 651	3 790	4 949	7 268
SOUK AHRAS	2 897	3 644	4 408	5 937
TOTAL NE	36 045	48 579	61 250	86 622
<b>Total national</b>	<b>245 842</b>	<b>339 414</b>	<b>433 535</b>	<b>621 856</b>

Source : (Mpmea, 2006)

## 2. Scénario tendanciel Densité de la PME Horizon 2025

**Tableau 27 : Densité PME POUR 10 000 habitants**

Wilaya	2005	2010	2015	2025
Annaba	109,76	137,24	161,84	207,01
El Tarf	61,72	76,44	89,17	111,75
Constantine	84,33	108,86	130,33	167,52
Skikda	60,24	73,21	84,47	103,19
Guelma	56,55	76,09	93,48	123,23
Souk Ahras	72,05	85,09	96,60	116,30
Jijel	74,16	91,26	105,30	126,22
Mila	53,42	71,10	86,18	109,76
Nord Est	<b>71,98</b>	<b>90,69</b>	<b>106,89</b>	<b>134,00</b>
National	<b>76,08</b>	<b>97,62</b>	<b>115,96</b>	<b>145,99</b>

Source : (Mpmea, 2006)

## 3. Scénario tendanciel

**Tableau 28 : Densité de la PME industrielle Horizon 2025**

WILAYA	2005	2010	2025	Ecart 2005/2010	Ecart2025/2010
JIJEL	1517	2003	3481	487	1478
SKIKDA	2080	2706	4623	626	1917
ANNABA	1981	2631	4580	650	1949
GUELMA	584	835	1601	251	766
CONSTANTINE	2717	3750	6870	1032	3121
EL TAREF	662	889	1577	227	688
SOUK AHRES	491	618	1006	127	389
MILA	1225	1748	3340	523	1593
TOTAL RNE	<b>11055</b>	<b>14900</b>	<b>26568</b>	<b>3845</b>	<b>11668</b>
TOTAL NAT	<b>83 907</b>	<b>115 041</b>	<b>209 096</b>	<b>31 134</b>	<b>94 055</b>

Source : (Mpmea, 2006)

**Tableau 29 : Demande foncière prévisible aux horizons 2010 et 2025 région nord est**

	Création d'entreprises	2006/2010	Prév. demande à 2010		Prév. demande à 2025	
			2010/2025	H1: 1500m2	H2: 3000m2	H1: 1500m2
<b>JIJEL</b>	487	1478	73	146	222	443
<b>SKIKDA</b>	626	1917	94	188	288	575
<b>ANNABA</b>	650	1949	98	195	292	585
<b>GUELMA</b>	251	766	38	75	115	230
<b>CONSTANTINE</b>	1032	3121	155	310	468	936
<b>EL TAREF</b>	227	688	34	68	103	207
<b>SOUK AHRES</b>	127	389	19	38	58	117
<b>MILA</b>	523	1593	78	157	239	478
<b>Total RNE</b>	<b>3845</b>	<b>11668</b>	<b>577</b>	<b>1153</b>	<b>1750</b>	<b>3500</b>
<b>Total National</b>	<b>31134</b>	<b>94055</b>	<b>4670</b>	<b>9340</b>	<b>14108</b>	<b>28216</b>

Source : (Mpmea ,2006)

Dans les tableaux ci-dessus (25, 26, 27, 28,29) à l'horizon 2025, la demande foncière totale prévisible au niveau de la région Nord-Est est de :

- Hypothèse 1 : 1750 Ha
- Hypothèse 2 : 3500 Ha

La superficie disponible actuelle de Constantine :

- Zones industrielles = 641.89 ha disponibles
- Zones d'activités = 220.76 ha disponibles

Le potentiel existant : Les premières recommandations sur le potentiel existant ou la première phase du schéma directeur des zones industrielles et des zones d'activités 2007-2010

Les disponibilités foncières à Constantine sont pratiquement inexistantes au niveau des zones industrielles de la région Nord-Est. Seules Constantine et Skikda disposent d'une superficie de 44ha.

Aux années 2015 la région constantinoise a consommé presque la totalité de ses terres et son foncier industriel au niveau des ZI et ZA

Pour ce qui est des zones d'activités, les disponibilités qui existent se trouvent très minimes et sont formées de petites superficies ne permettant pas d'asseoir une stratégie de redéploiement ou de spécialisation d'activités industrielles; ces reliquats de superficie cessibles seront dédiés au développement local en relation avec les grandes zones industrielles du pôle relais de développement le plus proche avec cependant la nécessité d'envisager des actions de réhabilitation en vue de rendre ces zones plus attractives (voir proposition dans le tableau joint en annexe).

## **V. La spécialisation des zones**

Nous allons aussi abordés le point des zones industrielles qui est notre priorité

L'analyse des activités industrielles implantées dans les zones d'industrielles et les zones d'activités à travers l'état des lieux a montré qu'il n'y avait pas de spécialisation des zones sauf pour les zones spécifiques d'Arzew et de Skikda dédiées aux hydrocarbures. Par ailleurs l'analyse des statistiques CNAS (effectifs employés dans les branches industrielles) montre également qu'il n'y a pas d'activité dominante de manière exclusive dans une wilaya donnée ; le cas d'Alger reste illustratif de l'organisation économique et territoriale du pays (Alger capitale économique et politique du pays polarise tout le territoire national).

Par rapport à la région nord –est, la wilaya de Constantine connaît une diversité des industries et des activités.

**Tableau 30 : Répartition des activités des ZA- ZI en Algérie au Nord -est**

WILAYA	ISM ME %	MAT ER DE CONS TR %	CHIM IE, CAO UT PLAS T %	IA A %	TEXTI LE%	CUI R%	BOIS ET PAPI ER %	INDUST DIVERS ES%	SERVICE S POUR ENTREPR ISES %
JIJEL	0%	1%	0%	1%	1%	5%	1%	0%	0%
SKIKDA	4%	1%	1%	2%	1%	0%	1%	1%	1%
ANNABA	12%	1%	6%	4%	0%	0%	2%	1%	3%
GUELMA	1%	1%	0%	2%	3%	0%	0%	0%	0%
CONSTAN TINE	5%	3%	2%	3%	2%	6%	2%	3%	2%
EL TAREF	0%	0%	0%	2%	0%	1%	1%	0%	0%
SOUK AHRES	0%	0%	1%	0%	2%	0%	1%	1%	0%
MILA	1%	2%	2%	1%	0%	3%	1%	0%	1%
<b>NORD EST</b>	<b>23%</b>	<b>9%</b>	<b>12%</b>	<b>14 %</b>	<b>8%</b>	<b>15%</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>7%</b>

Source : (CNAS, 2002)

Selon le SNAT, le présent schéma des zones industrielles et d'activité propose de spécialiser certaines zones implantées sur des territoires possédant des avantages comparatifs dus soit à des vocations agricoles avérées ou en devenir (les plaines du Tell et les grands périmètres irrigués, activité de l'élevage et dérivés), soit à la présence de complexes industriels existants permettant l'essaimage, soit, enfin, à des dynamismes des populations locales (Sétif, Bordj Bou Arréridj, etc.). Même s'il est reconnu que la spécialisation peut apporter des avantages en matière de réduction des coûts d'aménagement, de gestion des services communs (centre de formation spécialisé, plateforme logistique, chaîne de froid commune etc.) et de maintenance de la zone du fait de la mono activité ; il ne faut pas perdre de vue que les études



et les observations sur le long terme montrent qu'il est difficile de spécialiser un parc industriel, sauf dans le cas de parcs scientifiques. Quand elle existe, la spécialisation est généralement le fait d'une ou deux entreprises leaders ou par un essaimage industriel réussi.

Par ailleurs, il peut s'avérer dangereux de spécialiser une zone industrielle en raison des conséquences dommageables de la mono activité. Des difficultés économiques qui touchent l'activité peuvent entraîner, par effet de « réaction en chaîne » une récession de toutes les activités au niveau de la région d'implantation (exemple de la crise de la sidérurgie en Europe, du textile dans le nord de la France ou de la fermeture des sites de construction automobile. Les reconversions industrielles sont alors très coûteuses sur le plan social.

## **VI. La diversification de l'offre immobilière et des services aux entreprises**

Les résultats de l'enquête menée dans le cadre de cette présente étude et les conclusions des observations faites montrent que l'offre de produits immobiliers, autres que le terrain d'assiette pour l'implantation d'un projet, est inexistante. Aujourd'hui, les produits et services mis à la disposition des entreprises sont variés notamment ceux liés à la création et à l'accueil des entreprises, les nouvelles tendances en matière de réalisation et de gestion des zones industrielles offrent des services adaptés aux entreprises en vue de réduire au minimum les délais d'investissement et de montée en cadence :

- Incubateurs,
- Pépinière,
- Hôtel d'entreprises,
- Ateliers ou usines relais,
- Usines préconstruites

## **VII. La diversification de l'offre de services (place centrale de la zone)**

Le rapport sur l'état des lieux a également révélé que la totalité des zones industrielles et d'activités ne disposaient pas d'infrastructures de proximité, ni de services de soutiens ou de services communs tels que :

- Showroom

- Centre de formation (formation de chefs d'entreprises, informatique, à la carte)
- Centre culturel et de loisirs
- Crèches,
- Restaurants,
- Clubs d'entreprises,
- Hôtels et centres d'affaires (organisations de conférences)
- Infrastructures sportives et espaces verts
- Centre de télécommunication et de diffusion des nouvelles technologies
- Centre de conseil et de soutien aux entreprises ainsi qu'à la création et à l'installation des entreprises.

Ces services sont devenus aujourd'hui la clé de réussite des zones industrielles. Le schéma directeur des zones industrielles et d'activités propose de réaliser les infrastructures de proximité et les services de soutien au niveau de toutes les nouvelles zones retenues ainsi qu'au niveau des zones à réhabiliter si les conditions foncières le permettent. La priorité sera donnée à celles qui doivent accueillir les investissements directs étrangers.

Par ailleurs la relation « management- aménagement » devient de plus en plus présente dans le choix d'un site d'implantation. En effet, les enquêtes ont montré que les IDE recherchent des zones industrielles aménagées en tenant compte du concept d'éco efficacité avec des services aux entreprises modernes et performants. Elles ne veulent plus supporter les coûts supplémentaires d'aménagements respectant les normes environnementales internationales.

Principales caractéristiques de la croissance au cours du deuxième trimestre 2019. L'évolution de la production industrielle par secteur d'activité permet de distinguer les aspects suivants : La production d'énergie a continué à bien performer, enregistrant à nouveau une variation de +9,5 % par rapport à la même période l'an dernier. Cette évolution a également confirmé le record du trimestre précédent (+ 5,1 %). Après une baisse de 1,5% observée au trimestre précédent, les hydrocarbures ont rebondi après une variation de +1,5% au deuxième trimestre 2019. Cette tendance s'explique par les performances réalisées au niveau de la liquéfaction du gaz naturel qui a enregistré une hausse de 10,4 % et du raffinage

du pétrole, de + 8,1 %. En revanche, la variation négative du pétrole brut et du gaz naturel est de -1,6%. Après avoir enregistré une croissance considérable au cours des deux derniers trimestres (+ 10,9 % et + 8,7 % respectivement), la production des carrières minières a baissé de 7,9 % au deuxième trimestre 2019. En plus de l'augmentation de 3,0% des extraits de sel, le reste des activités affiche des baisses. Après une augmentation significative du taux d'extraction des argiles et des sables au cours des deux premiers trimestres (respectivement +13,4% et +6,4%), -8,1% a été observé. Le taux d'extraction du minerai de fer et du minerai de phosphate a enregistré une variation de -22,9%, respectivement, après une augmentation significative au trimestre précédent (+ 25,9% et + 29,5%, respectivement), à -4,0 %. Le volume d'extraction de minerai a continué de baisser, avec un taux de croissance de -10,6 %, proche du record du trimestre précédent (-11,0 %). Les ISMMEE ont augmenté pour le deuxième trimestre consécutif. Le ratio enregistré au deuxième trimestre 2019 est de + 31,7%. Plusieurs activités ont contribué à cette tendance, notamment la construction de véhicules industriels et la sidérurgie et la transformation de la fonte et de l'acier, qui continuent à performer en enregistrant leurs évolutions. De même, la fabrication de produits électriques de consommation et de produits d'équipements électriques a enregistré des taux de croissance de +102,1 % et de +31,6 %, respectivement. En revanche, la caractéristique de la baisse est surtout la fabrication de produits métalliques intermédiaires. Machines et équipements électriques (-5,0 %) et biens d'équipement en machines (-42,7 %). La production de matériaux de construction a enregistré une variation négative de -6,2% au deuxième trimestre 2019. L'activité a largement affecté ce résultat qui concernait la fabrication de liants hydrauliques qui a marqué 9,1% similaire à ce qui avait été observé au trimestre précédent et l'industrie verrière, -1,2%. En revanche, l'industrie manufacturière des matériaux de construction et des produits rouges a connu une reprise significative avec une variation de + 19,1 % après avoir connu la baisse continue observée auparavant de même, la fabrication de produits électriques de consommation et de produits d'équipements électriques a enregistré des taux de croissance de +102,1 % et de +31,6 %, respectivement. En revanche, la caractéristique de la baisse est surtout la fabrication de produits métalliques intermédiaires. Machines et équipements électriques (-5,0 %) et biens d'équipement en machines (-42,7 %). La production de matériaux de construction a enregistré une variation négative de -6,2% au deuxième trimestre 2019. L'activité a largement affecté ce résultat qui concernait la fabrication de liants hydrauliques qui a marqué 9,1% similaire à ce qui avait été observé au trimestre précédent et l'industrie verrière, -1,2%. En revanche, l'industrie manufacturière des matériaux de construction et des produits rouges a connu une reprise

significative avec une variation de + 19,1 % après avoir connu la baisse continue observée auparavant. En revanche, l'industrie laitière et la fabrication de produits pour l'alimentation animale ont augmenté respectivement de 10,3% et 9,5%. La variation négative de l'industrie textile au deuxième trimestre 2019 a été de -2,6%, ce qui est proche du niveau du trimestre précédent Trimestriel (-3,0%). Cette tendance est clairement visible au niveau des produits intermédiaires, avec une baisse de 30,3%. En revanche, après deux baisses consécutives (-11,8% et -1,9%, respectivement) aux deux premiers trimestres, les biens de consommation ont enregistré une croissance significative de 47,5%, suivie d'une croissance de 7,5% au deuxième trimestre. 2019 ; cependant, ce dernier est encore faible par rapport aux données publiées au cours des quatre derniers trimestres. Cette tendance est notamment causée par la production de produits intermédiaires, qui est de + 16,8 %. En revanche, les biens de consommation sont en hausse continue depuis le deuxième trimestre 2018, avec une baisse de 7,7%. L'industrie du bois et du papier a enregistré une variation négative de -9,3% au deuxième trimestre 2019. La production observée dans l'ébénisterie générale (-29,3 %) et l'industrie du meuble (-18,3 %) a largement influencé cette tendance. En revanche, l'industrie du liège et l'industrie du papier ont connu une croissance significative (+50,0% et 16,2%, respectivement)

## **Conclusion**

En conclusion, la politique de la décision d'implantation des zones industrielles et des zones d'activités économiques de la ville de Constantine est une politique qui vise à créer des opportunités économiques et à encourager la croissance et le développement de la région. Elle est mise en œuvre pour favoriser le développement d'un environnement favorable à l'investissement et à la création d'emplois. Elle est également mise en œuvre pour favoriser le développement de nouvelles technologies.

**CHAPITRE IV**

**STRUCTURE DU PARC INDUSTRIEL ET ECONOMIQUE DE LA VILLE D'EL**

**KHROUB**

## **Introduction**

Les politiques de développement ont évolué dans les choix économiques mis en œuvre, qui reposent sur l'industrie et l'activité. La décision de créer la ville d'El Khroub a été prise dans la politique du 8 août 1958. Le parc industriel et économique d'El Khroub constitue un cadre pour le développement sectoriel et économique de la ville qui était une création colonial, nous allons démontrer l'évolution historique du cas d'étude et faire l'état des lieux du parc industriel et économique d'el khroub.

### **I. infrastructures et réseaux**

Nous avons situé, auparavant, la ville d'El Khroub par rapport aux agglomérations limitrophes. Elle-même se voit greffer neuf agglomérations secondaires qui sont : Guettar El Aich, Saleh Deradji, Les frères Brahmia, Alouk Abedllah, Oued Hmimime, Aissani Amar, Cité 05, Ain Nhas, Kadri Brahim (nouvelle as). La ville d'El Khroub, de par sa position géographique et la nature de son relief, s'est naturellement imposée comme second pôle d'urbanisation du groupement de Constantine. En plus d'être une commune très prospère, elle se voit, aujourd'hui chef-lieu de Daïra.

Bien que ne comptant que 18 335 habitants en 1982 selon les archives de la commune d'el khroub, les équipements dont elle disposait s'avéraient insuffisants pour satisfaire aux besoins de sa population, ce qui amena les autorités à prendre et mettre en œuvre des mesures étalées sur plusieurs échéances, dans le cadre de l'étude PDAU. Ses mesures ont abouti à une maîtrise urbaine de la ville, ce qui lui permit d'asseoir son caractère de second pôle d'urbanisation du groupement de Constantine.

### **La voirie**

Par définition, la voirie est l'élément qui structure chaque quartier.

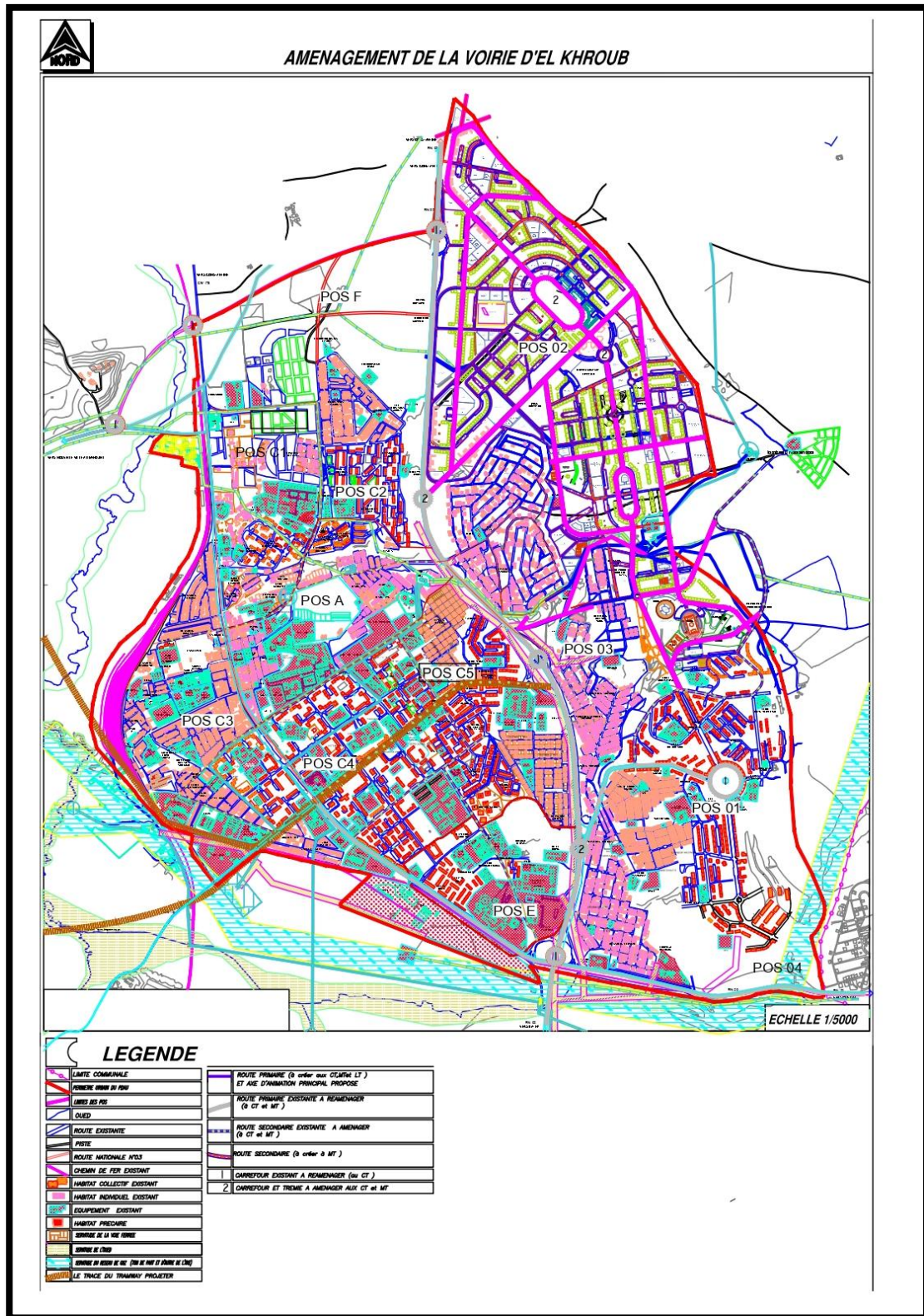
Dans le cas de la ville d'El Khroub, et comme nous l'avions noté auparavant, plusieurs routes et chemins la traversent. Ce sont :

- La Route Nationale N° 03 reliant les villes de Constantine et Biskra, qui est considérée comme élément structurant du tissu urbain. Cette route est franchie au quotidien par les citoyens, ce qui représente un grand danger pour les résidents de la ville et des quartiers environnants.

- La Route Nationale N° 20 menant à la ville de Guelma.
- Le Chemin de Wilaya 175.
- Le Chemin de Wilaya 101.
- Le Chemin de Wilaya 131.

Il y a lieu de noter que le réseau viaire de l'ancien tissu se trouve dans un état de délabrement avancé, contrairement à celui de la ville nouvelle Massinissa qui est en bon état.

Figure 20 : Aménagement de la voirie d'El Khroub 2020



Source : PDAU + actualisation et traitement personnel

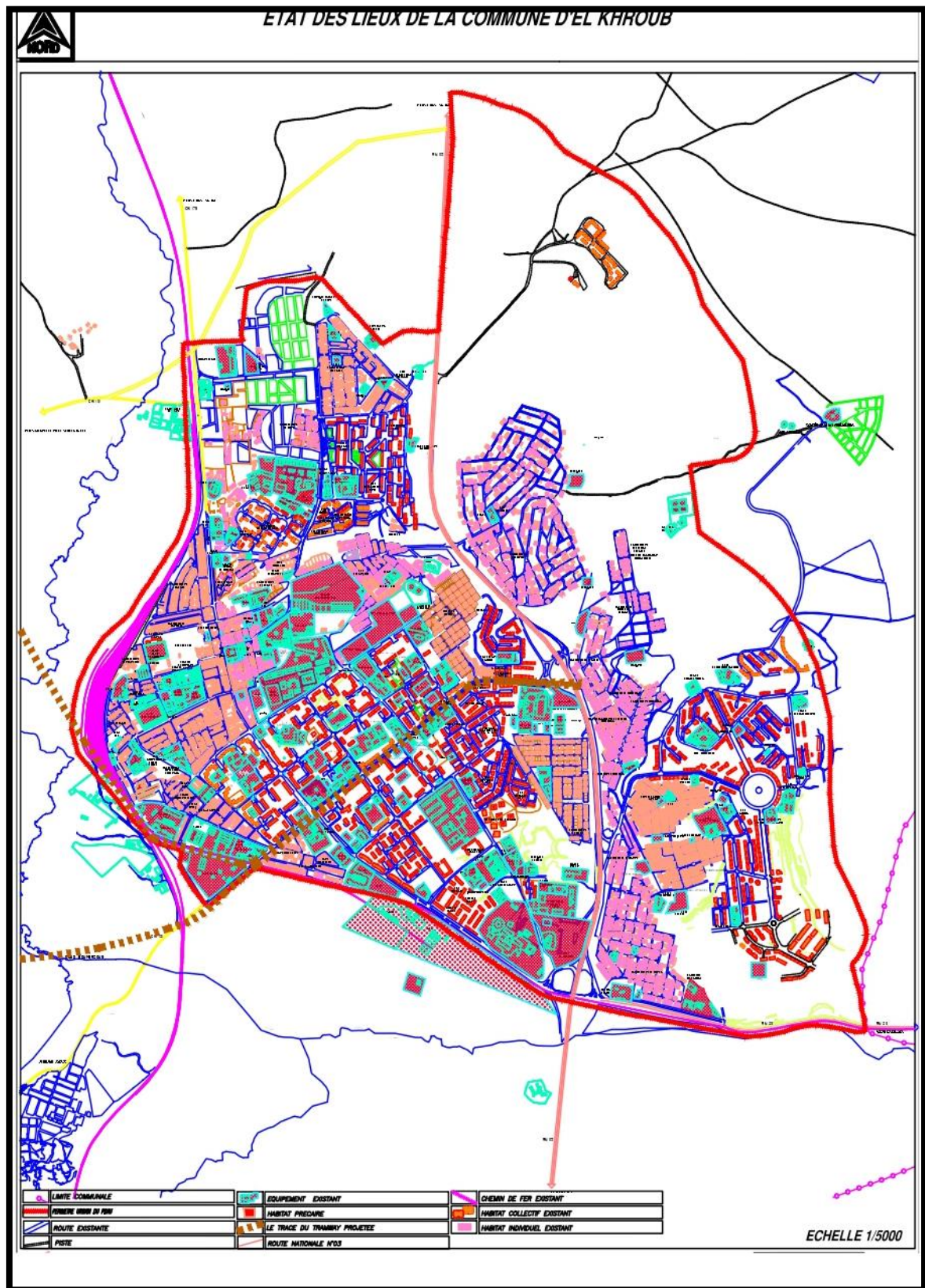


## **II. Étude physique de la commune**

Conçue comme un facteur d'aménagement, la ville d'El Khroub était décidée dans une politique spatiale. Cette agglomération est considérée comme un noyau secondaire du groupement intercommunal de la wilaya de Constantine, après la commune de Constantine. Composée de 9 agglomérations, la ville était rattachée à la commune de Constantine jusqu'en 1984 où elle a été promue chef-lieu de Daïra. Elle s'étend sur une superficie de 24.465 hectares, sa proximité de la ville de Constantine contribue à son dynamisme et à son attractivité. El Khroub a connu une forte urbanisation aidée par son relief relativement plat assez favorable à l'implantation humaine.

Décidée spécialement pour décongestionner Constantine, sa position géographique est stratégique. L'agglomération est caractérisée par ses grands axes qui incitent un fort mouvement de population et la rend plus attractive. En plus de la route nationale n°03 traversant la ville, une autoroute qui la relie avec d'autres wilayas, cette liaison assure une certaine dynamique pour la ville. Elle est limitée par Ain Smara au nord-ouest, par la commune de Constantine au nord, au sud par la commune de Ouled Rahmoun, et au sud-est par la wilaya de Mila plus précisément la commune d'Oued Seguen. Cette même ville est reliée à Guelma par la RN 20, et à Tébessa par la RN 10, ce qui la rend un carrefour d'échanges important. Elle est traversée, aussi, par un chemin de fer qui joint les régions Est et Sud-Est du pays.

Figure 21 : Etat des lieux de la commune d'El Khroub 2020



Source : PDAU + actualisation et traitement personnel

### **III. Évolution de la population de la ville**

L'urbanisation d'El Khroub n'était pas liée à une urbanisation économique qui s'appuie sur l'industrie et les activités. Elle n'a pas choisi le schéma classique « l'économie faisait et les villes suivaient ». Elle s'est faite pour essayer de décongestionner le surplus de la population de la ville de Constantine. El Khroub a connu un caractère fortement urbanisé lié à plusieurs facteurs :

- L'éclatement urbain spatial de la ville de Constantine et un surplus de population qui a connu plusieurs problèmes à cause de sa croissance démographique ;
- La commune d'El Khroub a connu une croissance économique liée à la création d'un important pôle industriel et d'activités qui a généré de l'emploi ;

La commune d'El Khroub est un noyau vital après la commune de Constantine. Elle a connu un exode de populations massif pour décongestionner la ville. Cette dynamique de la population était engendrée par l'apparition des activités à la ville d'El Khroub. Pour cerner cette dynamique nous nous sommes interrogés sur l'évolution de sa population à travers le temps.

**Tableau 31 : l'évolution de la population à El Khroub<sup>28</sup>**

<b>Année</b>	1977	1987	1998	2008	2015
<b>Population</b>	25 702	50 786	90 222	179 033	187 000

Source : (ONS + Archives Wilaya)

L'agglomération d'El Khroub a connu une certaine évolution comme démontrée dans le tableau 31. Elle dispose d'une histoire industrielle longue et variée.

Elle a vu le jour avant les années 1960 où, le noyau originel occupe une surface de 10% de la ville soit une superficie de 28,25 hectares. La croissance de la ville a pris tout un autre chemin, loin du chemin classique qui tourne autour du centre urbain, par manque de terrains vers le côté Est et le chemin de fer. L'extension s'est faite du côté Ouest liée à une forte croissance démographique (voir le tableau ci-dessus). El Khroub est passée d'un village à un centre urbain. Cette croissance a entraîné une métamorphose et une réorientation de son

---

28 Doc ONS + Archives Wilaya

statut qui était agricole. Durant la période 1977-1983, l'extension urbaine s'est faite autour du centre originel, qui occupait un total de 203 ha, d'où est venue la décision de nommer la ville chef-lieu de Daira en 1984. Sa morphologie urbaine se caractérisait par une apparition de nouveaux quartiers et de nouvelles réalisations d'habitats qui ont mené à un élargissement vers la RN. Cette dernière devenue un carrefour reliant Constantine à Annaba passant par Guelma. L'éclatement urbain entre les années 1983 et 1998 a atteint un taux de 40%, soit une superficie totale de la ville de 668,90 ha. La ville a pris une certaine régression d'urbanisation durant la période 1990 jusqu'à 2015 par rapport à son extension. Cette dernière occupe actuellement une superficie de 24465 ha avec la création d'un nouveau pôle urbain Massinissa.

Cette dynamique urbaine a généré un changement de statut qui était agricole vers un statut économique.

Mettre un trait sur l'évolution de sa population nous permet de comprendre cette forte urbanisation incohérente.

Le taux de la population agglomérée passe de 59% en 1966 à 70% en 1977, à 83% en 1987 et 94% en 1998, pour atteindre 98 % en 2015. Alors que la population éparses a pris un peu de recul, en 1966 elle était de 41%, et a diminué de 11% pendant de 1977 en faisant 30% alors en 1987 elle a pris une petite ampleur, 1998 était de 6% alors qu'en 2015 a atteint un taux très faible qui est de 2%. (Voir le tableau ci-dessous)

**Tableau 32 : évolution de la population par quartiers de la commune d'El Khroub**

<b>RGPH Agglomération</b>	<b>1966</b>	<b>1977</b>	<b>1987</b>	<b>1998</b>	<b>2008</b>	<b>2015</b>
<b>El Khroub</b>	9 561	14 962	36 294	65 344	89 251	90136
<b>Guettar El Aich</b>	-	-	1 380	2 137	2 338	3223
<b>Salah Derradji</b>	-	-	1 729	6 184	7 344	8229
<b>Oued Hamimime</b>	-	-	1 023	2 120	2 362	3247
<b>Allouk Abdallâh</b>	-	-	-	1 268	1 231	2116
<b>Ain Nahass</b>	-	-	-	-	1 197	2082
<b>Frères Brahmia</b>	-	-	1 205	2 440	2 838	3723
<b>Aissani Amar</b>	-	-	-	1 722	2 199	3084
<b>Cité 5 Hay El Karia</b>	-	-	-	920	855	1740
<b>Kadri Brahim</b>	-	-	-	2 479	2 955	3840
<b>Nouvelle ville Ali Mendjeli</b>	-	-	-	-	63 473	64358
<b>Zone éparses</b>	6 649	6 338	8 881	5 608	4 187	5072

COMMUNE	16 210	21 300	51 142	90 222	179 033	187000
---------	--------	--------	--------	--------	---------	--------

Source : (ONS + Archives Wilaya)

La ville d'El Khroub a connu une évolution démographique fulgurante qui se traduit par l'accroissement de la population. Le tableau ci-dessous résume le développement de la population. En étant le second pôle de la wilaya, cette situation était prévisible. La ville d'El Khroub était décidée principalement pour décongestionner le surplus de la population de la commune de Constantine. Etant de 9 561 habitants en 1966, la population de l'agglomération d'El Khroub est passée à 14 962 habitants en 1977, à 36 924 habitants en 1987 et à 65 239 habitants en 1998 pour atteindre 89 251 habitants en 2008, date du dernier recensement général de la population et de l'habitat, 187000 en 2015.

Son extension n'a pas suivi le schéma classique, qui est l'économie faisait, et la ville suivait. La commune a connu un caractère fortement urbanisé selon plusieurs facteurs :

- l'éclatement urbain spatial de la ville de Constantine et un surplus de population qui a connu plusieurs problèmes à cause de sa croissance démographique.
- la commune d'El Khroub a connu une croissance liée par la création d'importants pôles industriels et d'activités qui ont généré de l'emploi.

#### **IV. Les mouvements migratoires de la population**

Les mouvements migratoires de la population vers l'agglomération d'El Khroub étaient internes, ils n'ont pas dépassé le cadre de la wilaya de Constantine, ils étaient intercommunaux. Elle a connu un mouvement rapide et massif de la population vers ses terrains.

De 0.61% en 1966 – 1977, il fait une ascension spectaculaire et passe à 6.25% en 1977 – 1987, puis il réalise un tassement appréciable et marque 3.70% en 1987 – 1998. Le taux de 0.61% est très raisonnable et s'explique par l'attrait peu séduisant d'El Khroub de l'époque qui se résumait à un petit village d'origine coloniale à caractère pastoral ; par contre le boom de 1977 – 1987 se traduit par la mutation qui s'est opérée à El Khroub où on passe en un temps relativement court du petit village de 9 541 habitants à une agglomération de 35 579 habitants renforcée par un pôle industriel non des moindres (tableau 33).

**Tableau 33 : Le solde migratoire de la population**

<b>Localités</b>	<b>Solde migratoire</b>
El Khroub	6.25
Salah Derradji	3.11
Frères Brahmia	0.41
Oued Hamimime	0.29
Guettar El Aich	0.01
Zone épars	-3,16

Source : (ONS + Archives Wilaya)

La ville d'El Khroub a connu une certaine régression de son solde migratoire, et ce par la création d'une nouvelle ville qui est Ali Mendjeli.

## **V. Facteurs d'évolution de la commune**

Après avoir consommé presque la totalité de ses terres, Constantine avait besoin d'un plan d'urgence pour son décongestionnement. Ils ont entrepris et décidé d'urbaniser la ville d'El Khroub et ce par plusieurs facteurs nécessaires :

- Sa proximité de la ville de Constantine : la ville d'El Khroub se situe à 15 Km de la commune, elle a une position géographique stratégique. Elle est un carrefour et une ville transitaire des transports et de la marchandise. Il y a la RN 20 et la RN 10 qui relie le Nord au Sud et l'Est à l'Ouest qui est un point d'échange important.
- Un surplus de la commune de Constantine et l'éclatement urbain qu'elle a connu ont fait que Constantine connaît plusieurs problèmes d'habitats et d'emplois et une forte demande en infrastructures, emploi et habitat ;
- L'installation de très importants pôles industriels et d'activités qui rendent la ville El Khroub attractive et qui sont un moyen générateur d'emplois.

*« Comme la croissance urbaine ne s'appréhende pas seulement à travers des chiffres de population, elle prend aussi la forme d'une croissance spatiale qui résulte du jeu combiné*

*et multiplicatif de la croissance démographique et de l'augmentation de la consommation de l'espace » (Laborde, 1989)*

### **Genèse et naissance des ZA et ZI à de la commune d'El Khroub**

A la wilaya de Constantine, ces zones industrielles et zones d'activités ont été installées soit par le Plan de Constantine ou par le plan de développement d'Algérie.

*« Il s'agit de neuf zones industrielles dont quatre à Constantine couvrant près de 258 ha, celle d'Ain Smara 262 ha, Didouche Mourad 97 ha et El Khroub 522 ha dont 448 ha hors territoire à Ibn Badis et, enfin, 120 ha à Ali Mendjeli. A citer aussi les zones d'activités implantées au niveau des communes d'Ain Smara (22 ha), El Khroub (12 ha) et Hamma Bouziane (10 ha) »<sup>29</sup>*

Considérée comme un noyau vital du groupement intercommunal de la wilaya de Constantine, la ville d'El Khroub était un terrain favorable pour accueillir les zones d'activités et zones industrielles et ce, surtout par rapport à sa position géographique et de carrefour de transit très important. Ces implantations lui ont donné une importance économique.

1862-1962 : pendant cette période, l'activité économique et industrielle était limitée à une minoterie et une entreprise de stockage et de livraison de vêtements. L'économie principale était basée sur l'agriculture.

1962-1977 : l'activité économique était toujours basée sur l'agriculture, à ce moment, la ville d'El Khroub connaît un exode rural massif qui va engendrer l'installation de l'activité industrielle et son élargissement.

1977-1987 : durant cette époque, la ville a connu une révolution qui se résume à la création de la zone industrielle d'Oued Hamimime aux abords de la ville, programmée dans le plan quadriennal, ce qui a incité à programmer des logements en plus pour les fonctionnaires des entreprises de la zone.

---

30 Merrouch Messaoud.1998. « Statut d'un pôle périurbain gravitant autour d'un grand centre (Constantine) : cas d'El Khroub ». *Magister en urbanisme, (faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire)*. Université Mentouri Constantine

1987-1998 : cette période a connu un certain ralentissement par rapport à ses activités industrielles.

1998-à nos jours : la ville d'El Khroub a pris une certaine ampleur en matière d'habitat et d'activités industrielles et commerciales, ce qui fait que la ville change complètement de statut et devient une ville économique qui était à vocation principale agricole.

L'industrie à El Khroub est présentée comme un volet important de son développement économique et urbain. Elle constitue une armature urbaine qui participe à son attractivité et sa poly centralité.

## **1. Aperçu historique**

Du point de vue étymologique, El Khroub désigne un ensemble de masures ou de taudis habités par un groupe de tribus. La ville a vu s'y installer plusieurs civilisations dont celles romaine et phénicienne. Des fouilles et des reliques découvertes sur place (comme celle d'Oued Boumerzoug), ont pu confirmer que l'histoire de la ville remontait à 26 siècles avant Jésus Christ.

Autour de l'axe de la route nationale N° 03, a évolué le tissu urbain de la ville pendant la traversée des militaires français pour rejoindre la ville de Guelma à partir de Constantine. Les français y installèrent leur campement à partir du 21 octobre 1936.

La ville d'El Khroub a été conçue et, est considérée comme l'une des trois villes satellites les plus significatives de la ville de Constantine.

## **2. Agglomération chef-lieu el Khroub**

### **2.1. Evolution du cadre bâti**

Nous pouvons préciser la configuration urbanistique tout en mesurant l'impact de l'Histoire sur son tissu urbain, à partir des données chronologiques et, au vu des étapes ayant prévalu au développement urbain du chef-lieu de la ville d'El Khroub

Deux périodes importantes ressortent de cette étude.

Une première période de stabilité

Une seconde période de croissance

Période 1962 à 1970



La ville d'El Khroub ne s'est pas vue attribuer un programme de développement, car n'entrant pas dans le cadre des priorités de l'Etat après l'indépendance. Ces priorités étaient axées sur la reconsidération de la politique économique, la promotion de l'industrie et le développement des grandes villes.

Bien que la ville de Constantine exerçât un monopole dans le domaine très important de l'industrie, la population rurale s'est concentrée dans la ville d'El Khroub pour tirer bénéfice de ses ressources naturelles et de ses terres à vocation agricole. Cette concentration de la population a vu s'ériger et proliférer des constructions illicites dénuées du minimum requis pour des conditions de vie décentes. Cette situation a défiguré l'esthétique urbaine de la ville, surtout que, sur la majorité des habitations sont venus se greffer des hangars dédiés aux élevages bovin et ovin.

#### Période 1970 à 1983

La réalisation sur un ancien aéroport militaire, du complexe industriel d'Oued Hamimime, a vu l'avènement d'une période de prospérité pour la ville. La dimension régionale de ce complexe s'est vue affirmée, après l'aménagement d'un réseau routier d'envergure, partant de la ville de Constantine et, reliant par le biais de deux routes nationales les villes de Annaba via Guelma et la ville de Biskra. Cela a permis d'insuffler à la ville d'El Khroub, naguère petit village agricole, un dynamisme et une importance industrielle sans équivoque.

#### Période 1983 à 1999

Lors de cette période la ville s'est épanouie rapidement du fait de l'érection de plusieurs blocs urbains dont la construction a été programmée dans le cadre de plusieurs opérations de développement et de promotion de l'habitat, ce qui, d'une part, a entraîné l'élargissement du tissu urbain et, a vu la prolifération de bidonvilles, d'autre part.

#### Période 1999 à 2009

Avec la création de la ville Massinissa, la ville, dans ce laps de temps, a connu une importante expansion du côté Est le long de la nouvelle voie express et la route nationale N°

## **2.2. Évolution de la population active de la commune**

L'urbanisation à El Khroub n'était pas liée à l'urbanisation économique qui s'appuie sur l'industrie et les activités. La ville d'El Khroub n'a pas suivi le schéma classique « l'économie faisait, les villes suivaient ».

## **VI. État des lieux des ZI et ZA de l'agglomération d'El Khroub**

### **1. Zone El Tarf**

**Tableau 34** : Description et identification de la Zone El Tarf

<b>Désignation</b>	<b>Détail</b>	<b>Situation et infrastructures</b>
Localisation	Commune El Khroub daïra El Khroub	Réseau AEP : fonctionnel Zone activité en très bon état située en milieu urbain
Date De Création	10/06/82	Réseau éclairage public : en bon état
Nature Juridique	APC El Khroub	Réseau eaux usées : réalisé
Organisme Aménageur	APC El Khroub	Réseau voirie : réalisé en bon état Réseau eaux pluviales : réalisé
Propriétaire	APC El Khroub	Réseau sécurité préventive : non clôturé

Source : (URBACO)

La zone industrielle a été créée en 1982 avec une superficie totale de 448HA qui dépend de la commune d'El khroub et possède une situation géographique stratégique (voir tableau 34), enregistre 90% d'activités de production et abrite les entreprises publiques d'envergure comme la SNTA, des firmes de fabrication de médicaments, ainsi que des sociétés spécialisées dans l'agroalimentaire. Cependant, elle reste en cours de restauration. La plupart des lots sont soit sans activité soit abritant des dépôts. Les secteurs d'activité les plus dominants dans la zone d'Ibn Badis sont : les matériels de construction, la production pharmaceutique, l'ameublement et les services (tableau 35).

**Tableau 35 : Type d'activités**

Désignation	Activité
I-M	0
I-S-M	-
E-E	3
A-A	4
I-C	0
BOIS	13
I-BTP	18
TEXTILE	9
PHARM	1
SERVICES	43
AUTRES	13
CONSTRUCTION	7
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>

Source : (URBACO)

Selon le tableau 37 nous constatons que la zone industrielle contient 244 lots nous avons recensé 54 terrains nus, et 244 lots occupés dont 57 usines.

**Tableau 36 : Situation foncière de la Zone d'EL tarif**

Lots	Nombre	Superficie en m <sup>2</sup>	Taux en nombre	Taux en superficie
Crées	244	608 836,96	100,00	100,00
Cédés	241	596 370,59	98,77	97,95
Disponibles	3	12 466,37	1,23	2,05
Terrains nus	54	214 696,47	35,25	35,26
Construits	155	381 674,12	0,64	62,69
Exploités	61	206 584,68	0,25	33,93
En construction	69	124 610,25	28,28	20,47
Activité et construction a l'arrêt	25	50 479,19	10,25	8,29

Source : (URBACO)

## 2. Zone Ali Mendjli

La zone industrielle de Ali mendjeli dépend de la comuen d'el khroub gérée par l'organisme URBACO créée en 1997 comme le montre le tableau 37

**Tableau 37** : Description et identification de la Zone Ali Mendjli

Désignation	Détail
Localisation	Commune El Khroub
Date de création	1 997
Nature juridique	URBACO
Organisme aménageur	URBACO
Propriétaire	URBACO Constantine

Source : (URBACO)

La construction est l'activité dominante à La zone d'activité d'Ali mendjeli suivi par les services et nous constatons une absence totale de l'industrie du textile et du bois (tableau 38)

**Tableau 38** : Type d'activité

Désignation	Activité
I-M	-
I-S-M	-
E-E	-
A-A	2
I-C	-
I-PLASTIQUE	1
BOIS	-
I-BTP	7
TEXTILE	-
PHARM	1
SERVICES	39
AUTRES	11
EN CONSTRUCTION	81
TOTAL	142

Source : (URBACO)

### 3. Aperçu historique

La ville d'El Khroub a connu une certaine dynamique urbaine qui s'explique par son évolution historique. La superficie urbanisée est passée de 28,25 hectares en 1977 à 583,90 en 1998, qui s'étend actuellement (en 2020) sur une superficie de 24.465 hectares. Cette dynamique a radicalement changé le statut de la ville. Elle est passée par un axe chronologique qui se résume à :

- La ère période (avant 1962) :

Cette période est caractérisée essentiellement par l'occupation du centre du village et l'apparition de quelques équipements tels qu'une gendarmerie, un hôpital, une mosquée, deux écoles, un marché couvert, une poste, une église, et la construction de la RN 3 (CW 175 actuel). Sa superficie était de 12,9 Ha.

- 2ème période (1962-1977) :

Cette période est caractérisée essentiellement par la construction de deux immeubles et l'apparition des quartiers d'habitat spontané à cause de l'exode rural vers le village. La superficie est passée à 28,25ha

- 3ème période (1977-1983) :

Cette période a connu une certaine prospérité en raison de la réalisation d'un complexe industriel à Oued Hamimime sur un ancien aéroport militaire.

L'envergure de ce complexe est régionale, particulièrement après l'aménagement du réseau routier suivant :

La route reliant Constantine à Annaba passant par Guelma,

La route reliant Constantine à Biskra.

Cette période était consécutive à la ville d'El Khroub par la réalisation des nouvelles zones d'habitat urbain et de différents équipements. La superficie occupée a atteint 203 Ha.

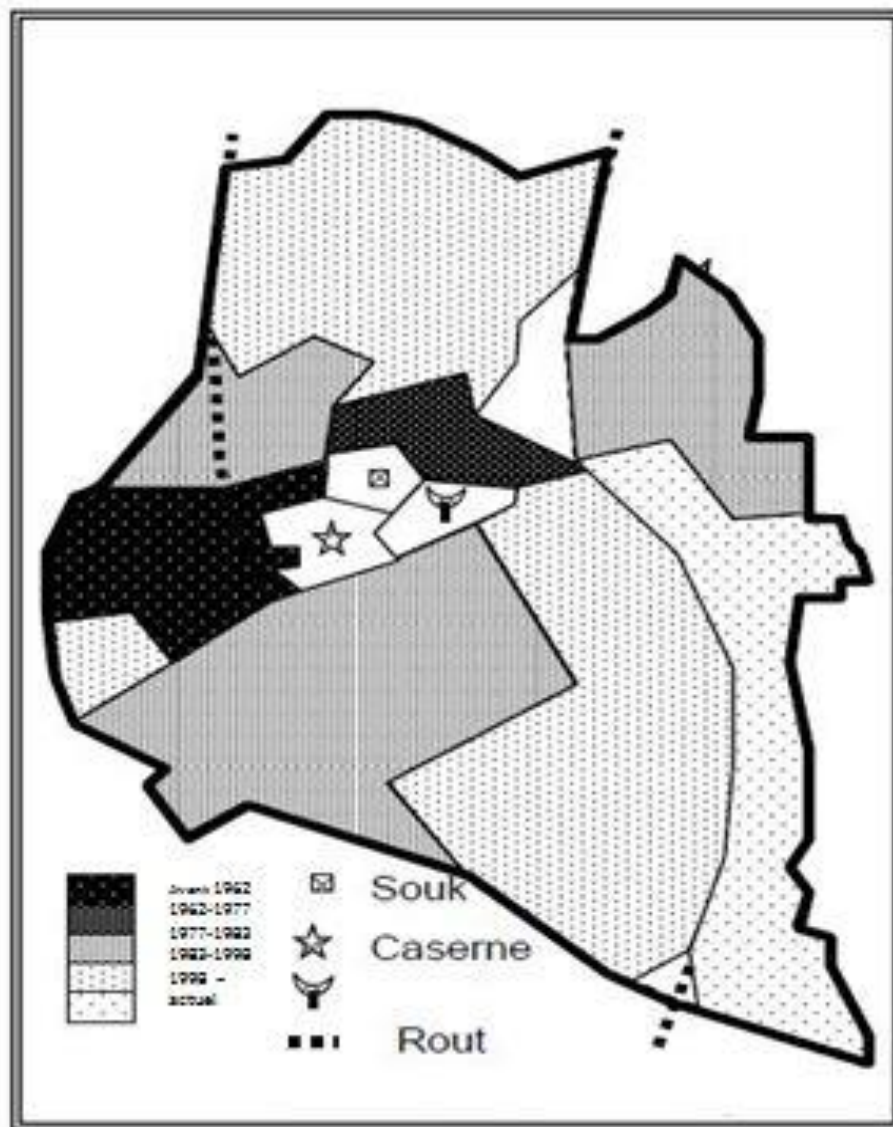
- 4ème période (1983-1998) :

Cette période était charnière, et cela à cause de l'apparition de nouveaux quartiers qui ont conduit à l'élargissement de la commune et, qui sont essentiellement : 116 logements du

projet 900 logements, et 286 logements de la ZHUN 1600, la réalisation de deux quartiers 312 logements et 250 logements et le lotissement El Wafa. La superficie a atteint 668,90 ha

- 5ème période (1998- actuel)

L'extension d'El Khroub vers le coté Est (la création de la nouvelle ville Massinissa le long de l'axe de la nouvelle voie express la R N N° 03). La superficie actuelle de la commune d'El Khroub est de 24.465 hectares.



**Figure 22 :** L'extension de la ville d'El Khroub  
Source : (Cadastre APC El Khroub, 2010)

## **VII. Le développement urbain et historique de la commune et sa relation avec le rapprochement des ZI et les ZA**

### **1. La structure socio –économique**

La ville d'El Khroub a connu une évolution démographique fulgurante qui se traduit par l'accroissement de la population. Le tableau ci-dessous qui résume le développement de la population qui est passé de 49 581 à 364 468 en 2018 (source ANIREF) :

**Tableau 39 : Evolution de la population de la commune d'El Khroub**

<b>Localités</b>	<b>1987<sup>30</sup></b>	<b>1998<sup>31</sup></b>	<b>2008<sup>32</sup></b>
<b>El Khroub</b>	36924	65239	86100
<b>Guettar el Aich</b>	1380	2106	2338
<b>Salah Derradji</b>	1729	6236	7937
<b>Oued Hamimime</b>	1023	2121	2362
<b>Allouk Abdallâh</b>	/	1265	1231
<b>Ain Nahass</b>	/	/	1197
<b>Frères Brahmia</b>	/	2439	2838
<b>Aissani Amar</b>	/	1621	2200
<b>Cite 5 Hay el Karia</b>	/	921	855
<b>Kadri Brahim</b>	/	2460	66315
<b>Nouvelle ville Ali Mendjeli</b>	/	/	/
<b>Zone éparses</b>	8525	5512	4187
<b>COMMUNE</b>	<b>49581</b>	<b>89920</b>	<b>177560</b>

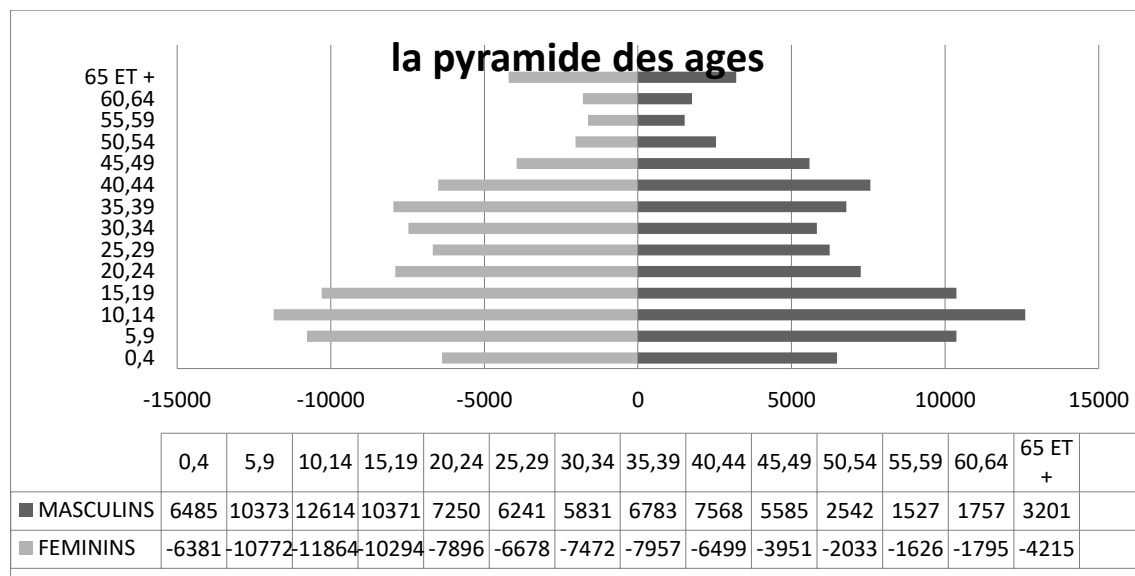
Source : (URBACO)

---

30 RGPH. 1987 ONS

31 RGPH. 1998 ONS

32 Population : TRC-APC-RGPH. 2008



**Figure 23 : La pyramide des âges**  
Source : (URBACO+ ONS+ Archive de Wilaya)

La population de la ville d'El Khroub reste une population jeune. Elle est constituée de plus de 52% soit 92.010 personnes ayant plus de 20 ans. La population âgée de plus de 60 ans intéresse 10.968 personnes, soit 6% de la population globale (Tableau 40).

**Tableau 35 : Population en âge de travailler<sup>33</sup>**

Age	El Khroub			Guettar el Aich			Salah Derradji			Oued Hamimime		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
<b>19-59</b>	<b>22017</b>	<b>22388</b>	<b>44404</b>	<b>593</b>	<b>612</b>	<b>1205</b>	<b>2029</b>	<b>2063</b>	<b>4092</b>	<b>604</b>	<b>614</b>	<b>1218</b>
Age	Allouk Abdallah			AIN NAHASS			Frères Brahmia			Aissani Amar		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
<b>19-59</b>	<b>315</b>	<b>320</b>	<b>635</b>	<b>306</b>	<b>311</b>	<b>617</b>	<b>726</b>	<b>738</b>	<b>1464</b>	<b>563</b>	<b>572</b>	<b>1135</b>
Age	cite 5 Hay Ain El Bev			ALI MENDJELI			Zone Eparsé			Commune		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
<b>19-59</b>	<b>218</b>	<b>223</b>	<b>441</b>	<b>16955</b>	<b>17246</b>	<b>34202</b>	<b>1288</b>	<b>1308</b>	<b>2596</b>	<b>45614</b>	<b>46396</b>	<b>92010</b>

Source : (TRC-APC-RGPH2008- ONS)

33 Population : TRC-APC-RGPH2008- ONS



**Tableau 36 : Population active, occupée et au chômage<sup>34</sup>**

Dispersion	Population				Taux (%)		
	En âge actif	Active	Occupé e	En chômage	Occupé e	Chômage e	Active
<b>El Khroub</b>	44405	38571	29450	9121	66,32%	20,54%	86,86 %
<b>Guettar El Aich</b>	1205	691	417	274	34,57%	22,78%	57,35 %
<b>Salah Derradji</b>	4092	2571	1738	833	42,48%	20,35%	62,83 %
<b>Oued Hamimime</b>	1218	842	631	211	51,79%	17,36%	69,15 %
<b>Allouk Abdallah</b>	635	337	213	124	33,56%	19,50%	53,06 %
<b>AIN NAHASS</b>	617	340	211	128	34,26%	20,78%	55,04 %
<b>Frères Brahmia</b>	1464	848	580	268	39,59%	18,34%	57,93 %
<b>Aissani Amar</b>	1135	657	390	266	34,40%	23,47%	57,87 %
<b>Hay Ain El Bey Cite 05</b>	441	285	200	85	45,22%	19,28%	64,50 %
<b>Nouvelle Ville D'Ain Bey</b>	34202	24934	20820	4115	60,87%	12,03%	72,90 %
<b>Zone Eparse</b>	2596	2006	1700	306	65,45%	11,78%	77,23 %
<b>COMMUNE</b>	<b>92010</b>	<b>72083</b>	<b>56351</b>	<b>15732</b>	<b>61,24%</b>	<b>17,10%</b>	<b>78,34 %</b>

Source : (TRC-APC-RGPH2008- ONS)

Comme expliqué dans le tableau 42 nous constatons que la population occupée, les estimations font ressortir 56.351 personnes occupées, soit un taux d'occupation de 61.24%.

**Tableau 37 : Répartition de la population occupée selon la branche d'activité économique<sup>35</sup>**

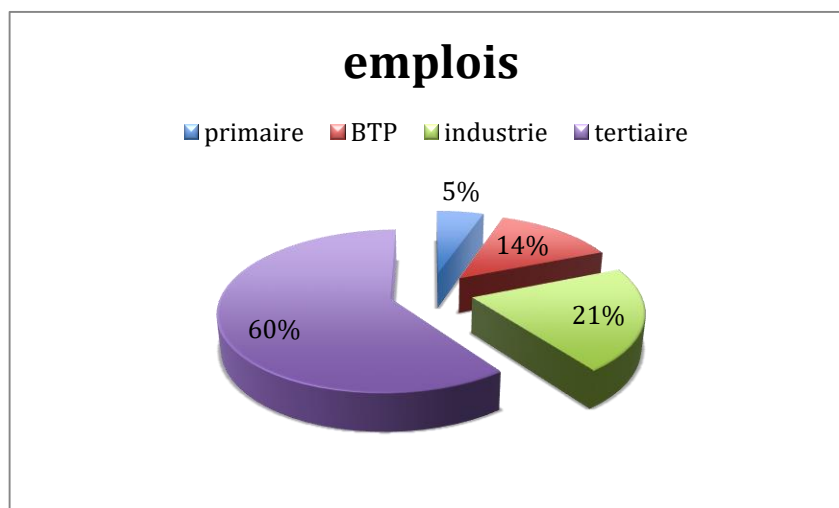
Dispersion	Occupées	Agriculture	BTP	Industrie	Tertiaire
<b>El Khroub</b>	29450	1178	4712	6774	16787

34 Population : TRC-APC-RGPH2008- ONS

35 DUC + Direction des mines

		4%	16%	23%	57%
<b>Guettar El Aich</b>	417	71	113	46	188
		17%	27%	11%	45%
<b>Salah Derradji</b>	1738	695	348	174	521
		40%	20%	10%	30%
<b>Oued Hamimime</b>	631	38	76	252	265
		6%	12%	40%	42%
<b>Allouk Abdallah</b>	213	75	32	21	85
		35%	15%	10%	40%
<b>AIN NAHASS</b>	211	84	27	21	78
		40%	13%	10%	37%
<b>Frères Brahmia</b>	580	203	70	29	278
		35%	12%	5%	48%
<b>Aissani Amar</b>	390	140	94	35	121
		36%	24%	9%	31%
<b>Hay Ain El Bey Cite 05</b>	200	60	30	10	100
		30%	15%	5%	50%
<b>Nouvelle Ville D'Ain Bey</b>	22523	450	2252	4505	15316
		2%	10%	20%	68%

Suite aux données recensées dans le tableau Au secteur de l'Industrie : 11946 personnes travaillent dans ce secteur à cause de la présence de zones industrielles : Oued Hamimime et El Tarf dans la commune de Ben Badis, en plus du complexe de NAFTAL et une zone d'activités commerciale, cette masse représente 21% de la population occupée à l'échelle de la commune.

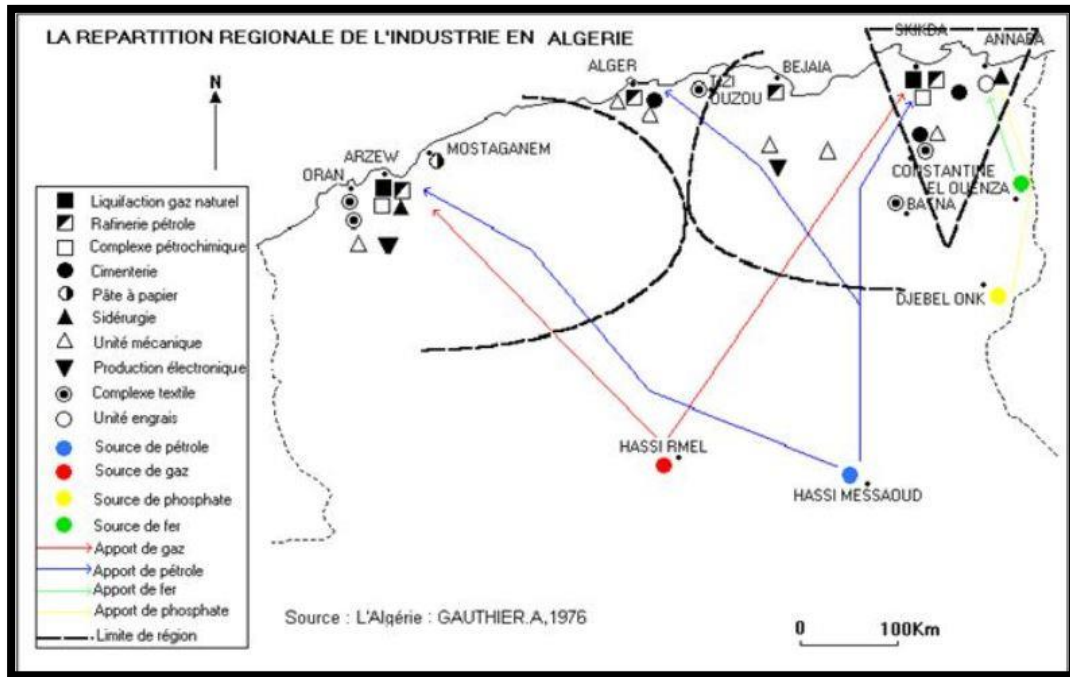


**Figure 24** : Répartition des emplois par secteur d'activité

## 2. L'espace économique et industriel

« La stratégie algérienne de développement vise à assurer la transformation des richesses nationales, et (à) accroître leurs utilisations à l'intérieur de l'économie du pays,

afin de supprimer progressivement l'extraversion du pays. L'objectif à long terme que prétend poursuivre cette stratégie est la constitution d'un appareil productif « complet » capable de concourir à la satisfaction des divers besoins de consommation et au plein emploi des ressources locales, en particulier de la force de travail » (Schetzler, 1981)

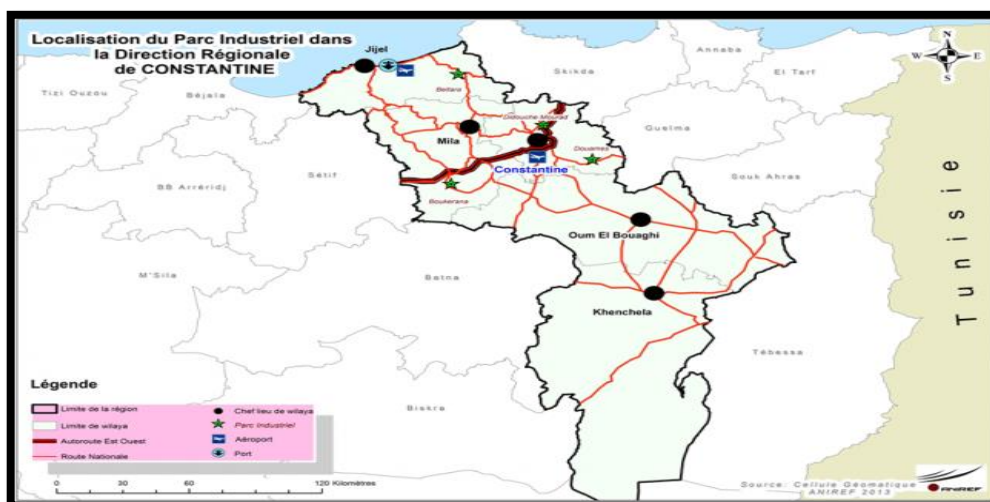


**Figure 25 :** Répartition régionale de l'industrie en Algérie

Source : (ANIREF + SGI)

« Nous entendons donc par industrie la production non agricole, la transformation de matières premières en produits semi-finis et finis par de la main-d'œuvre spécialisée, avec importation et exportation hors des frontières de la région, le tout inséré dans un système monétaire » (Collectif d'auteurs, 2006)

### 3. L'espace industriel



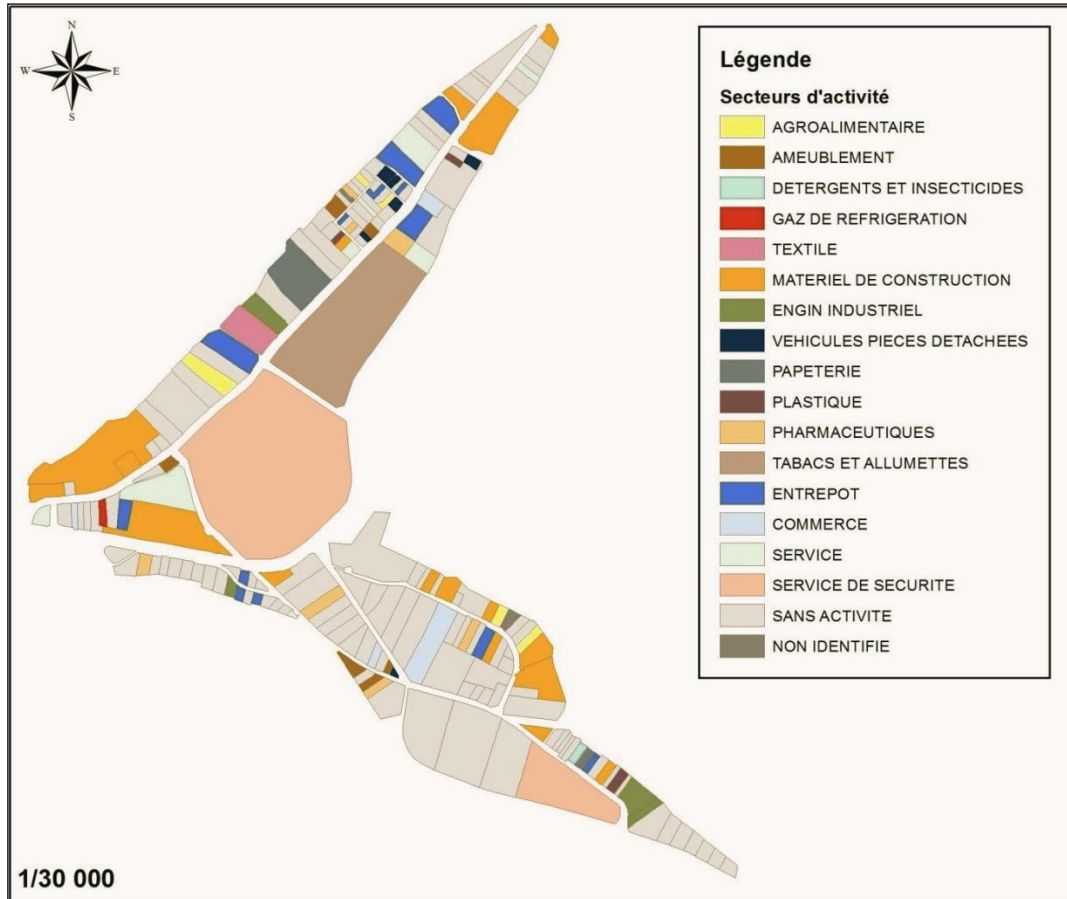
**Figure 26 :** Localisation du Parc industriel dans la direction régionale de Constantine  
Source : (ANIREF + SGI)

**Tableau 383 :** Activités principales de la ZI d'El Tarf<sup>36</sup>

Branche d'activité	Nombre d'unités	Taux (%)
<b>Production industrielle</b>	30	28,84%
<b>BTP</b>	18	17,30%
<b>Stockage</b>	-	-
<b>Autres (services...)</b>	56	53,84%

Source : (ANIREF + SGI)

La production industrielle de la zone industrielle d'El tarf est principalement les services qui occupent une part importante, un total de 54% suivi par la production industrielle avec un total de 28% (tableau 43)



**Figure 27 :** Les industries existantes à la ZI d'El Tarf  
Source : (ANIREF + SGI)

#### 4. Zone d'activités

Pour la zone d'activités de Chihani, elle couvre une surface de 6,21 Ha, le nombre de lots est de 113 lots (tableau 44), tous attribués, sa gestion relève directement de l'APC (elle emploie 372 personnes) dont l'activité principale est les services (voir tableau 46).

**Tableau 44 : Récapitulatif de la zone d'activité d'El Khroub<sup>37</sup>**

N°	Localisation des Lots	Date de Création	Surface Totale			Nombre de Lots				Gestion Actuelle	Nature Juridique
			Ha	Are	Ca	Créés	Attrib	Nus	Vacants		
1	CHIHANI	10/06/1982	6	21	68	113	113	0	0	APC	APC

Source : (Chambre de commerce)

**Tableau 45 : Activités principales de la ZA d'El Khroub<sup>38</sup>**

Branche d'activité	Nombre d'unités	Taux (%)
Production industrielle	3	4,83%
BTP	7	11,29%
Stockage	-	-
Autres (services,...)	51	82,25%

Source : (ANIREF + SGI)

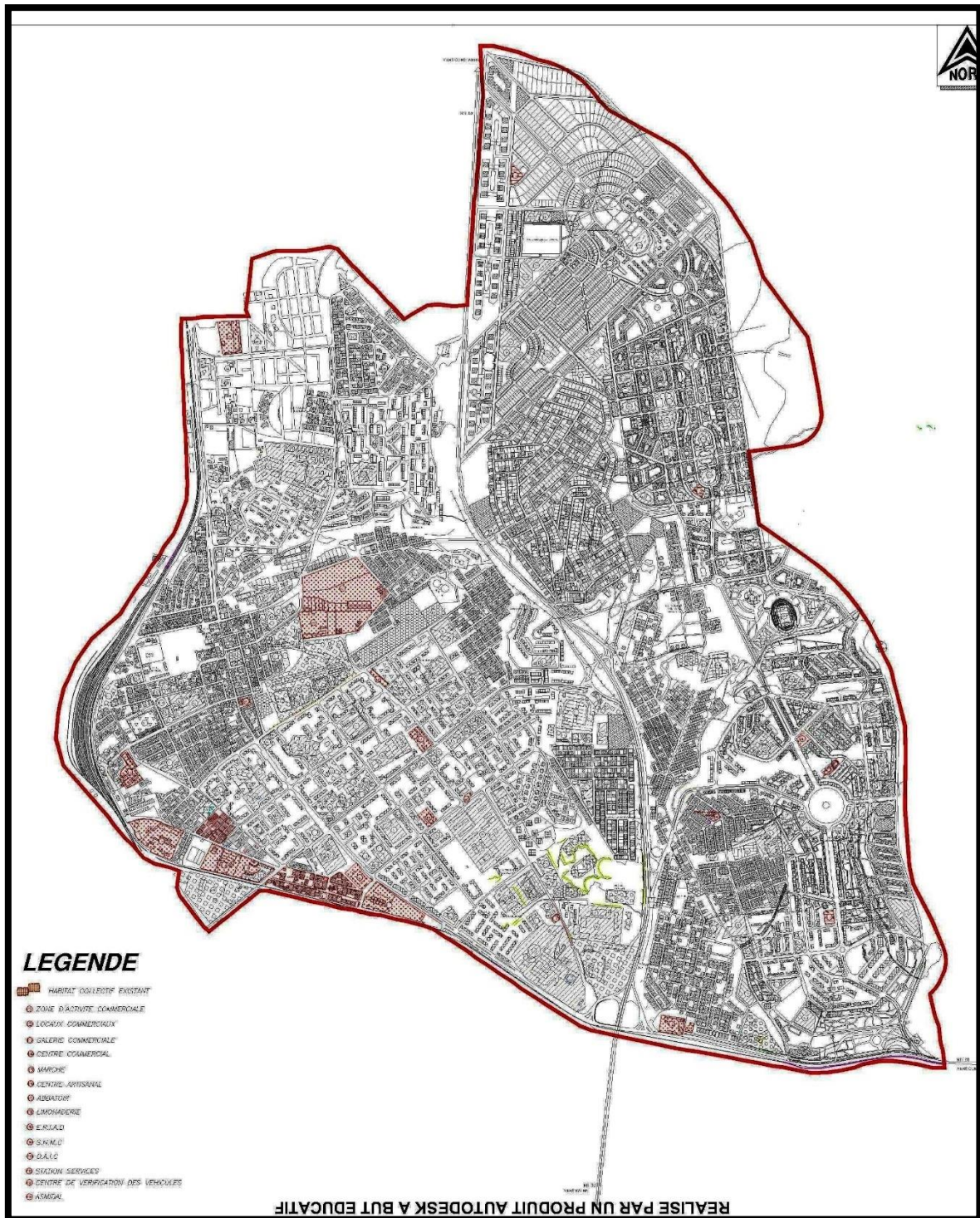
**Tableau 46 : Activités principales de la ZA d'El Khroub**

Lot	ZA	
	Nombre	Superficie
Affectés sur plan	113	61614,08
Cédés	113	61614,08
Disponibles	0	0
Construits	111	60486,57
Exploités	111	60486,57
Régularisés	99	54293,42
Terrains nus	2	1127,51
Activités à l'arrêt	0	0

Source : (Chambre de commerce+ SGI)

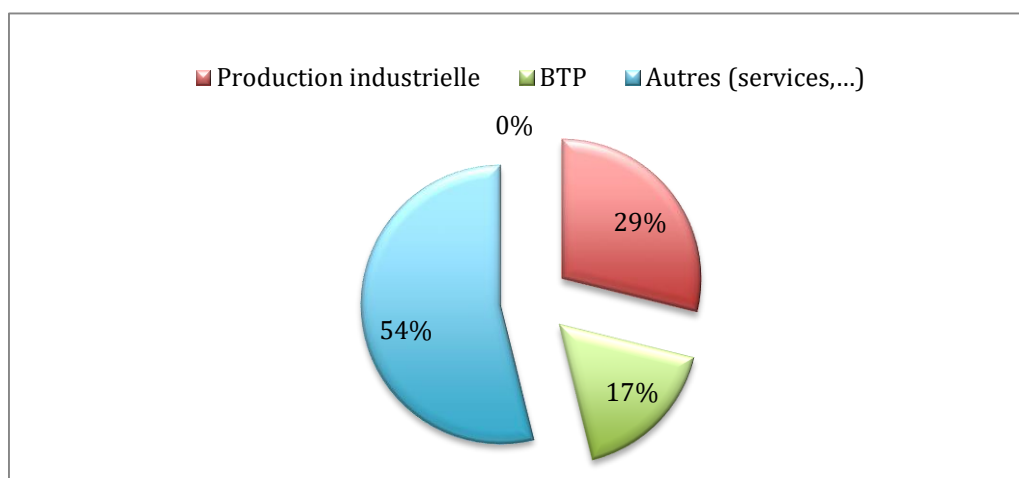
37 Chambre de commerce

38 ANIREF + SGI



**Figure 28** : Les activités existantes de la ville d'El Khroub  
 Source : (ANIREF + SGI)

#### 4.1 Les potentialités existantes



**Figure 29 :** Répartition des emplois par secteur d'activité

Source : (ANIREF + SGI)

Malgré l'installation d'une importante base économique, nous avons remarqué que celle-ci se distingue par l'irrationalité de son exploitation. Ce tissu industriel est réparti sur neuf zones industrielles dont quatre se situent à Constantine occupant une superficie d'environ 258 hectares. Les communes qui dépendent de la wilaya de Constantine ne sont pas en reste et, bénéficient de leurs zones industrielles et d'activités. La commune de Ain Smara possède une zone industrielle d'une superficie de 262 hectares, ainsi que d'une zone d'activités de 22 hectares. La ville de Didouche Mourad s'est vue attribuer une zone industrielle de 97 hectares, tandis que la ville d'El Khroub dispose d'une zone industrielle de 522 hectares dont 448 se trouvent hors du territoire de la commune, plus exactement à Ben Badis en plus de 120 hectares à Ain Bey (Le site est encore vierge). D'autres communes ont vu l'implantation de zones d'activités sur leurs territoires A l'instar de Ain Smara que nous avons citée plus haut, les villes d'El Khroub et de Hamma Bouziane abritent des zones d'activités de 12 hectares pour la première, et, de 10 hectares (située à Bekira) pour la seconde.



## **5 Le secteur de l'Industrie**

L'essentiel du tissu industriel se compose d'unités dédiées aux industries mécaniques, agro-alimentaires ou pharmaceutiques. Il est principalement concentré dans les principales zones industrielles comme celle d'El Khroub.

Nous constatons une stabilité des activités des deux grands complexes industriels spécialisés dans les fabrications mécaniques et constitués d'unités de tracteurs, de matériels de manutention et de matériels de travaux publics. Ces complexes ont été réalisés après l'indépendance de l'Algérie, dans le cadre de la politique d'industrialisation décidée par l'Etat.

### **5.1 Potentialités existantes**

La wilaya de Constantine compte une assise industrielle conséquente, répartie sur plusieurs secteurs d'activités tels que :

- Les textiles (Complexe de Chaabet Ersas)
- L'agro-alimentaire (Minoterie, semoulerie, etc....)
- Les matériaux de construction (Cimenterie, agrégats)
- Les industries diverses (Complexe de production de tabacs d'El Khroub)

L'industrie mécanique est, de loin, l'activité la plus importante dans la production industrielle. Elle est concentrée principalement à :

EL KHROUB :

Complexe moteurs-tracteurs

ALEMO : Algérienne Equipements et Machines-Outils.

Nous pouvons noter la création de plusieurs ateliers ou unités de fabrication autour des deux grands noyaux que forme l'industrie mécanique au niveau des complexes d'Ain-Smara et d'Oued-Hamimine :

Maintenance industrielle

Sous-traitance (Fabrication d'accessoires et pièces détachées et activités de services)

## **5.2 Incohérences et dysfonctionnements**

Nous avons relevé plusieurs cas de dysfonctionnements dans ce secteur. Nous allons, ci-dessous, en énumérer les principaux :

Il est nécessaire qu'une réponse soit trouvée aux divers et importants besoins du marché.

Les potentialités et matières locales ne sont pas mises en valeur.

Généralement nous observons une stagnation de la valeur ajoutée.

L'intégration industrielle, aidant à densifier le tissu industriel, est inexistante.

Il existe une concurrence déloyale envers les produits fabriqués localement, par le fait d'un recours important aux importations.

Le secteur privé n'intervient pas suffisamment et carence dans l'intégration à l'économie de marché. Les terrains attribués demeurent inutilisés, s'ils ne sont pas détournés de leur destination initiale, ou profitent aux spéculateurs du foncier.

L'accès aux commodités nécessaires pour l'activité industrielle est souvent défaillant. Tel est le cas pour la mise à disposition aux unités, du gaz, de l'eau ou de l'électricité.

**Tableau 51 : Situation Physique des Infrastructures**

<b>Désignation</b>	<b>Détails</b>
<b>Voirie</b>	Réalisée en bon état.
<b>Trottoirs</b>	Réalisés, état moyen.
<b>A.E.P</b>	Réalisé
<b>Réseau eaux usées</b>	Réalisé
<b>Réseau eaux pluviales</b>	Réalisé
<b>Energie électrique</b>	Réalisée
<b>Eclairage public</b>	Réalisé
<b>Alimentation en gaz naturel</b>	Réalisé
<b>Téléphone</b>	Opérationnel.
<b>Bouches d'incendie</b>	Réalisées.
<b>Clôture zone</b>	Non réalisée.
<b>Pollution</b>	Aucune.
<b>Protection civile</b>	Le poste le plus proche à 1500 m
<b>Parc sous douane</b>	Inexistant.
<b>Banque</b>	Existe à El Khroub, 3 agences
<b>Poste</b>	Existe à El Khroub.

Source : (ANIREF + SGI)

Le tableau 51 nous explique que la situation physique des infrastructures est réalisée et en bon état tels que les voiries et les AEP

### **Conclusion**

Le but principal de son installation était de désengorger la ville de Constantine après l'indépendance. L'urbanisation de la ville d'El Khroub ne suit pas le schéma classique "l'économie fait suivre la ville", elle se fait par une extension du développement vers l'est. Malgré cela, divers agrandissements n'ont pas été réalisés autour du centre historique. Cette urbanisation se concentre sur l'établissement de bases et d'activités industrielles, ce qui signifie que l'industrialisation est présentée comme une partie importante du développement économique urbain. Aujourd'hui l'industrie et les activités occupent les meilleures terres de l'agglomération d'El Khroub.

## **CHAPITRE V**

# **ENJEUX ET CONTRAINTES DES PARCS D'ACTIVITES DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

## **Introduction**

Les zones d'activités ont toujours été l'une des meilleures sources d'investissement, y compris dans les projets de développement durable. Il est important de connaître le rôle qu'ils peuvent jouer dans les économies locales, les communautés et l'environnement. L'objectif de ce chapitre est d'identifier les problèmes et les contraintes qui concernent encore aujourd'hui les opérations des parcs d'activités économiques.

### **I. La réalité économique du grand Constantine : diagnostic de ces zones industrielles à travers des éléments de son développement**

Constantine et précisément El khroub n'ont pas connu la même dynamique économique que l'on ressent à Alger ou à Annaba. Il convient donc de créer les conditions d'un redéploiement économique qui vienne conforter et renforcer, dans un souci de cohérence et de durabilité, l'effort à accomplir en faveur de l'urbanisme ou de l'environnement. Cela oblige à explorer les possibilités d'exploitation de tous les potentiels disponibles : l'espace utilisable, les infrastructures qui font de Constantine un carrefour, la présence d'un port, Skikda, à moins de 100 km concerne... Le redéploiement économique constitue ainsi une priorité majeure de l'ensemble Constantinois.

### **II. Emploi, activités et chômage**

L'emploi constitue la préoccupation majeure de toutes les politiques de développement, sans emploi, il ne peut y avoir de cohésion sociale et moins encore de cohérence urbaine. L'emploi comme la santé et l'éducation, est un indicateur de développement économique et social.

La situation du sous-emploi, malgré l'amélioration des chiffres du chômage constatée en Algérie et tout particulièrement à la commune d'el khroub, entraîne en effet des conséquences graves pour la commune :

Alors que la population de la ville s'accroît, elle crée les conditions d'une ville socialement déséquilibrée avec les conséquences que cela entraîne : exclusion de fait des jeunes d'une culture du travail, de l'effort et de la réussite ; création des conditions d'une petite

délinquance susceptible de conduire à la délinquance réelle ; développement d'un sentiment croissant d'insécurité ; usage de plus en plus partagé de conduites à risques.

L'emploi constitue l'un des indicateurs principaux de développement économique d'attractivité d'une ville. La situation du chômage entraîne de graves conséquences pour Constantine notamment la ville d'El Khroub

Les chiffres du chômage ne reflètent pas toujours la gravité de la situation de l'emploi : en premier lieu parce qu'ils ne sont pas réellement fiables ; ensuite parce que l'importance et la persistance d'une économie souterraine, fausse les perspectives et compromet les solutions. Plus que celles du chômage, c'est le nombre des emplois, existants ou créés, qu'il faut prendre en compte pour mesurer les progrès réalisés et les avancées qui restent à réaliser.

**Tableau 56** : détails population en activité.

Population totale	892.500 hab
Population active	419.240 hab
Population occupée	199.194 hab
Demande d'emplois enregistrés	45.182
Placements réalisés	14.194
Demande non satisfaites	30.988
Taux de chômage	08 %

Ces chiffres semblent être établis-en suivant les définitions du Bureau International du Travail. La définition du chômeur, adoptée en 1982, stipule qu'il répond à trois conditions :

- Il est sans emploi, c'est à dire qu'il n'a pas travaillé durant une semaine de référence.
- Il est disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ;
- Il cherche activement un emploi.

L'analyse des chiffres officiels ci-dessus met en évidence un ratio d'activité effective, compris comme le rapport de la population occupée (soit, 199.194 hab) à la population active (soit, 419.240 hab) qui est de 47%. Sur les personnes de la population active qui ne sont pas occupées, soit 53%, seule une petite partie s'est fait enregistrer

officiellement. Autrement dit, le taux de chômage considéré ne permet pas de prendre en compte ni les personnes privées d'emplois, dès lors qu'elles ne se sont pas fait enregistrer, ni celles qui occupent des emplois précaires dans l'économie parallèle.

### **5.3 Les potentialités existantes**

Pour déterminer les actifs à cet horizon, il a été envisagé de maintenir une baisse relative de la population en âge de travailler (théorique), et pour la population occupée une baisse progressive du taux de chômage, ce qui donne près de 71.181 emplois manquants supposés être répartis comme suit :

La proximité des centres satellites du chef-lieu de Wilaya pourrait contribuer positivement à la redynamisation et la relance de l'activité économique : disponibilités de ressources naturelles et humaines très appréciables, l'existence d'infrastructures de base développées.

Une base économique très importante a été mise en place mais exploitée de manière irrationnelle (il s'agit de neuf zones industrielles, dont quatre à Constantine couvrant près de 258 ha, celle de Ain Smara 262 ha, Didouche Mourad (97 ha) et El Khroub (522 ha) dont 448 ha hors territoire communal à Ibn Badis et enfin Ain El Bey de 120 ha (site vierge); à citer aussi les zones d'activité implantées au niveau des communes suivantes : Ain Smara (22 ha), El Khroub (12 ha) et Hamma Bouziane (10 ha) située à Bekira.

Créer de l'emploi c'est créer de la richesse, c'est aussi créer de l'émulsion, un emploi en engendre un autre. Le premier objectif dans la création d'emploi c'est de mettre en place des activités motrices. Lesquelles activités produisent un dynamisme qui a son tour génèrent de nouveaux emplois.

### **5.4 Incohérences et dysfonctionnement**

Les principaux dysfonctionnements sont :

-Mauvaise rentabilités des ressources existantes, les sites industriels couvrent d'importantes superficies et emploient très peu de main d'œuvre quand on compare le faible nombre d'emploi à l'hectare au ratio minimum admis = 40E/ha; à titre d'exemple la zone industrielle de Ain Smara qui s'étale sur 262 ha et qui emploie 3521 personnes soit 13 emplois / ha.

-Non exploitation de nouveaux créneaux, technologiques, nouveaux procédés, etc.

Il n'existe pas de réelle réflexion sur un développement endogène qui optimise les richesses du territoire et crée de l'emploi. Incohérence entre l'offre et la demande. Le passage à l'économie de marché a complètement transformé la valeur de l'emploi

-L'exode rural demeure un problème puisque la demande est plus importante que l'offre.

-Il y'a une réelle perte du savoir-faire artisanal, donc de tous les métiers du bâtiment, BTPH mais aussi les métiers, du cuivre, bijoux....

-Absence des études de marchés (information) ce qui pose le problème de cerner l'offre

-Certains métiers manuels sont boudés (absence de vocation)

### **5.5 Le secteur de l'Industrie**

Le tissu industriel est constitué essentiellement par les unités des industries mécanique, agroalimentaire et pharmaceutique ; faiblement représenté dans la ville centre, il se concentre dans les principales zones industrielles : Palma (Constantine), Ben H'mida Aissa (Didouche Mourad), Oued Hamimime (El Khroub) et Ain Smara. Les deux grands complexes (unités de tracteurs, matériel de manutention et matériel de travaux publics), implantés après l'indépendance, dans le cadre de la politique d'industrialisation de l'Algérie, apparaissent stables.

### **5.6 Potentialités existantes**

La wilaya de Constantine est dotée d'une base industrielle appréciable touchant plusieurs branches d'activités telles :

- Les textiles (complexe de chaabet ersas)
- L'agro-alimentaire (minoterie, semoulerie, etc....)
- Les matériaux de constructions (cimenterie, agrégats)
- Les industries diverses (complexe tabagique du Khroub)

Elle connaît surtout une concentration dans l'industrie mécanique implantée au niveau de:

EL KHROUB :



- Complexe moteurs-tracteurs
- ALE MO : algérienne équipements et machines outil.

Création d'ateliers ou d'unités autour de deux grands noyaux que forme l'industrie mécanique au niveau des communes de Ain-Smara et Oued-Hamimine :

- Maintenance industrielle
- Sous traitance (fabrication d'accessoires et pièces détachées et activités de service)

### **5.7 Incohérences et dysfonctionnements**

De réels dysfonctionnements apparaissent dans ce secteur :

- Nécessité de répondre aux besoins diversifiées et considérables du marché.
- Absence de valorisation des potentialités et des matières locales.
- Il n'existe pas d'accroissement de la valeur ajoutée de manière générale.
- Absence d'intégration industrielle destinée à densifier le tissu industriel

Recours important aux importations et concurrence déloyale avec les produits locaux. Intervention faible du secteur privé et insuffisance d'intégration à l'économie du marché. Trop souvent, des lots affectés dans les zones industrielles pour des activités spécifiques restent inutilisés pour le bénéfice de spéculateurs fonciers ou encore sont orientées vers d'autres activités.

Dans ces zones d'activités l'approvisionnement en eau est souvent critique ; de même que l'accès à l'énergie, gaz ou électricité.

### **5.8 Proposition de création et d'extensions des zones industrielles et des zones d'activités (Source : Direction de l'Industrie)**

Commune du Khroub : Zone d'activité et de commerce (avec possibilité d'intégration des bureaux d'administrations pour chaque activité). Surface environ 30ha. Situation : POS N° 2 Massinissa (90ha).

### **5.9 Assainissement Foncier**

Les zones industrielles connaissent une opération d'assainissement concernant surtout les lots nus attribués et non occupés afin de les réaffecter aux vrais investisseurs.

L'opération d'intégration des zones restantes se poursuit et dans ce cadre un dossier technique a été transmis au ministère de l'industrie dans le but de l'inscrire dans le programme national

### **5.10 Le secteur des PME PMI**

#### **8.1 Les potentialités existantes**

Le tissu des PME/PMI regroupe près de 5.000 entreprises (4824 en 2005) qui emploient plus de 30.000 personnes (31 755 en 2005). Le taux de croissance semble important notamment dans la ville-centre. Le secteur du bâtiment et des travaux publics est le plus important avec 1.231 entreprises. L'industrie agroalimentaire, incluant le tabac, compte 342 entreprises ; l'hôtellerie et la restauration, 381, malgré le grand déficit qui caractérise le secteur de l'hébergement. Le secteur bois, liège et imprimerie compte 211 PME, celui du textile, 126, à égalité avec le secteur des transports. 99 entreprises sont spécialisées dans les matériaux de construction et la céramique et 41 dans les services fournis aux entreprises. Il convient de noter la faiblesse de cette activité de services.

Les entreprises de production de biens ou de services emploient 10700 salariés et le chiffre d'affaire n'excède pas les deux milliards de dinars.

Les PME représentent (29 %) du commerce, (24%) du bâtiment et (6 %) de l'industrie agro-alimentaire

#### **8.2 Les dysfonctionnements et incohérences**

Des dysfonctionnements sont manifestes dans ce domaine :

Alors que les outils du développement sont là, présents et disponibles, exonérations ou dispositifs de financement, les banques bloquent souvent les possibilités offertes par des procédures longues et complexes, ainsi que par des demandes de garanties souvent disproportionnées.

- Il serait nécessaire pour pouvoir répondre à la demande d'implanter un injecteur haute tension à l'ouest de Constantine.
- L'économie souterraine nuit gravement à l'équilibre des activités installées.
- Le manque de moyen de transport.
- Le peu de collaboration accordée par certaines administrations notamment dans l'échange d'informations. non aménagement des Z I et Z A pour accueillir les investisseurs.
- Routes défectueuses –insécurité....

-Difficultés rencontrées par les investisseurs potentiels pour acquérir le foncier industriel.

- Contraintes à l'acquisition des prêts bancaires.
- Concurrence déloyale pratiquée par les produits d'importation.
- Difficultés liées à mettre des produits sur les marchés extérieurs.
- Lenteur enregistrée dans l'acheminement de la matière première importée.
- Implantation d'unités industrielles avec des effets nocifs sur l'environnement au niveau des zones industrielles et d'activités.

La qualité d'une ville est un des éléments principaux qui conditionne non seulement la qualité de vie de ses habitants, mais aussi son attractivité. Constantine et plus précisément El Khroub dispose d'avantages qualitatifs évidents du fait de sa position et de sa disposition qui en font une ville incomparable. Mais elle a pris du retard en matière d'équipement et d'entretien, notamment du fait de sa croissance démographique.

### **8.3 Les déchets**

Les dysfonctionnements relatifs aux déchets relèvent de diverses insuffisances :

- Il n'y a pas encore de tri organisé, sauf pour les plastiques et les métaux (car ils peuvent être revendus à un bon prix);
- Il manque une capacité de retraitement du verre et du papier carton ;
- Il manque un schéma pour les déchets spéciaux, notamment ceux des établissements hospitaliers ;
- Il en va de même avec les huiles de vidangé, qui viennent aggraver les pollutions des stations de lavage ne comportant pas de décantation ;
- Autrement dit, la situation n'est satisfaisante ni pour la collecte ou le traitement des déchets urbains, qui sont de la responsabilité des communes, ni pour les déchets d'activité économique qui relèvent de la responsabilité des producteurs.

#### **8.4 Les risques majeurs**

Suite aux travaux de BOUCHAIB Sara Les risques majeurs de Constantine sont naturels : inondations et glissements de terrain. Les infiltrations d'eau, liées à l'absence de collecte des eaux pluviales et aux fuites du réseau d'eau, constituent des facteurs particulièrement aggravants.

##### ***1. Etude du risque de l'effet toxique***

L'effet toxique concerne 25 installations classées. Il est calculé en fonction du type de produits chimiques utilisés, notamment :

- Formaldéhyde ;
- Benzène ;
- Polystyrène ;
- Polychlorure ;
- Sulfure de carbone ;
- Acide chlorhydrique ;
- Phénol ;
- Ethanol ;
- Chlorure de zinc ;
- Chlorodifluorométhane ;
- $\text{KClO}_3$  ;
- Soufre ;

- Phosphore rouge ;
- MnO ;
- $(\text{NH}_4)_3\text{PO}_4\text{-K}_2\text{Cr}_2\text{O}_7$  ;
- Pesticides.

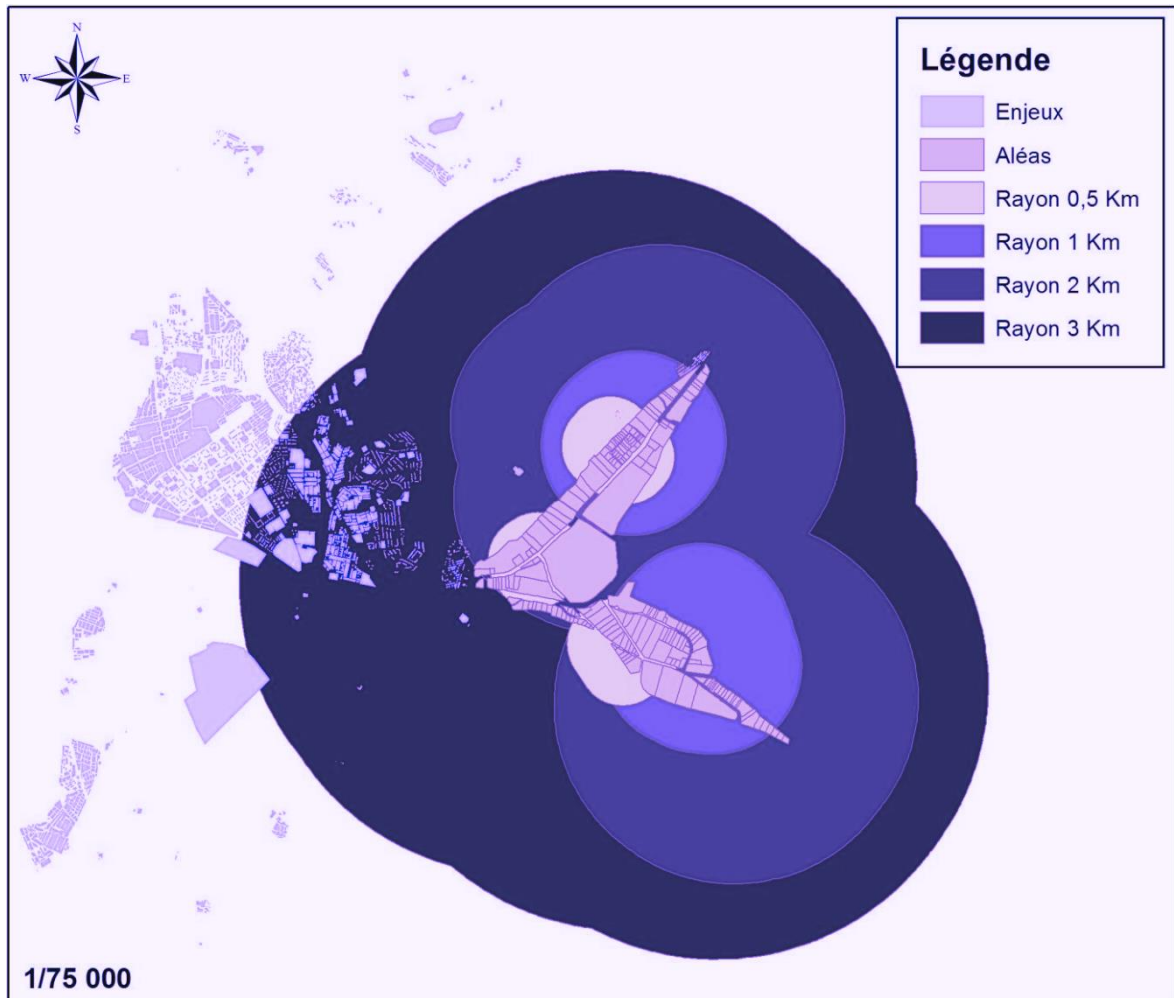
Ces produits dangereux détectés génèrent un nuage toxique, affectant une partie importante des zones d'enjeux. L'un des paramètres important qu'il faut prendre en considération est la force et la direction du vent dominant qui favorise la dispersion plus ou moins importante de ces nuages toxiques.

A partir des réglementations (Décret N°06-07) on a calculé les rayons des effets toxiques du risque industriel de la zone El Tarf (Carte 5).

D'après les résultats obtenus, on constate que le risque toxique concerne les régions proches de la zone industrielle, notamment la partie Sud-Est de la commune d'El Khroub, avec un nombre de population touchées estimé à :

- ✓ 0 hab. dans un rayon de 500 m ;
- ✓ 398 hab. dans un rayon de 1 Km ;
- ✓ 1.149 hab. dans un rayon de 2 Km ;
- ✓ 42.379 hab. dans un rayon de 3 Km.

**Figure 31 :** Rayons de l'effet toxique du risque industriel de la zone El Tarf.



Source : *BOUCHAIB Sara* Etude cartographique du risque industriel : cas de la zone industrielle d'El Tarf, Ibn Badis Et traitement personnel

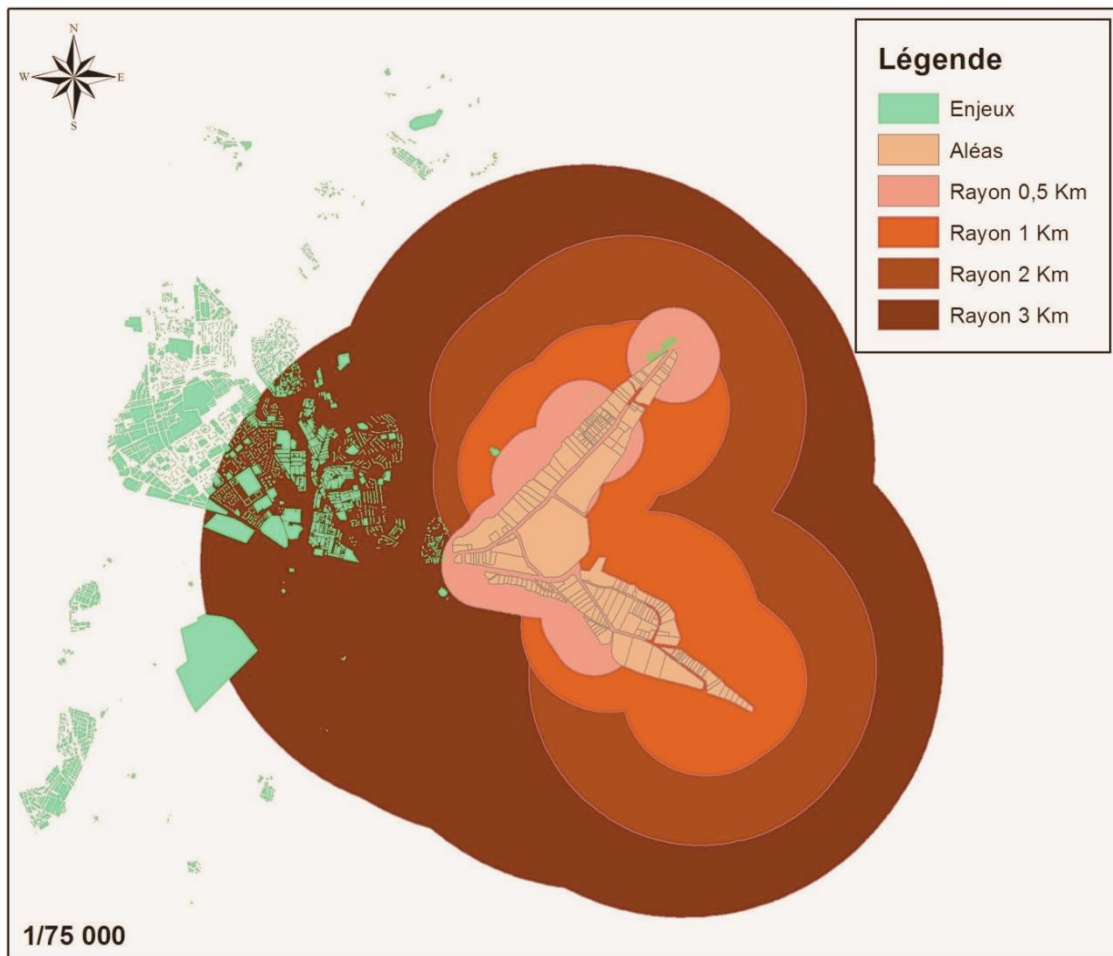
Cet effet, est favorisé par le vent dominant Sud, Sud-est le matin et Nord-est l'après midi, rendant ces zones encore plus exposé aux effets toxiques

## ***2. Etude du risque de l'effet thermique***

L'effet thermique est calculé par la boule de feu d'explosion, d'inflammation et les brûlures graves ou légères, en fonction des produits inflammables détecté tels que : GPL, mazoute, essence, polystyrène, pesticides,  $KClO_3$ , soufre, phosphore rouge,  $MnO$ ,  $(NH_4)_3PO_4$ - $K_2Cr_2O_7$  et sulfure de carbone. Il concerne 36 installations industrielles.

Ces produits dangereux produisent une boule de feu, affectant une partie importante des enjeux. Nous avons calculé les rayons d'impacts de l'effet thermique à partir des textes réglementaires (Décret N°06-07), le résultat est illustré dans figure 32

**Figure 32 :** Rayons de l'effet thermique du risque industriel de la zone El Tarf.



Source : *BOUCHAIB Sara* Etude cartographique du risque industriel : cas de la zone industrielle d'El Tarf, Ibn Badis Et traitement personnel

D'après les résultats on constate que les zones affectées par l'effet thermique sont légèrement différentes par rapport à l'effet toxique, ceci est dû à la localisation des installations industrielles concernées par ces deux risques.

En ce qui concerne le nombre de populations touchées, nous avons :

- ✓ 1.207 hab. dans un rayon de 500 m ;
- ✓ 1.089 hab. un rayon de 1 Km ;

- ✓ 1.149 hab. dans un rayon de 2 Km ;
- ✓ 49.215 hab. dans un rayon de 3 Km.

### ***3. Etude du risque de l'effet surpression***

38 installations ont été identifiées comme présentant un effet de surpression. Cet effet est généré par le gaz, les chaudières installés et les produits chimiques trouvés comme : le GPL, mazoute, essence, polystyrène, pesticides, KClO<sub>3</sub>, soufre, phosphore rouge, MnO, (NH<sub>4</sub>)<sub>3</sub>PO<sub>4</sub>-K<sub>2</sub>Cr<sub>2</sub>O<sub>7</sub>, Ca(OH)<sub>2</sub>, phénol, chlorure de zinc et éthanol.

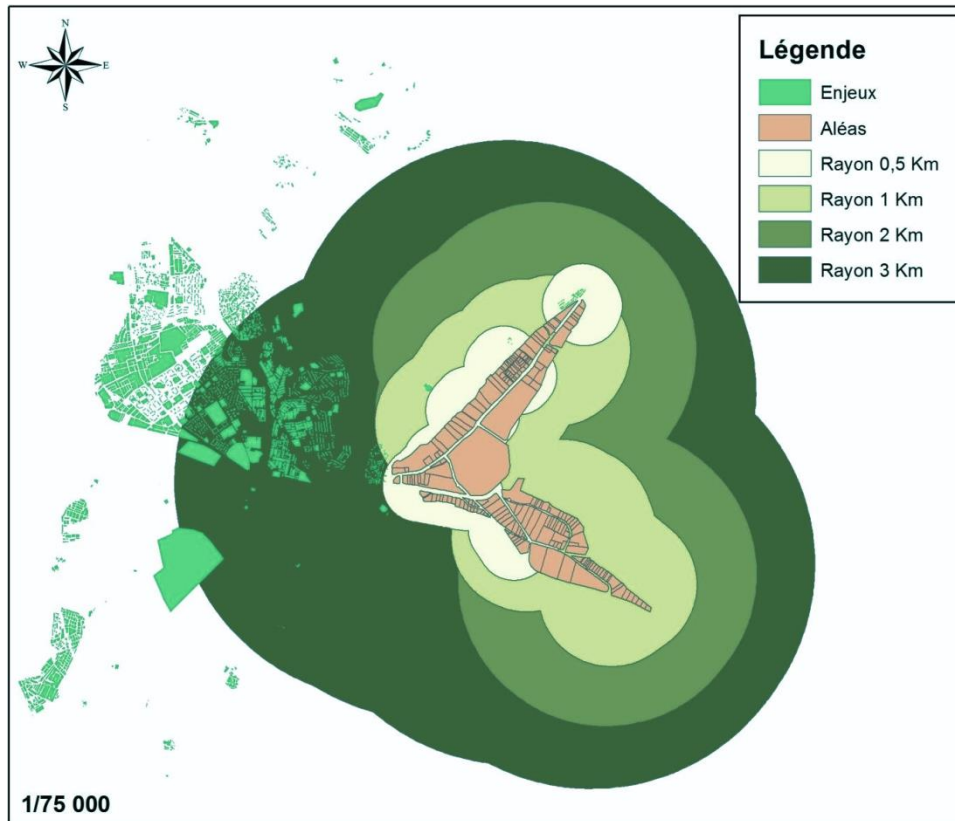
Le décret N°06-07 a été utilisé pour l'estimation des effets de surpression et le calcul des rayons d'impacts.

Vu que, l'effet de surpression est généralement lié à l'effet thermique qui l'accompagne, les résultats obtenus sont assez semblable aux résultats de l'effet thermique ; Le nombre d'habitant affecté par l'effet de surpression en fonction du niveau du risque sont les suivants :

- ✓ 1.207 hab. dans un rayon de 500 m ;
- ✓ 1.293 hab. dans un rayon de 1 Km ;
- ✓ 1.149 hab. dans un rayon de 2 Km ;
- ✓ 49.215 hab. dans un rayon de 3 Km.



**Figure 33 :** Rayons de l'effet suppression du risque industriel de la zone El Tarf.



Source : *BOUCHAIB Sara* Etude cartographique du risque industriel : cas de la zone; industrielle d'El Tarf, Ibn Badis Et traitement personnel

### **8.5 Quelles sont les solutions à apporter pour rendre ces zones industrielles et d'activités agréables à vivre**

Promulgation d'un agenda 21 Local sur El Khroub :

- Respect des critères de qualité des eaux rejetées et des eaux usées et des déchets industriels ;
- Réduction des odeurs et du bruit et de la pollution et surtout de la violence urbaine intégration dans le paysage ;
- Amélioration du cadre de vie.

La planification et la pertinence économique sociale et environnementale et ce en mettant des projets et des programmes visant à réduire l'impact négatifs des ZI et ZA de la ville d'EL Khroub et améliorer les conditions en mettant et créant un agenda 21

local pour les ZI et ZA d'El Khroub et visant à ménager ces zones en limitant ou voir éliminant ses externalités pour l'environnement

- Réorganisation du déplacement et amélioration de l'accessibilité,
- Création d'une zone logistique pour assurer le bon fonctionnement de la zone
- Des formations aux employés en management environnemental
- Créer plus d'espaces verts qui permettent de lutter contre la pollution et les violences urbaines
- La gestion des déchets industriels et le non rejet dans le milieu naturel
- Utilisation d'une bonne démarche environnementale
- Haute qualité environnementale
- Le bon aménagement interne des zones en créant des espaces verts et des espaces de loisirs pour les employés pour assurer une meilleure qualité environnementale et un meilleur rendement des employés

Ceci est un outil d'aide et d'orientation environnementale et ce pour faire d'El Khroub et transformer ses zones industrielles et d'activités en un carrefour attractif

*Comme le disait l'architecte et l'urbaniste Flore Bringand enseignant à l'ENSAB « les zones d'activités, des surfaces urbanisées considérables dont les enjeux urbains, paysagers et environnementaux sont encore souvent minimisés au regard des enjeux économiques. Les zones d'activités se sont développées souvent sans cohérences inter-communales. De nombreuses collectivités ont réalisé leur propre zone, souvent motivés par l'apport d'une taxe professionnelle communale et la création d'emplois locaux, phénomènes qui a conduit à leur multiplication, un saupoudrage qui couvre au total une surface non négligeable de 1% du territoire. Transcender la situation de dégradation des entrées de ville et des franges urbaines qui à accompagner la prolifération des zones d'activités est aujourd'hui un enjeu d'aménagement majeur »*

Les principales actions à mener pour une meilleure planification environnementale :

- Connecter ;
- Mutualiser ;
- Mailler ;

- Densifier ;
- Aménager ;
- Valoriser.

Ces actions sont à entreprendre de la façon suivante :

- Création d'une nouvelle colonne vertébrale pour l'environnement et le développement durable des zones
- Des espaces à valoriser, des secteurs à reconnecter
- Un lieu de travail agréable et désirable «faire ville» avec le développement économique avec le développement économique: les zones d'activités représentent une surface urbaine considérable souvent peu dense dont le potentiel de densification pour produire de nouvelles surfaces d'accueil pour les entreprises ou pour accueillir une mixité de fonctions

L'écologie industrielle : fait son apparition dans les années 1950 après avoir présenté les principes qui constituent le socle technique commun de tous les travaux sur écologie industrielle

Ecologie industrielle préconise quatre grands axes d'actions complémentaires :

- Valoriser les déchets comme des ressources en bouclant les cycles de matières et d'énergies
- Minimiser les émissions polluantes
- Dématérialiser les produits et les activités économiques en vendant les services procurés par les biens plutôt que les biens

Comment peut – on qualifier le système industriel actuel Khroubi ?

Comment peut-on intégrer l'écologie industrielle dans les ZI et ZA de la ville ?

Les enjeux de la société dans le développement durable :

- La consommation de la production durable ;

- La société de la connaissance ;
- La gouvernance ;
- Le changement climatique et l'énergie ;
- Les transports et les mobilités durables ;
- La gestion durable de la biodiversité ;
- La santé publique la gestion et la prévention des risques ;
- La démographie ;
- Les défis internationaux en matière de développement durable et lutte contre la pauvreté ;

*« L'industrie de l'environnement comprend les activités de production de biens et services visant à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets aux bruits et aux écosystèmes. Les technologies processus, produits et services propres qui réduisent les risques environnementaux, et minimisent la pollution et l'utilisation des ressources, font aussi partie des éco-industries, bien qu'il n'existe pas à l'heure actuelle d'accord sur la méthodologie permettant de les évaluer » (groupe de travaux OCDE/eurostrat,1995) (traduction non officielle)*

Le programme d'optimisation écologique par des actions à mettre en œuvre :

- Une basse consommation d'énergie ayant un impact réduit sur l'environnement en utilisant les énergies éoliennes et photovoltaïques
- Une meilleure gestion du paysage, des espaces verts et du sol
- Mettre en place des lieux pour les travailleurs des ZA et ZI d'el Khroub
- Pour une meilleure gestion d'eau : réutiliser les eaux pluviales, maintenir un niveau satisfaisant de l'eau ; réside surtout dans l'information et la sensibilisation des entreprises

- La gestion des déchets : objectifs réduire les déchets qui proviennent des usines et des industries existantes et diminuer le rejet vers le milieu naturel

Et ce pour garantir une qualité de vie élevée au sein des ZI et Za de la ville d'El Khroub, renforcer l'aspect écologique et environnemental, et la participation pour une vie sociale et espaces publics

L'économie circulaire vise à assurer la durabilité d'un système économique en prenant en compte la diversité des capacités régénératives des écosystèmes. Elle vise à réintégrer dans le circuit éco les flux de matière – de déchets ressources on peut dire que l'économie circulaire repose sur le principe écologique de niveaux d'organisation, nécessairement ouverts à l'instar des écosystèmes qui ne sauraient être déliés les –uns les autres.

L'économie circulaire est alors un principe, suivant une stratégie d'organisation dont l'originalité, par rapport au politique classique de gestion de l'environnement réside dans sa capacité à combiner les approches sectorielles et transversales dans des processus intégrants »<sup>39</sup> doc l'économie circulaire un désir ardent des territoires, la loi pour la promotion de l'économie circulaire 01/01/2009.<sup>40</sup>

Les missions principales de l'économie circulaire à appliquer dans les ZI et Za d'El Khroub :

- Mettre en place des modes de production circulaire → production propre → accroissement des efforts en matière de l'économie énergétique, d'eau, de terre et de matières premières → réutilisation ;

---

39 L'éco-innovation dans l'industrie : favoriser la croissance., verte. Édition de l'OLDE, 2010, 303P.

LAZ, Y. « Développement durable, entreprises et territoires, vers un renouveau des pratiques et des outils », Corlet-numérique, mars 2009.

Le développement durable : le management de l'entreprise responsable.

Les zones franches et les zones d'entreprises, colloque institut de droit des affaires d'Aix en Provence., Mars 1988.

40 CAI, L. « Les zones d'activités, nouveaux moteurs de développement durable des territoires », institut d'urbanisme et d'aménagement régional d'Aix en Provence.

- Etablir des modes logistiques circulaires ;
- Promouvoir et vulgariser les modes de consommation écologique ;
- Favoriser les aspects verts et circulaires dans la construction urbaine ex : les lots végétaux ;
- Perfectionner l'utilisation circulaire des ressources à l'échelle de la société ;
- Innover et développer la mise ne place d'une économie circulaire et ses mécanismes ;
- Explorer les modes de développement « transformationnel »

### **III. Contexte et mise en œuvre d'une charte du développement pour les ZI et ZA de l'agglomération d'El Khroub**

Ces zones industrielles et zones d'activités de la ville d'El Khroub passent par une croise écologique tous les déchets se font dans le milieu naturel ;

Donc un plan d'action faut → les enjeux → stratégies → programmes d'action

Parmi les actions :

- Faire une concentration locale, pour les entreprises, une bonne dynamique de développement économique et industriel local ;
- Création d'association d'entreprises locales, partenaires incontournables du développement local ;
- Création d'une agence de développement pour la commune ;
- Création d'une cohérence de temps et de développement (pour la réalisation des projets qui fait un atout majeur pour la création de l'agence)

Le Benchmarking : c'est un processus d'évaluation et outils de management utile qui a pour objectif et finalité d'assurer un bon fonctionnement au sein des zones

Robert C. Camp 1992 « recherche des méthodes les plus performantes pour une activité, permettant de s'assurer dans une supériorité »

Dans cette partie nous allons élaborer un guide qui a pour but principal d'améliorer le mode de vie de ces zones industrielles et zones d'activités de la ville d'El Khroub est par là, présenter une bonne gestion environnementale sur plusieurs échelles

Les zones industrielles d'El Khroub étaient confrontées à des problèmes qui ont fait que ces zones sont polluées et il n'y a pas une bonne gestion

Ce guide doit répondre à trois enjeux principaux : Enjeux économiques, environnementaux et sociaux

Et ceux en créant de l'emploi, une richesse durable et une meilleure attractivité et compétitivité. Ce qui a un double impact :

- Foncier et urbain
- Concentration des activités sur le même territoire
- Un bon management environnemental

Le tissu social de la zone dépend de ces activités au Khroub. Exemples :

- Création des tournois inter-zone ;
- Faire un terrain de sport
- Faire de l'agriculture urbaine
- Création des espaces publics et espaces verts routiers
- Des toits verts, et murs végétaux
- Un meilleur aménagement des entrées des zones industrielles et des zones d'activités
- Création de l'infrastructure et de la logistique<sup>41</sup>

---

41 Ata J. 2013. « Pour une économie positive ». Fayad. p. 251.

Aub C. VIV.F., 2010 « Le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux ». La documentation française, p. 163.

- Une signalisation efficace
- Espace de stockage
- Instaurer des règles spécifiques de circulation
- Rédaction des procédures fixes en cas d'accident
- Transport alternatif
- Mettre une navette gratuite avec des honoraires et un plan entre entreprises et la zone de logistique pour les employés
- Défense contre les incendies
- Evaluer les actions d'évaluation du risque
- Recyclage, réemploi, création d'énergie
- Système collectif des déchets
- Dépôts collectifs (par type) de déchets temporaires
- Structures de collecte de déchets
- Entreprises d'études de déchets
- Optimiser la consommation d'eau pour l'environnement
- Récupération et réutilisation des eaux pluviales
- Vérifier les fuites d'eau régulièrement
- Récupération des eaux usées urbaines pour les ZI et ZA
- Diminution du bruit et nuisances sonores
- Prévenir les pollutions des sols
- Programme de gestion de déchets
- Renforcer la voie ferrée de la ville : fiable – économique – environnement moins polluants.



Cependant, les collectivités peuvent faire de leur domaine d'activité un outil de développement économique efficace et/ou une véritable plateforme de développement durable sur leur territoire, c'est-à-dire :

Assurer le développement économique par l'implantation pérenne des entreprises et la fiscalité professionnelle,

En favorisant l'emploi et la qualité de vie des usagers et résidents du quartier d'affaires, en facilitant leurs déplacements, en leur offrant des services de qualité et en permettant aux personnes ne pouvant utiliser les transports personnels d'accéder au quartier d'affaires, consolidant ainsi le développement social.

En aidant les entreprises des zones d'activité à se conformer aux réglementations environnementales et à réduire l'impact visuel inhérent à ces zones pour réduire l'impact sur l'environnement, protégeant ainsi l'environnement.

Les cinq principes du développement durable peuvent également être appliqués aux domaines d'activité suivants :

<b>Principes</b>	<b>Objectifs</b>
<b>AMÉLIORATION CONTINUE</b>	Les méthodes de gestion ne doivent pas être figées dans le temps. Chaque partenaire doit constamment chercher à améliorer la qualité globale des processus de gestion et des domaines d'activité.
<b>ÉVOLUTIVITÉ</b>	Le projet de zone d'activité doit intégrer différents scénarios d'aménagement (zone, occupation, etc.) en fonction de ses besoins marketing et géographiques.
<b>PRÉVENTION</b>	Afin de limiter l'impact environnemental et les traitements coûteux, le principe vise à mettre en œuvre toutes actions visant à réduire le risque d'occurrence.
<b>PRÉCAUTION</b>	Lorsqu'il existe de bonnes raisons de croire qu'une activité ou un aménagement peut causer des dommages graves et irréversibles à la santé ou à l'environnement, le principe implique une évaluation approfondie de ces risques possibles pour l'environnement, les personnes et l'environnement.
<b>PARTICIPATION</b>	Tous les acteurs de la société doivent participer à la conception, la construction et la gestion de la zone d'activité à travers le processus de sensibilisation, d'information et de consultation.

Ainsi, prix attractifs, VRD, accessibilité et emplacements de qualité ne sont plus des critères suffisants pour attirer de nouvelles affaires.

Ce guide vous propose des moyens d'améliorer la qualité de l'espace événementiel grâce à une gestion pratique, des politiques d'animation et le développement de services.<sup>42</sup>

## **Conclusion**

La durabilité est une tendance émergente dans le monde d'aujourd'hui, ainsi qu'un processus d'intégration des préoccupations environnementales dans les pratiques commerciales quotidiennes. Les zones d'activités jouent un rôle clé dans la durabilité en offrant une alternative aux bureaux traditionnels et en plaçant les employés dans un environnement plus confortable. Les parcs d'affaires sont conçus avec des caractéristiques et des installations spéciales qui contribuent à rendre plus durables que leurs homologues traditionnels. Ce document examine ces questions et les contraintes des parcs d'affaires.

---

42 Gua N. Planque B. « Economie des régions méditerranéennes et développement durable. Expérience méditerranéenne ». Gilbert Ben hayoun, Harmattan. Décembre 1999.

Article : « charte de la qualité environnementale sur une ZAE. Guides d'élaboration ». Ata J. 2013. « Pour une économie positive ». Fayad. p. 251.

Aub C. VIV. F. « Le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux ». La documentation française. 2010. p. 163

## **Conclusion Générale**

En conclusion de cette investigation il paraît que l'évolution et de la révolution industrielle que le monde a traversé, les zones industrielles et d'activités ont rencontré quelques difficultés à les définir et à les nommer. De nombreuses recherches se sont concentrées sur la localisation des entreprises. Il existe une profusion d'écrits et d'analyses théoriques et empiriques qui tentent d'identifier les facteurs explicatifs de la localisation de l'activité économique.

Le pays a connu des mutations socio-économiques majeures affectant le développement de ses villes, affectant ainsi les caractéristiques écologiques et environnementales, et a connu un développement économique effréné, qui a également conduit à une urbanisation rapide et mal maîtrisée, du moins dans un premier temps.

L'urbanisation d'el khroub a été plus orientée vers l'économie et s'est fait dans la direction Est de la ville car les terrains étaient favorables à la construction. Cette urbanisation s'est concentrée sur l'établissement des bases d'activités industrielles et tertiaire, ce qui signifie que l'industrialisation est présentée comme une partie importante du développement économique urbain. Aujourd'hui, l'industrie et l'activité occupent les meilleurs terrains. Les plateformes et activités industrielles mises en place ont un impact sur l'urbanisation et l'expansion urbaine. Nous croyons pouvoir confirmer que la délimitation des activités industrielles dans l'espace de l'agglomération khroubi demeure difficile en raison de la complexité du paysage d'implantations extrêmement varié et des lieux de localisation hétérogènes parsemés dans les zones centrales, les périphéries immédiates et lointaines de l'espace urbain de l'agglomération. Les politiques de développement de l'industrie, héritées de l'époque coloniale et poursuivies après l'indépendance, ont fortement imprimé l'espace de la commune d'El khroub. La localisation industrielle a été toujours significative d'une inscription spatiale des activités industrielles ayant emprunté différentes formes de concentrations plus ou moins diversifiées selon la taille, le nombre d'établissements, la nature de l'activité, l'âge, etc. La plus importante forme de concentration et la mieux significative est, certes, la zone industrielle puisqu'elle concentre les activités productives et offre aux entreprises les conditions nécessaires à leur bonne marche, aux habitants la proximité d'emploi et à la ville une contribution conséquente dans son revenu urbain. Or, ces objectifs demeurent difficiles à atteindre du moment où les zones industrielles se

heurtent aux écueils de la complexité des exigences et des enjeux du développement urbain. La tâche pour les décideurs ainsi que pour les divers acteurs devient de plus en plus difficile et il reste un long chemin à parcourir pour relever tous ces défis.

L'emploi constitue l'un des indicateurs principaux de développement économique d'attractivité d'une ville. La situation du chômage entraîne de graves conséquences pour Constantine notamment la ville d'El Khroub

Les chiffres du chômage ne reflètent pas toujours la gravité de la situation de l'emploi : d'abord parce qu'ils ne sont pas vraiment fiables, ensuite parce que l'importance et la persistance de l'économie souterraine déforment les perspectives et sapent les solutions. Outre le chômage, il faut aussi considérer le nombre d'emplois existants ou créés pour mesurer les progrès réalisés et les progrès qui restent à accomplir. Nous recensons quelques résultats, la population active 419.240 hab, dont la population occupée est de 199.194 hab Et la demande d'emplois enregistrés 45.182 avec un taux de chômage 08 %.

Nous avons défini les enjeux qui peuvent être exposés dans cet espace industriel et apporté des réponses aux préoccupations des parties prenantes et proposé des mesures de gestion adaptées au potentiel de la ville durable en termes de développement local. Par conséquent, il est nécessaire de choisir des stratégies et des politiques industrielles organisées autour d'objectifs à moyen et long terme, basées sur une compréhension globale de l'industrie, de ses capacités industrielles effectives, des avantages associés à sa promotion et des fonctions prévues de son développement et de sa mise en œuvre. pour permettre aux entreprises d'augmenter la productivité et à l'économie nationale de soutenir les politiques et les outils de croissance durable.

Il est devenu clair que la nécessité de relever le défi de l'insertion des zones industrielles de l'agglomération d'El khroub concourt à résoudre la double équation liée à la dynamique interne de chaque zone en rapport avec son fonctionnement urbain et sa propre évolution d'une part, et d'autre part le développement socio-économique et urbain de son environnement externe. Cette situation conditionne la zone industrielle à rechercher la performance et la compétitivité pour se positionner tant sur le plan local que sur le plan régional et international. La décomposition de l'intégration urbaine en différents volets nous a permis d'identifier les six principaux thèmes susceptibles de

renseigner sur l'évaluation de l'intégration urbaine des zones industrielles à savoir : les axes de circulation et les réseaux, la préservation de l'environnement et le paysage, le réseautage et l'accès aux compétences, les services aux entreprises, aux usagers et aux riverains, la lisibilité et l'image et enfin le transport et l'accessibilité. Ces différents aspects interagissent entre eux de manière systémique. Par exemple, la zone industrielle et la zone d'activité d'El khroub génèrent la pollution et polarisent divers moyens de transport pour les navettes de leurs employés et le transport des marchandises, ce qui perturbe le paysage et le cadre de vie de leur environnement immédiat. De même, l'organisation des transports requiert de lourdes infrastructures qui consomment et modifient le paysage et qui peuvent être soit, source de valorisation, soit, au contraire source de déqualification des zones industrielles.

Le rôle de cette réflexion stratégique est d'éclairer les différents acteurs de l'aménagement et du développement industriel et les autres parties prenantes afin qu'ils agissent

La concrétisation de ces orientations demeure tributaire de la volonté et de la capacité des divers acteurs à les traduire conséquemment en actions dans leurs programmes respectifs d'intervention. C'est pourquoi, il serait nécessaire de mobiliser tous ces acteurs et de les inciter à intégrer, approfondir, voire réajuster ces actions que nous avons préconisées et concevoir les mécanismes adéquats ainsi que les modalités pertinentes de leur mise en œuvre. Finalement, l'arbre du binôme zone industrielle et d'activités-enjeux du développement abordé dans le cadre de ce travail ne doit pas cacher la forêt de nouveaux fronts de recherche et d'investigation qui demeurent ouverts sur d'autres enjeux inhérents à l'évolution de la dynamique industrielle et du champ urbain. Le modèle et les outils développés dans le cadre de cette thèse pourront être utilement mobilisés par les chercheurs intéressés pour mener à son terme cet exercice dont l'objectif est de rendre intelligible le caractère dialectique des relations réciproques entre l'industrie et son impact sur le développement de la ville de la commune d'el Khroub, non pas en se limitant à quelques enjeux, mais en élargissant le champ de la recherche pour tenir compte de tous les enjeux qui caractérisent le développement urbain de cette agglomération.

## **Bibliographie**

Adam Michel. 1963-1969, « Localisation des industries nouvelles et population urbaine en Algérie », Aix-en-Provence

Attala Jacques. 2013. « Pour une économie positive ». Fayad, p. 251

Aubertin Catherine Et Vivien Franck. 2010. « Le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux ». La documentation française. p. 163

Beadet Pierre, Jessica Schaffer et Paul Haslan. 2009 « Introduction au développement international ». Volume 40, numéro 3. p. 508

Benachenhou Abdellatif et Bendiab Choâïb Taleb. 2009 « La fabrication de l'Algérie, conception et réalisation », Alpha design, Mai

Benguerna Mohamed. 2011. « Gestion des entreprises nouvelles compétences sociales et défis interculturels, regard internationaux croisés ». Imprimerie cadartin,CREAD

Benhayoun Gilbert et Planque Bernard.1999. « Economie des régions méditerranéennes et développement durable. Expérience méditerranéenne ». Gilbert Ben hayoun, Harmattan, décembre

Benissad Hocine. 1982. « économie de développement de l'Algérie », 2eme Edition, OPU, 1982

Benouada Hamel. 1983. « système productif algérien et indépendance nationale » OPU, Alger, p.10.

Bouchelouche Abdelhalim et Bounaas A. 2005. « Impact des quartiers récents sur la dynamique du centre originel : cas de la ville d'El Khroub Mémoire d'ingénieur en aménagement urbain ». (En arabe). Faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire. Université Mentouri Constantine.

Boumaza. « Aspects territoriaux de la localisation des zones industrielles. Approche sommaire des effets spatiaux de l'industrialisation. Cahiers de l'Aménagement de l'espace ». Alger n°01. pp. 96-116.

Cai L. 1996. « Les zones d'activités, nouveaux moteurs de développement durable des territoires », institut d'urbanisme et d'aménagement régional d'Aix en Provence. Capul Jean Yves et Garnier, Olivier. « Dictionnaire d'économie et de sciences nationales ».

Castells Manuel. 1975. « Lutttes urbaines ». Petite collection Maspéro. pp.130

Charvin Robert et Guesmi Ammar. 2001. « L'Algérie en mutation, les instruments juridiques de passage à l'économie de marché ». Harmattan, novembre.

Christaller Walter. 1933. « la théorie des lieux centraux » Iéna, Fischer.

Daihan Oven. 1999. « Les modes de commercialisation possibles des zones d'activités ». Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix Marseille. Septembre.

- Deprez Samuel. 2003a. « Evaluation des impacts environnementaux du transport routier de marchandises » par Université de Havre.
- Deprez Samuel. 2003b. « Evaluation des impacts du transport routier de marchandises : application aux zones Urbano-portuaires ». Thèse, UFR géographie, BGEO
- Destanne De Bernis Gérard. 1971. « Les industries industrialisante et les options Algériennes » in Tiers onde en l'an 2000. pp. 545-53.
- D'humieres Patrick, Rivals Julien, Al Vignoles, Evgenia Lurie et Sarah. 2005. « Le développement durable : le management de l'entreprise responsable ». Editions d'Organisation ; 1ère édition. p. 416
- Djefflat Abdelkader. 1999. « L'échec de la régulation rentière et les difficultés du modèle néolibéral in : L'Algérie : Des principes de novembre à l'ajustement structurel », série de livres du CODESRIA, Paris. pp. 49-97.
- Dollo Christine, Draï Anne-Marie, Cazorla Antoine et Beitone. 2006. « Alain –Dictionnaire des sciences, économiques »
- Gasmi Mounia. « Espace et acteur du développement industriel dans la ville de SFAX ». Thèse UFR géographie, BGEO.
- Greffe Xavier. 2007. Lallement Jérôme et Dé Vroey Michel. « Dictionnaire de grandes œuvres économiques ».
- Gueniot Yves. 1974. « Des zones industrielles vers les parcs d'activités : étude, réalisation, évolution des zones industrielles ». Editions Berger- levrant.
- Gueniot Yves. 1974. « Vers les parcs d'activités : étude, réalisation, évolution des ZI », Livre.
- Guerrero Nicolas. 2013. « Questions économiques contemporaines ». Bruxelles : De Boeck, DL, cop. p. 158.
- Hamour S. 2015. « Essai d'analyse des déterminants de choix de localisation des entreprises. Cas de la zone d'activité TAHARACHT Akbou ». Mémoire de Master en science de gestion. Université Abderrahmane Mina Bejaia. p. 08.
- Harbadji Salsabil, Azzoug Y. et Belamri Y. 1997. « Ville d'El Khroub : Formes d'urbanisation et extension urbaine ». Mémoire d'ingénieur en aménagement urbain (en arabe). Faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire. Université Mentouri Constantine,
- Jallas Michel. 2003. « Guide méthodologique à l'usage des acteurs de développement local, moderniser et gérer durablement une zone d'activités économiques communales ou intercommunales », Entreprises territoire et développement.
- Lazzeri Yvette. 2009. « Développement durable, entreprises et territoires, vers un renouveau des pratiques et des outils ». Corlet-numérique. Les travaux critiques de Remer George (1947), Ulman et Pacey (1960), Polèse et sheamur 2005 MOATTI, (1968), MILLION cité (2004).

Liassine Mohammed. 1998. « Les réformes économiques en Algérie, une transition vers l'économie de marché ? » in : Economies du Maghreb, L'impératif de Barcelone, s/dir.

Abdelkader Sid Ahmed, Ed. CNRS, Paris. pp. 49-68.

Merad-Boudia Abdelhamid. 1996. « La crise algérienne dans son expression économique », Université Pierre Mendès-France, Grenoble. pp. 1-35.

Merlin Pierre Et Choay Françoise. 1988. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. pp. 253-256, décentralisation des activités.

Merrouch Messaoud. 1998. « Statut d'un pôle périurbain gravitant autour d'un grand centre (Constantine) : cas d'El Khroub ». Magister en urbanisme, (faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire). Université Mentouri Constantine.

Montalieu Thierry. 2001. « Economie du développement, Coll. Amphi-Economie dirigée par Marc Montousse », Bréal. pp. 231-232.

Mutin Georges. 1997. « Le contexte économique et social de la crise algérienne. La crise algérienne : enjeux et évolution », Mario Melle éditions. p. 17

Nashashibi Karim. 1998. « Algérie : stabilisation et transition économique à l'économie de marché ». Paris- Hourts, fonds monétaire international Washington

Perroux François .1964. « L'économie du XX siècle ». PUF, Paris

Ponsard Claude et al. 1988. « Analyse économique spatiale » PUF, Paris

Rai E. 2003. « L'application des stratégies de développement durable des zones activités : regard sur les pratiques actuelles, des démarches pertinentes en quête de devenir ». Université droit, économie et science Aix Marseille, institut d'aménagement régional.

Schetzler Jacques. 1981. « Le développement algérien » Paris, Masson, Collection Géographie, p. 82

Schoumaker Merenne. 1991. « la localisation des industries » Presse Universitaire de Rennes (PUR).

Trevoux de Jésuites. 1743. « Dictionnaire de Trévoux ». 4e édition.

Temmar Hamid .1974. « Structure de l'économie algérienne », SNED, Alger, p. 76.

Ouliknen Selim. 2009. « Les fondements explicatifs du mode d'organisation de l'économie nationale Algérienne. La veille de l'indépendance ». Université Mouloud Mammerd Tizi Ouzou, département des sciences économiques.



- Weber Alfred. 1909. « la théorie de la localisation des industries ».
- Article : « 7eme assises nationales du développement durable. Le développement durable, levier de sortie des crises ? ». <https://www.uclg.org/fr/node/20741>
- Collectif d'auteurs, 2006 « un peuple réfractaire à l'industrie ? Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes », éditions Payot Lausanne. p. 22
- Colloque Institut De Droit Des Affaires d'aix En Provence. Mars 1988 « Les zones franches et les zones d'entreprises » Document d'implantation et aménagement du territoire algérien FLASH (45). C.C. ! Alger. 15/ 4/ 69.
- FLN, RADP. 1976, « Charte Nationale 1976 ». Editions populaires de l'armée. Alger, p.166
- Harbulot. 2012, Paris : Presses universitaires de France, impr. cop. p.408
- Hatem Fabrice. 2004. « Attractivité : de quoi parlons-nous? ». Revue Pouvoirs locaux, n°61
- L'OCDE. 2010. « L'éco-innovation dans l'industrie : favoriser la croissance ». L'OCDE. p. 304.
- M. Salah Bouakour. Directeur du Commerce, de l'Energie et de l'Industrie « La situation économique de l'Algérie en 1954 »
- MPAT. 1980. Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire : Bilan Décennal 1967- 1980, Alger, p.15
- MPAT. 1980. Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire : Bilan Décennal 1967- 1980, Alger, p.15
- Ourabah Mahmoud. 1988. Le discours « a la mode » et les stratégies réelles d'industrialisation, in revue du Tiers monde Tome XXIX – N° 115, Juillet septembre 1988, PUF, Paris, pp.855-864
- PDAU intercommunal de Constantine rapport d'orientation révision 2010
- Sid-Ahmed, Abdelkader. Janvier-mars 1991 « Emploi et croissance au Maghreb : bilan et perspectives revue Tiers monde », Tome XXXII, n°125
- Toumi M et Bouzidi. 2007. « Nouvelle stratégie industrielle : libérer le potentiel de l'économie algérienne ». Document en ligne.
- Tribune socialiste spéciale Algérie. 1960. Numéro 10, 11 juin 1960 pages 6-7. Le plan de Constantine.
- Vallet Guillaume et al. « Comprendre l'économie : Questions économiques ».
- Wolf Dominique. Septembre 2008. « Le développement durable, théories et

applica- tions du management », Dunod.

Yachir Fayçal. 1996. « Algérie : l'ajustement inachevé », in Samir AMIN (dir.), Le Maghreb : Enlèvement ou nouveau départ, Forum du tiers monde, Le Harmattan, Paris.

Yahioui M. 1984. « Complexité technologiques et perspectives de l'industrialisa- tion de la construction en Algérie », in Hocine Benissad (dir.) Le développement économique : théorie et politique en Algérie, OPU, Alger.

Zaoual Hassan. « Développement durable des territoires : Economie, sociale, envi- ronnement et innovation. Marché et organisation ». Revue : Marché et Organisations - Revue d'analyse stratégique n°7.

« Zones d'activités économiques en périphérie : quels sont les enjeux de la requalifi- cation » Document de travail, Juin 2003.

# **ANNEXE A**

## Le Rapport Maspétiol dès 1955

*« Pourtant, à Alger comme à Paris, les inquiétudes pour sortir l'Algérie du sous-développement continuent de faire réfléchir. Mais un tel objectif ne peut-il être atteint que par l'économie française ? A quel niveau doit-on placer les efforts financiers de la Métropole pour permettre à l'Algérie de décoller ? Le conseiller d'Etat Roland Maspétiol (Roland Maspétiol) est chargé de trouver des réponses à cette question toujours difficile. Il a présidé les travaux du Groupe de recherche sur les relations financières entre la métropole française et l'Algérie.*

*Le rapport Maspétiol a été soumis au gouvernement en juin 1955. Comparez-le avec d'autres pays de taille et de développement comparables et évaluez l'investissement requis. Compte tenu des efforts que peut faire l'Algérie, il a quantifié ce que devrait être la contribution de la métropole. Il montre donc que cet effort se situe à un niveau tout à fait durable pour la France, qui participe désormais à la glorieuse chevauchée des Trente Glorieuses.*

*L'évaluation de la contribution de la métropole servira d'hypothèse pour les perspectives à dix ans puis utilisée dans le Plan de Constantine. Après cela, il servira encore à mesurer le niveau d'aide financière apportée par la France à l'Algérie indépendante ».*

Né trop tard, le plan de Constantine n'a survécu que trois ans, car il était né trop tard...

Le plan de Constantine n'est pas né le 3 septembre 1958, comme on le croit en écoutant les biographies de certains saints, il est né de la riche imagination du nouveau président de la République. C'est le résultat de recherches antérieures à long terme. On peut même avancer que la concrétisation de ce plan - apparemment pas encore appelé " Constantine " - était en cours depuis plus d'un an lorsqu'il a été annoncé.

Avant l'annonce du général, on peut distinguer quatre étapes :

-1944 : Plan algérien de progrès social et économique. Il a échoué sous l'opposition du ministère des Finances et l'indifférence du chef de l'Etat (général).

-Juin 1955 : Lorsque le gouvernement qui l'avait confié disparaît le 5 février 1955, le Comité Maspétiol remet un rapport - il durera sept mois et dix-sept jours.

-De 1955 au début de 1957 : -Les travaux du groupe ont permis de présenter aux autorités une perspective sur dix ans. Certaines mesures incitatives ont été prises (31 janvier 1958).

-Le 3 septembre 1958 : le général de Gaulle annonce le plan à la province de Constantine.

-Le 6 novembre 1960 : André Jacomet, Jean Vibert, Jacques Saigot et Armand Colot démissionnent. Les fabricants ont commencé à attendre et à voir ou à se retirer. Certes, cette date marqua la fin du plan de Constantine.

La première tentative en ce sens a eu lieu à la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1944, alors qu'Alger avait été le siège du gouvernement intérimaire de la République pendant près de deux ans. L'opposition du ministère des Finances et le manque d'intérêt du chef de l'Etat ont rendu la première tentative très modeste, intitulée "Plan algérien de progrès social et économique".

Depuis 1945, dans la métropole française, dans un pays détruit par la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction s'est imposée comme une priorité absolue. Paris s'intéresse moins à l'Algérie que jamais. A l'exception de Pierre Mendès France, aucune déclaration de nomination ne mentionne l'Algérie.

### **Déclinaison des lignes directrices du SNAT**

Le Schéma Directeur des Zones Industrielles (Z.I) et des Zones d'Activités (Z.A) est un instrument de la politique nationale d'aménagement du territoire, qui consiste à définir l'armature des infrastructures d'accueil aux activités et entreprises industrielles en conformité avec les options et les orientations du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (S.N.A.T 2025).

A ce titre, la prise en compte des orientations stratégiques du S.N.A.T, dans l'élaboration du Schéma directeur des Z.I et des Z.A, est une condition incontournable pour assurer la complémentarité, l'intégration et la cohérence entre les deux Schémas.

Dans le rapport intitulé « Lignes Directrices » établi en Avril 2006, l'étude S.N.A.T, dans la perspective de traduire la politique nationale d'aménagement du territoire en programme d'actions pour sa concrétisation, a défini quatre grandes lignes directrices, en rapport avec les axes stratégiques du SNAT qui sont :

- Le freinage du littoral et la restructuration du Tell ;
- Le développement des Hauts Plateaux ;
- Le développement du Sud

### **Principales lignes directrices pour la région Nord-Est**

### **1) Protection et valorisation du milieu naturel et des ressources stratégiques**

Cette ligne présente un caractère stratégique pour la région Nord-Est compte tenu de la fragilité de ses espaces montagneux, de la préservation et de la réhabilitation de son patrimoine forestier, principalement les forêts de chêne liège, la préservation de ses ressources en eaux et la protection des grands ouvrages hydrauliques.

- revitalisation des espaces montagneux
- régénération de l'écosystème forestier
- protection et valorisation du patrimoine naturel et culturel

### **L'équilibre territorial : Répondre à la croissance démographique par une organisation spatiale efficace**

- Mise en place d'une armature urbaine hiérarchisée et d'un équilibre urbain rural dynamique
- Le renforcement du maillage urbain, notamment vers le monde rural
- La mise à niveau et la revitalisation du monde rural
- Renforcement des infrastructures et moyens de transport et des équipements structurants

Ces objectifs devront se concrétiser pour la région Nord-Est par :

- L'extension de l'aire métropolitaine de Constantine à travers la création de la ville nouvelle de Ain El Bey ;
- La promotion des villes de Mila et de Ain El Bey en pôles relais de développement du Tell
- Le redéploiement de certaines activités, notamment industrielles, des deux métropoles (Annaba et Constantine) vers des wilayas de la région moins développées, mais présentant les conditions pour l'accueil des installations industrielles. Ces wilayas sont Jijel, Mila, Skikda, et Guelma ;
- La mise en synergie du développement de la région avec celui des Hauts Plateaux Est, et particulièrement celui des wilayas de Oum El Bouaghi, Sétif, en relation avec Constantine, et celui de la Wilaya de Tebessa avec Annaba

### **3) Renforcement de l'attractivité et la compétitivité de la région**

- Renforcement des complémentarités entre les wilayas de la région d'une part, et avec les wilayas des régions limitrophes, notamment celles des Hauts Plateaux Est, d'autre part ;
- Ouverture internationale sur la Tunisie ;
- Développement des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication)
- Emergence de pôles de développement :
  - Constantine pôle d'excellence pour le tertiaire supérieur ;
  - Annaba pour la sidérurgie ;
  - Skikda pour la pétrochimie ;

#### **Une position géographique avantageuse**

- Au nord, la région Hauts plateaux Est constitue une profondeur stratégique pour la région Nord Est, dont les deux métropoles, Constantine et Annaba, ainsi que certaines grandes villes du littoral, à l'image de Skikda, sont confrontées à une surcharge démographique, menacées par le risque sismique, et soumises à une forte pression quant à leurs ressources naturelles (eaux et sols principalement),
- Au sud, cette région est ouverte sur la région Sud Est, qui est la région la plus peuplée, la plus équipée, et la plus riche du Sahara (Eau, hydrocarbures, palmeraies, potentialités touristiques, etc.),
- A l'est, la wilaya de Tébessa offre à la région une ouverture sur la Tunisie,
- A l'ouest, la wilaya de Bordj Bou Arreridj s'impose comme carrefour incontournable pour les échanges entre le Nord centre et les autres régions Est du pays. De plus, cette région entretient des relations privilégiées avec la wilaya de M'sila qui appartient à la région Hauts plateaux centre.

#### **Un réseau urbain relativement bien maillé et structuré, par rapport à l'ensemble des Hauts plateaux, avec deux grandes villes constituant de véritables supports de l'activité économique régionale**

Les villes de Batna et Sétif, sont de loin les deux villes les plus peuplées et les mieux équipées. Dotées d'équipements à caractère tertiaire de rang supérieur (universités, centres hospitalo-universitaires, structures commerciales et financières etc.), leurs aires d'influence dépassent le cadre de la région.

Ces deux villes, Batna et Sétif, sont relayées au niveau de la région par un réseau de villes importantes relativement bien équipées : Tébessa, Bordj Bou Arreridj, Khenchela, Oum-El Bouaghi, El-Eulma, Barika, Ain-M'lila, etc.

Ces dernières villes sont à leur tour également relayées par tout un réseau de villes moyennes constituant un potentiel important, pouvant contribuer efficacement dans le développement économique et social au niveau local.

### **Propositions de création et d'extensions des zones industrielles et des zones d'activités**

Commune d'El Khroub : Zone d'activités et de commerce (avec possibilité d'intégration des bureaux d'administrations pour chaque activité). D'une surface d'environ 30ha. Situation : POS N° 2 Massinissa (90ha). (Source : Direction de l'Industrie)

Commune d'Ain Smara : Potentialités disponibles à la zone industrielle ENMTP Ain Smara, d'une surface d'environ 50ha.

Commune de Aïn Abid : Zone d'activités et de dépôts, d'une surface d'environ 21ha.

Commune de Beni Hamidène : Zone d'activités et d'industrie d'une surface de 5ha environ, située à Ouled Nia (à environ 700mètres de la RN 27).

Commune de Ben Badis : Extension de l'actuelle zone d'activités d'une surface de 5ha environ. Extension de la zone industrielle El Tarf à Ben-Badis estimée à une superficie de 145 ha, située sur la partie sud de la zone, dans le territoire de la commune de Ouled Rahmoune.

Commune d'Ouled Rahmoune : Zone d'activités à caractère agricole, d'une surface de 20ha environ, située au lieu-dit Ras el Aïn agglomération secondaire et El Guerrah.

Zone d'activités Ali Mendjeli commune d'El Khroub : Extension de la zone d'activités Ali Mendjeli d'une superficie de 5ha environ.

Zone industrielle d'envergure : Proposition de création d'une zone industrielle d'envergure à l'échelle de la wilaya, voire à l'échelle régionale, qui aura éventuellement pour vocation essentiellement la recherche et le développement scientifique et, pour laquelle il faudra réserver une assiette foncière d'au moins 500ha.

### **Proposition du wali de la wilaya de Constantine**



Dans le contexte de la promotion de l'investissement dans la wilaya de Constantine, le wali a proposé la création d'une zone industrielle d'une superficie de 10ha, viabilisée et équipée de toutes les infrastructures de base afin d'attirer et d'encourager de nouveaux investisseurs.

### **Un réseau d'infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires dense et relativement bien maillé**

#### **Le réseau routier**

A l'exception de la partie sud-est de la région, les Hauts Plateaux Est sont traversés par un réseau routier dense et bien structuré, ce qui constitue un atout majeur pour asseoir le développement économique de la région et renforcer son attractivité.

Ces axes peuvent être classés en trois catégories selon leur importance :

#### **Les axes structurants**

Il s'agit principalement de :

- La RN 5, traversant Bordj Bou Arreridj et Sétif, relie d'Ouest en est (de la frontière marocaines à la frontière tunisienne), les principales villes et métropoles du pays (Oran, Alger, Constantine et Annaba). Son rôle est prépondérant dans l'intégration nationale (Nord/ Hauts Plateaux/Est).
- La RN 3, en provenance de Skikda et Constantine, traverse Ain M'lila, Ain Touta, et se prolonge vers Djanet (Grand Sud) en passant par Biskra. Cet axe assure les principaux flux entre le port de Skikda et les entrepôts de Touggourt.
- La RN 16, un axe frontalier, qui assure la liaison avec la Tunisie
- La RN 10, couloir nord-ouest/sud-est, en provenance de Constantine, passant par Oum El Bouaghi, Tébessa, et se prolongeant jusqu'à Gafsa en Tunisie.

#### **Les axes de rééquilibrage régional et de renforcement de l'intégration économique**

Il s'agit principalement :

- Des RN 28 et 29 assurant la liaison entre Sétif et Batna/M'sila. Ce couloir véhicule les plus grands flux du port de Bejaia vers les Hauts plateaux Centre et le Sud-Est.
- De la RN 77, qui relie Jijel au Nord-Est à El Eulma et Batna

- De l'axe Est –Ouest, formé par des tronçons des RN 83, 32, 88, 03, et 25, qui traverse Tébessa, Cheréa, Khenchela, Kais, Batna, Ain Touta, Barika, en direction de Barika.

La région est aussi dotée d'un réseau d'axes, d'importance locale, constitué de tronçons de routes nationales, de chemins de wilaya et de chemins communaux.

Par ailleurs, la région H.P.E est concernée par le projet, à caractère national, d'autoroute Est-Ouest, sur un tronçon de 170 km entre B.B.A et Constantine, ainsi que par la rocade des Hauts plateaux.

### **Les infrastructures ferroviaires**

La région Hauts Plateaux Est bénéficie d'un des réseaux ferroviaires (existant et cours de réalisation) le plus maillé du pays.

- Lignes existantes
- La ligne principale reliant l'Algérie du Nord d'ouest en Est, de la frontière marocaine à la frontière tunisienne. Cette ligne traverse Bordj Bou Arreridj et Sétif.
- La ligne Annaba-Souk Ahras-Tébessa-Djebel Onk. Cette ligne, de 300 km environ, nécessite un renouvellement et une électrification sur environ 108 km entre Tébessa et Djebel Onk
- La ligne Skikda-Constantine- Batna-Biskra, qui se prolonge jusqu'à Tougourt. Cette ligne nécessite un renouvellement et une modernisation.

### **Etat actuel des entreprises industrielles et perspectives 2025**

En 2000, le nombre d'entreprises industrielles représentaient 25,90 % du nombre total des entreprises. Ce taux passe à 21,90 % à la fin de l'année 2005. Bien que ce taux ait légèrement baissé, le parc d'entreprises industrielles représente plus du cinquième du parc de sociétés dont dispose le pays.

Entre le début de l'année 2000 et la fin de l'année 2005, le nombre d'entreprises activant dans le secteur industriel hors hydrocarbures s'est fortement développé. Il a connu une croissance globale de 51,6 %, soit une croissance annuelle moyenne de 8,7%. Ce taux est naturellement plus faible que le taux de croissance des entreprises tous secteurs confondus, qui a atteint 78,7 % au cours de cette même période.

### **Un secteur privé dominant**

Le parc industriel relève à 95,95% du secteur privé. Bien que numériquement plus faibles, les entreprises publiques industrielles restent dans de nombreuses branches dominantes économiquement. Il y a lieu de remarquer le faible nombre d'entreprises industrielles de statut étranger.

Quant à la part réelle du secteur privé, on peut dire qu'elle a atteint les 80 % de la valeur ajoutée produite hors hydrocarbures tous secteurs confondus, en 2004.

### **Un dynamisme relativement important**

En cinq ans, entre 2000 et 2005, il y a eu enregistrement de 8832 entreprises industrielles, soit 34% du parc actuel des entreprises industrielles. Le tiers des entreprises industrielles est donc de création très récente.

Dans les nouvelles créations d'entreprises, le secteur industriel représentait 23% en 2000 et seulement 13,45 % en 2005. Mais, il y a lieu de noter la création de plus de 1000 entreprises industrielles annuellement depuis cinq ans (en fait, sur la période, le nombre moyen de nouvelles créations d'entreprises industrielles est de 1765 unités).

### **Quelle industrie pour 2025 ?**

Le chargé d'études n'a pas la prétention de définir dans ce chapitre le plan directeur de l'industrie algérienne mais plutôt de tenter de déceler quelques tendances calculées sur la base de séries historiques de données relatives à la démographie d'entreprises, à l'emploi industriel, à la dynamique spatiale de création entreprises, ainsi qu'à d'autres données ayant trait à la demande foncière, aux dispositifs encadrant la promotion des investissements etc. Il s'agira de voir quelles sont les tendances émergentes permettant de prévoir les localisations des activités et comment anticiper leur traduction spatiale en les intégrant dans les lignes directrices du SNAT 2025.

Il faut souligner, tout d'abord, que compte tenu de l'accélération des mutations économiques et sociales que connaît actuellement l'Algérie, mutations dues aux réformes structurelles initiées depuis plus d'une quinzaine d'années, à la volonté du pays de s'insérer dans l'économie mondiale et à la transformation de l'économie qui devient de plus en plus le fait de l'initiative privée, il n'est pas aisé de faire des projections du fait de ces mêmes mutations et des incertitudes qui sont liées à l'environnement des affaires.

Il est fort probable que, du fait de la mondialisation des économies qui pousse à la littoralisation des activités, la localisation des nouvelles activités productives suive la dynamique des économies d'agglomération renforçant les pôles littoraux existants et exacerbant encore plus les déséquilibres entre la frange littorale qui va augmenter sa compétitivité et l'intérieur du pays qui va connaître une régression. Ce dilemme ne peut trouver sa solution que dans une politique forte d'aménagement du territoire qui interpelle la localisation des activités productives.

La localisation des nouvelles activités productives doit donc devenir un instrument des politiques de rééquilibrage territorial. Comment allier logique d'aménagement du territoire et logique d'économie de marché ? Si auparavant c'était les territoires qui mettaient les entreprises en compétition aujourd'hui ce sont les firmes multinationales qui mettent les territoires en compétition. Ainsi les IDE sont devenus un véritable instrument d'aménagement du territoire.

Comment passer d'une économie basée sur la rente pétrolière à une économie basée sur une industrie manufacturière ?

#### **Evolution de la part (%) de chaque secteur dans la formation du PIB (Source : ONS)**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Agriculture</b>	12,5	11,9	9	10,4	10	9,7	9,1
<b>Hydrocarbures</b>	24,5	29,6	42	36,5	35,1	35,5	38,2
<b>Industrie</b>	9,9	9	7,7	7,9	7,9	6,5	6,0
<b>BTPH</b>	11,6	10,2	8,7	9,1	9,8	8,5	8,3
<b>Services marchands</b>	26,8	25,6	21,6	24,2	24,8	21,5	20,7
<b>Services non marchands</b>	14,8	13,7	11	11,9	12,5	18,2	17,7
<b>TOTAL</b>	100	100	100	100	100	100	100

La sortie pour l'Algérie de l'économie de rente vers une économie de production est une tendance lourde ; l'Algérie est condamnée à s'orienter vers la production de valeur ajoutée issue des activités productives.

## Evolution de la répartition de valeur ajoutée selon les secteurs (Source : ONS)

	1974	1977	1984	1986	1990	1994	1998	2003	2004
agriculture	8,7	9,8	10,5	13,5	14,6	12,6	14,6	11,8	11,0
Hydrocarbures	41,4	34,2	28,6	19,4	29,1	28,3	28,8	43,5	46,4**
T pétroliers	3,3	4,7	1,9	1,9	1,1	1,5	1,6	1,0	-
Indust H H	12,0	12,3	16,1	18,3	15,6	14,0	11,6	8,0	7,3
BTP	9,3	13,1	16,1	18,1	13,3	13,1	12,0	9,3	10,0
Transp com	6,0	6,7	6,4	7,0	6,3	6,5	9,3	9,6	-
Commerce	14,8	14,5	16	16,4	14,9	19,2	17,2	12,8	-
Services	4,5	4,7	4,5	5,4	5,0	4,7	5,0	3,9	25,3*
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

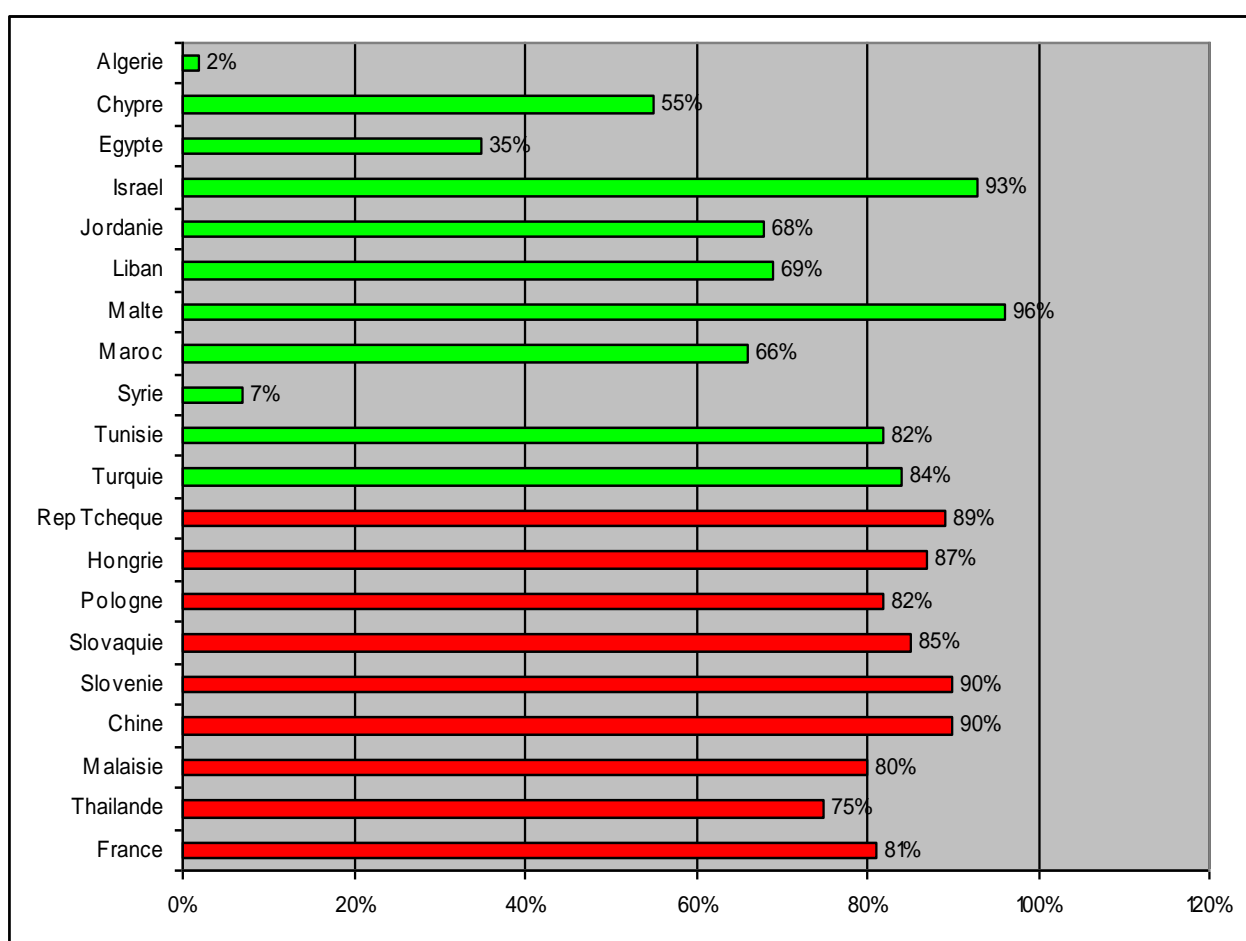
\*\*y compris TP pétroliers,

\*y compris commerce et transport.

### Part des produits manufactures

#### Dans les exportations totales de biens et services

(Moyenne année 2000 – 2002) (source : banque mondiale)



Le graphe ci-dessus illustre de manière très claire la situation critique de l'Algérie par rapport aux autres pays MEDA et à certains pays pris comme référence de leur région d'appartenance. Si les exportations de produits manufacturés représentent plus des deux tiers du total des exportations du Maroc et de la Tunisie (les produits manufacturés représentent 82% des exportations tunisiennes), elles ne représentent en Algérie que 2% du total des exportations. Ces pays, en plus de la Turquie et de l'Égypte, ont fondé leurs exportations sur les avantages compétitifs que représentent leurs activités industrielles traditionnelles d'abord, puis modernes grâce à l'implantation des IDE issus de l'Europe de l'Ouest notamment.

**Tableau 39 : Répartition des industries à la ZI d'El Tarf<sup>43</sup>**

<b>Nom</b>	<b>Activité</b>	<b>Situation</b>
LDM	Fabrication de produits pharmaceutiques	Oued Hamimime
CARRIERE OUM STATTE	Exploitant de carrière agrégats	ZI el Tarf
CARRIERE DIB ET CIE	Mine et carrière	ZI el tarf
FILLALI ET ASSOCIES	Imprimerie industrielle	Oued Hamimime
I.I.S PRODUCTION	Impor- export	ZI el Tarf
IMPREMERIE DJALIL	Imprimerie	ZI el Tarf
STP	Industrie mécanique	ZI el Tarf
BENMAGHO NOVA TOP	Transformation de plastique	ZI el Tarf
LOCATION CHAMBRES	Location chambres froides	ZI el Tarf
SARL ALGERIAN PHARMACEUTICAL INSTITUTE	Fabrication de produits pharmaceutiques	ZI el Tarf
SNC PROCOM	Autres	ZI el Tarf
SARL ECO MEUBLE	Meubles	ZI elTtrf
SNC FRERES TALBI MAINTENANCE	Maintenance	ZI el Tarf

43 ANIREF + SGI + enquête sur terrain

SARL ISOPHARM	Fabrication de produits pharmaceutiques	ZI el Tarf
EPE SOCIETE NATIONALE DES TABACS ET ALLUMETTES	Import-export	ZI el Tarf
EURL CONNEXIONS COMERCIALES INTERNATIONALES CT ALGERIE OIL	Autres	ZI el Tarf
SPA STE DE GESTION IMMOBILIERE SGI CONSTANTINE	Direction régionale de la SGI	ZI el Tarf
STE TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENTS	Bâtiment et travaux publics	ZI el Tarf
EURL SAVON ET WIFAK	Autres	ZI el Tarf
FABIANE AZRAR	Autres	ZI el Tarf
BUSE EST	Autres	ZI el Tarf
ESSINDJEB	Autres	ZI el Tarf
GESI BAT	Bâtiment et travaux publics	ZI el Tarf
NOVA TOP	Autres	ZI el Tarf
SARL CONFREM	Autres	ZI el Tarf
SARL SOPHIA	Autres	ZI el Tarf
SARL SOCIETE DE PRODUITS INSECTICIDES	Fabrication de produits insecticides	ZI el Tarf
SARL ENTREPRISE DE PROMOTION IMMOBILIERE KENANA	Bâtiments et travaux publics	ZI el Tarf
SARL IMC	Autres	ZI el Tarf
SARL DPEC ALGERIE	Autres	ZI el Tarf
SARL NUTRI ALIMENTS PLUS	Alimentation	ZI el Tarf
SARL EL THIKA	Autres	ZI el Tarf
SNC CARRELAGE BOUADJIL ET CIE	Autres	ZI el Tarf
SARL EURO JAPAN CONSTRUCTION	Bâtiments et travaux publics	ZI el Tarf
SARL GRAISSES ASSIA	Autres	ZI el Tarf
ARCANES EDITIONS	Autres	ZI el Tarf
SARL JANIS MED	Autres	ZI el Tarf
EURL EL Wafa ARTICLES DE MENAGE	Fabrication d'articles de ménage	ZI el Tarf
SPA BERGERET MONNOYEUR ALGER	Autres	ZI el Tarf
SARL BETTERFILT	Autres	ZI el tTrf
EURL GHOZLANE METAL	Entreprise de métal	ZI el tarf

SARL ADWIYA MAMI	Fabrication de produits pharmaceutiques	ZI el Tarf
EURL H2O FORAGE	Forage	ZI el Tarf
EURL BGRC INTERNATIONAL	Autres	ZI el Tarf
SAOUDI LAIT	Alimentation	ZI el Tarf
SPA COTA	Autres	ZI el Tarf
SPA BIOPHARM	Autres	ZI el Tarf
SNC EL HOCINE FABRICATION DE CARRELAGE ET DU GRANITO	Fabrication de carrelage et granito	ZI el Tarf
SARL DIFEX	Autres	ZI el Tarf
SARL MAJOR CARA	Autres	ZI el Tarf
SARL BABELSOUSSE FABRIQUE	Autres	ZI el Tarf
SARL RHUMEL METAL	Entreprise de métal	ZI el Tarf
SARL MACO	Autres	ZI el Ttarf
SARL COFREM LOT : 02	Autres	ZI el Tarf
SARL BRIQUETERIE YAICHE ET MEGHRAOUI	Fabrication de briques	ZI el Tarf
SARL COFERME LOT : 03	Autres	ZI el Tarf
SARL MARBRES DE L'EST SOMAEST	Autres	ZI el tTarf
SARL SOCIETE ALGERIENNE DE FABRICATION DE MARGARINE SOALCO	Fabrication de margarine	ZI el Tarf

Source : (ANIREF + SGI)

**Tableau 40** : Entreprises publiques de la ZA d'El Khroub

Type	Désignation de l'entreprise	Activité	Zone	Nature de produit	Em ploi s	Tau x%
<b>mécaniq ue</b>	EPE SPA ECO EST	Industrie métallique	ZAC-El Khroub	Ameublement métallique	9	<b>10 %</b>
	EMCO	Fabrication pièces d'usure	El Khroub	Pièces d'usure	9	
<b>matériau x de construc tion</b>	GEMAC	Conditionnement ciment vrac	El Khroub	Ciment vrac	18	<b>10 %</b>



<b>pharmac eutique</b>	APU algérien pharmaceutique union	Produits d'antibiotiques	El Khroub	Produits pharmaceutiq ues	30	<b>17 %</b>
<b>plastique</b>	CRCIA	Industrie pièces en caoutchouc	El Khroub	Industrie de caoutchouc	10	<b>6%</b>
<b>chimiqu e</b>	Numidia peinture	Industrie de peinture et dérivés	ZAC- El Khroub	Peinture et dérives	18	<b>16 %</b>
	ECO-BIO	Fabrication de savon et détergents	El Khroub	Savon et détergent	10	
<b>textile et manufac turière</b>	COVEL	Confection de drapeaux	El Khroub	Confection de drapeaux	65	<b>42 %</b>
	BBTEX	Confection de drapeaux	El Khroub	Confection de drapeaux	10	
<b>Total entrepris e</b>	<b>9 entreprises</b>		<b>Total emplois</b>		<b>179</b>	<b>100 %</b>

Source : (ANIREF + SGI)

**Tableau 41 : entreprises privées de la ZA d'El Khroub**

<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Activités</b>	<b>Adresse</b>	<b>Effectifs</b>
<b>CMT</b>	Fabrication de moteurs et tracteurs agricoles	Zi Oued Hamimime	<b>1544</b>
<b>ALEMO</b>	Fabrication d'équipements et de machines-outils	Zi Oued Hamimime	<b>246</b>
<b>Les moulins de Sidi Rached (1 U)</b>	Trituration	El Khroub	<b>77</b>
<b>Total emplois de ces entreprises</b>			<b>1867</b>

Source : (ANIREF + SGI)

**Tableau 42 : Entreprises existantes dans la ZA d'El Khroub<sup>44</sup>**

<b>Dénomination</b>	<b>Adresse</b>	<b>NBR</b>
QUINCAILLERIE	ZONE D'ACTIVITES N 09	<b>1</b>
IMPORT DISTRIBUTION MEDI	ZONE D'ACTIVITES N 11	<b>15</b>
MENUISERIE GENERALE	13 ZONE D'ACTIVITES	<b>6</b>

<sup>44</sup> Chambre de commerce + SGI

EXPLOITATION CARRIERE	ZONE D'ACTIVITES N 15	<b>5</b>
BOULANGERIE	ZONE D'ACTIVITES N 19	<b>3</b>
BOULANGERIE	19 B ZONE D'ACTIVITES	<b>2</b>
MENUISERIE GENERALE	20 ZONE ARTISANALE	<b>3</b>
MENUISERIE METALLIQUE	ZONE D'ACTIVITES N 22 T	<b>1</b>
EXPORT	ZONE D'ACTIVITES N 26	<b>13</b>
ENT DE NETTOYAGE	ZONE D'ACTIVITE N 27	<b>2</b>
ENT DE TRAVAUX DE BATIMENT TCE	ZONE ARTISANALE N 28	<b>3</b>
VTE DE MATERIEL SECU	ZONE D'ACTIVITES N 28	<b>1</b>
VTE DE MAT DE SECURITE	ZONE D'ACTIVITES N 28	<b>2</b>
QUINCAILLERIE GENERALE	29 ZONE D'ACTIVITES	<b>4</b>
VTE MAT DE CONSTRUCT	ZONE D'ACTIVITES N 29	<b>2</b>
IMPORT EXPORT	ZONE D'ACTIVITES N 31	<b>5</b>
MENUISERIE GENERALE	CITE ZONE D'ACTIVITES N 32	<b>1</b>
QUINCAILLERIE	ZONE D'ACTIVITES N 32	<b>1</b>
MENUISERIE GENERALE	ZONED'ACTIVITES N 37	<b>1</b>
QUINCAILLERIE DROGUERIE EN GROS	ZONE D ACTIVITES LOT N 40 BP 11 A	<b>3</b>
DROGUERIE QUINCAILLERIE	ZONE D'ACTIVITES LOT 40 BIS	<b>6</b>
EBENISTERIE MENUISERIE	41 ZONE ARTISANALE	<b>5</b>
TRANSPORT DE MARCH	ZONE D'ACTIVITES N 43	<b>13</b>
FAB ET CONDIT DE PROD PHARMACE	ZONE D'ACTIVITES CHIHANI BACHIR N 45	<b>32</b>
VTE GROS PROD PHAR	ZONE D'ACTIVITES 1 TRANCHE	<b>1</b>
LOCATION DE VOITURES	ZONE D'ACTIVITES CHIHANI BACHIR N 50	<b>1</b>
STATION SERVICE	ZONE D'ACTIVITES N 51	<b>1</b>
IMPORTATION DE VEHICULES	53 ZONE D'ACTIVITES CHIHANI BACHIR	<b>19</b>
QUINCAILLERIE EN GROS	ZONE ' ACTIVITES N 55	<b>12</b>
IMPORT EXPORT	55 ZONE INDUSTRIELLE	<b>2</b>
FAB DE CONSERVES DE VIANDES	ZONE D'ACTIVITES CHIHANI BACHIR N 57	<b>102</b>
GROS QUINCAILLERIE DRO	ZONE D »ACTIVITES N 63	<b>5</b>
FABRICATION DE PEINTURE	77 ZONE D'ACTIVITE	<b>9</b>

DIST DE PROD PARAPHARMACEUTIQUE	ZONE ARTISANALE N 77 EL KHROUB	<b>17</b>
ARTISAN TAILLEUR	81 ZONE D'ACTIVITES	<b>1</b>
CONFECTION DE DRAPEAUX	ZONE D'ACTIVITES N 89	<b>29</b>
MENUISERIE GENERALE	96 ZONE D'ACTIVITES	<b>1</b>
IMPORTATION PIECES DETACHEES	97 ZONE INDUSTRIELLE	<b>3</b>
ARTISAN EN MARBERIE	100 ZONE D'ACTIVITES	<b>2</b>
GROS DE LA PLOMBERIE	LOT N 102 ZONE D'ACTIVITES	<b>7</b>
PROD D ALIMENTS DE BETAAIL	ZONE D'ACTIVITES CHIHANI BACHIR N 103	<b>1</b>
LAITERIE MILK RHUMEL	ZONE INDUSTRIELLE BP 225 POSTE DJEFFEL	<b>3</b>
MATERIAUX DE CONSTRUCTION GEMA	ZONE D'ACTIVITES CHIHANI BACHIR BP 04	<b>19</b>
TRANSPORT DE MARCHANDISES	ZONE D'ACTIVITES CHIHANI BACHIR	<b>2</b>
VTE EN GROS D ART DE MENAGES	ZONE D'ACTIVITES CHIHANI BACHIR	<b>3</b>
VTE MAT CONSTRUCTION	ZONE D'ACTIVITES	<b>2</b>

**Tableau 43 : Récapitulatif des zones**

<b>Agroalimentaire</b>
Société Nationale des Tabacs et Allumettes Spa SNTA
Laiterie MILK RHUME Sarl
<b>Chimie, Plastique, Santé</b>
AZZIZI MOBIL HOUSE INDUSTRY, EURL
ISOPHARM ALGERIE Sarl
EMB PLAST, EURL
Groupe COFREM Sarl
Carbonate de Calcium Frères DIB Métaux SNC SFDM
BIOPHARM Spa
Laboratoire API Sarl

Source : L'insertion de l'économie une réalité, elle avec ce que cela accélération des augmentation de globale du pays amélioration de développement échec avec ce comme arrêt des marginalisation disparition de l'industrie naissante. Cet la perception « l'image que les impacts développement assister à une

ALEMBIC-MAMI Spa
ECO MEUBLE Sarl
Groupe SPI-SOPHIA Sarl
<b>Construction, Bâtiment, Bois, Habitat</b>
Euro Japan Construction Sarl
EJC
Fabrication Chine Métallique Sarl FCM
Etablissement BOUARROUDJ Mohamed et Frères Sarl
AZZIZI MOBIL HOUSE INDUSTRY EURL
ESSINDJEB EURL
Groupe COFREM Sarl
Société d'Emballage Métallique de Constantine Sarl
SEM
ECO MEUBLE Sarl
Groupe SPI-SOPHIA Sarl
Divindus Trading Company Spa
DTC
<b>Energie, Environnement</b>
International Industrie Service Sarl
II
<b>Informatique, Internet, R&amp;D</b>
Services Techniques et Prestations Sarl
STP
<b>Loisirs, Tourisme, Culture</b>
Groupe COFREM Sarl
<b>Matériel électrique, électronique, optique</b>
PLASTELEC Sarl
<b>Métallurgie, mécanique et sous-traitance</b>
Euro Japan Construction Sarl
EJC
Groupe COFREM Sarl
Ets YAHIAOUI Ahmed
Divindus Trading Company Spa
DTC
<b>Négoce, grande distribution, détaillants</b>

(ANIREF + SGI) l'Algérie dans mondiale est déjà sera soit réussie suppose comme réformes, la compétitivité et comme l'indice de humain, soit un que cela suppose réformes, et risque de pans entiers de algérienne échec accentuera répulsive de Algérie » ainsi néfastes sur le humain. Va-t-on

Fabrication Chine Métallique Sarl FCM
Groupe COFREM Sarl
BIOPHARM Spa
ALEMBIC-MAMI Spa
<b>Papier, impression, édition</b>
Algérienne des Equipements et Machines-Outils Spa ALEMO
<b>Produits minéraux</b>
International Industrie Service, Société des Marbres de l'Est Sarl SOMA EST
GRANIMA Sarl
JANIS MED Sarl
Entreprise Nationale des Granulats Spa ENG
Divindus Trading Company Spa DTC
<b>Services aux entreprises</b>
Groupe SPI-SOPHIA Sarl
<b>Transports et logistique</b>
Groupe COFREM Sarl
<b>Textile, Habillement, Cuir, Horlogerie, Bijouterie</b>

désindustrialisation de l'économie algérienne ou plutôt à une reprise des activités manufacturières grâce justement à l'insertion du pays dans l'économie mondiale ?

### Les faits émergents

- Ces dernières années on constate des phénomènes émergents encourageants en termes de dynamique de création d'entreprises notamment dans les branches industrielles, d'attraction des IDE et de l'inscription de la destination Algérie dans « la short list » des investisseurs étrangers aussi bien dans le secteur pétrolier que dans les autres branches industrielles.
- L'Algérie première destination des IDE en 2005 témoigne de l'attractivité de l'économie algérienne qui devra se confirmer et se renforcer.

- La volonté de l'Etat de parachever les réformes dites de deuxième génération relatives à l'amélioration du climat des affaires, la privatisation, la modernisation du système financier, la décentralisation de la fiscalité,
- La volonté de l'Etat de continuer l'effort d'équipement du pays (PSRE.2) en infrastructures de production et de stockage de l'eau, de transport, de communication ainsi qu'une démocratisation de l'accès aux TIC.
- L'efficacité des instruments de mise en œuvre qui portent sur :
- L'amélioration du mode de gouvernance,
- La volonté d'une décentralisation effective du développement,

### **Quelles activités manufacturières et où vont-elles se localiser ?**

Les différentes concertations effectuées dans le cadre de l'élaboration du SNAT ont montré que les configurations de l'industrie algérienne à l'horizon 2025 ne peuvent être anticipées avec précision et restent pour l'essentiel imprévisibles parce qu'elles vont résulter de plus en plus de l'initiative entrepreneuriale privée. Néanmoins, il est pratiquement sûr que la mutation d'une économie rentière vers une économie productive se fera nécessairement sur la base des avantages absolus et/ou compétitifs que possède l'Algérie. Ainsi les tendances lourdes suivantes peuvent être dégagées :

- Développement des industries de transformation des hydrocarbures,
- Développement des industries agro-alimentaires soit dans le cadre de la transformation et la valorisation des produits agricoles locaux (entrée en production des grands périmètres irrigués, réduction de la jachère et intensification agricole), soit dans le cadre de la transformation des produits importés pour satisfaire le marché local mais aussi pour l'exportation grâce aux coûts compétitifs de l'énergie et de la main d'œuvre. L'enjeu final consistant à introduire davantage de valeur ajoutée dans la production nationale.
- Après un déclin attendu des secteurs manufacturiers dû aux différents accords multilatéraux que l'Algérie met en œuvre (accord d'association euro-méditerranéen, UMA, OMC) et à la faible productivité des facteurs, il faudra s'attendre au redémarrage des PME manufacturières diverses (ISMME, chimie plastique, matériaux de construction) tournées vers marché local, vers la demande des entreprises, des ménages et de la construction. Ces marchés vont connaître un rythme de croissance assez soutenu du fait du croît

démographique et de l'élévation globale du niveau de vie. Délocalisés vers l'intérieur du pays dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire volontariste, ces marchés peuvent servir d'amorce au redéploiement des activités et des populations et par voie de conséquence à la dynamisation des espaces intérieurs du Tell et des Hauts Plateaux.

- les activités soumises à la concurrence internationale vont se développer dans le cadre de la sous-traitance (co-traitance) en relation avec les IDE et les donneurs d'ordre étrangers. A ce titre des espaces spécialisés peuvent être réservés à ce type d'activités ; espaces orientés vers l'exportation ; ce sera soit des zones industrielles dédiées à l'exportation (la future zone industrielle de Bellara : Jijel ou des zones industrielles à l'intérieur du territoire spécialisées dans les activités de l'électronique comme BBA et SBA par exemple).
- Le développement des TIC va entraîner l'émergence d'une PME de services de plus en plus performante.
- D'autres activités de services telles que l'offshoring (services et processus administratifs, call center)) peuvent également se développer grâce aux avantages compétitifs de proximité et/ou linguistiques et aux coûts avantageux de la main d'œuvre ; la demande offshoring des pays d'Europe Continentale sur les 10 prochaines années est estimée à 30 Milliards €.

L'étude de certaines filières industrielles, initiée par le Ministère de l'Industrie et confiée au bureau d'études Sofreco, conforte relativement ce qui vient d'être développé.

Cette étude a permis de dégager les grandes tendances en matière de devenir de certaines filières industrielles (07 filières) compte tenu des contraintes et surtout des potentialités que recèlent ces filières en matière de créneaux à investir à l'avenir.

1. Pour la filière mécanique et sous-traitance, filière dépendante à près de 60% des importations de matières, pièces ou organes vitaux, l'étude propose :

- la création de centres technologiques d'excellence en usinage et en fonderie (fabrication de produits à haut contenu technologique). A titre d'exemple, il est proposé l'Entreprise German pour la fabrication de pignons de boîtes de vitesse et de ponts pour tous les besoins du marché algérien ; la Fonderie

SNVI comme centre unique de production de pièces de sécurité en fonte GS ;  
et d'autres dans le secteur privé, à identifier

- la conquête du marché de la sous-traitance des secteurs de l'énergie et de l'agro-alimentaire

Concernant la fabrication des pièces et sous-ensembles, la grande faiblesse du réseau de PME/PMI locale doit se traduire en terme de politique industrielle par la nécessité impérieuse de consolidation des entreprises existantes mais surtout par la création de nouvelles entités capables de répondre à la demande locale et aux marchés d'exportation. L'orientation proposée repose sur la création de centres d'excellence en fonderie et en usinage mécanique capables d'atteindre les niveaux de qualité et de coûts européens.

Ces nouvelles unités, dont les premières peuvent être créées à partir d'installations existantes, seront les vecteurs de la reconquête du marché national de la sous-traitance dans les domaines de l'énergie et de l'agroalimentaire. Cela suppose un gros travail en commun des EPE et des PME/PMI car le résultat prévu est un changement profond dans le partage des activités entre secteurs public et privé.

2. Pour la filière cuir et chaussure : elle est caractérisée par l'existence de surcapacités de production, mais satisfait très mal la demande locale en matières premières pour l'industrie de la chaussure et de la maroquinerie.

La relance de cette filière passe par le développement des synergies potentielles non encore exploitées des activités liées à l'élevage, les abattoirs et la collecte des peaux, le traitement des cuirs et peaux (tanneries), la manufacture de la chaussure, de la maroquinerie, du vêtement et de la ganterie.

3. Pour la filière plastique/caoutchouc : les perspectives de développement de cette filière sont considérés comme optimistes pour les raisons suivantes, notamment :

- existence d'avantages comparatifs essentiels pour la filière (énergie et industrie pétrolière développée)
- activités à orienter vers des productions à plus forte valeur ajoutée pour le plastique et à très forte valeur ajoutée pour le caoutchouc (pièces techniques et association métal-caoutchouc) notamment.



## **Quelles localisations pour les nouvelles industries ?**

Il est extrêmement difficile d'anticiper les localisations des créations nouvelles d'entreprises manufacturières. Le scénario tendanciel établi sur la base de prévision linéaire montre que les métropoles du littoral seront de plus en plus sollicitées à cause notamment des pouvoirs de polarisation qu'elles possèdent ; ainsi les IDE hors hydrocarbures vont continuer à s'implanter au niveau des aires métropolitaines aspirant toute la PME manufacturière ou de services. L'enjeu pour l'Algérie est justement d'imaginer des stratégies efficaces pour freiner la littoralisation et le redéploiement des activités productives vers l'intérieur du pays.

En outre, les futurs espaces d'accueil des investissements seront déterminés en fonction de la nouvelle configuration de l'entreprise industrielle, constituée dans sa grande majorité par des entreprises de taille moyenne et/ou petite. Il ne s'agira plus de réaliser de grands complexes industriels nécessitant de grands espaces, mais adapter des espaces d'accueil qui soient conformes à la taille de l'entreprise.

Les hypothèses retenues dans l'étude pour programmer les espaces d'accueil à l'investissement sont de deux ordres :

- Une hypothèse basse : 1500 m<sup>2</sup> par lot
- Une hypothèse haute : 3000 m<sup>2</sup> par lot

## **Indicateurs de compétitivité et typologies des territoires**

La méthode, préconisée pour traduire spatialement les critères d'attractivité, repose sur des données statistiques territorialisées, il s'agit de se constituer une base de données quantitatives attachées à des unités territoriales identiques (les wilayas). Comme, il a été déjà signalé dans le rapport portant sur l'état des lieux, les principales difficultés rencontrées concernent la collecte des données, d'autant plus que le système statistique algérien n'est pas encore régionalisé. Les données statistiques à un niveau infra national sont rares et de qualité différenciée selon les sources d'informations.

Cette méthode est également qualitative. En effet, pour pallier les biais des traitements nés de données quantitatives, on axe la démarche sur la mise en évidence de certaines dimensions des dynamiques territoriales, comme les ressources structurelles ou l'attractivité, le dynamisme, le potentiel ou la vulnérabilité des longs termes.

Pour les besoins de l'étude et au regard des délais impartis, les variables utilisées sont celles qui ont été déterminées dans le chapitre « indicateurs de développement et typologie des territoires, document SNAT) ». Les données socioéconomiques ont été distinguées en variables :

- Structurelles
- D'attractivité
- De dynamisme
- Environnementales.

Pour déterminer les typologies des territoires, certains indicateurs ont été agrégés en cinq dimensions :

- Typologie de ressources territoriales à long terme,
- Typologie de dynamisme tendanciel,
- Typologie de contraintes naturelles,
- Typologie de vulnérabilité tendancielle,
- Typologie de vulnérabilité à long terme

Les indicateurs synthétiques :

- Les indicateurs structurels :
  - Démographie
  - Peuplement
  - Système urbain
  - Ressources humaines
  - Infrastructures de transport
  - Infrastructures sociales
- Les indicateurs de dynamisme :
  - Investissements
  - Valeur ajoutée agricole
  - Valeur ajoutée industrielle
  - Valeur ajoutée BTP,
  - Valeur ajoutée services
  - Activités économiques
  - Emplois

- Les indicateurs d'attractivité
  - Revenu
  - Flux migratoire
  - Services
  - Logement
  - TIC
  - SAU
  - Infrastructures économiques
  - Zones industrielles et d'activités
  - Encadrement universitaire
  - Les indicateurs environnementaux et de développement durable
  - Pression sur le sol
  - Pression sur l'eau
  - Risques naturels
  - Fragilité des écosystèmes.

### **Les résultats du traitement**

#### **Interprétation des résultats**

Il apparaît à travers les résultats que même au niveau des ensembles naturels dits homogènes (nord, hauts plateaux, sud) il existe une marquerie de territoires faite d'espaces dynamiques et prospères, d'espaces émergents et d'espaces dévitalisés en situation de vulnérabilité, de fragilité et de pauvreté. Cette situation est relativement bien illustrée sur la figure ci-dessus ; ainsi quatre grands axes discriminants apparaissent. Les territoires sont relativement différenciés constituant quatre groupes distincts en fonction de leur dynamisme, de leurs potentialités et de leurs contraintes naturelles.

- **Des territoires dynamiques**

Bien équipés, bien maillés, ouverts, concentrant les investissements, les activités productives, les services, les secteurs à forte valeur ajoutée, les emplois, les revenus, les capitaux, les centres de décisions

Des territoires structurés autour des métropoles attractives du Nord : Alger, Oran, Constantine, Annaba : **les aires métropolitaines du Nord**

- **Des territoires au dynamisme conditionné.**

Le dynamisme économique et démographique est conditionné par la présence d'une ou deux activités principales dans un contexte d'intégration régionale et/ou d'ouverture internationale et de compétitivité

- Des activités liées à l'existence de pôles industriels dans la région des HP Est : **Sétif, BBA, Batna,**
- Des activités liées à l'exploitation des ressources énergétiques et du fort potentiel agricole (phoeniculture) et touristique dans la région du sud est : **El Oued, Biskra, Ghardaïa, Ouargla,**
- Des activités s'appuyant sur l'exploitation des ressources hydriques et énergétiques dans la région du Grand Sud : **In Salah, In Amenas, Illizi,**
- Des activités commerciales frontalières dynamiques dans les régions Est et Ouest : **Tébessa, Tlemcen**
- **Des territoires dépendants**

Il s'agit de territoires en grande dépendance à l'égard des régions du Nord pour leurs approvisionnements et leurs débouchés

- La région des Hauts Plateaux Ouest (Tiaret, Saida)
- La région Sud Ouest (Tindouf, Adrar, Bechar)
- Le Grand Sud (Tamanrasset, Illizi)
- **Des territoires dévitalisés**

Ce sont les territoires en difficultés, sous équipés, enclavés, soumis à un phénomène de précarité, de pauvreté et de vulnérabilité.

- Les zones de précarité : **Chlef, Ain Defla, Médéa, M'sila, Mila, Jijel,**
- Les zones de montagnes : Atlas tellien, Atlas Saharien Hoggar Tassili
- Les HP Ouest : **Tissemsilt, El Bayadh, Tiaret,**
- Les HP Centre : **Djelfa, Laghouat, M'sila,**
- Les HP Est : **Khenchela, OE Bouaghi,**
- Les zones frontalières Sud Ouest, Sud Est, et Grand Sud

Les résultats montrent que les zones métropolitaines demeureront encore les espaces les plus sollicités dans le long terme. Possédant des populations formées et dynamiques et jouissant de force de polarisation sur leur hinterland et même sur des territoires beaucoup plus éloignés

(le cas d'Alger). Les métropoles du littoral devraient bénéficier de programmes spécifiques en vue de les organiser et de les mettre à niveau.

L'analyse des indicateurs confirme la position dominante de l'aire métropolitaine algéroise, elle révèle par ailleurs l'émergence de nouveaux espaces régionaux (Sétif, BBA, Batna, Tébessa, Tlemcen), grâce au dynamisme de leur population, et le retrait relatif de métropoles nationales, telles que Constantine et à un degré moindre Oran, par rapport à l'aire métropolitaine d'Alger. Ces villes avaient, pourtant, bénéficié dans le passé d'importants programmes d'équipement et d'industrialisation. Elles continuent, néanmoins, à présenter un niveau d'attractivité appréciable par rapport à la moyenne nationale, niveau qu'il faudra conforter en donnant à ces villes les moyens de leur fonction métropolitaine. Toutes les études et les enquêtes montrent que les grandes villes sont devenues aujourd'hui des nœuds de réseaux internationaux, elles sont également les interfaces incontournables entre l'économie nationale et l'économie internationale, c'est là enfin que se livrent les compétitions pour la domination de territoire « extra-nationaux » ; c'est dire toute l'importance que devront accorder les pouvoirs publics à la mise à niveau de nos plus grandes agglomérations urbaines.

Pour ce qui est des métropoles nationales avérées telles que Oran, Annaba et Constantine (classée en dixième position sur l'échelle d'attractivité), il faudra très rapidement leur donner les moyens infrastructurels (fonctions supérieures métropolitaines) et organisationnels (réaménagement du code communal) leur permettant d'atteindre les niveaux de performance et d'attractivité des villes du Maghreb et du bassin méditerranéen, appartenant au même groupe de compétition.

Il s'agit de nos plus grandes villes et c'est généralement dans les grandes agglomérations que l'on trouve le potentiel de dynamisme économique et social le plus appréciable. L'effet d'attraction de la ville est évident, elle demeure un pôle qui entraîne autour d'elle d'autres activités compte tenu de sa densité humaine, des infrastructures dont elle bénéficie et du pouvoir d'achat qu'elle représente. *Cependant cette polarisation de la « métropole moderne » n'est plus la résultante des activités industrielles traditionnelles (qu'il faudra délocaliser vers l'intérieur de l'aire métropolitaine), mais plutôt de la synergie créée par la qualité des relations entre les acteurs économiques. La performance d'une métropole est aujourd'hui le résultat de la présence d'un « potentiel humain élevé ; c'est à dire l'existence*

*d'une population dense, disponible, qualifiée et surtout capable de s'adapter aux changements techniques et aux contraintes croissantes de la mondialisation »<sup>45</sup>*

Il est reconnu par ailleurs, aussi bien dans les pays avancés que dans les pays en voie de développement, que la contribution des villes à la formation du produit intérieur brut (PIB) national est supérieure à la part de la population urbaine dans la population nationale. Les villes ont une productivité par habitant (rapport entre le PIB d'une ville et sa population) largement supérieure à celle des zones rurales ; la productivité d'une ville de 50 000 habitants est le double de celle d'une ville de 5000 habitants<sup>46</sup>, elle est de moitié inférieure à celle d'une ville de deux millions d'habitants.

*"Aujourd'hui, pour se développer, il ne suffit pas d'accumuler de la terre, du travail et du capital, comme au beau temps des économies d'échelle. Dans le contexte d'une économie mondiale où la variété est permanente, d'autres facteurs apparaissent au premier rang desquels reviennent de manière lancinante la qualification, le partenariat et les investissements en organisation." (Greffé, 1992). C'est-à-dire la capacité à innover.*

Les métropoles nationales algériennes possèdent les plus importantes bases industrielles du pays (après la métropole algéroise), force est de reconnaître que ce potentiel industriel en pleine restructuration constitue un atout réel. Néanmoins sa modernisation et son redéploiement deviennent incontournables si l'on veut lui préserver une certaine compétitivité. C'est également au niveau des métropoles nationales que l'on trouve les centres de décisions régionaux, ainsi que les pôles d'excellence les mieux équipés (universités, services financiers, moyens de communications etc.)

C'est de la mise à niveau de ces métropoles nationales et de leur performance que dépendra une insertion réussie de notre pays dans l'économie mondiale.

S'agissant d'une étude qui demande des moyens d'investigation et d'analyse beaucoup plus conséquents, on cherchera dans cette analyse qualitative à vérifier si cette situation d'attraction ou de répulsion est due à des critères objectifs et quantifiables et quelles sont les tendances de long terme. Il s'agira dans une étude plus spécifique de démontrer pour les régions les plus problématiques (croissant de précarité, zones de montagnes, grand sud) si

---

45 Beckouche P. Savy M. et Veltz P. Lettre de la DATAR, n°3 juin 98

46 Coopération Urbaine ISRED 1998

nous ne sommes pas en présence d'un phénomène de répulsion engendré par des critères socio-économiques spécifiques accompagnés de facteurs endogènes et exogènes aggravants.

A chaque cas, attraction ou répulsion (très forte attractivité, très faible attractivité), il faudra imaginer un dispositif de réponses appropriées, qui s'appuiera aussi bien sur les lignes directrices et les axes stratégiques du SNAT que sur des instruments d'accompagnement et d'incitations spécifiques à chaque action en relation avec le développement spatialisé de la politique industrielle du pays.

## **Définition des concepts**

### **Attractivité**

Il s'agira de vérifier si les critères de performance, les avantages comparatifs et de manière générale, l'environnement socio-économique de la wilaya ou de la région considérée permettent d'asseoir une politique de développement industriel auto-entretenue.

Devant intégrer les régions Hauts plateaux et Sud comme impératifs de la politique nationale d'aménagement du territoire et de développement durable, il s'agira de voir si ces espaces atones, à « handicaps » et qui jouissent d'opportunités géo-économiques réelles non valorisées pourront servir de réceptacle au redéploiement et aux délocalisations d'activités industrielles pour peu que les programmes de mise à niveau soit menés, que l'efficacité des institutions locales soit améliorée et que l'environnement des affaires soit performant à savoir :

- Les offres de services aux entreprises tels que les institutions financières, les communications, les services tertiaires en général et les services tertiaires supérieurs en particulier
- L'offre foncière aménagée.
- Le cadre de vie (logement, l'éducation, l'enseignement supérieur, existence des activités culturelles et de loisir etc. .)
- L'existence d'une industrie locale ou régionale.
- le niveau de qualification de la main d'œuvre
- L'existence de substances utiles facilement exploitables
- la proximité d'une métropole régionale ou d'un marché régional porteur.
- La capacité d'épargne par wilaya.

Pour ce type de régions il faudra donc analyser les corrélations qui pourraient exister entre le niveau d'attraction et les indicateurs de développement cités précédemment. Les mesures de prise en charge seront proposées en tenant compte des orientations générales du SNAT. En bref réduire au minimum ou supprimer les handicaps, causes de faible attractivité ou de répulsion, et construire ensuite de nouveaux critères de performance dans le cadre des orientations du SNAT.

### **Phénomène de répulsion**

Le phénomène de répulsion concerne les wilayas ou les régions qui, en plus du fait de ne pas capter des projets d'investissements, n'arrivent pas non plus à retenir les projets d'investissements portés par les promoteurs locaux ; lesquels promoteurs préfèrent investir dans d'autres régions plus attractives. C'est le cas des Hauts Plateaux Centre et Ouest où les promoteurs préfèrent transférer les plus-values dégagées dans l'élevage par exemple, vers les régions Nord Centre et Nord-Ouest.

Les résultats montrent également que les forces de polarisation ou plus exactement de commandement des métropoles sont très marquées (sauf la région Nord Est et les HP Est où il existe une certaine complémentarité). Les aires métropolitaines (Alger et Oran notamment) ne seraient-elles pas en fait de véritables aspirateurs de projets qui drainent à leur profit toutes les initiatives d'investissements des régions périphériques déprimées ? C'est le cas du croissant de précarité pour la région Nord Centre et c'est aussi le cas pour les HP Ouest qui, en plus de leur dévitalisation, deviennent de plus en plus dépendants des régions du Nord pour leurs approvisionnements et leurs débouchés.

Il faudra faire en sorte que ce caractère de «délocalisation des activités productives» des Hauts Plateaux vers le Tell ne soit pas un phénomène irréversible ; la tendance pourrait être renversée si les conditions de « rattrapage », dans le cadre d'un développement durable, sont mises en œuvre.

C'est là l'enjeu du schéma directeur des zones industrielles et des zones d'activités



### **III. Le SNAT 2025 : lignes directrices, orientations générales et sectorielles, axes stratégiques et leur déclinaison dans le schéma directeur des zones industrielles et des zones d'activités et sa traduction spatiale.**

Une des principales missions de l'aménagement du territoire consiste à coordonner les différentes demandes formulées en matière d'affectation des sols compte tenu de ses propres objectifs et des exigences des politiques sectorielles.

Dans ce cadre, le Schéma Directeur des Zones Industrielles (Z.I) et des Zones d'Activités (Z.A) est un instrument de la politique nationale d'aménagement du territoire, qui consiste à définir l'armature des infrastructures d'accueil aux activités et entreprises industrielles en conformité avec les options et les orientations du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (S.N.A.T 2025).

A ce titre, la prise en compte des orientations stratégiques du S.N.A.T, dans l'élaboration du Schéma directeur des Z.I et des Z.A, est une condition incontournable pour assurer la complémentarité, l'intégration, l'articulation et la cohérence entre l'ensemble des schémas prévus par la loi relative à l'aménagement du territoire et du développement durable et notamment ceux relatifs à l'eau, l'énergie, les infrastructures de base et transports, les NTIC, l'agriculture, les ressources humaines .

Dans le rapport intitulé « Lignes Directrices », le S.N.A.T, dans la perspective de traduire la politique nationale d'aménagement du territoire en programme d'actions pour sa concrétisation, a défini quatre (04) grandes lignes directrices, traduites en axes stratégiques, autour desquelles devront s'articuler les actions et mesures à mettre en œuvre à l'horizon 2025 :

- ligne directrice n°1 : Vers un territoire durable
- ligne directrice n°2 : Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial
- ligne directrice n°3 : Assurer l'attractivité et la compétitivité des territoires
- ligne directrice n°4 : Mettre en œuvre l'équité territoriale

En outre, une cinquième ligne directrice relative à la gouvernance territoriale a été introduite au titre de la mise en œuvre du schéma national.

Afin de montrer la prise en charge de ces orientations nationales, sectorielles et régionales du S.N.A.T contenues dans le rapport SNAT proprement dit, dans les schémas directeurs sectoriels disponibles, dans les SRAT disponibles, qui devront servir de base à l'élaboration

du Schéma Directeur des Z.I et des Z.A, nous présentons ci-après un résumé –synthèse des principales orientations en rapport avec l’objet de l’étude.

- Axes stratégiques :
  - Le freinage du littoral et la restructuration du Tell ;
  - Le développement des Hauts Plateaux ;
  - Le développement du Sud.
- Actions et mesures à entreprendre
- Le rééquilibrage démographique

Le S.N.A.T a développé cinq (05) hypothèses de rééquilibrage démographique. L’hypothèse qui semble retenir le plus l’attention est celle qui consiste dans le redéploiement des populations du Nord vers les Hauts plateaux et le Sud à hauteur de 2.250.000 personnes

Ce scénario, qui est proposé dans le rapport de mise en œuvre de l’impératif Hauts Plateaux (programmes 2006-2009 et 2010-2025) qui a fait l’objet d’un débat en conseil du Gouvernement en Février 2006, nécessite une création considérable d’emploi, soit 2.300.000 .

- La délocalisation industrielle

Deux objectifs sont visés à travers la délocalisation industrielle :

- Concrétiser l’option de redéploiement démographique et du désengorgement des grandes métropoles : Alger, Oran, Constantine et Annaba,
- Atténuer les menaces qui pèsent sur les populations et les biens au niveau des zones à très forte concentration démographique en procédant à un redéploiement des établissements industriels à risques majeurs et autres activités nuisantes vers des zones moins sensibles.

### **Rééquilibrage de l’armature urbaine**

Le rééquilibrage démographique annoncé ne pourrait se concrétiser que grâce à un rééquilibrage de l’armature urbaine du pays ayant pour essence l’émergence de pôles en mesure :

- De prendre en charge les excédents démographiques des grandes métropoles

- D'assurer un rééquilibrage des économies et du développement régional
- De valoriser les potentialités et atouts spécifiques propres à chaque espace,
- D'impulser l'émergence de pôles de développement économiques et/ou de compétitivité.

Ce rééquilibrage de l'armature urbaine est fondé sur la création de villes nouvelles, l'émergence de pôles d'équilibres régionaux, et de pôles de développement ou de compétitivité :

Les villes nouvelles sont des sites destinés à prendre en charge la croissance démographique démesurée des grandes métropoles, la délocalisation de villes menacées par les risques majeurs naturels, industriels ou technologiques, et à impulser le développement au sein de certaines zones ou régions à caractère stratégique ou à fortes potentialités mais non valorisées

- Les pôles de rééquilibrage régional sont des villes d'une population généralement supérieure à 100.000 habitants. Ces villes sont destinées :
  - A constituer les pôles moteurs du développement économique du territoire de leur région
  - Servir de pôles d'articulation avec la croissance engendrée et diffusée par les pôles de développement littoraux, principalement les aires métropolitaines,
  - Animer et diffuser le développement économique dans leurs territoires d'influence, notamment à travers la construction de réseaux de villes.
- Comme définis dans le rapport portant sur « l'état des lieux » Les pôles de compétitivité (expérience spécifiquement française du développement industriel) sont des projets communs, sur un espace géographique déterminé, qui réunit sur un même territoire les entreprises, les centres de formation, les établissements de recherche, les collectivités locales et l'Etat. Ils traduisent l'aptitude d'un territoire et de ses acteurs au développement à se mobiliser pour valoriser ensemble les atouts et leurs complémentarités, géographiques et sectoriels.

Le pôle de compétitivité est défini comme « la combinaison sur un espace géographique donné d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées engagées dans une synergie autour de projets communs au caractère innovants. Ce partenariat s'organise autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui

lui est attaché et doit rechercher une masse critique pour atteindre une compétitivité et visibilité internationale ». N. Jacquet et D Darmon in « les pôles de compétitivité : le modèle français ».

La stratégie de création de pôles de compétitivité consiste à favoriser le développement et la concentration des synergies, dans une même zone géographique et dans une même dominante sectorielle, entre des moyens et des savoir-faire complémentaires, aux fins d'atteindre la taille critique permettant l'obtention d'avantages comparatifs réels dans la compétition internationale.

La démarche permettant la mise en œuvre d'une politique de développement des pôles de compétitivité est fondée sur quatre axes majeurs :

- La reconnaissance du rôle déterminant de l'échelon régional dans le développement économique. Pour des raisons de compétences géographiques, les collectivités publiques locales sont les seules qui puissent impulser des synergies entre les entreprises, les centres de formation et les universités,
- L'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique autour des pôles de compétitivité en vue d'améliorer l'attractivité globale du territoire considéré,
- La redéfinition de l'intervention de l'Etat dans le domaine du financement et de l'évaluation de la recherche,
- La reconnaissance du rôle vital de la mise en réseau et des volontés de coopération des entreprises (PME notamment) dans la mise en place d'un véritable développement durable du territoire et du niveau de performance des pôles de compétitivité.

Force est de constater que l'expérience française des pôles de compétitivité n'est pas aisément transférable en Algérie (du moins à court terme) pour diverses raisons dont les plus importantes seraient :

- le niveau de développement et de densification du secteur industriel en Algérie demeure modeste en Algérie,

- l'absence de stratégie industrielle clairement définie et des instruments de mise en œuvre,
- La quasi absence de la R&D et de l'innovation dans les entreprises algériennes
- absence de synergie entre l'université, les centres de recherche, les entreprises et les collectivités locales
- le manque d'implication de l'échelon régional dans le développement industriel
- la faible compétitivité des facteurs ne permet pas d'atteindre dans des délais proches une lisibilité et une compétitivité au niveau international.

Pour toutes ces raisons et pour d'autres encore liées au mode de gouvernance, au climat des affaires aux dispositifs juridiques et institutionnels, il paraît difficile d'ériger de véritables pôles de compétitivités à l'image de ce qui se réalise actuellement dans les pays à économie avancée où le pôle de compétitivité est fondé sur l'économie de la connaissance et son impact sur le territoire. A ce titre l'élaboration du schéma directeur des zones industrielles et d'activités se basera plus sur les pôles relais de développement du Tell et des Hauts Plateaux qui semblent mieux répondre à la problématique de l'aménagement du territoire en Algérie et au rééquilibrage du peuplement et des activités à travers le pays.

Ainsi, le rééquilibrage de l'armature urbaine, au vu des créations de villes nouvelles et le développement attendu au titre de l'émergence des pôles régionaux énumérés, offre des opportunités pour la création de nouvelles infrastructures d'accueil aux activités et unités industrielles qui y seront générées, tout comme il offre des opportunités pour la requalification des Z.I et des Z.A déjà existantes mais peu performantes.

Pour être en cohérence avec le S.N.A.T et pour constituer un instrument d'appui à la concrétisation de la politique nationale d'aménagement et de développement du territoire, le Schéma Directeur des Infrastructures d'Accueil aux Activités et Unités industrielles, qui est une déclinaison du S.N.A.T, doit s'inscrire en conformité avec l'armature urbaine projetée.

# **ANNEXE B**

## Annexe B

### L'impact des activités économiques sur le développement urbain de la ville

#### Industrial development in the different degrees of impact of the economic activities on the environment.

Date de réception : Jour/Mois/Année ; Date d'acceptation : Jour/Mois/Année

#### Résumé

#### [Auteurs]

L'Algérie a connu de grandes mutations socio-économiques qui ont impacté sur son développement urbain et qui ont affecté les caractéristiques écologiques et environnementales.

A l'instar des villes algériennes, El Khroub a connu un développement économique effréné qui s'est traduit également par une urbanisation rapide et peu contrôlée, du moins à son début, espace et société.

Ville à vocation agricole, des injonctions développementales externes ont réorienté celle-ci pour en former un pôle d'importance dans la couronne constantinoise.

Cet article se veut être une démonstration de l'impact des zones d'activités et des zones industrielles sur l'urbanisation de la ville

**Khaoula AMIRA** <sup>1\*</sup>

**Djamel ALKAMA** <sup>2</sup>

<sup>1</sup> doctorante laboratoire de l'architecture à l'urbanisme technique, espace et société.

Université Constantine 3, faculté d'architecture et d'urbanisme, département d'architecture. Algérie

<sup>2</sup> Faculté des Sciences et de la Technologie Université 8 mai 1945 Guelma. Algérie

#### Abstract

Industrial development in the different degrees of impact of the economic activities on the environment.

Algeria has undergone major socio-economic changes that have affected its urban development and have affected ecological and environmental characteristics.

Like Algerian cities, El Khroub experienced an unbridled development of its economic development which also resulted in a rapid and uncontrolled urbanization, at least at its beginning.

A city with a primary agricultural vocation, external development al injunctions has reoriented it to form an economic pole of importance in the Constantinian crown.

This article would be a demonstration of the impact of the zones of activity and industrial zones on the urbanization of the city by highlighting the consequences on the environment. It relies mainly on field data, survey, and statistics.

#### ملخص

شهدت الجزائر تغيرات اجتماعية واقتصادية كبيرة أثرت على تطورها الحضري وأثرت على الخصائص البيئية والبيئية.

مثل المدن الجزائرية، شهدت الخروب تطورًا اقتصاديًا محمومًا أدى أيضًا إلى تحضر سريع وسوء التحكم، على الأقل في مراحلها الأولى.

مدينة ذات مهنة زراعية أساسية، أعادت الأوامر التنموية الخارجية توجيهها لتشكيل قطب اقتصادي مهم في التاج القسنطيني.

تهدف هذه المقالة إلى توضيح تأثير المناطق التجارية والصناعية على التحضر في المدينة من خلال تسليط الضوء على العواقب على البيئة. يعتمد بشكل أساسي على البيانات الميدانية والمساحات والإحصاءات.

الكلمات المفتاحية: الخروب، المناطق الصناعية، مناطق النشاط، التاريخ العمراني، الآثار، الاقتصاد الحضري، التنمية المستدامة، البيئة.

## I- Introduction

Deuxième ville du groupement du grand Constantine. El khroub bénéficie de riches potentialités agricoles et d'une position géographique favorable à un développement urbain.

Ces atouts ont milité en faveur de la mise en place d'une politique urbaine sans précédent. En effet, El Khroub a bénéficié de la moitié du programme quinquennal de la wilaya. Ainsi son territoire a été doté d'un programme de logements accompagné des équipements. De grandes assiettes ont été utilisées pour la réalisation de ces programmes. Nous nous interrogeons sur cet impact dans ses différentes facettes : Emprise foncière, typologie d'activités, emplois, poids économiques, et nous nous sommes intéressées également à la pollution. Pour recenser l'ensemble des activités économiques présentes sur le territoire urbain de la ville d'El Khroub, nous avons utilisé plusieurs outils d'investigations :

- enquête de terrain, recensement sur terrain ;
- statistiques de la mairie ;
- statistiques des différents organismes : DUC, URBACO, CHAMBRE DE COMMERCE, ANIREF, DIRECTION DES MINES.

Le croisement des différentes données recueillies nous ont permis d'inventorier l'ensemble des activités économiques et de les classer par catégories.

### I.1. Evolution urbaine

La ville d'El Khroub a connu une certaine dynamique urbaine qui s'explique par son évolution historique. La superficie urbanisée est passée de 28,25 hectares en 1977 à 583,90 en 1998, qui s'étend en 2015 sur une superficie de 25.26 hectares<sup>4748</sup>. Cette dynamique a radicalement changé le statut de la ville. Afin de saisir les différents moments de ce développement urbain singulier, nous avons retracé son histoire urbaine qui nous renseignera sur les étapes clés de son évolution.

*« Comme la croissance urbaine ne s'appréhende pas seulement à travers des chiffres de population, elle prend aussi la forme d'une croissance spatiale qui résulte du jeu combiné et multiplicatif de la croissance démographique et de l'augmentation de la consommation de l'espace » (Laborde, 1989).*

Après avoir consommé presque la totalité de ses terres, Constantine avait besoin d'un plan d'urgence pour son décongestionnement. Les autorités et les collectivités ont entrepris l'urbanisation de la ville d'El khroub et ce par plusieurs facteurs nécessaires :

a/ l'installation de très importants pôles industriels et d'activités a rendu la ville attractive et a créé plusieurs postes d'emplois ;

---

47 Rapport 1966, rapport 1977, rapport 1983 établis par l'office national des statistiques, archives de la commune d'E khroub

48 IDEM



b/ sa proximité de la ville de Constantine fait d'elle un point d'échange important car elle possède une position géographique stratégique par sa situation à 15 Km de la commune, en plus des routes nationales 10 et 20 qui la traversent et qui relient le Nord du pays au sud et l'Est à l'Ouest, faisant d'elle un carrefour transitaire des transports et de marchandise ; Cette ville a connu une certaine force d'urbanisation et une extension mal contrôlée et incohérente, expliquant sa consommation importante de ses terres agricoles ,728 hectares sur 756 hectare<sup>49</sup>, et où le taux d'accroissement est passé de 9,8% en 1977 à un taux de 5,9 % en 2015<sup>50</sup>. Le principal facteur de cette évolution foudroyante pendant la décennie 1970-1980, est liée au tremplin démographique de la ville-mère que l'agglomération d'El khroub a largement soulagé. Après cette période, la ville a commencé à connaître un certain recul de cet étalement.

Ainsi d'un village, elle est vite devenue un centre urbain. En 1962 le nombre de logements se limitait à 1067<sup>51</sup> avec deux écoles primaires, une mairie, et la gare ferroviaire. Cet ordre était maintenu jusqu'aux années 70 avec une certaine extension du centre urbain, qui occupait une superficie de 28,25 hectare<sup>52</sup>. La période 1977-1983 était déterminante pour la ville par la décision de réaliser 884 logements programmés dans le plan quadriennal, en forme d'habitats collectifs construits spécialement pour les fonctionnaires des entreprises de la zone industrielle sans oublier l'aménagement du réseau routier reliant Constantine à Annaba passant par Guelma. Cette période a enregistré un taux d'accroissement jamais vu de 9,35%<sup>53</sup>. La superficie occupée a atteint 203 ha, cette croissance a motivé la décision d'en faire un chef-lieu de daïra en 1984. Entre 1987 et 1998 nouveaux quartiers ont conduit à une croissance sans précédent de la ville, ainsi elle a gagné : 116 logements du projet 900 logements, et 286 logements de la ZHUN 1600, la réalisation de deux quartiers 312 logements et 250 logement et le lotissement El Wafa. La superficie atteint 668,90 ha, et la réalisation de différents projets tels que : l'ophal, la Rocade, l'institut des sciences vétérinaires. La nouvelle ville Massinissa et le réaménagement au niveau des 2 places (place du 8 mai 1945, la place des 1013 lgts). Cette extension était faite spécialement vers le côté nord et est de la ville.

L'état a mis en place plusieurs projets de réaménagement pour améliorer le cadre de vie des habitants. Actuellement El khroub s'étend sur une superficie de 25260ha<sup>54</sup>.

---

49 PDAU intercommunal de Constantine rapport d'orientation révision 2010

50 Rapport Office national des statistiques 2015

51 Rapport Office national des statistiques 1966

52 IDEM

53 Rapport Office national des statistiques 1977

54 PDAU intercommunal de Constantine rapport d'orientation révision 2010

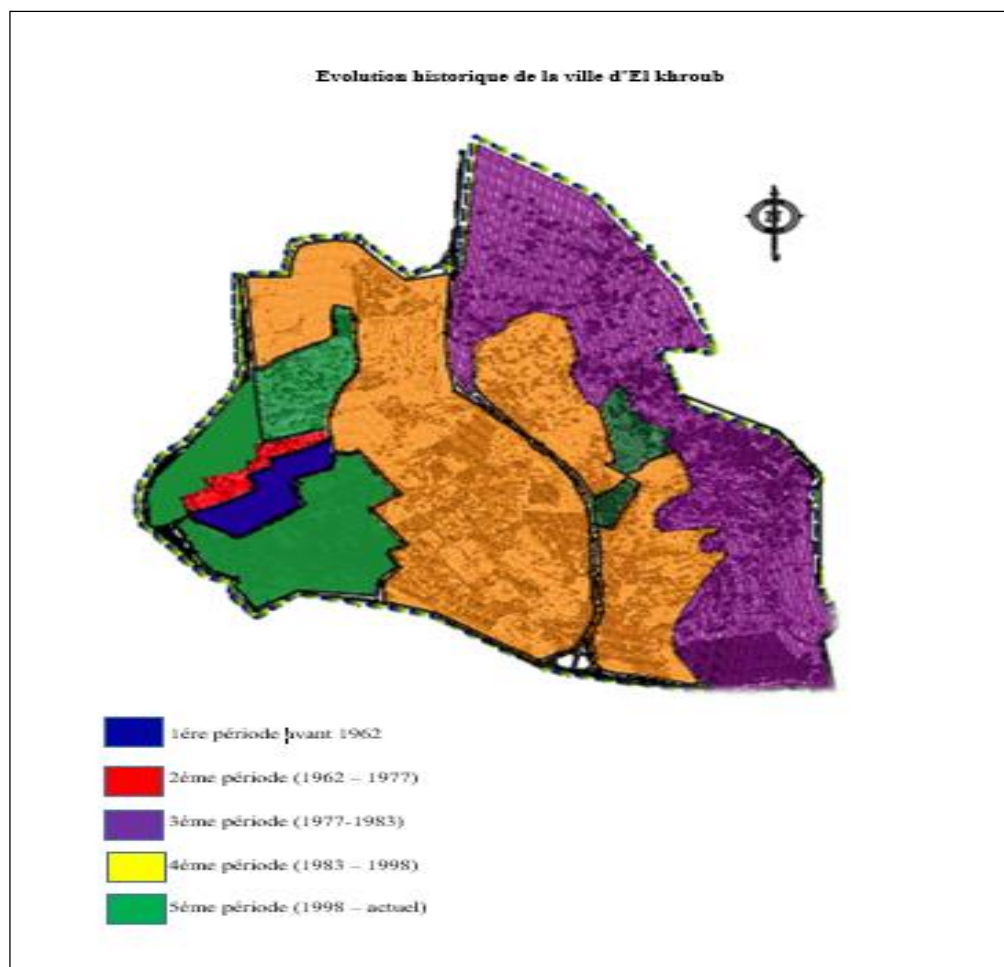


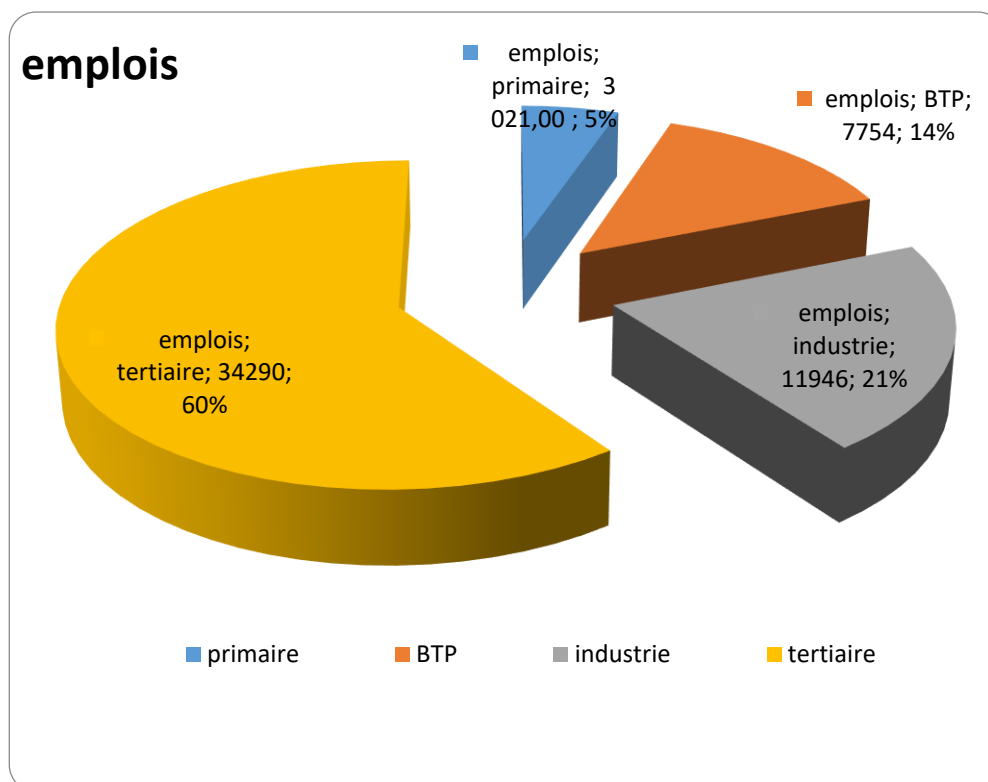
Figure N°01 : l'évolution historique de la ville d'El khroub<sup>55</sup>

## I. 2. Evolution industrielle

Considérée comme un noyau vital du groupement intercommunal de la wilaya de Constantine, la ville d'El Khroub était un terrain favorable pour accueillir les zones d'activités et zones industrielles ce qui a participé à son inflation économique. Au départ, l'éclatement au Khroub n'était pas lié à l'urbanisation économique qui s'appuie essentiellement sur l'industrie et les activités, mais plutôt sur la création de l'habitat. La ville n'a pas suivi le schéma classique « l'économie faisait et la ville suivait », elle s'est faite principalement pour décongestionner le surplus de la ville de Constantine. Elle a profité des potentialités qu'elle détient réellement pour passer d'un statut de village à vocation agricole à celui de ville caractérisée par les différentes industries implantées dans son territoire. Le secteur industriel et les services ont connu un accroissement appréciable passant de 17% en

<sup>55</sup> MERROUCH .M, 1998 « Statut d'un pôle périurbain gravitant autour d'un grand centre (Constantine) : cas d'El Khroub ». Magister en urbanisme, (faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire). Université Mentouri Constantine. Rapport 1966, rapport 1977, rapport 1983 établis par l'office national des statistiques, archives de la commune d'E Khroub

1966 à 54% à l'année 2015<sup>56</sup>. Le premier complexe industriel réalisé est celui de Oued hmimime, son envergure était régionale issue de la politique de l'industrie industrialisante mise par l'état. En plus de la contribution de ce dernier par la mise en place d'un autre pôle d'activité nommé zone d'activité d'El Khroub. Ces deux parcs ont donné naissance à une large compétitivité attirant 11767<sup>57</sup> employés. Cette masse représente 21% de la population occupée à l'échelle de la ville comme le montre le graphe ci-dessous.



**Graph N° 01:** taux d'emploi aux zones industrielles et d'activité d'El Khroub

## II- Méthodes et Matériels

Notre démarche s'articule sur des constructions théoriques et interprétations du réel. Cette approche nous permet d'aborder la problématique de l'étalement urbaine et le développement de sa zones industrielle à la ville *d'El Khroub* et son impact.

El Khroub fait partie d'un état de malaise. nous avons aborder la politique et la genèse des zones industrielles et des zones d'activités en Algérie pour pouvoir cerner le problème de ces zones et aussi tracer leur évolution à travers le temps. Notre recherche constitue a diagnostiqué l'état des lieux et l'analyse de l'environnement des ZI et ZA de la ville d'El Khroub, cette phase constitue une étape charnière dans notre travail. L'objectif de cette étape

56 Rapport Office national des statistiques 1966

57 Rapport Office national des statistiques 2012

est d'acquérir et pénétrer tous les aspects et modéliser les changements d'occupation et l'utilisation des sols. Cette phase nous permet de comprendre et diagnostiquer l'état de fait de la zone industrielle et pour mieux connaître et évaluer l'environnement et les enjeux et permettre d'identifier les milieux de pollution. Elle prend en compte de présenter le dynamisme de la ville d'El Khroub, et de regrouper toutes les données et informations relatives aux sujets de recherche. Cette partie traite pareillement les impacts générés par ce mouvement extraordinaire afin d'être plus objectif.

Quant à cette dernière partie, nous avons défini les enjeux potentiellement exposés dans cet espace industriel et apporter des réponses aux préoccupations des parties prenantes et proposer des mesures de gestion adaptée.

### **III-Résultats et Discussion**

La ville actuelle regroupe une variété d'activités économiques qui fait la part pauvre à l'agriculture, activité fondatrice de la ville. Les deux plus importantes zones industrielles de la ville encadrent celle-ci dans ses parties nord et sud.

#### **III - 1 : Activités industrielles**

L'espace industriel d'El Khroub est remarquablement important par ses entreprises et leur position géographique par rapport au chemin de fer.

La zone industrielle d'Oued hmimime est l'une des plus importantes de l'agglomération, née suite à l'aboutissement du plan quadriennal (la date du plan quadriennal), et qui a choisi comme terrain un ancien aéroport. Le complexe industriel Oued hmimime s'étale sur une superficie de 95,55 ha et est située au sud-ouest du chef-lieu, et la ligne de chemin de fer le traverse au sud. Ce complexe offre une multitude d'activités (SOMACO, SNMC, ASMIDA) et renferme un total de 113 entreprises, dont la prodigieuse unité SONACOM, qui s'étend à elle seule sur une superficie de 58,19 ha, et dont la spécialité principale est la mécanique majorée par la fabrication d'engins agricoles.



Figure N° 02 : Localisation de la zone industrielle Oued Hmimime

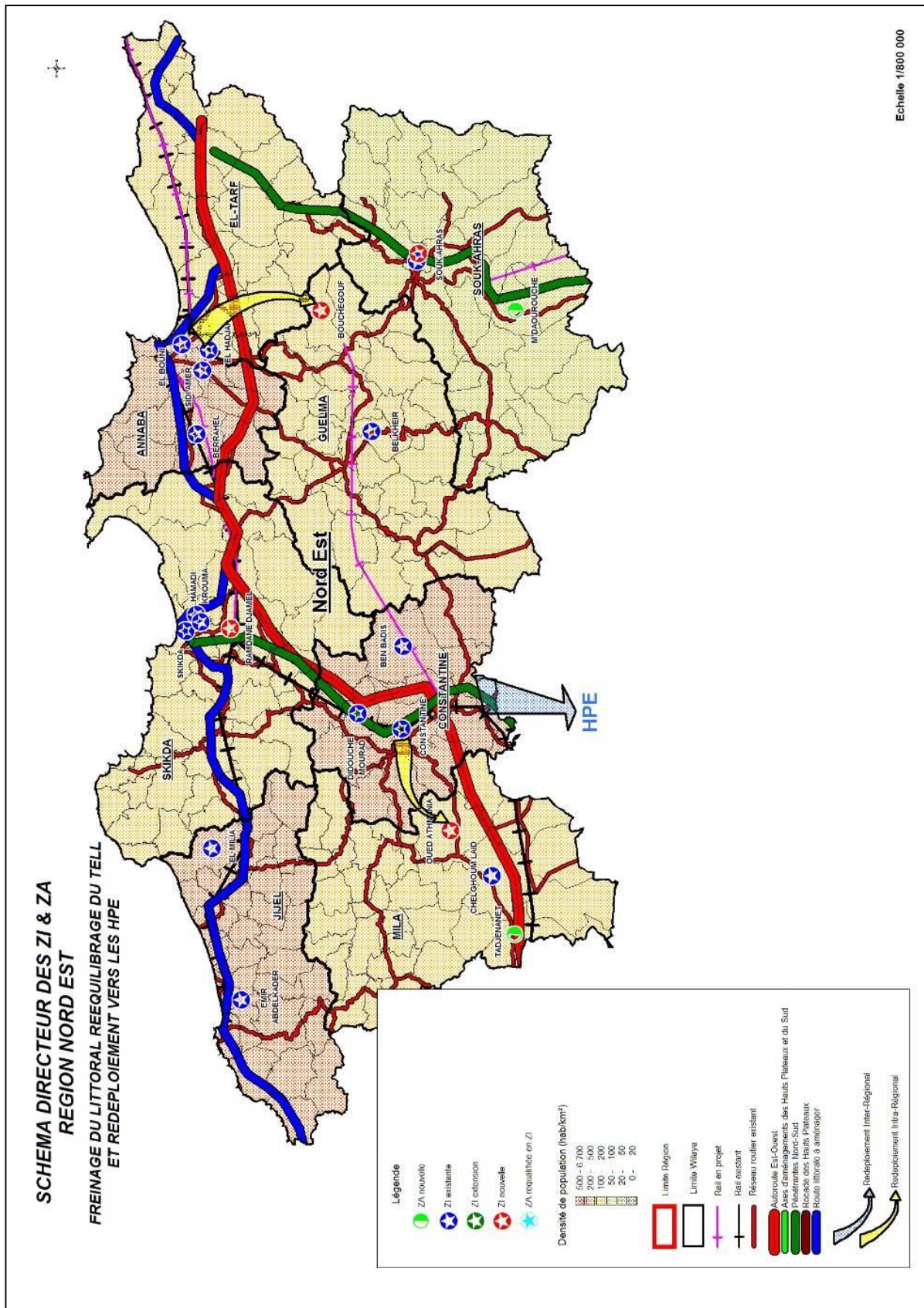
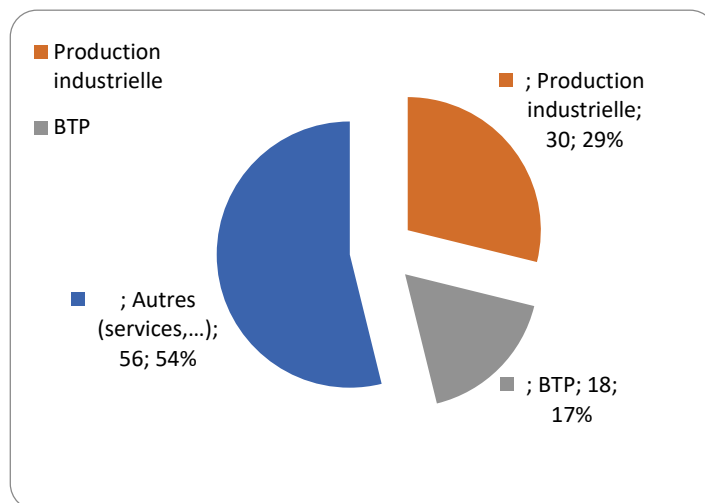


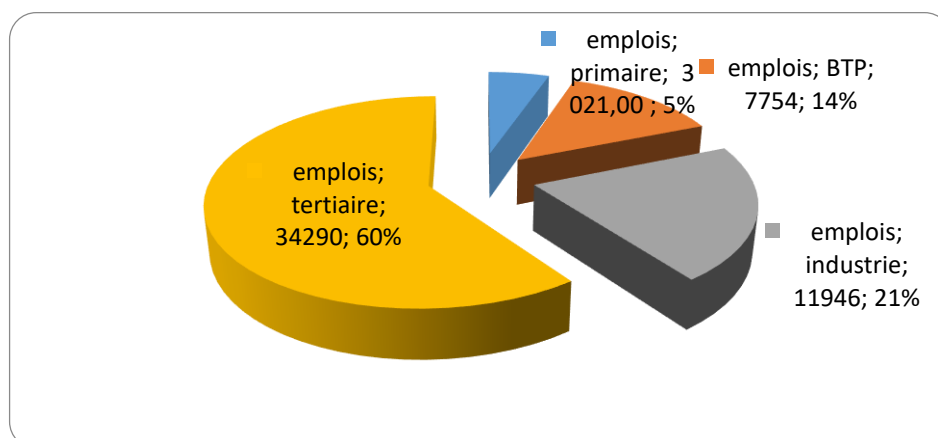
Figure N°03 : Schéma directeur des ZI et ZA du Nord - est



**Graphe N° 02 : la répartition des activités<sup>58</sup>**

### III - 2 Les activités de services

Au fil des années, El Khroub est devenue la deuxième ville représentative après Constantine. Elle a pris de l'ampleur grâce à son positionnement géographique privilégié, et sa ligne de chemin de fer qui est pour une grande part dans son développement urbain et économique. La ville a connu un changement structurel traduit par l'installation des activités de services et par la zone d'activité d'El Khroub créée durant l'année 1979, occupant une superficie de 11,87ha, avec un total de lots créés de 113<sup>59</sup>, qui représentent un taux de 60%. Le premier secteur ainsi que les BTP n'occupent que 5% et 14% respectivement, ce qui lui donne un caractère non négligeable dans le cadre des services et contribue à sa richesse et sa diversité productive. Le tertiaire est également un élément phare dans le développement de la ville d'El Khroub et le changement de son statut, car il joue un rôle important dans son fonctionnement économique. (Voir le graphe ci-dessous)



**Graphe N° 03 : la répartition par branche d'activité**

58 ANIREF.

59 ANIREF + SGI

**Tableau N° 01 : état des lieux des zones d'activités d'El Khroub**

BEN BADIS	EL KHROUB	ALI MENDJELI EL KHROUB	Zones d'Activités	
			Créée	Superficie
11ha50a20ca	11ha87a16ca	75ha65a00ca	Créée	
11ha50a20ca	11ha87a16ca	75ha65a00ca	Acquise	Lots
08ha57a05ca	6ha16a14ca	61ha50a99ca	Cessible	Observations
59	113	244	Créés	
13	104	244	Cédés	
59	09	155	Nus	
46	09	00	Vacants	
Zone viabilisée et délaisée	Viabilisée	Zone viabilisée		
Détériorations des VRD.	Dégradation des VRD			



En plus de ces défis, la ville a fait face d'un exode rural considérable qui a exercé une pression démographique énorme, et qui a engendré un éclatement urbain.

Ces défis n'étaient pas sans conséquences sur le déplacement des biens et personnes travaillant et vivant à la ville, le développement environnemental et sur la pollution d'El khroub.

### **III – 3 Poids économiques**

En examinant le parc productif des zones industrielles et d'activités de la commune, nous constatons que celles-ci constituent un poids économique important et ce par le nombre d'entreprises qu'elles abritent ; ces zones regroupent un nombre important de PME et PMI s'élevant au niveau wilayal (Constantine) à un total de 25729 entités dont 20 % soit un totale de 4853 unités<sup>60</sup> sont concentrées au niveau d'El Khroub. Notons que ces zones ont été construites dans cette localité en raison de leurs accessibilités et leurs rapprochements aux importantes infrastructures notamment la RN10, la RN20 et la ligne de chemin de fer.

En revanche, la rareté du foncier s'est faite sentir au point de ne plus trouver de terrains constructibles et le poids tertiaire a dépassé celui de l'industrie.

Concernant l'impact économique de ces zones sur le khroubi, celui-ci n'a pu être mesuré suite aux difficultés rencontrées lors de la collecte des informations. Néanmoins voici quelques données :

L'objectif majeur est de promouvoir l'industrie nationale qui ne participe aujourd'hui qu'à hauteur de 5% au produit intérieur brut (PIB), un taux qui était de 15% dans les années 1970 et de 19% en 2008. Ces zones ont également été un point fort sur la croissance et le développement du marché économique

Les pouvoirs publics ont décidé de donner un nouvel élan à l'industrie mécanique en se fixant comme objectif d'atteindre à moyen terme une croissance de 10%. Un objectif réalisable d'autant que le pays recèle de grandes potentialités de production et d'énormes opportunités d'investissement. Sans oublier que la ville d'El Khroub abrite un grand Souk ayant contribué à une forte attractivité pour la commune. Ce souk prend le deuxième rang au niveau national après celui d'El Harrach.

### **III - 4 POLLUTION**

La zone industrielle d'El Khroub comme toutes les zones industrielles du monde représentent un grand danger pour l'environnement (Le plus grand afflux de ces derniers se fait à l'Oued Boumerzoug qui donne directement vers le plus grand de Constantine le Rhumel); dans ce contexte, l'Algérie a reçu dès le début des années 1990 de la part de la banque mondiale un appel pour œuvrer à une stratégie de bonne gestion durable de cet

---

<sup>60</sup> Statistique ONS Constantine.

environnement. Les autorités Algériennes ont essayé de mettre en place un programme de dépollution pour ses zones industrielles.

Nous revenons aux zones industrielles et d'activités d'El khroub dont les rejets se font directement dans le milieu naturel, elles produisent des déchets toxiques et dangereux ; celles-ci étaient implantées sur des terres agricoles sans qu'il n'y ait une étude environnementale.

Les statistiques dévoilent que 65.000 m<sup>3</sup>/an<sup>61</sup> d'eaux usées d'origine industrielles et ménagères sont déversées dans l'oued Rhumel.

Une quantité importante de ces rejets qui est de 70 m<sup>3</sup> / j en liquides industrielles peut être une source d'énergie. L'industrie mécanique a également sa part dans la pollution, car elle génère plus de la moitié des déchets solides Seul le CMT (Complexe Moteurs et Tracteurs), dispose d'un bâtiment de stockage des produits toxiques. L'ENMPT, un autre complexe qui fait ses rejets directement vers la station d'épuration située à Ain Smara, dont une part est recyclable et se représentent comme ceci : 1200 tonnes pharmaceutiques, 750 industriels divers, 350 tonnes d'huiles des stations de lavage et graissage.

La zone d'El Khroub était nommée dans le programme quinquennal 2010-2014 pour la réhabilitation de la ZAE principalement concentrée sur les conduites d'évacuation des eaux usées et pluviales qui permettraient d'avoir un effet positif sur la pollution.

Dans le même registre environnemental, la ville d'El Khroub a signé une coopération dans le cadre de son jumelage avec celle de Mulhouse pour un label de « ville santé ». Cette Coopération avait pour but de limiter les dangers environnementaux engendrés par les implantations et les déchets de ces zones industrielles.

## **V - Conclusion**

La politique de développement a connu des infléchissements dans le choix économique adopté, qui s'appuie sur l'industrie et les activités. La décision de création de la ville d'El Khroub était venue dans la politique du 8 août 1958. Son but principal d'installation était le décongestionnement qu'a connu la ville de Constantine. L'urbanisation de la ville d'El Khroub n'a pas suivi le schéma classique « l'économie faisait et les villes suivaient », elle s'est faite par extension qui se développe vers l'Est, et cela à cause d'un problème d'assiette vers le nord, en origine agricole, à l'Ouest le chemin de fer, et au sud la zone industrielle. Néanmoins, les différentes extensions n'étaient pas faites autour du centre historique. Cette urbanisation a accordé la priorité à la mise en place d'une base industrielle et d'activités, qui fait que l'industrialisation est présentée comme un volet important du développement économique de la ville. Aujourd'hui l'industrie et les activités occupent les meilleures terres. Tous ces éléments qui ont permis de présenter les zones industrielles et d'activités. Ces dernières ont affecté l'environnement et cela à cause de la mauvaise gestion et le manque des études faites pour les déchets industriels qui se font directement sur l'Oued et les milieux

---

61 Direction de l'environnement.

naturels. Principales caractéristiques de la croissance au cours du deuxième trimestre 2019. L'évolution de la production industrielle par secteur d'activité permet de distinguer les aspects suivants : La production de l'Energie continue dans la performance et enregistre de nouveau une variation de + 9,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette variation vient, également, confirmer celle inscrite au trimestre précédent (+5,1%). Après un recul de 1,5%, observé au trimestre précédent, les Hydrocarbures marquent un rebond en affichant une variation de +1,5% au deuxième trimestre 2019, Ce taux est distinctement modéré comparativement à ceux observés aux quatre derniers trimestres. La fabrication des autres produits chimiques qui reste une branche clé du secteur affiche une croissance notable de 45,2%. Idem pour celle des autres biens intermédiaires en plastique qui note une variation de +22,7%.

En revanche, les produits pharmaceutiques voient leur production régresser de 9,1%. Les Industries Agro-Alimentaires enregistrent une variation négative de -1,3% au deuxième trimestre 2019 par rapport à la même période de l'année précédente qui s'est caractérisée par une hausse de 6,7%.

Il est donc nécessaire d'opter pour une stratégie et des politiques industrielles organisées autour d'objectifs de moyen et long terme, s'appuyant sur une parfaite connaissance des filières, de leur capacité industrielle effective, des avantages liés à leur promotion et des fonctions attendues de leur développement et mettant en œuvre des politiques et des instruments qui mettent l'entreprise en mesure d'accroître sa productivité et l'économie nationale de soutenir une croissance durable.

## Références

- [1]. Sid-Ahmed, « Emploi et croissance au Maghreb : bilan et perspectives ». Revue Tiers monde, Tome XXXII, n°125, janvier-mars 1991.
- [2]. Toumi M. et Bouzidi. « Nouvelle stratégie industrielle : libérer le potentiel de l'économie algérienne », Document en ligne. A 2007
- [3]. Yachir F. « Algérie : l'ajustement inachevé », in Samir AMIN (dir.), Le Maghreb : Enlèvement ou nouveau départ, Forum du tiers monde, L'Harmattan, Paris, 1996.
- [4]. Yahoui M. Complexité technologiques et perspectives de l'industrialisation de la construction en Algérie », in Hocine Benissad (dir.) Le développement économique : théorie et politique en Algérie, OPU, Alger, 1984.
- [5]. Yves G. « Des zones industrielles vers les parcs d'activités : étude, réalisation, évolution des zones industrielles » ; Editions Berger- levrant ; 1974.
- [6]. Bouchelouche A. et BOUNAAS A. « Impact des quartiers récents sur la dynamique du centre originel : cas de la ville d'El Khroub Mémoire d'ingénieur en aménagement urbain » (en arabe). Faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire. Université Mentouri Constantine. 2005
- [7]. Harbadji S. ; Azzoug Y. et Belamri Y. « Ville d'El Khroub : Formes d'urbanisation et extension urbaine ». Mémoire d'ingénieur en aménagement urbain (en arabe). Faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire. Université Mentouri Constantine, 1997
- [8]. Merrouch M. « Statut d'un pôle périurbain gravitant autour d'un grand centre (Constantine) : cas d'El Khroub ». Magister en urbanisme, (faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire). Université Mentouri Constantine, 1998.



Nom et prénom : Khaoula AMIRA

Titre : l'impact des zones d'activités et des zones industrielles sur le développement de la ville d'El Khroub

Thèse en vue de l'obtention du Diplôme de Doctorat en Urbanisme

## Résumé

Les zones industrielles et les zones d'activités ont connu une certaine difficulté en matière de définition et de nomenclature, et ce pour les évolutions et les révolutions industrielles qu'a connu le monde. Après l'apparition de ces dernières, il y a eu la multiplication de la production de transit de marchandise, de matières premières et de rejets de déchets. Ces parcs industriels, accueillent presque la majorité des nouvelles implantations.

Notre approche suit le chemin « de la macro au micro » et de suivre et retracer la naissance et l'évolution des zones industrielles et d'activités dans le monde en arrivant à la ville d'El Khroub, et ce, en évaluant l'impact de ces zones. Notre démarche s'appuie également sur la localisation des problèmes et essayer de saisir la logique de cette dynamique urbaine. Nous nous sommes appuyé sur les données et statistiques récoltées au niveau des administrations, les recherches et les thèse et sur notre propre analyse sur le chemin pour essayer de mettre en exergue un plan local de développement durable.

L'Algérie non plus n'a pas été épargnée par l'implantation de ces zones industrielles et d'activités. Après son indépendance, l'industrialisation était la solution, pour remédier à la situation de crise.

En outre, la ville d'El Khroub est marquée par l'insuffisance d'entretien de ses zones industrielles et de ses zones d'activités. La ville a mis de côté son développement durable et son développement environnemental. Le manque de prise de conscience des déchets engendrés par les usines et les activités et leur rejet qui se fait au milieu naturel, étaient l'un des problèmes majeurs. Autrement dit, la situation n'est pas satisfaisante, il est temps de créer un plan de développement local d'urgence.

**Mots clés :** Zones industrielle, zone d'activité, el Khroub, développement local, agenda 21.

Année Universitaire

2022-2023